L'UBAYE

ET

LE HAUT-VERDON

ESSAI GÉOGRAPHIQUE

PAR

F. ARNAUD
Notaire à Barcelonnette,
Lauréat de la Société de Géographie de Paris.



CHEZ L'AUTEUR, A BARCELONNETTE
(Basses-Alpes)

1906

TOPONYMIE

DES BASSINS

DE L'UBAYE ET DU HAUT-VERDON

(-1 1-)

APPENDICE

COMPLÉMENTAIRE ET RECTIFICATIF

DE LA CARTE D'ÉTAT-MAJOR

DES BASSINS

DE L'UBAYE

ET DU HAUT-VERDON

PAR

M. F. ARNAUD
de Barcelonnette



MACON
PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

1904

PRÉFACE

Tous ceux qui parcourent la montagne, alpinistes, géologues, botanistes, simples touristes, se munissent de la carte de l'État-Major français au 80,000^{e}, soit à hachures, soit à courbes ; cette dernière, plus claire, d'une lecture plus facile, est employée de préférence par le gros des amateurs, quoiqu'elle soit moins à jour que celle gravée sur cuivre.

A l'usage, ils s'aperçoivent bientôt combien elle est pauvre en renseignements de première nécessité pour le touriste. Des espaces de 10 kilomètres carrés ne portent pas un seul nom [1].

Il ne pouvait guère en être autrement : d'une échelle trop réduite, la carte de l'État-Major ne pouvait être surchargée, sous peine de devenir illisible, des nombreux sentiers facilitant les ascensions, des noms des torrents, de ceux des croupes qui les séparent, des crêtes qui les dominent, et des sources, si précieuses aux touristes.

Puis, s'ils essaient d'employer les noms portés sur la carte pour se renseigner auprès des indigènes, les alpinistes constatent avec peine que ces noms sont ou erronés, ou totalement inconnus aux gens du pays. Enfin, de nombreuses erreurs topographiques leur sautent aux yeux, quand ils comparent sur le terrain la réalité aux indications de la carte [2].

Ils la rejettent alors avec mauvaise humeur ; mais bientôt

1. Voir par exemple, feuille de *Digne*, au N.-O. du lac d'Allos : feuille de *Larche*, au N.-E. de Larche, etc.

2. Le rocher de la *Grande-Séolane* (feuille de *Digne*) a 600 mètres environ dans tous les sens ; il est bordé partout d'à-pic. La croupe qui le relie au *col de Valgelaye* est gazonnée ; de partout on peut y accéder, les mains dans les poches ; elle est néanmoins marquée sur la carte avec des à-pic semblables à ceux de la Séolane, qui elle-même est dessinée en simple crête, sans largeur.

ils sont obligés d'y revenir, car nous n'avons rien de mieux en France, sauf pour quelques rares points privilégiés, rendez-vous des grands ascensionnistes, et dont les Schrader, les Duhamel ont fait des cartes remarquables à l'usage des alpinistes.

La carte du Ministère de l'Intérieur, malgré quelques corrections heureuses, n'est qu'une copie de la carte de l'État-Major, à une échelle encore plus réduite (le 100,000[e]), qui permet encore moins de détails. Nous n'avons donc et n'aurons encore de longtemps que la carte de l'État-Major.

Dressée à une époque (de 1840 à 1860) où la haute montagne, domaine exclusif de quelques bergers et chasseurs de chamois, était ignorée du monde pensant, où certaines régions étaient considérées comme inabordables, où il n'existait ni guides, ni refuges, où l'on n'avait pour la frontière des Alpes, outre la carte de France des Cassini III et IV (1744-1789), que la précieuse carte de M. de Bourcet (1749 à 1754), où tout était à créer, la carte de l'État-Major français fut une œuvre grandiose, qui fait le plus grand honneur au corps d'officiers qui l'a établie. Elle a servi de modèle aux géographes des autres nations; elle a été le point de départ des progrès considérables réalisés depuis un demi-siècle et qui ont produit ces chefs-d'œuvre d'exactitude que sont les cartes suisses. Maintenant que la montagne a été envahie, étudiée, fouillée par une multitude d'hommes actifs et instruits, qu'elle a été décrite dans une foule d'études de détail; maintenant que le séjour en montagne des troupes alpines et que l'alpinisme intensif ont fait naître des besoins et des exigences que les auteurs de la carte de l'État-Major ne pouvaient prévoir, les imperfections de celle-ci sautent aux yeux, et, si nous les constatons, nous n'oublions pas le mérite supérieur de ceux qui ont su créer de toutes pièces cette œuvre considérable.

Ses auteurs ont fait preuve d'une insouciance étonnante de l'exactitude toponomastique, ignorant ou tronquant les noms usités dans le pays, ou inventant des noms sans raison plausible (*Larche Nord* et *Larche Sud*, au N.-O. de Meyronnes, à 8 kilom. de Larche); créant même des noms

impossibles [1] ; donnant, par exemple, le qualificatif de *rivière* au *Riou-Sec* (entre Tournoux et Saint-Paul), lorsque le nom seul indiquait qu'il n'y avait jamais d'eau, sauf après les pluies ou les fontes de neige.

Ont-ils eu plus de souci de l'exactitude, ce devoir primordial du géographe, en marquant les cours d'eau ?

La ligne noire pour la carte à hachures, et la ligne bleue pour la carte à courbes, sont évidemment destinées à marquer les cours d'eau permanents, pérennes, coulant toute l'année, et non ceux qui n'existent qu'en cas de pluie ou de fonte de neige; sans quoi il faudrait aussi marquer d'un filet bleu les canaux d'arrosage et les gargouilles des toits. La carte de l'État-Major pousse le filet noir ou bleu, dans chaque vallon, jusqu'à la crête de la montagne, et attire, par ce signe alléchant, le touriste altéré qui ne trouve en arrivant qu'un lit de pierres sèches.

Un bon tiers des torrents, n'existant qu'au moment de la pluie ou de la fonte des neiges, ne devraient pas être marqués en cours d'eau, et les deux autres tiers ne devraient être marqués ainsi qu'à quelques cents mètres au-dessous des crêtes, à partir du point où une source pérenne les rend pérennes eux-mêmes. La carte eût donné ainsi les renseignements les plus précieux sur le régime des eaux de la montagne, au lieu de créer la fantasmagorie d'un ruissellement général et permanent qui est bien loin d'exister [2].

Nous remédierons autant que possible à cet inconvénient, en ajoutant au nom de chaque torrent marqué sur la carte,

1. Il existe plusieurs *Trois-Évêchés* dans les Alpes. Ce nom est toujours donné à un point où se réunissaient les territoires de trois diocèses. Ex. 1° Les *Trois-Évêchés* au S. du Pic de l'Enchastraye, où aboutissaient les territoires des diocèses de Cimiez (Tinée), de Turin (vallon de Pouriac) et d'Embrun (le Lauzanier) ; 2° les *Trois-Évêchés* au N.-O. d'Allos, où aboutissaient les territoires des diocèses de Senez (Verdon), de Digne (les Prads) et d'Embrun (la Blanche du Laverc). A l'O. de ce dernier, la carte de l'État-Major, sans souci du sens historique, donne le nom de *Trois-Évêchés* à un point d'une croupe qui ne peut évidemment en séparer que deux.

2. Ex. : le bassin tertiaire du Parpaillon n'a de l'eau qu'à partir de la cote 2,100, tandis que les filets bleus de la carte de l'État-Major, remontant en chevelure serrée jusqu'à 3,000 mètres, inondent illusoirement cette zone affreusement sèche de 900 mètres de hauteur.

ou le signe *temp.* (temporaire), ou le signe *per.* (pérenne), et en indiquant autant que possible à partir de quel point seulement le torrent devient pérenne, ce qui marquera la source supérieure du vallon.

Peut-on espérer, du moins, que toutes ces imperfections disparaîtront bientôt de la carte de l'État-Major par le travail des nombreuses et fréquentes missions militaires nommées pour sa rectification ?

Longtemps on l'a espéré, mais il faut se rendre à l'évidence. Ce travail est fait sans méthode, sans suite, à bâtons rompus, et n'avance pas. Quelques exemples au hasard :

A) Sur la croupe qui sépare le vallon du Riou Versant (Et.-M. Verdon R.) du vallon d'Abriès, il y a deux sommets, le *Gerbier* et l'*Empeloutière*, au S. du premier. La carte a interverti les noms, ce qui peut amener des fausses manœuvres très préjudiciables, surtout en temps de guerre.

B) Le mot *Col de...* veut dire *passage qui conduit à...*; aussi chaque col a-t-il toujours un nom différent sur chaque versant de la montagne et quelquefois un troisième nom, commun aux deux versants.

Le col qui met en communication les hautes vallées de l'Ubayette et de la Stura s'appelle, pour les habitants de la Stura, *col de Larche*, parce qu'il les conduit à Larche; pour les habitants de la vallée de l'Ubayette, *col de Largentière*, parce qu'il les conduit à Largentière; et pour tous deux, *col de la Madeleine*, à cause d'une chapelle, dédiée à cette sainte, qui existe encore au milieu du col.

Demandez à Allos, à un habitant, où se trouve le *col d'Allos* ; il vous regardera ahuri. Cette question n'a pas de sens pour lui, et quand, après vous être étonné, fâché peut-être, vous le lui montrerez sur la carte, il vous dira en souriant : « Mais c'est le *col de Valgelaye*, puisqu'il conduit dans le vallon de Valgelaye ». Il n'est le col d'Allos que pour les habitants de la vallée de l'Ubaye, qui le passent pour aller à Allos.

Tout cela est bien rationnel, et on ne doit pas inventer en ces matières, comme le fait la carte de l'État-Major, en donnant le nom de *col de Pelouse* au *col de Granges-Communes*,

tandis que le vallon de Pelouse en est séparé par la croupe de la Cime de Voga. Qu'est-il arrivé souvent aux officiers qui envoyaient porter leurs vivres, sur cette indication, par des gens du pays? Leurs cantines allaient tout bonnement au vrai col de Pelouse, à une heure du point faussement indiqué, où ces messieurs, suivant l'expression imagée de l'un d'eux, claquaient du bec jusqu'au soir en pestant contre l'idiotie des autochtones.

Ces deux erreurs, je les ai signalées, par lettres explicatives, au Ministre de la Guerre, en 1875, 1878 et 1882; je les ai signalées à plusieurs officiers chargés de reviser la carte et qui m'avaient fait l'honneur de me demander des renseignements.

Rien n'y a fait, et ces erreurs s'étalent toujours sur la carte de l'État-Major [1].

En résumé, nous n'avons et n'aurons de longtemps que la carte de l'État-Major; elle ne porte pas et ne peut porter tous les renseignements indispensables aux touristes; elle est pleine d'erreurs, d'erreurs de noms surtout, et sa rectification est d'une lenteur désespérante.

Que faire alors ? La compléter et la rectifier à part, par un Appendice qui la suive pas à pas, vallon par vallon. Il sera facile de suivre sur la carte les indications de l'Appendice, car en montagne chaque bassin important est divisé sur ses deux flancs en une quantité de compartiments voisins, fort nettement délimités; chacun d'eux forme le bassin d'un torrent tributaire latéral, marqué sur la carte de l'État-Major par le trait bleu ou noir du cours d'eau. Il ne reste qu'à donner son nom, son point d'origine, son confluent, qui permet de le retrouver tout de suite sur la carte, les noms des croupes qui le limitent, l'emplacement des sources qui l'arrosent, des sentiers qui s'y trouvent, et des Pas ou cols qui franchissent les

1. Le dernier tirage de la carte de l'État-Major (1901) rend au col de Granges-Communes son vrai nom, mais transporte le nom de col de Pelouse au col du Quartier-d'Août, où il n'a rien à voir, où il est aussi mal placé qu'il l'était auparavant au col de Granges-Communes.

La carte au 320,000e porte toujours un chemin carrossable, qui n'a jamais existé, au col de Fours, et n'indique pas la belle route carrossable du col d'Allos ou de Valgelaye.

crêtes. Le touriste emportera avec sa carte un opuscule (du même format que la carte entoilée, repliée en 21) qui lui donnera tous les renseignements complémentaires qu'il désire, et lui permettra de parcourir nos montagnes, *sans guides*, et de s'adresser utilement aux cultivateurs, chasseurs, bergers du pays qu'il rencontrera sur sa route.

C'est le travail que j'ai tenté pour le bassin de l'Ubaye et pour celui du Haut-Verdon, composant ensemble l'arrondissement de Barcelonnette.

Évidemment, pour qu'on puisse interroger les indigènes, il faut que les noms portés dans cet Appendice soient ceux du dialecte du pays; et pour qu'on puisse les prononcer de façon à être compris, quelques indications nécessaires seront données.

Pour faire ce travail sur un pays que je parcours depuis quarante ans, j'ai pris, dans chaque quartier et sur chaque point, les indications d'au moins trois personnes sérieuses, vieux chasseurs de chamois ou bergers, connaissant à fond leur quartier, qui, se contrôlant entre eux, me donnaient les noms au fur et à mesure que je les conduisais, vallon par vallon, la carte de l'État-Major et le plan cadastral sous les yeux. Quand il n'y avait pas concordance parfaite entre mes collaborateurs, j'appelais d'autres témoins, et nous allions en vue des lieux à déterminer. En outre, l'Administration des Eaux et Forêts m'a donné le tracé de tous les chemins et sentiers qu'elle a créés. Je tiens à remercier ici tous ces collaborateurs, trop nombreux pour être nommés. Avec leur concours dévoué, j'espère avoir fait œuvre sérieuse. Elle sera certainement imparfaite, et c'est avec la plus grande reconnaissance que j'accueillerai les rectifications qui me seront signalées et qui permettront de retoucher le dessin de premier jet.

Cet Appendice ajoute, aux 735 noms de lieux donnés par la carte de l'État-Major, 1,259 noms nouveaux, avec leur traduction en français, dont 626 de cours d'eau (342 pérennes et 284 temporaires), rectifie 109 erreurs de noms, mentionne 34 erreurs topographiques, et donne l'indication de 289 sources de haute montagne, de 118 cols et pas de crête, avec

leurs itinéraires et leur constitution géologique, enfin de 14 passerelles ou ponts non marqués sur la carte. Quelques esquisses topographiques résumeront les lignes de crêtes, dont les énumérations dans le texte serviront de table de renvoi pour les recherches.

Si ce travail est jugé pratique et utile par les touristes, à qui il est plus spécialement destiné, d'autres bonnes volontés auront bientôt fait, pour les bassins voisins de l'Ubaye, un travail semblable, qui ne demande que de l'application soutenue, et bientôt, de proche en proche, les montagnes de la France auront, à côté de la carte de l'État-Major, une description complémentaire qui facilitera leur parcours, et augmentera le nombre de leurs admirateurs.

F. ARNAUD,
Ancien Président du Congrès
du Club Alpin Français de 1898.

Barcelonnette, 14 juillet 1900.

Cette petite étude ayant été soumise par nous à l'appréciation de M. Maurice Paillon, l'alpiniste lyonnais, qui pour ses travaux des *Guides Joanne*, pour ses monographies alpestres et pour ses explorations sur le terrain, comme aussi pour la rédaction de la *Revue alpine*, a fait depuis de longues années un usage constant des cartes de l'État-Major, nous avons reçu de lui les réflexions suivantes, qu'il a bien voulu annoter en cours de publication.

F. A.

QUELQUES IDÉES SUR LA CARTE D'ÉTAT-MAJOR

Cher Monsieur Arnaud,

Vous me demandez l'appréciation de votre travail.

Le sujet est trop important, ma reconnaissance envers votre obligeance, toujours gracieusement offerte, vous est

trop acquise pour que je me soustraie à ce devoir, et je vous envoie entre deux excursions, d'un coin de table d'hôtel, loin de mes chers documents, les quelques idées que m'a suggérées votre consciencieux travail.

De nombreux touristes ont attaqué la carte d'État-Major, qui ne savaient pas l'interpréter, la lire, suivant le terme acquis. A ceux-là on s'empressait de répondre : « Ne touchez pas à la Reine ». Tant et si bien que là comme ailleurs notre France s'est endormie. Votre travail, fait avec la précision scientifique d'un correspondant du Ministère de l'Instruction publique, avec la connaissance des noms de lieu d'un notaire, avec cet amour du pays des enfants de Barcelonnette qui reviennent du Mexique finir leurs jours dans leur vallée d'Ubaye, avec la connaissance approfondie du touriste qui parcourt monts et vaux depuis quarante ans, votre travail place l'attaque sur son véritable terrain.

Au moment où elle fut conçue, à l'heure où elle fut achevée, l'œuvre de la carte était grande d'audace et belle d'exécution. Son apogée fut, à l'Exposition universelle de 1878, le magnifique panneau de 13 mètres que le Dépôt de la Guerre montra avec orgueil aux visiteurs. Chaque feuille y avait sa valeur de relief. L'effet d'ensemble, pris à quinze ou vingt mètres, était saisissant. Mais c'est précisément dans cette préoccupation de l'effet à distance qu'était la faute[1]. Une carte à grande échelle est faite pour la lecture détaillée du terrain sur le terrain.

Nous avions eu la gloire d'être les précurseurs, et cela coûte toujours cher d'être un précurseur. Les Italiens vinrent après nous, et profitèrent de l'expérience faite par nous. Leur carte fut exécutée avec des méthodes perfectionnées, en d'admirables minutes, par des officiers qui, dans la partie montagneuse, attachèrent aux moindres détails une importance que nos officiers de 1840 et 1860 ne pouvaient même pas soupçonner. L'Italie, moins riche que la France, ne put se payer le luxe d'une gravure au burin, et se contenta d'une repro-

1. *Notice sur l'Exposition du Dépôt de la Guerre*, Paris, Dumaine, 1878, p. 12.

duction des minutes par la zincographie [1] ; de là une sincérité très grande, pas de traduction, pas de *traduttore-traditore*. Les Suisses abandonnèrent eux aussi la hachure, — qui avait eu sa raison d'être dans la carte d'ensemble du général Dufour [2], — et, sans se soucier de ces effets d'ensemble et aussi des raccords, adoptèrent l'échelle nécessaire à la reproduction de chaque terrain [3] ; dans la montagne ils sont allés jusqu'au 25,000e. Ils ont adopté le procédé perfectionné de la gravure en trois couleurs ; le résultat est surprenant. Je défie qui que ce soit de se conduire avec notre carte dans le cœur du massif des Écrins, sans y être jamais allé ; alors qu'avec la carte suisse il est fort aisé de se repérer dans les parties montagneuses les plus compliquées.

Ce n'est pas une rectification de la carte qu'il faut demander, mais une réfection totale. Le Dépôt de la Guerre, à la tête duquel se sont trouvés nombre d'hommes remarquables, n'a pas été sans s'apercevoir des défectuosités de la carte. Le colonel Berthaut [4] vient de publier un ouvrage de très grande valeur sur la Carte de France [5]. Avant mon départ pour le voyage de revision du *Guide Joanne* du Dauphiné [6], que je poursuis en ce moment, j'ai eu le plaisir de feuilleter ce fort intéressant ouvrage, où les critiques sont loyalement présentées. La conclusion qui s'impose — sans qu'elle m'ait paru formulée — est qu'il faut s'atteler résolument à la réfection de la carte.

On a essayé maints palliatifs, avec les ressources budgétaires normales, palliatifs qui n'ont abouti qu'à des dépenses nouvelles en pure perte. Telle cette carte au 50,000e, tirée des minutes de l'État-Major, dressée sur l'ordre du général Farre,

1. Il s'agit ici de la carte au 50,000e et 25,000e, *Levate di campagna per la costruzione della carta topografica*, et non de la *Carta topografica del Regno d'Italia* au 100,000e avec courbes et hachures qui, elle, est finement gravée.

2. *Topographische Karte der Schweiz*, sous la direction du général Dufour, au 100,000e en 25 feuilles 50/71, 1855-1862.

3. *Topographischer Atlas der Schweiz*, sous la direction du colonel Siegfried, au 25,000e ou 50,000e, en feuilles 24/35, depuis 1870.

4. Aujourd'hui général Berthaut.

5. Berthaut, La Carte de France, 1750-1898, 2 vol. in-4°, Paris, Dumaine, 1898-1899.

6. Édition de 1902.

en 1881 et dont il fut fait 75 feuilles; après quoi vint au Ministère le général Campenon, qui arrêta les travaux. Tel encore l'agrandissement pur et simple au 50,000e des minutes de l'État-Major que poursuit le Service géographique de l'armée [1], après avoir pourtant reconnu que la carte par hachures était condamnée.

A l'heure actuelle, les Eaux et Forêts font des cartes forestières à grande échelle, le Ministère de l'Intérieur a fait au 100,000e la carte des chemins vicinaux et voies de communication, le Ministère des Travaux Publics publie un 200,000e (ce qui n'empêche pas le Ministère de la Guerre de publier une carte à la même échelle, après en avoir fait une au 320,000e), le Dépôt des Fortifications a fait paraître une carte au 500,000e, pendant que le Dépôt de la Guerre poursuivait la confection d'une carte au 600,000e; le Génie crée des « Plans directeurs » autour des forteresses, du 5,000e au 20,000e; les corps d'armée exécutent des cartes particulières. Toutes les sommes ainsi dépensées pourraient être réunies en vue de cartes à établir pour chaque service, mais par un corps unique, qui posséderait ainsi les documents les plus complets. La revision du cadastre, tant attendue, et qui pourrait être fructueuse par une meilleure assiette de l'impôt, pourrait se faire ainsi peu à peu.

On a bien institué en 1882 une Commission Centrale des Travaux Géographiques pour unifier tous les efforts. Cette Commission a nommé une sous-commission d'étude de la nouvelle carte de France, et ladite sous-commission a présenté en 1897 un projet fort intéressant. Mais il s'agit de trente millions, à raison, il est vrai, d'un million par an. Les rapporteurs du budget passent, et l'on ne fait rien [2].

L'utilité générale de votre travail sera de venir accroître le nombre des arguments sérieux qui prouvent que la vieille

1. Le Dépôt de la Guerre fut modifié en 1874. Ce fut le 5e bureau qui fut chargé de la carte, et ce service prit alors le titre de Service géographique de l'Armée, son titre officiel actuel.

2. Le programme de travaux publics voté *in extremis* par la dernière Chambre aurait dû, semble-t-il, comporter la réfection de la carte, cette matière première des travaux publics.

carte d'État-Major ne peut plus servir aux besoins actuels[1].

Mais j'y vois encore de nombreuses utilités particulières.

La carte géologique de France, dont vous avez l'honneur d'être collaborateur officieux, est — ce que fut autrefois la carte d'État-Major — une œuvre d'ensemble de toute beauté, œuvre de nature à rehausser dans le monde savant le prestige de la France. Eh bien! faute d'un canevas sur lequel ils puissent reporter leur minutieux travail, les collaborateurs se sont souvent abstenus d'indiquer certains détails pourtant des plus intéressants. Dans mes courses de 1897 pour la réfection du *Guide Joanne* du Dauphiné (édition de 1899), j'en ai rencontré plusieurs, et je vois encore le désespoir de l'un d'eux de trouver des hachures là où une magnifique falaise de l'urgonien eût nécessité le figuré habituel du roc à pic. De plus, dans les travaux d'ensemble qui ont suivi cette reconnaissance du terrain, le manque ou les erreurs des noms de lieux venaient souvent compliquer la difficulté de la description, je dirai même enlever une certaine portée à ces études par l'impossibilité du repérage pendant la lecture. Maintenant que notre France est étudiée scientifiquement, morceau par morceau, le besoin d'une carte à grande échelle est urgent.

Passons au point de vue militaire. Avec les masses actuelles, avec la portée des armes et les manœuvres de défilement qui en sont la conséquence, celui qui possédera

1. A la suite des réflexions ci-dessus, nous avions, lors du Congrès de Briançon, en août 1901, saisi de la question M. F. Schrader, le distingué cartographe, président du Club Alpin Français. Elle fut mûrement étudiée, comme il sied à une aussi grave affaire. Enfin, sur un rapport de M. Henri Vallot, une commission de topographie a été constituée. Elle est composée de MM. le commandant Bourgeois, du Service géographique de l'Armée, le colonel Prudent, P. Helbronner, Emm. de Margerie, Schrader, Henri Vallot, Joseph Vallot, comme membres résidants, et comme membres correspondants de MM. F. Arnaud, Henry Duhamel, le capitaine Godefroy, Henri Ferrand, le commandant Magnin, Maurice Pallion, Maubert, le comte de Saint-Saud. La commission va choisir comme champ d'action les massifs de Belledonne et d'Allevard, où ont été signalées les plus grosses inexactitudes de la carte d'Etat-Major; elle s'occupera des questions de géodésie, de topographie et de toponymie. C'est la meilleure manière de prouver que la réfection de la carte est jugée nécessaire.

le meilleur outil comme carte aura un immense avantage. Dans les Alpes, spécialement, notre carte est notoirement insuffisante. Tout le monde est d'accord là-dessus, au bataillon comme au corps d'armée, comme à l'État-Major général. Vous en donnez un exemple topique dans l'aventure du col de Granges-Communes. On en pourrait citer beaucoup d'autres. J'ai suivi un jour les traces de tout un bataillon alpin français qui avait passé, sans le savoir pendant plus d'une demi-heure, sur le territoire italien, à un endroit où la carte a été reconnue fausse depuis plus de vingt ans [1]. Au service géographique de l'Armée, les revisions ont été entreprises par un personnel trop peu nombreux pour le travail demandé, et souvent d'une instruction technique — théorie ou pratique — insuffisante. Dans la montagne, il n'a été tenu aucun compte des travaux faits par les alpinistes, travaux qui, si l'on n'y ajoutait pas créance, auraient dû tout au moins appeler le point d'interrogation et partant la vérification ultérieure. Je citerai, par exemple, le Nœud de l'Isseran, le Nœud du Viso, le massif de Puy-Gris et des Sept-Laux [2]. Quand le type 1889 est apparu, nous avons eu tous un mouvement de joie ; mais il a fallu bien vite déchanter, et constater qu'il n'avait été fait que quelques améliorations de détail. Le Génie a si bien compris la chose qu'il a fait exécuter pour la défense des forteresses, dans un rayon de 10 à 20 kilomètres autour des fortifications, les Plans directeurs dont nous avons déjà parlé. Ces cartes ont été faites par les adjoints du Génie, et quelques-unes sont absolument admirables. L'État-Major du Corps d'Armée des Alpes, devant l'urgente nécessité d'un outil mieux fait que la carte d'État-Major, a entrepris avec

1. On n'a pas oublié la remarquable suite d'études de M. H. Ferrand publiées dans l'*Annuaire* du C. A. F. de 1888 à 1892, sur la frontière franco-italienne : nous faisons allusion ici à la « Cime d'Oin », parue dans l'*Annuaire* de 1898, pp. 58-114.

2. Nous devons cependant reconnaître que, sous l'impulsion du général Bassot, sous-chef d'état-major général et directeur du Service géographique de l'Armée, de grands travaux se poursuivent sans arrêt avec les ressources budgétaires actuelles du 5ᵉ bureau. Il s'agit de l'extension des minutes des Plans directeurs à la frontière des Alpes, levés d'une grande précision qui deviendront peu à peu les minutes de la future carte de France. La campagne de 1902 s'est précisément passée dans le

ses faibles ressources des travaux de cartographie importants. On a dû suppléer au manque de figuration des sentiers par des Guides de Secteur, où un schéma de la voie à prendre est indiqué. On a mené à bien une carte de la frontière des Alpes et le lieutenant qui est à la tête du service de gravure a pu, avec des moyens primitifs, obtenir des résultats excellents au point de vue pratique. Enfin on va y entreprendre, sous l'impulsion du commandant, chef du service de cartographie, une rectification complète des sentiers, y compris l'adjonction des pistes éventuelles d'alpinistes sur l'agrandissement au 50,000e de l'État-Major. La question des noms, dont vous précisez si bien l'importance, a préoccupé le Gouverneur Généralissime des Alpes. Le général Zédé, avec l'ampleur de vues qui le caractérise, a compris l'utilité d'un travail d'ensemble et, l'an dernier[1], par une circulaire, il a ordonné le complément des noms de la carte par la consultation du cadastre. Malheureusement ses travaux ne sont pas destinés à la publicité. Du reste, les officiers appelés à les faire, concurremment avec leur service habituel, ont parfois à peine le temps matériel, et n'ont jamais la liberté d'esprit suffisante pour, après l'étape, donner encore utilement ce coup de collier.

Je vois aussi, à l'œuvre dont vous venez de forger le premier maillon, à la toponymie de la carte, une utilité de linguistique et d'histoire qui, pour ne pas sauter aux yeux à l'heure actuelle, n'en acquerra pas moins une grande valeur plus tard. L'instruction obligatoire va tuer les patois; or, les patois sont une des meilleures sources où puiser pour l'étude des races autochtones. Il est grand temps de sauver de la destruction ces précieux documents ; ce seront bientôt les

Nœud de l'Iseran dans le but de rejoindre les Plans directeurs du Petit-Saint-Bernard à ceux du Mont-Cenis. Le général Bassot a fait appel à la Section Lyonnaise du C. A. F., qui s'est occupée spécialement de la région en question, pour lui demander communication des documents qu'elle possédait. Les cartes-esquisses qu'elle a envoyées ont été notamment fort appréciées, à cause des points douteux signalés par elles et par suite de leur nomenclature très complète. L'intérêt de l'œuvre que nous poursuivons commence donc à être reconnu.

1. Au courant de l'été de 1900. Le général Zédé est passé au cadre de réserve en 1902.

fossiles qui permettront de déterminer quelles races ont peuplé les terrains de notre France. L'étude des noms de lieux, la toponomastique, science presque nouvelle, sera une des meilleures sources pour l'histoire des nations. J'en veux donner l'exemple le plus saillant : pointez sur nos cartes des Alpes les mots Hubac et Adretch, au crayon bleu ; pointez au rouge les mots Envers et Adroit ou Endroit, qui en sont l'équivalent, et vous verrez de façon saisissante la limite de la langue d'oc et de la langue d'oil. Ce genre de travail a été fait pour les terminaisons en *ieu*, en *ac*, en *ex*, en *y*, etc. Qui nous dit que, à l'aide de votre Appendice, et des travaux analogues qui ne manqueront pas de surgir, des particularités philologiques ne permettront pas d'affirmer l'existence, ici et là, d'une colonie de telle ou telle race ?

On pourra faire une objection à la réalisation pratique de votre idée. Que vous publiiez une brochure du format habituel de la carte collée sur toile (un rectangle d'environ 12 centimètres 1/2 sur 20), ce sera d'un grand secours pour le touriste, en attendant que la carte soit refaite, ce qui sera peut-être long, très long ; mais le jour où l'on voudra faire un travail cartographique d'ensemble, n'y aurait-il pas besoin d'une translation des noms patois en phonétique française ? Je dis une translation en phonétique, mais non une traduction, car si l'on traduisait en langue française nous aurions une foule de noms pareils, la plupart des noms propres venant, comme on le sait, plus ou moins directement de noms communs, d'appellations symptomatiques de la forme, de la couleur, de l'emplacement, etc. Il faudra donc garder soigneusement la forme patoise distinctive. Ce n'est là, en tout cas, qu'une idée secondaire, une question à étudier et qu'il sera facile d'élucider.

Je vois encore un problème à résoudre lorsqu'il s'agit de crêtes séparatives de vallées différentes : je veux parler des noms doubles. Vous avez très bien posé la question à propos du col de la Madeleine, appelé col de Larche dans la vallée de l'Argentière et col de l'Argentière dans la vallée de Larche, parce qu'il conduit respectivement dans chacun de ces pays. La loi qui découle de cet exemple, et qu'il faudrait

adopter, me paraît être la suivante : toutes les fois qu'un col porte le nom d'une vallée ou d'un village qu'il dessert, il vaut mieux retenir le nom spécial (s'il existe) au pâturage, à l'alpe, au lieu dit, à la chapelle, qui s'en trouve le plus près. Enfin lorsqu'il y a deux noms pour un sommet, un pour chaque vallée, — c'est le cas de la Tête des Toillies de Saint-Véran, qui est la Testa-Negra de votre Ubaye, — il vaudrait mieux écarter le nom susceptible de synonymie. En l'espèce nous trouvons de nombreuses Testa-Negra et pas d'autres têtes des Toillies. La loi est simple à formuler.

En résumé la carte est à refondre entièrement. Pour ce faire nous croyons qu'il serait utile de revenir à la création d'un Corps des Ingénieurs géographes, militaire, ou, ce qui serait mieux selon nous, civil, avec une École d'application se recrutant à l'École polytechnique pour la géodésie, à l'École centrale pour la topographie et la cartographie, à l'École normale pour la toponymie. Le général Billot, dans son projet de Commission Centrale des Travaux Géographiques, s'était, en 1875, rallié à cette idée de la création d'un corps particulier, adoptée du reste par les principaux pays d'Europe. Il n'y aurait pas ainsi distraction d'un nombreux personnel militaire au détriment de l'État-Major de l'armée. Les hommes qui seraient là, spécialisés les uns sur la géodésie pure, les autres sur la topographie, d'autres sur la cartographie, d'autres sur la toponomastique, toujours attachés en général au même terrain, comme en Suisse par exemple, ne pourraient manquer de nous donner une œuvre nouvelle digne de la France.

L'œuvre à faire est grandiose. Vous avez eu le courage d'entreprendre le bon combat; je suis trop heureux de vous soutenir.

Grenoble, 1er juillet 1901.

MAURICE PAILLON.

PHONÉTIQUE

Dans le dialecte de l'Ubaye, toutes les consonnes et toutes les voyelles se prononcent comme en français, sauf les exceptions suivantes :

a a le son ouvert lorsque l'accent tonique tombe sur lui ; il a le son fermé et se fait à peine sentir dans les autres cas, surtout à la fin des mots.

ch se prononce *tch.*

L'*e* muet français n'existe pas, et l'*e* non accentué se prononce *é*,

Le son *eu* n'existe pas.

g devant *e* et *i* se prononce *dj.*

i conserve toujours sa consonnance, même quand il est suivi d'un *n* ou d'un *m*, comme dans l'*in* latin.

Le *j* se prononce *dj.*

ll mouillé s'écrit *lh.*

Le son simple ou voyelle *ou*, qui n'est pas une diphtongue, sera rendu par le signe *ou.*

Le dialecte de l'Ubaye ne comporte pas de diphtongue, et il faut prononcer et faire sentir toutes les lettres, voyelles et consonnes, même finales. Ainsi le mot *Ubàia* se prononce *U-bà-ia ;* le mot *riéou* se prononce *ri-é-ou.*

L'accent tonique est très important. Il sera marqué sur la voyelle tonique par un accent grave, sauf le cas où il portera sur un é fermé, dont l'accent aigu, qui ne peut être changé, servira d'accent tonique.

NOMS GÉNÉRIQUES PRINCIPAUX

Il est bon de se familiariser avec les noms communs les plus employés dans cet Appendice.

Chaque vallon, chaque bassin de torrent est pour le montagnard une entité, un être naturel qui a son pied, son corps et sa tête, et il ne va pas chercher des noms variés pour les désigner.

Dans chaque vallon vous trouverez :

lou pè de... le pied de... tel vallon.

la tèsta de... la tête de... tel vallon.

Les pentes latérales portent souvent le nom de :

la couèsta de... la côte de... tel vallon.

la rìba de... la pente de...

A l'exposition Nord, l'*hubàc de...* ou *lou quartiér d'ost de...* le quartier d'août, où les troupeaux se tiennent en août, pendant les grandes chaleurs.

A l'exposition midi, l'*adréch de...* l'adroit de...

Le terrain en plateau s'appelle *la plàta de...* le plateau de..., avec son augmentatif péjoratif, *la platàssa de...*

Un promontoire s'appelle *lou seàre..*, ou *lou mòurre...* le museau..., un coin au confluent de deux ravins, *lou cougnet.*

La croupe séparative de deux vallons, s'appelle *la serriéra de...* et, si elle est rocheuse, *la restiéra de...*, l'arête de..., et si elle est dentelée, *la crésta de...*, la crête de...

Les petits couloirs creusés dans les roches friables, marnes noires jurassiques, de la vallée de Barcelonnette, schistes délitables tertiaires, etc..., portent le nom de *roubìnas* : ce sont les ravines. Creusés dans la roche ils portent nom de *gouérgea*, *courréou*, *coulòour.*

Si le creux est plus accentué, plus important, il prend le nom de *coumbàl*, avec son augmentatif toujours un peu péjoratif, *coumbalàs*, et son diminutif, *coumbalét.*

Si le lit est plus profond encore et la surface des berges plus étendue, il devient une *coùmba*, avec son augmentatif *coumbàssa* et son diminutif *coumbéta*.

Le mot *valloùn*, vallon, est plus spécialement réservé aux parties cultivées ou en prairies naturelles, ou au moins en pâturages.

Le mot *vallèia*, vallée, est réservé exclusivement à la vallée de Barcelonnette, qui n'est connue en Piémont que sous le nom de *la Vallèia*, comme la Bible est le Livre par excellence.

Les noms concernant l'eau sont :

la fouént, la source.

lou beàl, le canal.

lou pis ou *la pissa*, la cascade, avec son augmentatif *la pissàssa* et son diminutif *lou pissòun*.

lou riéou, le torrent (et dans la Haute Ubaye, *lou beàl*).

lou làous, le lac.

la sàgna, le marais, la prairie marécageuse.

Le large chemin des troupeaux s'appelle *la dràia* ; le chemin ordinaire, *lou chimìn* ; un sentier, *draiôou* ; le petit sentier, *lou viol* ; encore plus petit, *lou careiroùn* ; le sentier en lacets, *las guinchas*, *las vòoutas*.

Le col muletier est *lou couél de*... ; pour piétons, *lou pas de*... ; quand l'ouverture est très large, *la bàissa de*...

Les rochers portent le nom générique de *bric*, *brec*, *truc*, *tèsta*, *càire*, *roûchàs*, *rouécha*, *bàrri*, en muraille, *agùlha*, *poùncha*.

Les éboulis portent les noms de *càssa*, *lacàs*, *brecàlha*.

ABRÉVIATIONS

am. — amont.
av. — aval.
B. — béal, ravin-torrent dans la Haute-Ubaye.
confl. — confluent.
affl. — affluent.
R. — riéou, ravin-torrent.
Et.-M. — carte de l'État-Major au 1/80.000.
Pass^e fac. — passage facile.
Pass^e diff. — passage difficile.
Pass^e t. diff. — passage très difficile.
Pl. cad. — plan cadastral de la commune.
S^{ce} b^e — source d'eau bonne à boire.
S^{ce} tr. b^e — source d'eau excellente.
S^{ce} mauv^e — source de mauvaise eau.
pér. — pérenne, qui a de l'eau toute l'année.
temp. — temporaire, qui n'a de l'eau qu'après la pluie ou à la fonte des neiges.

V^t N. — V^t S. — V^t E. — V^t O. —, suivant le nom d'un col, pic ou crête, veut dire que ce nom est employé sur le versant nord, sur le versant sud, etc.

Les nombres entre virgules sont ceux des altitudes données par la carte d'État-Major. Les nombres mis entre parenthèses sont donnés par moi au baromètre holostérique, à 20 mètres près.

Les traductions en français des noms propres du langage Barcelonais sont mises en caractères italiques, à la suite de ces noms.

INDICATIONS GÉOLOGIQUES

M. W. Kilian, professeur de géologie à la faculté de Grenoble, qui, depuis 15 ans avec M. E. Haug et depuis quelques années avec M. Zürcher, a fait sur la vallée de l'Ubaye des études si importantes, auxquelles ils ont bien voulu m'associer, m'a fait l'amitié de contrôler les renseignements géologiques que je donne sur les 108 cols ou pas de crête énoncés dans cette étude; leur exactitude scientifique est donc complète. Je leur en exprime ici toute ma reconnaissance.

NOTA IMPORTANT

Pour suivre la présente étude avec fruit, **il est indispensable** d'avoir sous les yeux les quatre feuilles de la carte d'Ét.-M. au 80 000e de la région décrite (de préférence la carte à courbes), savoir :

Pour la Haute Ubaye les feuilles de Larche, n° 201; de Saint-Martin-Lantosque, n° 213 et de Gap, n° 200;

Pour la Moyenne Ubaye, les trois feuilles précédentes et celle de Digne n° 212;

Pour la Basse Ubaye, les feuilles de Gap et de Digne;

Et pour le **Haut-Vernon**, la feuille de Digne.

LE BASSIN DE L'UBAYE

Le bassin de l'Ubaye, pour la commodité des recherches, sera divisé en trois parties, différenciées par la nature elle-même :

1° **La Haute Ubaye,** de la source, 2,655, au Pas de Grégoire (1,220), limite des communes de la Condamine et de Jausiers ; parcours de 33 kil. 850, en clue rocheuse, avec une pente moyenne de 4 m. 05 pour 100 mètres.

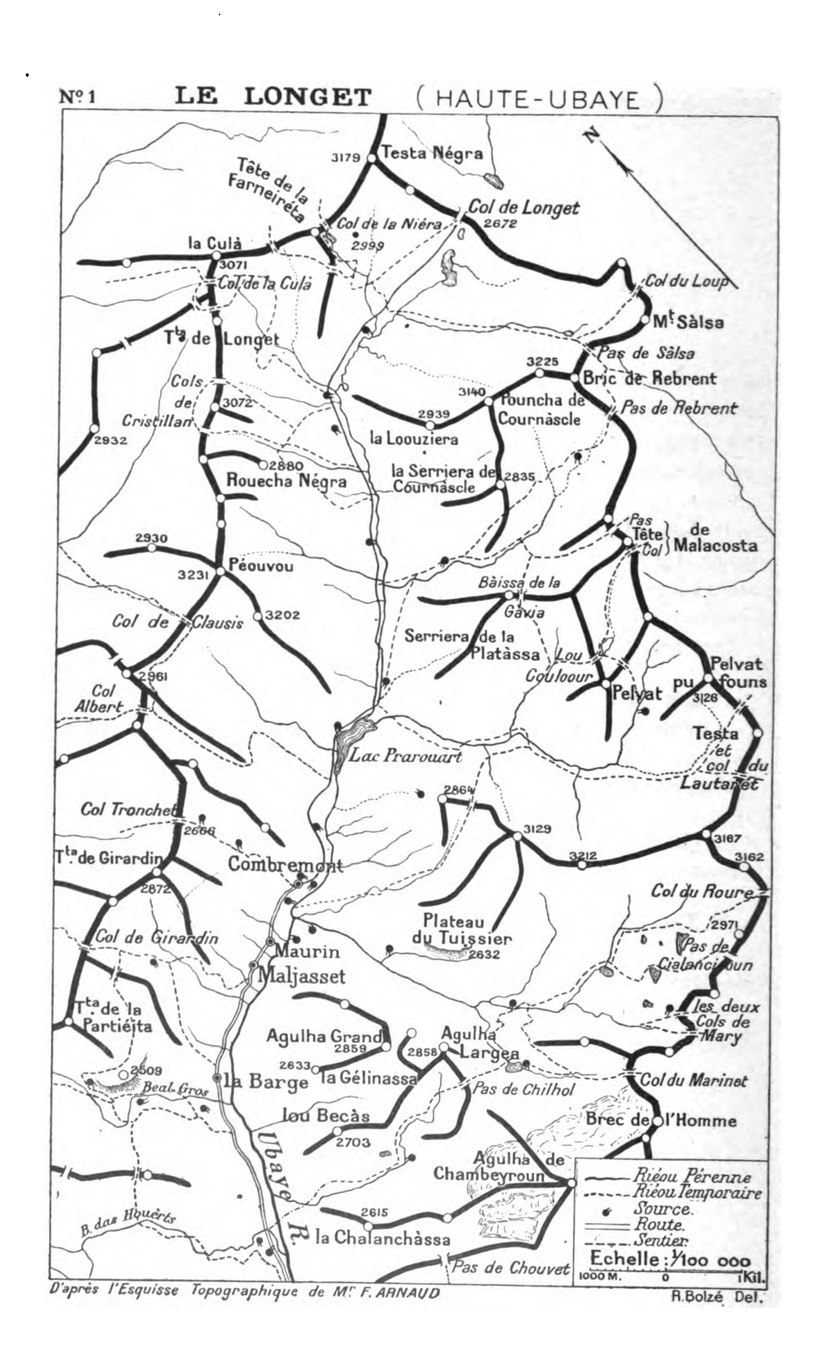
Ses grands affluents sont l'**Ubayette** et le **Parpaillon.**

2° **La Moyenne Ubaye,** du Pas de Grégoire au détroit de Méolans, 1,057; elle s'étale, sur un parcours de 23 kil. 500, avec une pente moyenne de 0. 69 0/0 dans la vallée de Barcelonnette. Ce bassin reçoit les eaux de tout le cirque de montagnes qu'on aperçoit de Barcelonnette, sauf Dormilhouse (Ét.-M. Col Bas S^al^).

Son plus grand affluent est le **Bachelard.**

3° **La Basse Ubaye,** coulant pendant 22 kilomètres en clue rocheuse; avec une pente de 1 m. 52 0/0, du détroit de Méolans au confluent avec la Durance, 675.

Son grand affluent est **le Grand Rièou**, *le grand torrent* (Ét.-M. Riau de **la Blanche**).



N° 1 LE LONGET (HAUTE-UBAYE)
N
3179 Testa Négra
Tête de la Farneiréta
Col de Longet
2672
Col de la Niéra
2999
la Culà
3071
Col de la Culà
Col du Loup
Mt Sàlsa
Tta de Longet
Pas de Sàlsa
3225
Bric de Rebrent
Cols de Cristillan
3072
3140
Pouncha de Cournàscle
Pas de Rebrent
2932
2939
la Loouziera
2880
Rouecha Négra
la Serriera de Cournàscle
2835
Pas
Tête
Col
de Malacosta
2930
3231
Péouvou
Bàissa de la Gavia
Col de Clausis
3202
Serriera de la Platàssa
Lou Couloour
2961
Col Albert
Pelyat
Pelvat
pu founs
3126
Testa et col du Lautaret
Lac Prarouart
2864
Col Tronchet
2666
3129
3167
Tta de Girardin
Combremont
3212
3162
2872
Col du Roure
Plateau du Tuissier
2971
Col de Girardin
Maurin
2632
Pas de Cialancioun
Maljasset
Tta de la Partiéita
Agulha Grand
2859
Agulha Largea
les deux Cols de Mary
2858
2633
la Gélinassa
Col du Marinet
2509
Beal Gros
la Barge
Pas de Chilhol
lou Becàs
Brec de l'Homme
2703
Ubaye R.
Agulha de Chambeyroun
B. das Houërts
2615
la Chalanchàssa
Pas de Chouvet
Rièou Pérenne
Rièou Temporaire
Source.
Route.
Sentier.
Echelle : 1/100 000
1000 M. 0 1 Kil.
D'après l'Esquisse Topographique de Mr F. ARNAUD
R. Bolzé Del.

LA HAUTE UBAYE ET L'UBAYETTE

L'Ubaye prend sa source au lac du Longet, 2,655, au bas du vallon du Loup, à 800 mètres du col du Longet, 2,700, entre le **Bric de Rebrent**, au S. (Ét.-M. Grand Rubren, 3,396) et au N., la **Testa Negra**, *Tête noire*, V. O., **roc de la Niéra**, *roc de la Noire*, V. E., et **Testa de las Toualhas**, *Tête des nappes* (*de neige*) V. N. (Ét.-M. Tête des Toillies, 3179).

COL LONGET, 2,672, bon muletier (Ter. géol., col et flancs, schistes micacés, permohouiller).

De Maljasset au col, 3 h. 20. La borne frontière est à 20 mètres à l'est du petit lac, le deuxième en venant de France : du col à Maljasset, 2 h. 30. — Du col à Chianale, 1 h. 30 ; de Chianale au col, 2 h. 50. — Du col à Castel-Delphino, 4 heures ; retour, 5 h. 30.

AFFLUENTS DE DROITE DE LA HAUTE-UBAYE

De la frontière à Saint-Paul, les ravins portent le nom de **Béal**, B., et ne reprennent le nom de **Riéou**, R., que près de Saint-Paul.

I. — **B. doou Jas doou couel**, *ravin du replat du col* (*pour le repos des bestiaux*, *du latin Jacere*, *rester couché*), pér. formé en tête de la réunion du **B. de la Niéra**, *ravin de la Noire*, temp., venant de **la Testà Négra**, *Tête Noire*, à l'E., et du **B. de la Farneiréta**, *petite farinière*, pér. descendant du lac de la Niéra, au-dessous du **Couel de la Niéra** (Ét.-M. Col de la Noire) ; entre les deux branches, la **Pichoùna Tèsta négra**, *la Petite Tête-Noire*.

COL DE LA NOIRE, 2,999 mètres (?) (Ter. géol. : col, serpentine, euphotide et schistes lustrés ; flancs, schistes lustrés).

Le chemin du Col de la Noire, mauvais muletier, part à gauche du chemin du Col Longet, à 250 mètres rive gauche du **B. doou jas doou couel**, et, à peine passée la dernière cabane en ruines, dite **Cabàna doou couél**, *cabane du col*, et monte sur la riv. g. de ce béal.

En venant d'Italie, passé le grand lac du Longet, se diriger par les pistes de moutons vers N.-O., où la croupe en face de soi s'abaisse un peu. — Au confl. des deux béals susénoncés, le sentier, mal marqué, fait un grand lacet vers l'O. (du coude on peut passer directement dans le **B. de la Culà** par le point 2,890 de la **restiéra de la Culà**), et revenant sur la rive droite du **B. de la Farneiréta**, la remonte jusqu'au petit lac, et atteint le col par 60 mètres d'éboulis raides.

De Maljasset au col, 5 h. 15 ; retour, 3 h. 40 ; du col à Saint-Véran, 2 h. 45, lacets raides vers N.-E. jusqu'à l'abri des bergers (neige souvent en juillet); jonction avec le sentier du Col Blanchet, qu'on suit au N.-O. vers la chapelle de N^{e}-D^{e} des Clausis, bon chemin facile, joignant la route charretière de Saint-Véran.

De Saint-Véran au Col, 3 h. 30.

Source, ***la fouént doou prèire***, *la source du prêtre*, à quelques mètres au N. du chemin du Longet, presque en face de la cascade et des marmites de l'Ubaye.

Croupe au N.-O., **la Seriéra de la Culà**, 2,890, d'où descendent deux petits béals insignifiants et sans nom.

II. — **B. de la Culà**, pér., descendant de la Culà et de la Tête du Longet, 3,059, recevant rive g. un torrent descendu de la Farneiréta, 3,134, et aboutissant aux **Cabanes doou Coulet**, *du petit col*, 2,472, près desquelles, sous le chemin du Longet, se trouve une ***bonne source***.

PAS DE LA CULA (*pour la reculaia, la gorge la plus reculée*), V^{t} S. et **Col du Longet**, V^{t} N., 3,071, bon piéton ; on pourrait y faire passer un mulet solide, non chargé ; chemin le plus court pour piétons de Maurin à Saint-Véran (Ter. géol. : col, serpentine, euphotide et schistes lustrés ; flancs, schistes lustrés).

Des cabanes **doou Coulet** part un chemin piéton qui monte par la rive dr. du B. de la Culà jusqu'à 250

mètres du confluent du torrent descendant de la Farneiréta, *petite huche à farine* (en remontant ce dernier ravin, on passe en crête au **PAS DE LA FARNEIRÉTA** à l'O. du 3134 pour descendre droit sur la chapelle N.-D. des Clausis). Remonter alors une croupe au N.-O., et, de là, passer sur la rive gauche du B. de la Cula, au plateau au pied du col, à peine distingable sur la crête étroite.

De Maljasset aux cabanes du Coulet, 2 heures; de ces cabanes au col, 3 h. 40; retour à Maurin, 3 h. 30.

(Par la crête au S.-O., on peut passer dans le haut vallon de Cristillan, et même, par un passage près la pointe des Averses, regagner le vallon qui conduit du col de la Cula à l'Aigue-Blanche.)

Du col vers Saint-Véran, marcher vers la croupe E. du vallon, descendre obliquement, à l'E. du 2,766, sur un plateau, et par la croupe gagner le chemin muletier qui, par des bois de mélèzes, conduit à Saint-Véran.

Du col à Saint-Véran, 2 h. 30 ; sens inverse, 5 heures.

III. — **B. doou Coulét**, *ravin du petit col*, pér., venant de l'E. du 3,072, aboutissant aussi aux Cabanes **doou Coulet**, d'où part le chemin suivi par les Italiens de la Varaïta, allant à Guillestre par le Col de Cristillan.

COL DE CRISTILLAN (2,915^{m}). Ter. géol. : col, serpentine, euphotide et schistes lustrés; flancs, schistes lustrés.

Monter riv. dr. du B. doou Coulet, pour s'élever à gauche sur la croupe qui descend du 3,072 ; sentier souvent interrompu. Du bas de cette croupe, on peut, par des lacets gagnant de terrasse en terrasse, s'élever soit, à l'E. du 3,072 (plus commode), à un col marqué d'une pierre levée, soit à un col entre 3,072 et 3,075. Ce dernier tracé est rejoint à 50^{m} du col par le chemin, non tracé, que suivent les gens venant de Maurin, après avoir quitté la route du Longet, à la Cabane **doou Cartoùn**, remontant la rive g. du **B. de las Présas**, muletier, jusqu'à la hauteur de la **rouécha doou Peiroùn** *rocher rond*, *perron d'arbre*, où il y a une cabane, et en suivant la rive g. du **B. de las Présas**, pour arriver au Col, à l'E. du 3,075.

De Maurin au col, 4 h. 15, retour 2 h. 40, bon piéton.

Du col à Ceillac, piste à l'E., puis chemin muletier, riv. g. du R. de Cristillan, puis riv. dr. au bas de la gorge et route carrossable.

Du col à Ceillac, 3 heures; retour, 4 heures.

Plus loin au-dessous du chemin du Longet, ***la fouént doou pra de Roubéart,*** *source du pré de Robert*, en face des marmites de l'Ubaye; très bonne.

Puis un petit béal sans nom.

Croupe à l'O. **la rouécha doou Peiroùn**, *la roche du pic rond.*

IV. — **B. de las Présas**, *ravin des Prises*, pér., descendant du col de Cristillan, 3,075.

Croupe à l'O. **la Rouécha Négra**, *la roche noire* (Et.-M. Pointe de Cristillan, 2,880).

V. — **B. das Blavétas**, *ravin des bluets*, pér., confluent après la dernière cabane du groupe, descendant au S.-O. de la Rouécha Négra.

Puis quatre petits béals insignifiants et sans nom.

Source au-dessous du chemin du Longet; bonne.

VI. — **B. das Hùgues**, *ravin des Hugues*, pér., descendant de l'E. du **Péouvou** *le pic* (Et.-M. Péou roc, 3,231).

Puis deux petits béals sans nom, le 2e est pér.

La croupe rocheuse à l'O. porte toujours le nom de Péouvou.

VII. — **B. de la Salcetàssa**, *de la grosse Saussaie*, temp., tombant dans l'Ubaye entre le 2,178 et le Gà.

Source au N. du chemin du Longet, dite ***la fouént de Parouàrt,*** *pré rompu*, près des ruines de Parouart, ***source médiocre.***

VIII. — **B. de Parouàrt**, pér., tombant dans le lac de Parouart (Et.-M. Lac du Paroird), venant du Couél de Clàusis (Et.-M. Col du Tiéouré).

COL DE CLAUSIS, *du clos* (2,620), et **COL ALBERT** (2,900) (Ter. géol. : cols et flancs, schistes lustrés).

Passé ce béal, et la cabane au Nord du chemin du Longet, on trouve un chemin mulctier qui rejoint un petit affluent de droite du B. de Parouart, le suit, traverse une crête pénible et arrive au pâturage et à la cabane du Tiéouré, *du tuf* (*cargneules du trias*), où il disparaît. De ce point on monte au N.-O., par le fond d'un long couloir étroit, au col Albert, et au N., plus facilement, au col de Clausis (Et.-M. Col de Tiéouré).

Du lac Parouart au col Albert, 3 heures, retour, 2 heures. Du lac Parouart au col de Clausis, 2 h. 50; retour 1 h. 45.

Du col de Clausis à Ceillac, 3 h. 20. Descendre d'abord à droite, puis à gauche du torrent, et enfin à droite à la hauteur du lac, où le sentier commence et disparaît au bord d'un cirque. Suivre le R. doou Tiéouré jusqu'à son confluent avec celui de Clausis, d'où bon chemin jusqu'à Ceillac. De Ceillac au col, 4 heures.

Du col Albert à Ceillac, 3 heures. Suivre la rive droite du R. d'Albert, franchir en biais la croupe à droite, descendre par le vallon de la Poustareleta, *la petite poterne*, jusqu'au plateau des pâturages, et après de durs lacets, reprendre la riv. dr. du R. d'Albert, jusqu'à la Riaille, d'où bon chemin jusqu'à Ceillac. De Ceillac au col, 4 h. 20.

Du col de Clausis, on peut communiquer avec le col Albert, soit par le Vt S. et la crête, soit par les crêtes Vt N., le col Allongé et le haut vallon de Clausis ; mais bien péniblement.

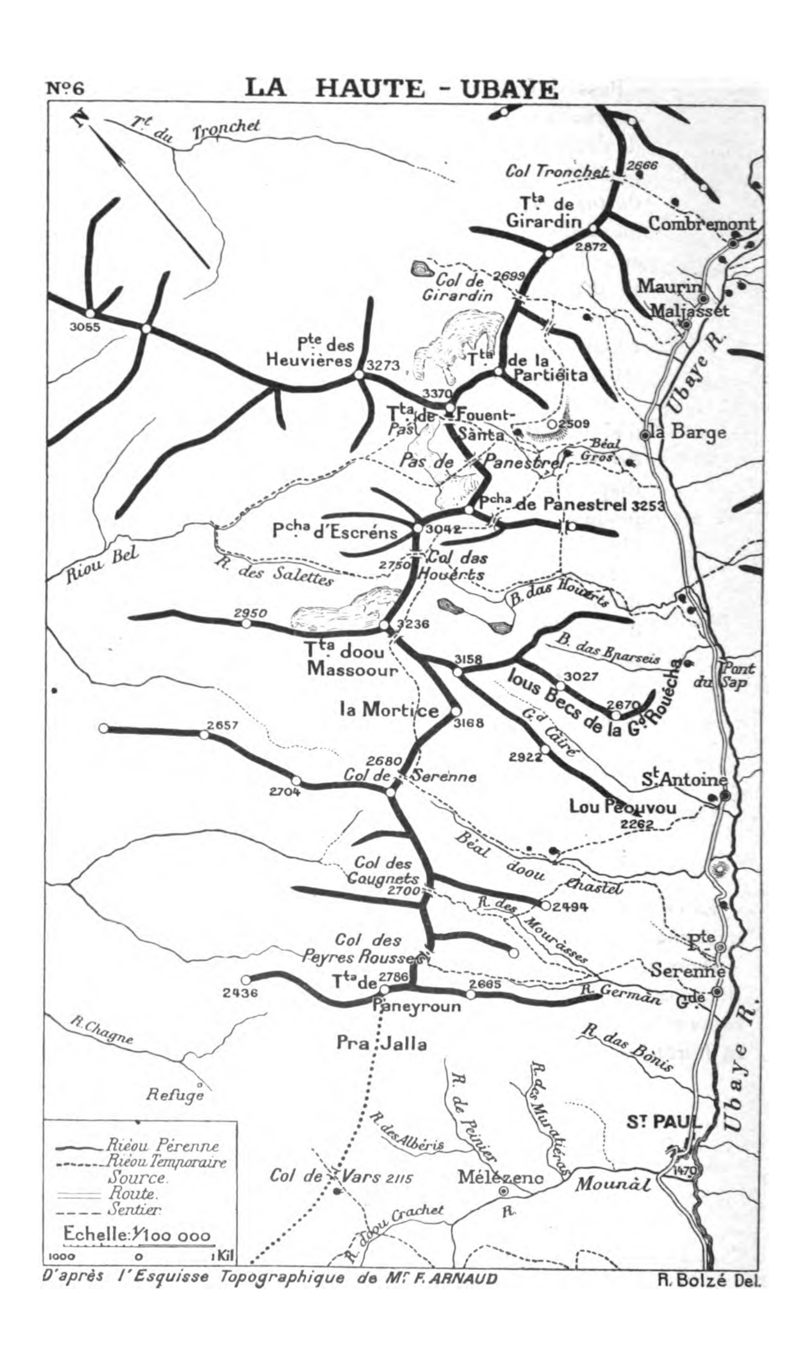
La croupe 3,016, 2,988, 2,430 s'appelle **la Rouécha de l'Eissàssa**, *de l'échasse.*

Deux sources au-dessous du chemin, avant d'arriver à Combe-Bremont : la 1re, ***la fouént de la ruina,*** t. b.; et la 2e, la plus rapprochée, à 100 mètres du hameau, et à 2 mètres sous la route, ***la fouént de las Clàras,*** *des eaux claires*, bonne.

COUEL DE TROUNCHET, *de la brebis qui a des cornes*, col Tronchet (Ter. géol. : col, quartzites triasiques; flancs, cargneules et calcaires triasiques). De Combe-Bremont, bon chemin muletier allant à Ceillac par le col Tronchet, 2,666, le plus fréquenté pour aller de Maurin à Ceillac et à Guillestre.

De Combe-Bremond au col, 1 h. 55, à Ceillac, 4 h. 45.

N°6 LA HAUTE - UBAYE



D'après l'Esquisse Topographique de Mr F. ARNAUD

R. Bolzé Del.

De Ceillac au col, 3 h. 45 ; à Combe-Bremond 5 h. 10.

A droite du chemin muletier qui conduit de Combe-Bremond au col Tronchet, deux bonnes sources, l'une à mi-hauteur, ***la fouént Blàisa***, près de la cabane, à droite du sentier, et l'autre avant la grimpée du col, dans le bas fond, à droite du sentier, ***la fouént doou valloùn grand***, *du grand vallon.*

IX. — **B. de la Fàissa**, *de la bande du maillot*, temp., entre Combe-Bremond et l'église.

X. — **B. doou Pissàl**, *de la cascade*, temp., entre l'église et Maljasset.

XI. — **B. doou Croués**, *du berceau*, ou **de Maljasset**, *mauvais petit gîte*, temp., en aval du hameau, descendant de l'**Enrouchóour**, *d'entre roches.*

COL DE GIRARDIN, Vt N. ou **DE SANTA ANNA**, Vt S. 2,699 (Ter. géol. : col et flancs, schistes lustrés).

De Maljasset, un sentier muletier suit le B. doou Croués, *du berceau*, contourne la base S.-O. de l'Enrouchóour (mauvais passage pour les mulets), *remonte* la branche O. du B. das Estouriàs, se joint au chemin muletier montant de la Barge, et atteint le col, d'où il descend au lac et chapelle de Sainte-Anna, au lac des Pras Soubeirans, *des prés supérieurs*, et à Ceillac. Du lac de Sainte-Anna, on peut gagner à l'E. le vallon du Tronchet, au point 2,005.

De Maurin au col, 2 h. 10, à Ceillac, 5 heures. — De Ceillac au col, 4 h. 15, à Maurin, 5 h. 30.

A droite du chemin de Maljasset au col de Girardin, à 800 mètres après la réunion du chemin qui vient d'entre les deux **ruinàsses**, *les grandes ruines* (V. ci-après), ***la fouént das Bachàsses***, *des abreuvoirs*, t. b., avec bassin en pierre.

XII. — **B. das Estouràis**, *des séchoirs*, temp. descendant de 2,872, **Tèsta de Girardin** (Et.-M. Ceillac Sal, no 1) et de 2,865.

La Crête immédiatement à l'O. du Col de Girardin, est terminée par **la Tèsta de Couésta Hàouta**, *de la haute côte* ; le point

3,141 **la Testa de la Partiéita,** *la petite part*; la barre de rochers, 2,509, **Dessoubre las Ribas,** *au-dessus des pentes.*

XIII. — **Lou Ruinas-Gros,** *la grosse ruine*, temp.

XIV. — **Lou Ruinassét,** *la petite ruine*, temp.

A la Barge, ***fontaine d'André Pierre***, tr. b.; les autres, pas fameuses.

XV. — **B. Gros,** pér., venant de la Partiéita, 2,509, tombant en aval de la Barge.

Le vallon Claus de la carte d'Ét.-M. s'appelle **vallon du Panestrel**. Son eau n'en sort pas.

En aval du B. Gros, ***la fouént dòou beàl gros***, tr. b., au N. du chemin du Longet.

Passé le B. Gros, part le chemin de Panestrel, b. muletier, jusqu'au creux de Panestrel, et au replat gazonné, 2,509, d'où on peut gagner facilement le col de Girardin par pentes faciles. En quittant ce chemin, sur la gauche, dans le Vallon Claus, à la hauteur du 2,509, on peut atteindre les quatre cols suivants :

1° **LOU PAS DE LA FOUÉNT SANTA,** 3,000 mètres environ (Ter. géol. : col, jurassique supérieur rouge et Flysch ; flancs, calcaire triasique). Du point du chemin susindiqué, remonter le vallon sur la rive g. du talweg, le traverser avant qu'il reçoive un petit affluent de gauche, et par la rive dr. du talweg, monter pour passer entre les deux pointes de la Fouént-Santa, au Pas de Fouént Sancta. Descendre par le haut des éboulis, et par la rive droite d'un petit torrent, rejoindre le torrent descendant de Panestrel (3,253), où l'on trouve le sentier descendant du col de Panestrel, qui, toujours par la rive dr., conduit au confluent avec le R. des Salettes, 2,053, d'où part le chemin muletier d'Escreins.

2° **LE PAS DE PANESTREL,** au Sud du précédent, à l'E. de la pointe de Panestrel, vers la côte 3,253.

3° Le passage de la **GÀVIA DE PANESTRÉL,** *la conque de Panestrel* (Ter. géol. : col et flancs, calcaire triasique), au S. de la pointe de Panestrel, regagnant par un vallon étroit, rocheux, le col des Houerts directement, passage des gens de Maurin pour aller à Escreins.

4° au S.-O. un passage gagnant la bergerie des Houerts (V. ci-après), en franchissant la **crête doou Sengle** (V. ci-après) au N. du point 2,710.

Tous ces itinéraires n'ont pas de sentiers tracés, et sont mauvais piétons.

Au pied du Vallon Claus, ***mauvaise source***; une heure plus haut, ***b. source***, sur la Partieita, à g. du sentier.

La croupe 3,253, 2,710, 2,643, **lou Séngle**, *passage étroit*, et le 2,643, **la Tèsta dòou Séngle**, *du Sanglier*; le 2,710, **la Testà de Pré Chamous**, *la Tête du Pré des Chamois*.

Au bas de la Blachière, dans les prés, à 2 mètres sous le chemin, près d'un gros mélèze et d'un petit mur, ***la fouént de las Barótas***, source excellente, meilleure que **celle qui 250 mètres avant traverse le chemin**; avant de boire à cette dernière, remonter le plus possible le ruisseau.

XVI. — **B. das Houérts**, pér., venant du 3,042, **la Tèsta de la Salétta**, *de la source salée*, V[t] S. ou **la Tèsta d'Escreins**, V[t] N. à l'E. du col des Houerts, et des lacs Vert et Bleu.

COL DAS HOUÉRTS, *des jardins* (*hortus*) (2,750) (Ter. géol. : col, étroite bande de flysch; flancs, calcaire triasique). Sur la rive dr. du B. das Houerts, chemin muletier (mauvais), remontant du vallon jusqu'à la Bergerie des Houerts, 1 h. 45; après un tertre rouge, on passe sur la rive g., en traversant le torrent à hauteur d'une sorte de défilé formé à g. par un gros rocher à pic, et à droite par des pentes de terre rouge ; 2 h. 30, confluent du torrent das houerts et du déversoir des lacs Vert et Bleu ; cirque gazonné, puis éboulis de rochers, et toujours par la rive g., atteindre le col rocailleux des Houerts, 4 heures. Du col à la Blachière, 2 h. 30.

(Du pont du Sap, *du Sapin*, par la rive g. du B. das Esparséis, un sentier rejoint dans le bas le chemin muletier, avant la Bergerie des Houerts.)

Du col à Escreins, 2 h. 45; descendre par les éboulis, en appuyant vers l'arête située au N. et par la rive dr. du R. des Salettes, atteindre au confl. 2,053 le chemin muletier qui conduit à Escreins. — D'Escreins au col, 3 h. 15.

En quittant le sentier de la Blachière au col des

Houerts, en dessus du lac Vert, passer par la dépression juste au S. de la **Tèsta doou Massòour,** *de la masse à battre le linge* (Ét.-M. Pic signalé), 3,236, on arrive dans un ravin assez large, au N. de la Mortice, 3,168 ; en traversant ce ravin et montant de l'E. à l'O., on atteint le lac des Neuf Couleurs et le col de Serennes ou du Vallon Laugier (V. ci-après).

XVII. — **La Coumbàssa**, *la grosse Combe*, temp., insignifiant.

XVIII. — **B. das Esparséis**, *des sainfoins*, pér., descendant **dòou Pouént**, *du Pont*, entre 2,984 et 2,844.

Le pic 3,236, **la tèsta doou Massòour** (Ét.-M. Pic signalé), le 3,027, **lous Becs de la Grànda Rouécha.**

A 30 mètres en aval du **Pouent Croutà**, *pont voûté*, 1,686, sur la rive droite de l'Ubaye, au bord de l'eau, **source chaude**, 30°. (Ce pont a été refait et n'est plus voûté).

XIX. — **B. doou Càndi,** *du chanvre*, pér., en amont du hameau de Saint-Antoine.

XX. — **B. doou grand Càire,** *du grand rocher*, pér., descendant de 2,984 (Ét.-M. la Mortice); confl. en av. de Saint-Antoine, 3,168 (Ét.-M. la Mortice S^al^).

Le 2,262, **lou Péouvou**, *le Pic*.

XXI. — **B. doou Chastèl**, pér., confl. en am. du Castellet (Ét.-M.), descendant du **col du Vallon Laugier**, V^t^ S., ou **de Serennes**, V^t^ N.

COL DU VALLON LAUGIER, ou de **SERENNE**, à l'E. du 2,772 (Ter. géol. : col et flanc O., flysch ; flanc E., jurassique supérieur rouge). — Du Castellet, par la rive dr. du torrent (Ét.-M. le marque rive g.), de la Grande et de la Petite Serenne, trois sentiers, bons muletiers, montent au hameau du Coulet, d'où le sentier monte au col par la rive dr. du torrent, passant près d'un grand abri sous roche, puis une cabane de bergers, puis un groupe de trois cabanes, au-dessus desquelles

vient le rejoindre un mauvais sentier piétons, partant du hameau de Saint-Antoine dans les casses et atteignant le plateau au-dessus du Péouvou, 2,262. Au-dessus de l'abri sous roche, un sentier se détache à l'O., passe au-dessus du 2,494 et conduit au colet des Cougnets, ci-après.

De Serennes au col, 3 h. 30; retour, 2 h. 15.

Du col à Escreins, très facile par pâturages, le vallon Laugier et le R. Bel, 3 heures.

A droite de la vieille route de Maurin à Saint-Paul, en descendant le Châtelet, ***source mauvaise, dangereuse.***

En montant au col du vallon Laugier, ***b. source*** aux métairies du Coulet, sur le chemin.

XXII. — **B. de las Coùmbas,** temp., entre Grande et Petite Serenne, formé de la réunion, au-dessous de la route, de deux branches, venant : l'une, au N.-E. du Coulet, et l'autre, au N.-O. de **Fràcha-Grand.**

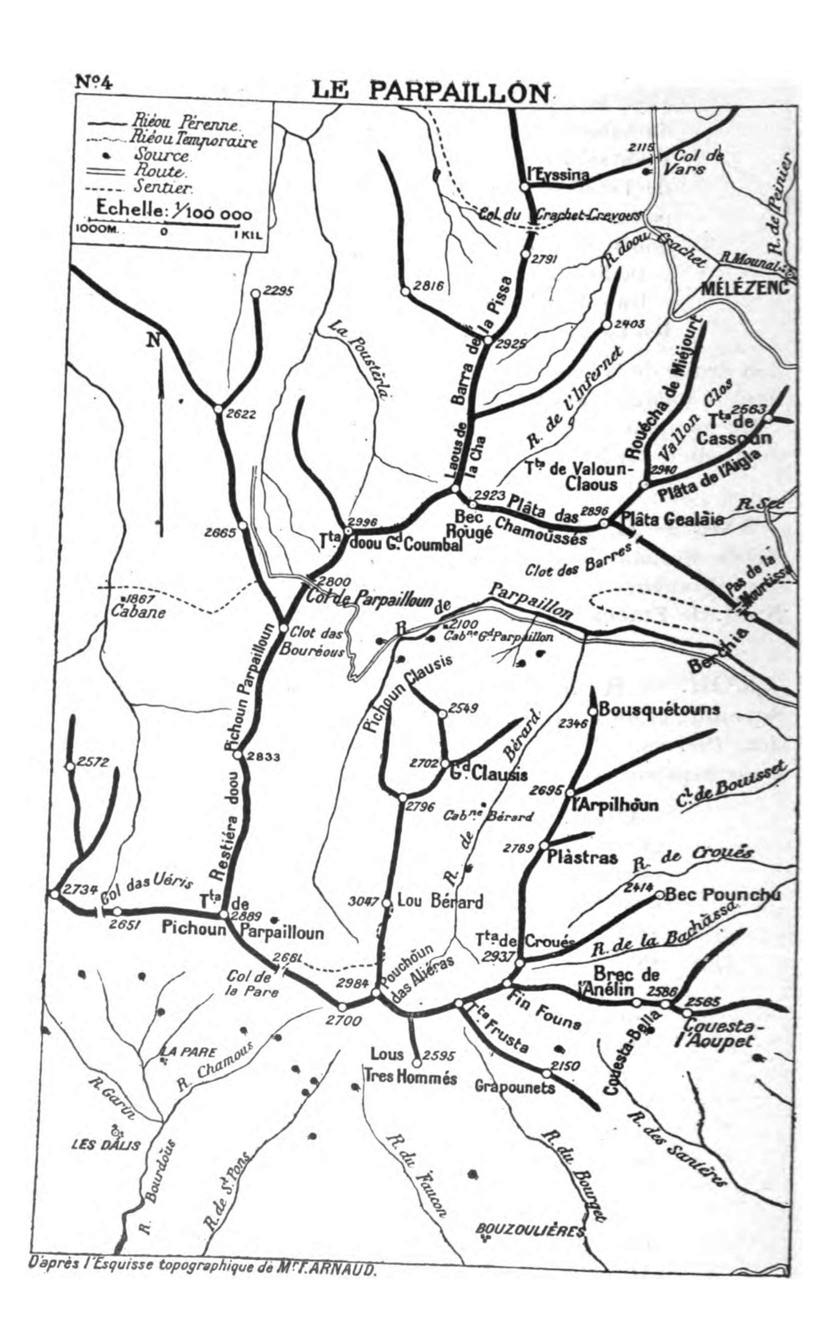
XXIII. — **R. Germàn**, *des gazons*, pér., traversant la Petite Serenne, et formé en tête de la réunion du **R. das Pèiras-roussas** *des Pierres rousses*, à l'O., et du **R. das Mouràsses**, *des gros museaux* (*promontoires*), à l'E. (Ét.-M. V^on de la Drèche).

COLET DES COUGNETS, *des Coins* (2,700), piéton (Ter. géol. : col et flancs, flysch). — De la Petite Serenne, chemin muletier, rive g. du R. German, conduit aux granges des Roberts; prendre à flanc de côteau vers le vallon das Mouràsses, suivre sa rive dr., lacets très raides vers le col, 3 h. 40; retour, 2 h. 15.

Du col à Saint-Martin-de-Vars, par le vallon des Cougnets, piste au bas des éboulis raides du col; descente, 3 heures; montée, 4 h. 15.

COLET DES PEYRES ROUSSES, *des Pierres rousses.* V^t N., et **DE LAS PRÉSAS**, *des Prises*, V^t S. (2,660) (Ter. géol. : col et flancs, flysch). — De la Petite Serenne, chemin mauvais muletier, laisser à droite les hameaux de Peymian, *pic du milieu*, et des Roberts, et marcher vers un petit bois; à la 2e traversée du torrent, plus de sentier, montée facile. Col peu ouvert. Montée, 3 h. 50; descente, 2 h. 50.

N°4 **LE PARPAILLON**



D'après l'Esquisse topographique de Mr F. ARNAUD.

Du col à Saint-Martin-de-Vars, par le **Vallon de las Présas** (Ét.-M. le Vallon), pentes gazonnées entre les deux ravins; à hauteur de 2,436, prendre la rive dr. du R. de las Présas, d'où chemin muletier jusqu'à Saint-Martin-de-Vars. Descente, 3 heures; montée 4 h. 15.

Quelques **riéous** insignifiants et sans nom.

XXIV. — **B. das Bònis,** pér., confl. en av. du Pont de l'Estrech, *de l'étroit*, reçoit sur sa gauche le **B. de Venta fòl,** *de vente fol.*

(Dès lors tous les ravins portent le nom de riéou. R).

XXV. — **R. Mounàl,** *du singe*, pér., confl. en aval de Saint-Paul, formé en tête de la réunion de :

1° **R. de l'Infernét,** *du petit enfer*, descendant du 2,923, **lou Bec roùge** (Ét.-M. la Grande Combe), et du 2,896, **Plàta Gealàia,** *plateau gelé* (Ét.-M. Tête de l'Infernet).

La croupe séparant l'Infernet de Vallon Claus, **la Rouécha de Miejoùrt,** *rocher du Midi.*

2° **R. doou Crachét**, pér. Ce vallon est plein de bonnes sources. La crête 2,925, la **Barra de la Pissa,** *barre de la Cascade*, et au S., lou **Laous de la Lachà,** *le lac du petit lait (à cause de la vase blanche qui en forme le fond).*

COL DE VARS, *col des tombeaux*, V[t] S., **COL DE SAINT-PAUL,** V[t] N., 2,115, carrossable (Ter. géol. : col et flancs, flysch). — De Saint-Paul au col, 2 h. 15; retour, 1 h. 40. De Guillestre au col, 4 h. 15; retour, 4 heures.

Toutes les crêtes, de ce col à celui de Serennes, sont faciles à parcourir.

En montant au col de Vars, presque sur le col, au-dessus d'un oratoire, passé un petit pont voûté, à gauche, ***la fouént de la Madeléna,*** bonne grosse source.

Entre ce col et le suivant la croupe de **l'Eissina,** *l'échine.*

COL DU CRACHET, V[t] O., et **DE CRÉVOUX,** V[t] E., 2,791, piétons (Ter. géol. : col et flancs, flysch).

Sur la route du col de Vars, entre le Melezenc et le col, au point de jonction avec la route stratégique de la batterie de Vallon-Claus, part un sentier vers l'O. qui suit la rive g. du R. du Crachet, et conduit par des lacets très raides dans le haut, au col du Crachet, au N. du 2,791, 2 heures.

Sur le V[t] O., pentes gazonnées, belle route sur la rive dr. du torrent de Crévoux ; 1 h. 50 du col à Crevoux.

Le R. Mounal, ainsi formé, reçoit sur sa rive g. :

1° **R. Peiniér,** *du monticule noir*, qui a reçu à droite le **R. das Albèris,** *des trembles* (Ét.-M. Reynier).

2° **R. de Sàgna-rouénda,** *du marais rond.*

3° **R. das Muratiéras,** *des terriers des marmottes,* confl. en am. des Molles.

4° **R. das Vellàsses,** *des gros éboulements* (*vel*), confl. en am. de Pra-Mountour, *pré moutonné.*

Le rocher au-dessus de la Reissolle s'appelle **lou chastèou de Cassoun.**

XXVI. — **R. de la Loouziéra,** *de l'ardoisière*, ou **doou pas doou Fàoure,** *du forgeron* (*faber*), confl. en av. du 2e pont (en pierre) de la Fortune.

La croupe descendant de **la Tèsta de Cassoun,** 2,563, sur le Pont de la Fortune, porte le nom en tête de **la Pourtilhòla,** *la petite porte*, jusqu'au pas de l'Ours, sur la route de la Batterie de Vallon Claus ; puis le nom de **la Loouziéra** jusqu'au **Pas doou Fàoure,** sur le chemin mauvais carrossable de Tournoux au Melezenc (sauf les 500 derniers mètres, bons muletiers, jusqu'au pont des Molles) [1].

XXVII. — **R. Sec**, temp., dont la branche supérieure venant de la **Plàta Gealàia,** *plateau gelé*, 2,896 (Et.-M. Tête de l'Infernet), s'appelle **R. das Còumbas** .

La crête supérieure porte, de l'E. à l'O., les noms de :

La Tèsta de Cassòun (Et.-M. 2,563. Pic S[alé] Melezenc).

Un col dit : l'**Embeissàia,** *l'abaissement de la crête* (50 mètres de vieux retranchements dans le fond) ;

La Plàta de l'Aigla, *le plateau de l'aigle.*

La Tèsta de valloùn clàous, *tête du vallon clos* (Et.-M. Saint-Paul. S[al] 2,540) ;

Plàta Gealàia (Et.-M. Tête de l'Infernet, 2,896) ;

Lou Bec Rouge, V[t] N. (Et.-M. 2,923, la Grande Combe).

1. Ce pas est gardé par les ruines d'une redoute du maréchal de Berwick ; une 2[me] redoute en ruine, de la même époque, garde ce chemin avant le passage du Riou-Sec.

La croupe descendant du N.-O. au S.-E. de Plàta Gealàia, 2,896, au Fort de Tournoux, porte les noms de :

Clouét das Bàrras (Et.-M. col des Barres, qui n'existe pas).

Pra Rioutàr , *pré raviné* ;

La Bèrchia, *la Brèche* (Et.-M. la Berche R^er^) touchant au N. le **Pas de la Mortice,** *pas de la mortaise* (restes de murailles sur le versant de Parpaillon), d'où descend sur Tournoux le **R. doou Prèit,** *du petit pré* ;

Lou chimin dou Rèi, *le chemin du roi* ;

La Chapèlla (Et.-M. Tournoux Chap^le^ S) ;

Lou Seàre de l'Aouta, *la croupe élevée*, portant la Batterie de ce nom ;

Le clôt des Caures, portant la batterie de ce nom ;

Fort Grouchy ;

Le Tourniquet, portant la Batterie basse.

XXVIII. — **Coumbàl de Bòouchòusa,** *tapissée d'herbes folles* (*bàoucha*), temp., descendant du Séare de l'Aouta, tombant en am. de Condamine.

XXIX. — **R. dòou Parpalhòun,** *du papillon*, pér., à partir de la cabane du Grand Parpaillon (2100).

Le haut du bassin, depuis la Cabane du Petit Parpaillon (2,200), jusqu'au **col de la Pare** (2,661) (Ter. géol. : flysch), s'appelle **lou Parpalhòun Pichoùn,** *le Petit Papillon*, entre le massif du **Béràrd** (Et.-M. G^d^ Bérard 3047) à l'E. et **la restiéra doou Pichoùn Parpalhoùn.** (Et.-M. Petit Parpaillon S^t^. 2,833), à l'O.

Au N.-O. du col de la Pare, **la Tèsta doou Pichoùn Parpalhòun,** 2,839 (Et.-M. S^et^ de Sonaille, ou l'Epervière) ; à l'E. du col de la Pare, le plateau **doou Reverdilhòun,** *du petit pré reverdi*, au pied S. de la pyramide du Bérard (Et.-M. Grand Bérard), 3,047 ; sur les barres à l'O. de ce plateau il ***suinte un peu d'eau***

A 300 mètres de marche avant d'atteindre le col de la Pare, et en remontant sur le flanc O. du vallon, ***la Source du Petit Parpaillon*** tr. b., qui descend en ruisseau dans le fond du vallon, et se perd dans les éboulis.

AFFLUENTS DE GAUCHE DU PARPAILLON

Sur cette rive il n'y a pas d'eau jusqu'à la ***Source de las Barras***, *des barres de rocher*, à 100 mètres au-dessus du lit du Parpaillon, sur une perpendiculaire descendant du tunnel du col

de Parpaillon, marquée par le câble militaire. Tous les affluents de gauche marqués sur la carte d'Et.-M. ne sont que des ravins insignifiants, sans eau et sans nom.

1° **la Grand Còumba**, pér., eau potable, confl. en av. du pont de la route, en av. de la Cabane du Grand Parpaillon, descend de la **Tèsta doou Grand Coumbàl**, 2,996 (Et.-M. Grand Lombard Pic), reçoit à dr. au point 2,151, dit **das Pèiras Gròssas**, *des grosses pierres*, le **Coumbàl das Cougnéts de Martin**, venant du tunnel, pér., *mauvaise eau*. Entre les deux branches, **lou Pra das Duchs**, *le pré des conduites d'eau*.

> Une route stratégique carrossable conduit de la Condamine à Embrun par le vallon du Parpaillon et celui de Crevoux; 12 h. Entre les deux **le col du Parpaillon** (2,800, tunnel dans haut). (Ter. géol. : flysch).

2° **Coumbal de las Bouinas**, *des Bornes*, temp.

3° **Coumbal das Marrouiérs**, *des amarouliers, cerisiers à grappe*, temp., venant du 2,923, **lou Bec Ròuge** (Et.-M. la Grande Combe).

Quelques combals sans nom, et temporaires.

4° **Coumbàl doou Clouét la Pàra**, temp., venant de **la Plàta das Chamousses**, *le plateau des chamois*, à l'O. du 2,896 ; confl. au Plan-la-mâle haute, 1827, *le mauvais plateau élevé*.

Le plateau **doou Clouet Soumiér** et en dessous, **la Baouméta**, *le petit abri sous roche*.

5° **Coumbàl de la Baouméta**, pér., dans le bas.

6° **Coumbàl das Fegerics**, pér.,

7° **Coumbàl de la Mourtissa**, temp.

> Du **Pas de la Mourtissa**, *de la mortaise* (Et.-M. la Berche R^er^), part sur les traces de l'ancienne route militaire ouverte par le général d'Usson en 1694, un sentier militaire marchant à l'O. jusqu'au Combàl das Fegerics, en traversant **las Rèinas**, *les corniches*, descend en lacets dans ce Combal, tourne à l'E. pour franchir le Parpaillon au hameau **lou Pas**.

8° **Coumbàl das Pissòuns**, *la combe des petites cascades*, temp., confl. à Bonneissard, *bon défrichement*, passerelle en aval.

9° **Coumbal de la Plàta de Couésta Chinéa**, *la côte des chiens*; temp., dans le bas, *mauvaise source*.

La croupe entre ce Combal et celui de **Boouchòusa**, **lou Seàre das Mouissilins**, *la croupe des moucherons*.

AFFLUENTS DE DROITE DU PARPAILLON

Les pentes riv. dr., entre les cabanes du Petit et du Grand Parpaillon, dans le bas, s'appellent **lou Pichòun Clausis,** *le petit clos*; celles à l'E., en dessus, du 2,549 au 2,702, s'appellent **lou Grand Clausis,** *le grand clos (pâturages fermés par des à-pics).*

La fouént doou Grand Clausis, tr. b., au pied du Grand Clausis, en face du tunnel du Parpaillon, à 100 mètres au-dessus du torrent.

En face de la Cabane du Grand Parpaillon, à 6 mètres du torrent, ***La fouént de la Cabana***, tr. b., bien visible dans le gazon.

1° **Coumbàl doou quartiér d'Ost,** *du quartier d'août*, temp., confl. en aval du pont de la route.

Cinq insignifiants et sans nom.

2° **Coumbàl de la Priéras,** *des prières*, temp., venant de **la Loouzéta,** *la petite ardoisière*, où il est formé de trois branches ; sur celle à l'E. ***la fouént de la Loouzéta***, b.

3° **Coumbàl de la Resiniéra,** *pré à fetuca spadicea*, pér. ***mauv. eau***, venant de la ***fouént de la gròssa gòura***, *la grosse gueule.*

4° **R. de Bérard,** pér. seulement à mi-chemin, entre la cabane Bérard et le Parpaillon, par l'effet d'une grosse source au milieu du torrent, ***la fouént de Bérard***, tr. b.

Toute la rive dr. s'appelle **lous hubacàs de Bérard,** *les grosses pentes au flanc sud du Bérard*, et n'a ni eau, ni noms de ravins. Le haut du vallon de Bérard s'appelle **la Culàta**, *la reculée.*

Les ravins latéraux de gauche n'ont ni eau, ni noms, sauf celui qui a son confl. à la cabane de Bérard, qui s'appelle **lou Coumbal de Clot Fumiér.**

La crête E. du Bérard :

a) **La Tèsta de Fin Founs,** *tout à fait au fond, fin fond.*

Le haut du rocher de Bâchasse, à l'E., s'appelle **le Clausis.**

b) **La Tèsta de Croués,** *du berceau*, 2,937 (Ét.-M. Pit Clausis).

c) **La Tèsta doou Plan de l'huvernàout,** *de l'hivernage*, entre 2,937 et 2,789.

d) **Las Plàstras** 2.789, *les plateaux.*

e) **Las Mastrétas,** *les petits pétrins.*

f) **L'Arpilhoùn,** 2,695, *la petite alpe.*

g) **Lous Bousquetoùns,** 2,346, *les petits bois.*

Les trois ravins après Bérard, sans eau et sans nom.

5° **Coumbàl la Biàssa**, *de la besace*, pér., **mauvaise eau**, confl. en face de Bonneissart.

6° **Coumbàl de Bouisset**, *du petit bois*, temp., venant de 1,972 ; confl. en av. de Bonneissàrt.

7° **Coumbal de la Remanda**, *de l'écho*, pér.

8° **Lou Coumbalét.**

XXX. — **R. doou Pra,** *du pré*, pér., passant au Châtelard, formé, au point dit **Gràcha Sooutànt**, *guéret inférieur*, de la réunion du **R. de la Bachàssa**, *du gros abreuvoir*, rive dr., venant du Clausis et de Fin Founs, et du R. de Croués, *du berceau*, pér. à partir du plus haut chemin seulement, venant du 2,937, et qui a reçu à g. **la Coùmba doou Plan de l'Huvernàout**, temp.

La croupe entre la Bachàssa, et Croués, **lou Bec pounchù**, *bec pointu*, 2,414.

XXXI. — **R. de Rivét,** *du petit riéou*, pér., **mauv. eau.**

XXXII. — **R. doou Villàrd,** pér. à partir du Clauzal, bonne eau. Sur le chemin carrossable de la route nationale, au hameau du Villard, à 400 mètres de la route nationale, à l'Est du Pas de Grégoire, se trouve l'**Oùla,** *la marmite*, au quartier de la Lòouzièra, *l'ardoisière*, une des plus grandes marmites de géant des Alpes. Elle a 6 m. 50 de diamètre et de profondeur. Son origine glacière est indéniable. Un gros bloc arrondi de 0 m. 60 de diamètre et une centaine d'autres plus petits s'y trouvaient dedans, quand je l'ai fait vider en 1903.

LIGNE DE CRÊTES LIMITANT

LA RIVE DROITE DU

BASSIN DE LA HAUTE UBAYE

Pages

Col de Parpaillon (2,800) carrossable.................. 40
La Restiéra doou pichoun Parpalhoùn.................. 39

A partir de ce point, la ligne de crêtes sépare la Haute-Ubaye de la Moyenne-Ubaye.

La Testà doou Pichoùn Parpalhoun, V[t] N., et **la grànda Spavièra**, V[t] S., 2,889 (Ét.-M. sommet de Sonaille ou Grande Épervière)[1].................................. 39
Clouét Crebà, *clôt crevassé*..............................
Le col de la Pare, 2,661.......................... 39
Pouértas Eisàias, *cols aisés*..........................
Pouértas Maleisàias, *cols malaisés*, 2,661, d'où part vers le N., la crête séparant le R. de Parpaillon de **la grand Gouergea**, *la grande gorge*, tombant dans le R. de Berard..
La Meitàouta, *la hauteur du milieu*, séparant en tête le R. de S[t] Pons de R. Chamous; au pied de cette croupe au-dessus du chemin horizontal, **lous Brecs roussés**. *les rochers roux*, jurassique supérieur..............................
Tèsta de la Resiniéra (Ét.-M. Coste Loupet), séparant en tête le R. de S[t] Pons de celui de Faucon; au-dessus de la crête, lou **Traouc doou Diàble**, *le trou du Diable*..........
Lou Pounchoùn das Aliéras, *de l'ail à fleur de narcisse*, 2,984 (Ét.-M. Chalanyche S[al], pour Chalanche). Le point 2,595, **lous Tres Hommés**.............................
Lou Pra la Séa, *le pré la soie*.........................
La Poùncha de Frùsta (Ét.-M. le Cougnet de Maurel, nom totalement inconnu)..................................
La Plàta das Jàrris, *le replat des rats*, ou Teàra Négra, où la bande de terre noire franchit la crête..................
Fin Founs, où arrive la crête 2,937, séparant le vallon du Berard des montagnes de la Condamine-Châtelard.........
Lou Brec de l'Anelin, *du petit agneau*.................
Couésta Bèlla, 2,586....................................
Couésta l'Aoupét, *côte de la petite alpe*, de 2,586 à 2,565..
La Crous, *la croix*, de Couésta l'Aoupét, 2,565 (Ét.-M. Châtelard S[al]), d'où la ligne séparative descend sur l'Ubaye par:
La Châouma, *le repos des moutons à midi*..............

1. Le nom Sommet de Sonaille est doublement faux; le vallon de Sonaille est à 7 kilomètres plus au N. et tombe aux cabanes voûtées de la chapelle de Saint-Pierre, au point où le torrent des Ores va tourner à l'O. vers la Durance.

Le Sentier supérieur du Serre a Chanenc...............
La Pra..
Las Gràngeas, *les granges*...........................
Lou Rouchàs doou Coumbàl la Ròsa, *le rocher de la combe la rose*...
Lou Pouàire, *le montoir*, où passe le chemin du Clausàl à Jausiers...
Le Rocher du Pas de Grégoire, touchant l'Ubaye........

AFFLUENTS DE GAUCHE DE LA HAUTE UBAYE

(Voir esquisse n° 1, page 24)

(De la frontière à Saint-Paul, les ravins portent le nom de Béal, B., comme sur le versant italien, et les sources le nom de fouént, F.)

I. — **B. doou Loup**, temp., tombant dans le lac du Longet. (Ét.-m., vallon du Loup, porté à tort ; c'est le suivant.)

II. — **B. doou valloùn doou loup** ; pér. à partir du lac du Loup.

COL DU LOUP FRANÇAIS (3,050) (Ter. géol. : col et flancs, schistes lustrés). Mauvais piéton. — Au confluent, à mi-chemin entre 2,622 et le lac du Longet, remonter la rive dr. du torrent, franchir quelques barres gazonnées, on arrive au lac du Loup ; suivre le thalweg jusqu'au second lac plus petit ; ensuite, pentes assez douces vers l'E, jusqu'au col très visible ; 3 heures.

Pour descendre en Italie, passer au pied de 3,153 par une croupe de terre, et marcher vers le col du Loup italien, au N. du français. On y arrive plus facilement de l'Ubaye par la rive dr. du vallon du Loup italien, tombant dans le premier lac italien du Longet.

PAS DE SALSA (3,200), mauvais piéton (Ter. géol. : col et flancs, schistes lustrés).

Du second lac susénoncé du vallon du Loup français, on monte au S.-E., vers l'abaissement de la crête entre le Grand Rubren et le mont Sàlsa, 3,396. La crête franchie, se diriger au S.-E. au pied du Mont Salsa, à la source du torrent du Rouit, *du rouet*, et descendre péniblement jusqu'au chemin qui conduit à Bellino.

III. — **B. de Loumbàrd,** temp. La Croupe venant du Gd Rubren, à l'O. **Seriéra de Cournascle**, passant au 3,140, **la Pouncha de Cournascle** passant au 2,939 et se terminant par **la Loouziéra**, d'où viennent les dalles (**las làouzas**) formant les toits de Maurin.

IV. — **B. de Cournàscle**, pér.
La croupe au S.-O., 2,845, **la Serriéra dou quartier d'ost.**

V. — **B. de Rebrént**, pér. depuis la ***Fouént de Rebrént***, tr. b., au bas **doou Bric**, ou **Bric de Rebrent** (Ét.-M 3,341, le Grand-Rubren).

La crête au S. du Bric, **Crésta de Moungiòia**, *de la Montjoie*, terminée par **lou Pas de Malacòsta**, *de mauvaise côte.*

Croupe au S.-O., **la Bàissa de la Gàvia**, *l'abaissement de la conque*, 2,885 (Ét.-M. la Berche).

COL DE REBRÉNT (3,045) (Ter. géol : col et flancs, schistes lustrés; assez bon piéton).

En venant de Maurin au-dessus du Gâ, ne pas traverser l'Ubaye sur le pont 2,178, se diriger rive g. sur le 2,353, carrière de marbre abandonnée, traverser le B. de Rebrént, bon chemin muletier, jusqu'à la cabane de berger, où coule une ***excellente source***. De là, piste, rive dr., conduisant au pied du pic, où sourd l'abondante et bonne ***fouént de Rebrént*** (De la cabane, il est préférable, arrivé au petit ravin suivant, de le remonter et passer la croupe à l'E., pour de là, par le haut des pâturages, atteindre la fouént de Rebrent). On peut monter tout droit au S. du pic; mais on monte plus facilement à droite au Col de Rebrent, rapproché du pic, à la hauteur du petit lac de Moungiòia. Le col marqué plus au S. 3,045 par la carte d'Ét.-M. est un plus mauvais pas, non fréquenté.

De Combremont au col, 4 h. 45.

Sur le Vt italien, durs éboulis conduisant dans le Gaviot et le vallon de Roui, au chemin de Bellino.

PAS DE MALACÒSTA (3,100) *de la mauvaise côte*, très mauvais piéton (Ter. géol. : col et flancs, schistes lustrés).

Arrivé au 2,636, dans le vallon de Rebrent, monter au S., puis à l'E., dans une gorge très rocheuse et très raide, ayant au N. une crête venant du 3,150, **la Plata**

Chamoussiera, *le plateau des chamois*, et se diriger au N. de la Tête de Malacòsta, vers un petit collet, d'où l'on peut descendre en Italie par le béal de la Mongiòia, ou rejoindre le col de Malacòsta par-dessus la Tête.

BÀISSA DE LA GÀVIA, *abaissement de la crête de la conque* (2,780).

Avant de tourner à l'E. dans l'itinéraire précédent, on trouve une piste à droite, se dirigeant vers un abaissement bien marqué de la crête ; à 500 mètres au S.-E. de 2,885, **la Serriéra de la Platàssa**, *du Gros Replat*, d'où l'on descend par des pâturages dans le cirque de **la Gavia**, et de là au vallon de Chabrières.

VI. — **B. doou bouésc doou Rouit,** *du Rouet*, temp.; confl. au Gâ, 2,065.

Croupe au S. descendant de 2,885, **la Serriéra de la Platàssa** et celle descendant au S.-O. **la Serriera de la Gàvia** ; les deux croupes marquées rocheuses au S. de cette Serriera sont faciles et gazonnées.

Sur sa rive dr. près le confl., *b. source*.

VII. — **B. de Chabrièra,** *pays des Chèvres*, pér. à partir du premier confl. de droite; prend sa source au **Pelvàt pu founs**, *le pic le plus éloigné* (Ét.-M. Pelvo di Ciabriera, 3,126).

COL DE L'AOUTARET, *du petit autel*, Vt O. ou **de Chabrière**, Vt E., 2,873, mauv. muletier (Ter. géol. : schistes lustrés).

De la cabane du Gâ, *du gué*, sentier rive dr. du B. de Chabrières, pendant 150 mètres (la rive dr. ensuite est impossible à franchir), passe un pont en bois, monte en lacets sous bois rive g. (rencontre le sentier qui suit la rive S. du lac Paroird), repasse plus haut à gué sur rive dr., traverse le B. de la Gàvia venant de l'E. et après la cabane de Chabriéra, où se trouve une *excellente source*, prend définitivement la rive g. qu'il suit jusqu'au pied du col, laissant alors le torrent sur la gauche.

Du Gâ, 2 h. 20.

Vers l'Italie chemin facile, laissant à 350 mètres du col, le sentier qui va à droite sur la Chiapera et Acceglio, très dur, traverse vers l'E. le B. italien de l'Altaret et la croupe riv. g. et suit le vallon de l'Aoutaret jusqu'à Bellino, 1 h. 30.

PAS DE LA BERCHIA, *de la brèche.* (Ter. géol. : col et flancs, schistes lustrés). Au moment de quitter le B. de Chabriéra français pour monter au col, remonter la riv. g. du torrent et atteindre en crête, entre la Tête du Lautaret, 3,015, et le Pelvat Pu Founs, 3,126, le pas de la Berchia, difficile (tombant en Italie dans le B. de Cabriera), affl. de g. du vallon de L'Aoutaret, au confl. duquel se trouve le chemin de Bellino.

C'est le chemin le plus direct du Gâ à Bellino.

Le B. de Chabrière reçoit sur sa riv. dr. :

1° **B. das Pelvats**, *des gros pics*, pér., venant du 3,140; croupe au N.-O., **lou Pelvat** (Et.-M. Pic du Pelvat, 3,218).

Entre 3,140 et 3,218, bon passage de crête.

2° **B. de la Gàvia**, pér., confl. 2,262; ne descend pas du lac **doou Plan de Gandin** (au S. de 2,894), qui n'a pas de sortie visible et n'est qu'une mare qui se dessèche en été.

COL DE MALACOSTA, *mauvaise côte* (3,060), piétons. (Ter. géol. : col et flancs, schistes lustrés).

Du confl. du B. de la Gàvia, vers (2,262), remonter la riv. dr. de ce béal (pas de sentier), jusqu'au centre du cirque de la Gàvia, laisser à gauche les pâturages, marcher vers la barre rocheuse 2,894, à l'E., dite **lou Coulòour**, *le couloir*, par le bord d'une pente gazonnée, descendant de la barre rocheuse, qu'on suit jusqu'au bout, puis par le flanc droit du petit vallon (piste mi-effacée) on arrive au **Plan de Gandin**, où la carte d'Et.-M. a marqué un lac qui n'existe pas, et d'où l'on monte au col de Malacosta, à droite du thalweg; 3 h. 45′ du Gà, retour, 2 h. 30′.

Du col à Bellino, éboulis et pâturages, riv. g. du R. de Cerino, les granges de Sebelans, d'où un sentier conduit, par le vallon du Rou, aux granges du Crouzet, *du petit berceau*, et, par le vallon de l'Altaret, à Bellino, 4 heures.

PAS DE GANDIN, piéton (Ter. géol. : schistes lustrés). Du lac de Gandin on monte au col., à l'E. entre 3,140 et 3,218, d'où en 30 minutes on traverse au col de Mala_ costa, ou d'où on peut rejoindre le col de L'Autaret par la rive dr., puis par la rive g., avant un petit torrent de g., et par des clapiers durs.

BÀISSA DE LA GÀVIA. Du milieu du cirque de la Gavia, on monte facilement, par des pâturages, à un

abaissement de la crête en terres noires, à l'E. du 2,885, pour passer dans le vallon de Rebrent (v. p. 45).

Sur sa rive gauche :

1° **B. Chabréta Reénda**, *chevrette ronde*, pér., descendant, de la pointe haute de Mary, 3,212; confl. entre 2,471 et 2,262.

2° **B. de las Chalànchas**, *des couloirs à avalanches*, temp., descendant de 3,129. La croupe 3,129, 2,864, **la Serriéra de l'Alpét**, *de la petite alpe*.

VIII. — **B. de las Plàtas**, *des replats*, temp., dans le grand bois, en av. du lac Parouard, **Source en tête**, tr. b.

IX. — **B. de Bouchàrda**, *qui a le museau noir*, temp., descendant de l'Alpet, 2,864, et recevant à gauche le **B. doou Cougnàs**, *du gros coin*, temp.

X. — **B. de las Roùtas**, *des quartiers rompus*, pér.

XI. — **B. de las Gràvas**, *des graviers*, pér., passant à la carrière de marbre, 2,039.

Un sentier remonte ce vallon, passe à la **Bércha de l'Alpét**, et permet d'aller directement de Maurin par Chabréta Reénda et sur la droite, au pied de Chabréta Longea, *chevrette longue*, en dessus des cabanes de Chabrières (en face), dans le vallon de Chabrières ou au col de Lautaret.

XII. — **B. de Mary**, pér., à 2 kilom. au-dessous du col de Mary, V[t] N., col de Maurin, V[t] S., conduisant dans le vallon de **Marino**, en Italie.

COL DE MARY (2,500), bon muletier (Ter. géol. : col, schistes et calcaires, en plaquettes, triasiques; flanc N.-E. schistes et calcaires triasiques ; flanc S.-O., euphotide).

De Combe Bremond, deux itinéraires commodes : l'un se détachant au 2e lacet de la route charretière de la carrière de marbre, par les prairies en face de soi, et une barre rocheuse que le sentier escalade ; l'autre se détachant plus haut de la route, de la carrière de marbre, au moment où franchissant le torrent, elle se dirige sur la carrière (meilleur sentier) ; les deux arrivent à la cabane des bergers du Haut Mary, d'où le sentier conduit facilement au col ; 3 h. 30.

Du col à Acceglio, bon sentier, 4 h. 30; retour 6 h. 15.

COL DE LA TRAVERSA (2540), *de la Traverse* (Ter. géol. : schistes et calcaires, triasique), tout à côté, à l'E. du col de Mary, séparé seulement par un mamelon de 75 mètres de hauteur, facile à parcourir. Le sentier se détache de celui du col principal à 1 kilomètre en avant du col, trouve au col de la Traversa même une ***bonne source***, et rejoint le sentier sur le versant italien au lac de la Sagna Del Col.

Le béal de Mary reçoit sur sa rive droite :

1° L'eau des deux petits lacs les plus rapprochés du vallon de Mary, qui en sont séparés par **lou Pan De Sucre**, *le pain de sucre*.

2° **B. doou Ròure**, *du chêne*, pér., servant d'écoulement aux lacs du Roure; ***mauvaise eau à boire***.

COL DU ROURE, V[t] N., **COL DE CIABRIÉRA**, V[t] S. (2,800), mauvais muletier. (Ter. géol. : col, quartzites et cargneules du trias; flancs, quartzites triasiques).

De la cabane haute de Mary, sentier du col de Mary, puis rive g. du B. doou Roure, contourner au N. le lac 2,562, rive g. du torrent, petit lac desséché presque, terres rougeâtres, et col profond et étroit; 1 h. 35 de la cabane au col.

Descente facile en Italie par le vallon de Ciabriéra, un ressaut rocheux, puis le sentier du col de Mary à la Chiapera.

PAS DE CIALANCIOUN, *du petit couloir à avalanches*, peu fréquenté.

Entre la Testa de Roure et de Ciabriera et la Testa de Cialancioun, est un pas bien marqué en venant de France, que l'on atteint facilement en montant du grand lac supérieur du Roure, et d'où on descend en Italie par le couloir à l'E. assez dur et on rejoint le sentier du col de Roure.

3° **B. doou Clot de la Fouàssa**, *du gâteau*, pér.; confl. à la cabane de bergers (Et.-M.); à 50 mètres en dessous de la plus haute et grande cabane, ***source excellente***, sortant de gros blocs.

4° **B. de la Poustèrla**, *de la poterne*, pér., confl. 2,165, descendant du plateau **de Tuissiér**, 2,632. La croupe au N. qui descend de 3,129, **la Serriéra de la Testéta**, *de la petite tête*.

Près du point 2,165, ***la fouént de la Poustèrla***, source très froide, excellente.

Sur sa rive gauche :

1° **B. doou Marinét**, *du petit Mary*, pér.

La croupe le séparant de Mary, 2,806, **la Rouécha Négra**, et plus bas **la Rouécha de Marinét**, croupe facile à suivre.

La croupe à l'O. 2,691, **la Vòuta Roumàna** ; 2,858, **l'Agùlha Làrgea**, *l'aiguille large*.

Le plus haut lac du Marinet, à l'E., n'a pas de sortie ; sur la rive E. du plus bas lac, presque dans l'eau, ***source excellente***.

COL DU MARINÉT, 2,787, piétons. (Ter. géol. : col, cargneules, triasiques; flanc E. euphotide ; flanc O. quartzites triasiques.)

De la cabane de bergers du haut Mary, on gagne le vallon de Marinet; soit en grimpant à un pas, au bas de la croupe 2,806, en amont du grand lac, et on monte à flanc de côteau au col, en 1 h. 30; soit en traversant le B. de Mary un peu plus bas et gagnant la rive g. du B. doou Marinet et arrivant à l'E. du plus bas lac, d'où on gagne le col par les éboulis; 2 heures.

Des lacs du Marinet à la Gypiéra dans le haut vallon du Chambeyron, voir Pas de l'Infernet (p. 54).

2° **B. doou Rèi-Valounét**, *de l'arrière petit vallon*, temp.

3° **B. de la Càssa Blàncha**, *des éboulis blancs*, temp.

Le 2,859, **l'Agùlha Grand de Mary**; le 2,633, **la Gelinàssa**, *la grosse poule* (Et.-M. Maurin Sal).

XIII. — **B. das Velhàsses**, *des grosses coulées (dans les prés)*, pér.

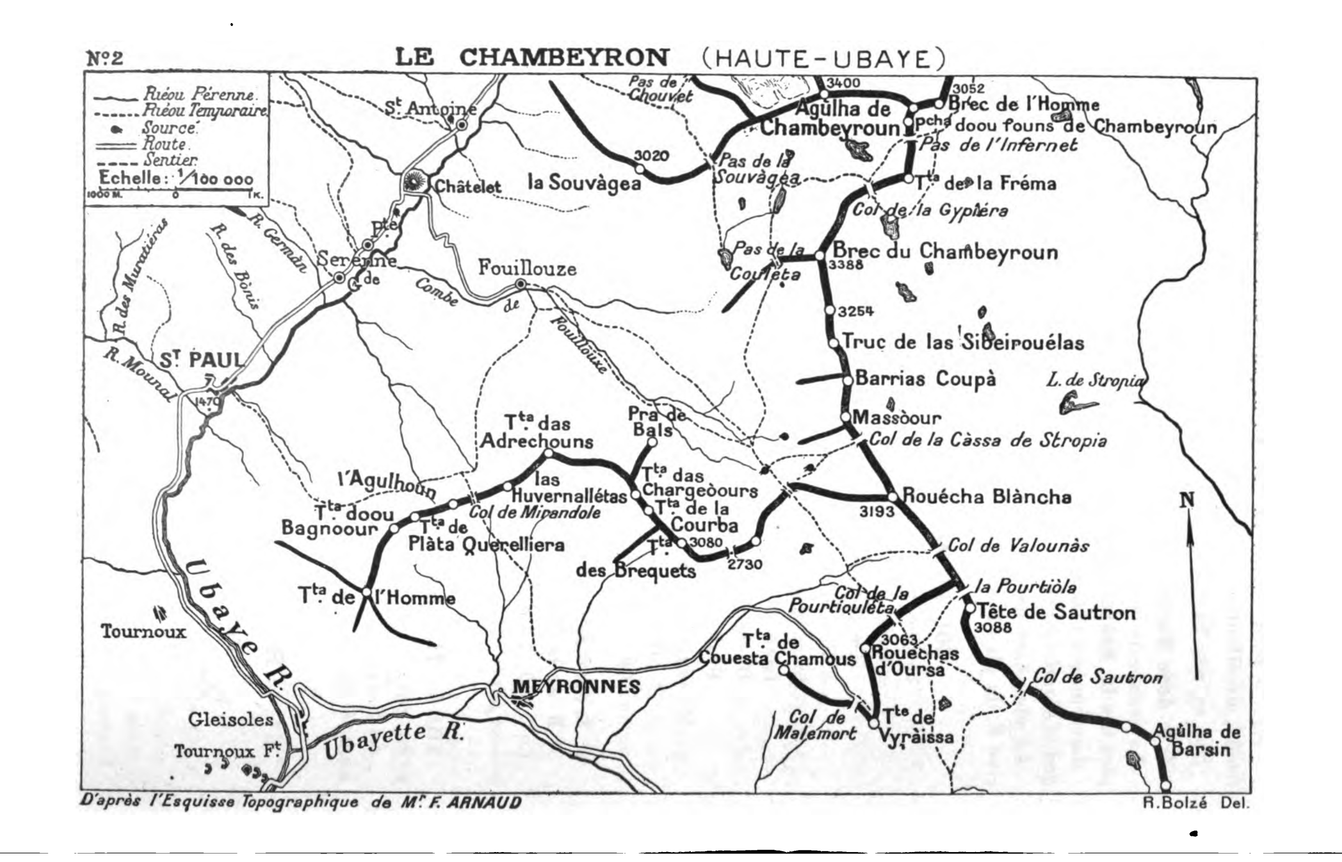
Au S.-O. le 2,703, **l'Agùlha Grand de la Blachiéra**, *la grande aiguille du bois taillis*, ou **lou Bécas**, *le gros bec*.

XIV. — **B. de Chillòl**, pér.

PAS DE CHILLÒL (2,700) ; muletier, puis piétons; assez dur. (Ter. géol. : quartzites du trias.)

De la Barge, prendre un sentier muletier traversant l'Ubaye en passerelle au-dessus du confl. du B. de Chillol, qu'il remonte rive dr., laisse à gauche le lac, traverse le torrent, rencontre, vers 2,365, une ***bonne***

N° 2 LE CHAMBEYRON (HAUTE-UBAYE)



D'après l'Esquisse Topographique de Mr F. ARNAUD

R. Bolzé Del.

source sortant de gros blocs, en haut de la montée, à la jonction des deux vallons supérieurs. Puis le sentier monte dans le vallon fermé de Chillol, entre les croupes 2,353 et 2,691. Le Pas est au S. du 2,734, dans des éboulis schisteux, 3 h. 40.

Du col on descend assez facilement aux lacs du Marinet, en une petite heure.

La croupe au S., 2,615, s'appelle **las Chalanchassàs**, *les gros couloirs à avalanches.*

XV. — **B. de Chouvet**, pér.

Quelques ravins insignifiants et sans nom, malgré l'existence du grand **valloùn d'aval**, *vallon d'en bas*, entre le B. de Chouvet et la croupe de **la Souvàgea**, descendant du 2,970. (Ét.-M. Berche du Sauvage) V. les Pas en tête de ces vallons.

XVI. — **La Coumba de l'Ours**, temp., confl. en am. de la Pinadiéra (Ét.-M. Peine d'Hier), *la pinée.*

PAS DE LA COUMBA DE L'OURS, passage assez difficile pour piétons, qui, du pont voûté, par la Combe de l'Ours, atteint Fouillouse.

XVII. — **B. de las Coumbètas**, *des petits vallons*, temp.; confl. en av. de la Pinadiéra, venant da **la Plàta de Bòni,** 2,185.

XVIII. — **B. doou Preinàs,** *du mauvais pré*, pér., confl. en am. du Pont du Castellet.

XIX. — **B. de Foulloùsa,** pér., formé en tête de la réunion de :

1° **La Coùmba doou Pra doou Bals**, *du pré au-dessus de l'à pic*, temp., venant du 2,730[1].

2° **La Coumba de Valounét**, à l'E.

1. Sur le flanc O., la Corniche suspendue, dite *le Tombeau des Chamois*, où, quand ils sont entrés ils sont perdus, si les chasseurs tiennent l'entrée. Il y a quinze ans, la sortie opposée a été ouverte par la chute d'un rocher, et il faut maintenant tenir les deux bouts ; pass. diff. ; pour sortir et pour entrer, mettre le pied gauche le premier,

La mare de Plàta Loumbàrda, au S. du 2,597, marqué par l'Ét.-M. sur ce versant, dessèche en été, et devrait être effacée. A 200 mètres au-dessus de cette mare, en montant au col de Stropia, la ***fouént de Plàta loumbàrda***, tr. b.

Il reçoit sur sa rive dr. :

1° **B. doou Valloùn**, temp. venant de ***la fouént das Chastàns***, *des Châtaigniers*, excellente, sortant au pied du **Massòour**, 2,960, et recevant le **B. das Aoupéts**, *des petits alpages*, pér., venant de 2,572.

PAS DE LA COULÉTA, *du petit col*, mauvais piéton.

De la Combe de Fouillouse pour aller au lac Premier-du-Chambeyron, on remonte le B. das Aoupéts; puis le vallon à l'E. du 2,572 jusqu'à l'arête vers S.-O. descendant du Brec de Chambeyron, qui s'appelle **la Plàta de las Mànzas**, *le replat des génisses*, que l'on franchit assez facilement par le **Pas de la Couléta**, facile à trouver au pied des derniers escarpements du Brec, d'où l'on descend en 25 minutes sur le lac Premier.

En montant de Fouillouse au Vallonnet, l'eau du ruisseau, sortant en ***source*** au haut de la montée, est très fraîche et très bonne.

COL DE LA CASSA DE STRÒPPIA, Vt O. et **COL DE PLÀTA LOUMBÀRDA**, Vt E. (2,860), piéton. (Ter. géol.: col, flysch; flancs, calcaires triasiques.)

De Fouillouse on remonte la Combe de ce nom par le chemin bon muletier du Vallonet, jusqu'à la hauteur 2,597, dit **Tèsta de Plàta Loumbàrda**. Au N. et au S. de cette hauteur passent deux sentiers se dirigeant vers le col très abaissé, entre **la Rouécha Blàncha**, 3,193 au S., et **lou Massoòur**, *masse pour battre le linge*, 2,960. On y remonte ensuite par le fond du couloir garni d'éboulis très raides, mais faciles.

De Fouillouse, 3 h. 30; retour, 2 h. 30.

Le Vt italien est plus doux, et les mulets peuvent atteindre le col. Le sentier descend aux lacs de Nubiera, et se bifurque au S.-E. vers le vallon et lac de Stroppia et la Chiapèra, et au N-E. vers les lacs du Clot de las Vaccias, *des vaches*.

2° **B. de las Baràgnas**, *des barrières*, pér., confl. en am. de Fouillouse, recevant à travers les éboulis les eaux de tous les

lacs du cirque du Chambeyron, sauf celles du lac des Neuf-Couleurs, qui n'ont pas de sortie.

Pour atteindre le cirque du Chambeyron :

1° Sentier muletier remontant le B. de las Baragnas, puis mauvaise piste de piétons, barres rocheuses à grimper (difficile) dans l'angle des barres avec la croupe S.-O. du Brec; sur la dernière, se trouve une croix.

2° Chemin facile : de Fouillouse par divers sentiers au N. on atteint le plateau où on trouve le canal d'irrigation abandonné, jusqu'à un gros rocher qu'on contourne par-dessus, pour retrouver le canal qui mène au N. du lac Premier. On passe au S. de la Croix de Bujon, et on est au lac Long, où se trouve une ***excellente source.***

COL DE LA GYPIÉRA, *des gypses*, 2,900. (Ter. géol. : col, éboulis et schistes postjurassique ; flanc E., calcaire triasique ; flanc O., jurassique supérieur.)

Du lac Long au col, mauvais chemin muletier ; à gauche du sentier, avant le lac des Neuf-Couleurs, vrai génépy.

En Italie, descente facile jusqu'au fond de Stroppia, puis, après un pas dangereux dans le rocher, on atteint la Maira.

Du col de la Gypiera en descendant presque jusqu'au lac de Valonasso et remontant un ravin à l'E., on contourne la base S.-E. de la Tèsta de la Fréma, par le lac de l'Infernet, et la base S.-E. de la Tèsta de l'Homme, pour remonter par des éboulis faciles au col de Marinet, en 1 h. 50.

PAS DE L'INFERNET, *du petit enfer*, 3,000, piétons, difficile. (Ter. géol. : calcaire triasique.)

Du chemin du col de la Gypiera passer au-dessus et au S. du lac des Neuf-Couleurs, à la base O. de la Tèsta de la Fréma, sur la croupe frontière ensuite, avant la pointe du Fond du Chambeyron, descendre 100 mètres de rochers abrupts, en inclinant à droite, puis revenant à g. par la base de ces rochers, contourner la base S.-E. du Brec de l'Homme, en montant par éboulis faciles, on atteint le col du Marinet ; 1 h. 50 du chemin de la Gypiéra.

PAS DE LA SOUVAGEA, 2,890, piétons, assez facile. (Ter. géol. : schistes luisants et supra jurassiques.)

Du point 2,748, sur le canal d'arrosage abandonné, en dessus du lac Premier, monter le vallon au N., sur la crête au point 2,890, où l'on trouve, à 150 pas à l'E. de la crête la ***fouent doou beal de Chouvet***, tr. b., dont les eaux coulent vers le lac Premier du Chambeyron. On descend de ce pas, à droite, par les durs éboulis du **vallon d'Avàou**, *vallon d'en bas*, et, par un sentier muletier, pour arriver au bas du vallon, au **Pouént croutà** (Ét.-M., Pont voûté).

PAS DE CHOUVÉT, ou **DE L'OOULÉTA**, *la petite marmite* (Ter. géol. : schistes luisants et suprajurassiques), piétons, difficile.

Dans l'itinéraire précédent, après être descendu du Pas de la Sauvage dans le vallon d'Avàou, ayant à main droite la croupe rocheuse inaccessible qui le sépare du vallon de Chouvet, on trouve à l'E., au premier tiers de la descente, le seul pas qui permet de la franchir, corridor de 200 mètres de longueur entre roches, qui conduit aux glaciers couronnant le vallon de Chouvet,facile ensuite à descendre jusqu'au pont du Sap, *du sapin*.

Au N.-E. de Fouillouse, 3,020, **la Sauvage** (Et.-M. Berche de la Sauvage).

La ligne de crêtes qui limitent le cirque du Chambeyron est :

Au S. : **La Plàta de las Manzas**; **le Pas de la Couléta**; **le Brec de Chambeyron**, 3,388 ;

A l'E. : **le Brec de Chambeyron**; le **col de la Gypiéra**, 2, 900; **la Testa de la Fréma**, 3,143; **le Pas de l'Infernet** (3,000); **la pointe du Fond du Chambeyron** (3,087), sur le flanc S.-O. du Brec de l'Homme.

Au N. : **le Col de Chambeyron**, 3,087; **la Pointe des cirques du Marinet** (3,190); **la Brèche Nerot-Vernet**; **l'aiguille de Chambeyron**, pointe E. (3,380); pointe O., 3,400;

Au N.-O. : **la Brèche de Chauvet**; **la Pointe d'Aval**, 3,313; **le Pas de la Sauvagea**, 2,890; **la Sauvagea**, 3,020.

3° **B. doou Balcét**, *du petit à pic*, temp., en am. de Fouillouse, sur la rive dr. duquel monte un des sentiers pour aller aux lacs du Chambeyron.

A Fouillouse, la plus haute fontaine du village est ***mauvaise***, les autres sont bonnes.

La Combe de Fouillouse reçoit sur sa rive g. :

1° **B. das agouriàsses,** *des gros saules*, temp. descendant du 2,890, et se perdant dans la forêt ;

2° Une combe sans nom, en av. de Fouillouse, temp.

3° **La Coùmba**, temp., confl. en face de Champ-Rond.

XX. — **R. doou Pinet,** *du petit pin*, pér., confl. en face de la Petite Serenne, formé en tête par la réunion du **R. de Valloun-Grand**, Vt N. et **R. doou Searàs**, *de la grosse croupe*, Vt S., venant du col de Mirandol, et du **R. de la Plata-Grand**, Vt N. au **R. de las Mastrétas**, *des petits pétrins*, Vt S. venant de l'O. du 2,461.

En allant de Fouillouse au col de Mirandol, ***plusieurs bonnes sources*** croisent le chemin.

Sur la croupe au S., 2,890, Tèsta de l'Eissilhoùn, *de la petite sonnette* (Ét.-M. Tête de la Courbe, qui est le nom du 3,085) et 2,900, **Testa de Pourssoulina,** *de la petite truie.*

La croupe à l'O., 2,376, **Serriéra de las Mastrétas.**

XXI. — **R. doou Debaléns,** *du précipice*, temp. confl. en face du Pont de l'Estrech, *de l'étroit.*

XXII. — **R. de Bouchiérs,** pér. à partir de 1,900 ; confl. en face de Saint-Paul; descend de **la Plàta de Bouchiérs,**

Source tr. b., ***la fouént Bounèti,*** rive dr., entre les deux plus hautes Meyres de Bouchiers et **une en face**, et à la même hauteur, sur la rive g. à 100 mètres du torrent, ***la fouént frèida,*** *la fontaine froide* ; tr. b., au milieu des bois, traversant le chemin de Saint-Paul au **Pelà**, *pelé.*

Les prés melèze, en face de Saint-Paul, au Midi, dans le bois, s'appellent **lou Bouesc de Loussoùn,** *le bois du petit lac.* (Ét.-m. le met à tort au haut de la montagne).

> De Saint-Paul, un chemin muletier monte plus haut que les Meyres, *les granges*, de Bouchiers, et de là, en marchant, vers **la Serriéra de las Mastrétas,** 2,376, qu'on franchit en biais, on atteint très facilement le col de Mirandol, conduisant à Saint-Ours et à Meyronnes.

La tête du vallon en face et au S.-E. de Saint-Paul, s'appelle **la Tèsta de l'homme** au pied duquel est **lou Pelà** ; le bois en dessous, **la Tèsta de la fréma,** *la tête de la femme* ; au-dessus des Meyres de Bouchiers, **lous Jacéts,** *les petits repos des moutons* ; le bois de Debalens.

XXIII. — **Lou Couréou,** *le couloir*, dans le bas, et **la Chalanchéta,** *le petit couloir à avalanches*, dans le haut, temp., confl. en face du **R. Mounàl**; descendant du 2,407, **rouécha de Miejoùr**, *la roche du Midi*; au-dessus, vers couchant, le rocher s'appelle **lou champ de Gòout.**

XXIV. — **R. de Cràou,** *de la Crau*, temp., confl. au milieu de la Reissole.

XXV. — **R. de l'Adrétch,** *de l'Adroit*, temp.; confl. en am. de la redoute, près l'Ubaye.

XXVI. — **L'Ubaiéta** (voir après le nº XXVIII).

XXVII. — **R. de la Chàous,** Vᵗ N., ou **la Grand Coumba,** Vᵗ M., pér.; confl. en face du Clausal, formé en tête de la réunion de :

1º **Coumbàl das Bachasséts,** *des petits bassins*, au N., pér., alimenté par la ***fouént das Bachasséts***, tr. b., au-dessus des bois;

2º **Coumbàl doou Còugne Grand,** temp. (v. *Cougnet*);

3º **Coumbàl doou Còugne long,** temp., au M.

Le quartier sur la rive dr. du R. de la Grand Combe, s'appelle **las Rimàias,** *les brûlées*, jusqu'au point 1,805, sommet de la croupe dont le flanc N. s'appelle **las Tardéas,** *lieux à végétation tardive.*

Le quartier rive g. du R. de la Grand Combe, s'appelle **Raméta,** 2,101, *diminutif de rama, feuillage.*

A 150 mètres au S. de la cabane Audiffred, ***la fouént de Raméta***, tr b., dont on alimente la batterie de Cuguret.

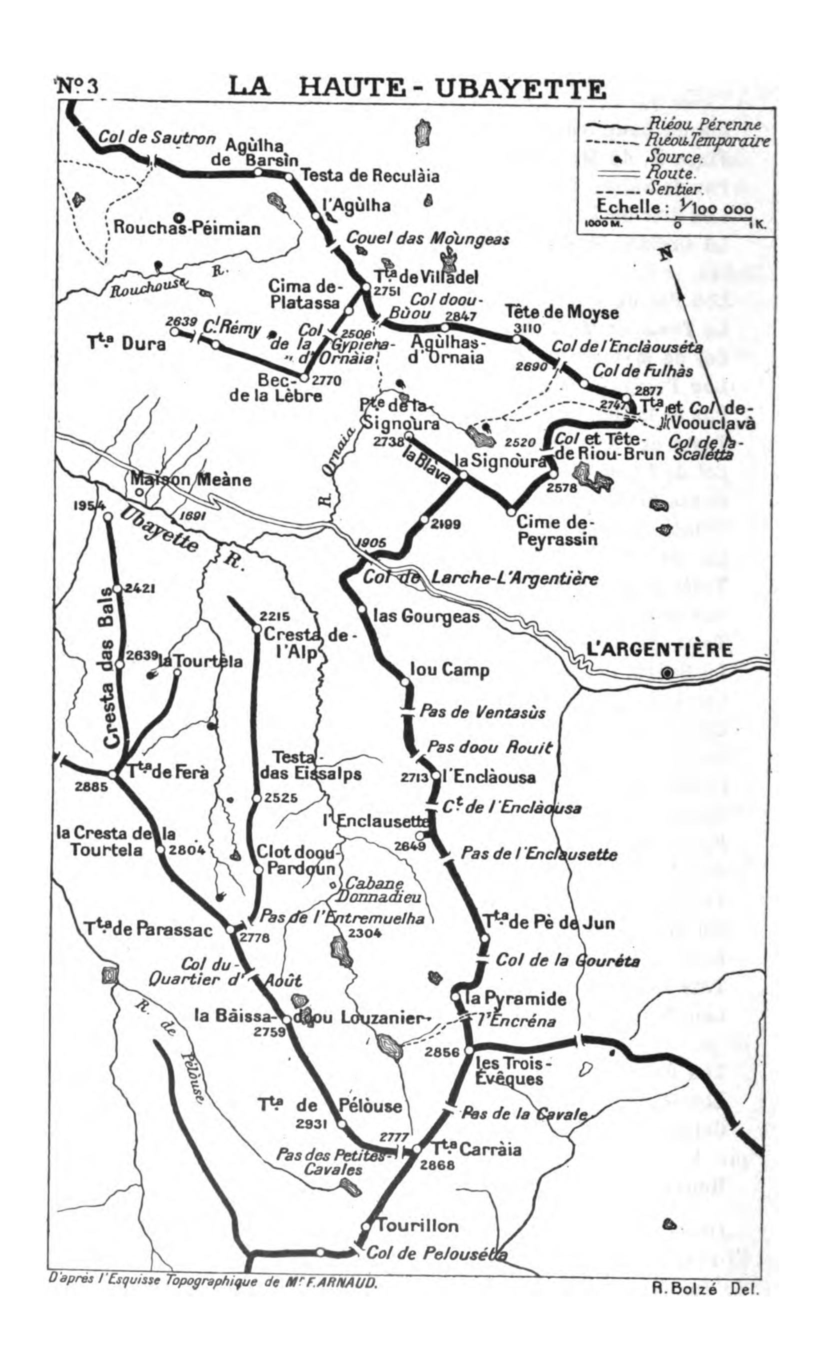
En dessus de la cabane Audiffred, à 100 mètres de la crête, ***la fouènt frèida***, *la fontaine froide*, tr. b.

XXVIII. — **R. lou Degoulòour,** *le précipice*, temp. à 60 mètres au N. de la cabane Audiffred, formant limite des communes de la Condamine et de Jausiers, ainsi que de notre Haute-Ubaye et de notre Moyenne-Ubaye.

LIGNE DE CRÊTES
LIMITANT LA RIVE GAUCHE
DE LA HAUTE-UBAYE

De ce point, la ligne de crêtes limite, entoure le bassin de l'Ubayette, et on la trouvera page 73, avec la ligne de crêtes qui, de Rouécha Blàncha, à la Rouchalha, *la rochaille*, sépare la rive g. de l'Ubaye de la rive dr. de l'Ubayette.

N° 3 LA HAUTE - UBAYETTE



D'après l'Esquisse Topographique de Mr F. ARNAUD. R. Bolzé Del.

L'UBAYETTE (N° XXVI CI-DESSUS)

L'**Ubaiéta**, qui a porté le nom d'**Oronàia** jusque vers 1800, et qui devrait s'appeler le Lauzanier, *le vallon des lacs*, prend sa source **à la Tèsta Carràia**, *Tête carrée*, 2,868, descend au **làous de darréire la Crous**, *lac derrière la Croix*, 2,427 (Ét.-M. lac du Lauzanier), passe entre **la Crous**, 2,522, et **Rouécha Degouloùira**, *la roche précipice*, à l'O., tombe dans le lac du Lauzanier, 2,304.

L'ENCRÉNA, l'encoche, passage étroit, difficile, entre **les Trois Évêchés**, 2858 et **la Piramida d'Enchastràia** 2956. (Ter. géol. : col et flancs, calcaires gris en bancs réguliers du crétacé).

Du lac du Lauzanier, 2428, on y accède par **lou pas de la Teàra ròugea**, au haut du vallon, à l'E. du lac, et on tombe, de l'Encréna, dans le haut **vallon de Pouriac**.

PAS DE LA CAVÀLE, 2,671 (Ter. géol. : roches marno-calcaires grises, en bancs réguliers, du jurassique supérieur).

De Larche, sur la rive g. de l'Ubayette, route carrossable jusqu'au fond du vallon du Lauzanier, muletier jusqu'à la cabane Donnadieu, bon piéton ensuite jusqu'au col, 4 heures ; à la descente piéton jusqu'à la **Salsa Mòouréna**, *la saussaie noire*, muletier jusqu'au Pra, 4 heures.

LE PETIT PAS DES CAVÀLES (Ét.-M. Col des Petites-Cavales). (Ter. géol. : même composition que le précédent).

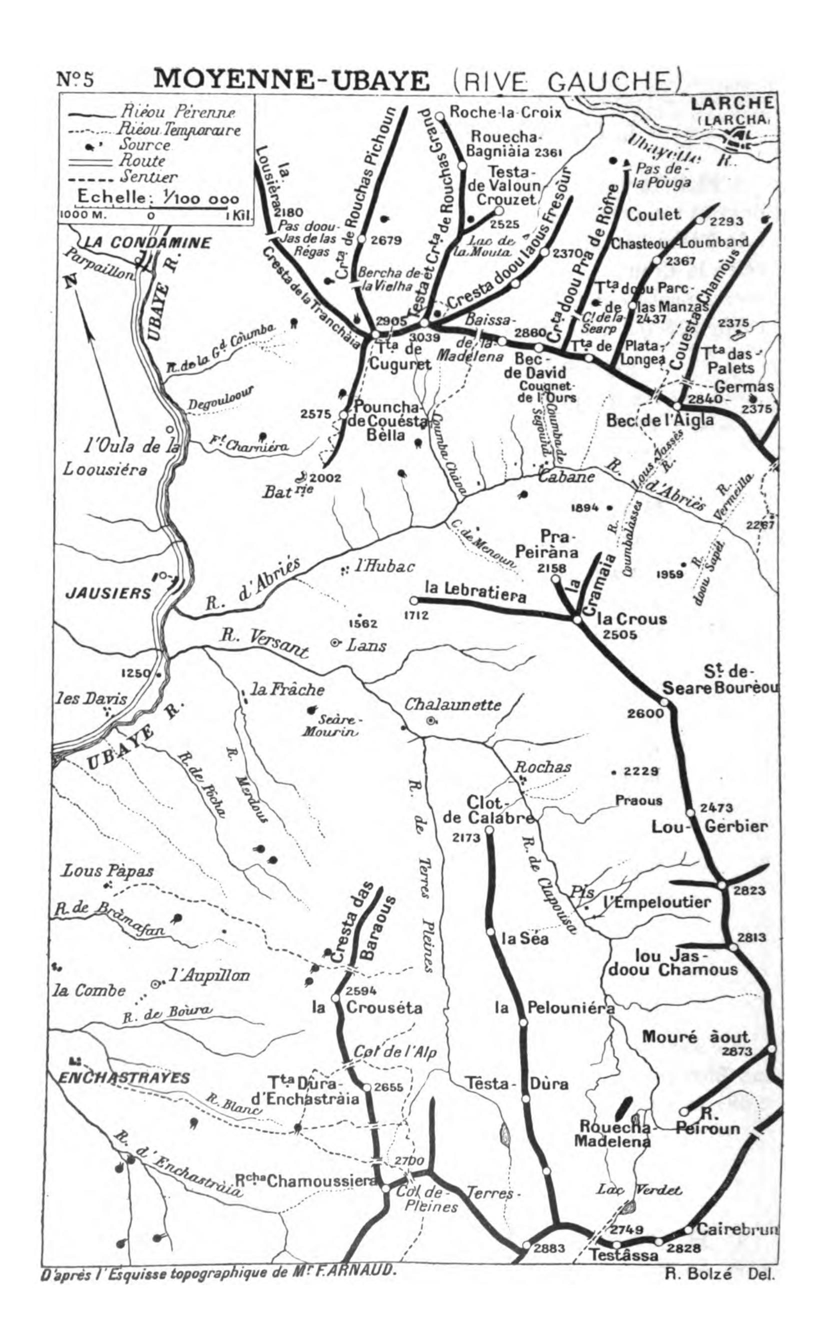
Du lac, 2,428, en remontant le vallon au S., et tournant en haut à l'O., on atteint facilement ce Pas, au S. de 2,777, pour aller soit au N., vers les lacs des Hommes, soit à l'O., dans le vallon de Pelouse.

(Le lac de l'Enchastraye, séparé du Lauzanier par le Rocher de **las Bàrras**, *des Barres*, où se trouve **la Piramida de las Barras**, 2,681, n'a pas de sortie pour ses eaux.)

AFFLUENTS DE LA RIVE GAUCHE DE L'UBAYETTE

1° **R. doou Pardoùn,** *pour pradoun, ou du petit pré*, pér., sort en source à 250 mètres au N. du plus bas des lacs des Hommes, qui n'ont pas de sortie apparente.

N°5 MOYENNE-UBAYE (RIVE GAUCHE)



D'après l'Esquisse topographique de Mr F. ARNAUD.   R. Bolzé Del.

COL DU QUARTIER D'AOUT (2500), très facile (Ter. géol. : flysch et grès d'Annot).

De la source de ce R., on atteint très facilement au N.-O. à ce col, d'où marchant vers N.-O. on descend en amont de la mare des Sagnes, dans le vallon de Pelouse, et en marchant vers S.-O. par un sentier muletier, dans le milieu du vallon de Pelouse.

Il reçoit sur sa rive g. un ravin sans nom, temp., descendant de l'**Entremuélha**, *la trémie*, au-dessous de **la Tèsta de Parassac,** ***à sac tendu***, 2,878 (Ét.-M. haut sommet de Parassac), et tombe dans l'Ubayette au-dessous **doou Jas vielh**, *vieux gîte*, le plus bas du Lauzanier (Ét.-M. Cabane du Lauzanier).

A l'Entremuélha, bon passage à piétons pour aller du lac des Hommes dans le vallon de Parassac. (Ter. géol. : flysch gréseux).

2° **R. de la Làouza,** *de l'ardoise*, pér., **mauvaise eau**, venant **doou Clouét doou Pardoùn**, au M. du 2,390, confl. au-dessous de la cascade du Lauzanier.

3° **R. das Eissàlps,** *des abords de l'Alp*, pér., bonne à boire, venant de la crête entre 2,390 et 2,525.

4° **R. doou Pis,** *de la cascade*, pér., séparé de l'Ubayette par la **Testà das Eissàlps**, 2,525, la **Crésta das Eissàlps**, et la **Crésta de l'Alpét**, 2,215, au bas de laquelle, à **Valflouràna**, *val fleuri*, 1,833, l'Ubayette est franchie par une passerelle en bois conduisant au col de la Madeleine.

Il descend de la Testà de Parassac, 2,778, et reçoit à droite l'eau **doou Làous doou quartier d'Ost** (Ét.-M. Lac de Parassac, le plus élevé), et celle d'une mare marquée à tort lac par l'Ét.-M., à l'O. de la **Testà das Eissàlps.**

Il reçoit sur sa rive g. :

a) la source en cascade de ***la Bourboulhoùna***, *la Bouillonnante*, pér., tr. b., venant de derrière la cabane qui se trouve en face du lac.

b) R. sans nom, pér.

c) **R. de la Bourboulhoùna**, pér., descendant de la **Testà de Ferrà**, *du terrain ferrugineux*, 2,885 (Ét.-M. St de Corrouit); au confl., cascade dite **lou Pissàl**, *la cascade*, qui a donné son nom

au R. doou Pis, où se trouve la ***fouént de la Riba doou Pissàl***, tr. b., au milieu du creux ; le sentier y passe.

A 700 m à l'O. de la Tèsta de Ferrà, **lou Pas de la Teàra roùgea**, tr. fac. piétons, conduit au S. dans le Vallon d'**Abriès** (Ter. géol. : schistes rouges du flysch); et, passé lou Germas, 2373, dans le haut du Vallon Bernard, **le Pas doou Vallòun Bernàrd**, facile piétons. (Ter. géol. : flysch gréseux). Ces deux pas, sur le versant S. se réunissent à la descente dans Abriés.

Il y a sur la **Tèsta de Ferrà**, vers midi, un petit lac non marqué sur Ét.-M., **lou làous Fresoùr**, *plus que frais*.

d) Trois petits R. insignifiants dits **lous Coumbàls de Just**, temp.

Au N.-O., la croupe de **Tourtèla**.

e) **R. de la Tourtèla**, *du Tourteau*, pér., bonne eau, partant de la cabane de la Tourtelle (Ét.-M.), 2,350.

f) **Coumbàl avenènt**, *facile*, temp.

g) Deux petits R. sans nom, temp.

La crête séparant Parassac de Courrouit s'appelle **la Crésta das Bals**, *la crête des rochers à pic* (Ét.-M. Crête de Courrouit), se termine par **lou Brec**, *le rocher*, 2,421.

5° **R. de Courrouit,** pér. (pont au confl.) venant de la Tèsta de Ferrà, 2,885.

Qui a reçu sur sa rive dr. :

a) **R. doou Rouchàs Ferrier**, *du rocher ferrugineux*, pér.

b) **R. doou Chastèou Loumbard**, pér. et sur sa rive g. :

a) **R. de la Fouent das pras de Bouréta**, pér., bonne.

b) **R. de fouént Taravèla**, *tarrière*, pér., bonne, venant **doou Valloùn Bernàrd**, séparé de Corrouit par **lou Germàs**, *la grande pelouse*, 2,373.

c) **R. doou Làous**, *du lac*, **de Courrouit**, pér., 2,375.

Croupe au N.-O. **Couesta chamous**, ayant en tête **lou Bec de l'Aigla**, 2,840 (Ét.-M. Cime du vallon de Courrouit), et tout près, au N.-O., la **Tèsta das Paléts**, *des pierres plates*, où l'on passe facilement pour entrer dans le vallon de **Foun Crèza** et le **Valloùn de las vàchas**, qui est la réunion, en bas, de **Rofre** et de **Foun Crèza**. Entre lou bec de l'Aigla et la Testa de Plata Longea à l'O., **la Bàissa doou Brequilhoun**, mauvais passage de crête pour descendre dans Abriés au S. (Ter. géol. : flysch gréseux).

6° **R. doou Pra de Femés,** pér., ***source bonne*** (2,000) ; confl. en face de Malbouisset, pont en bois.

La croupe au N.-O. du Vallon des Vaches :

En tête, sur la croupe d'Abriès : **Tèsta de Plàta Lòngea** (Ét.-M. Tête de Font-Crèze).

Tèsta doou parc de las Mànzas, *parc des génisses*, 3,437.

Chastèou Loumbàrd, 2,367.

Lou Coulét, 2,293.

Au pied du bois de la Lauze, en am. de Larche, le Pont des Vaches sur l'Ubayette.

7° **R. de las Lénchas,** *des éclats de bois*, pér., source excellente, descendant du **Pas de la Poùnga**, *de la cannelle*, 2,119.

La crête qui sert de limite aux communes de Larche et de Meyronnes, porte les noms de :

lou Brec de Dàvid, 2.860 (Ét.-M. Châtelard S[al]).

La courréa de Mèstre David, *la corniche du maître David*.

Lou Coulét de la Seàrp, *du serpent*.

La Tèsta de Ròfre (que Ét.-M. place sur la crête d'Abriès).

La Crésta doou Pra de Ròfre.

Lou Coulét de Valloùn long.

La Tèsta doou Bec Gros.

Lou Bec de las lunétas.

Lou Pas de la Poùnga.

Cette croupe sépare le vallon de Ròfre, qui n'a qu'une **source** à 700 mètres au-dessous du Coulét de la Searp, de celui du Vallon long, où il n'y a pas de source.

> Le haut du Vallon long communique avec **lou grand Coulòour**, tombant dans Abriès au S., près la cabane Sylve, par deux pas de crête, assez diff. piétons, rapprochés l'un de l'antre : **lou Pas doou Grand Coulòour** et **la Bàissa de la Madeléna** (2900) (Ter. géol. : flysch gréseux).

A l'O., le 2,370, **la Tèsta das Pras àouts,** ou **la Crésta das làous Fresoùrs**, qui sépare le vallon Long au S.-E. du vallon de la Duière au N.-O.; tout à fait en tête, **la Testa das laous Fresours.** (Ces petits lacs ne sont pas marqués sur Ét.-M. qui appelle cette Tête, 3,039, S[t] du Vallon-Long, quoique ce vallon ne monte pas jusque-là et se trouve à un kilomètre à l'E.)

8° **R. de la Duiéra,** pér. ; confl. avec passerelle en face de Certamussat, venant du **lac de la Moùta**, *lac de la Motte*.

Au N.-O., la Crête de la Duière, portant au milieu, 2,525, **la Tèsta de Valloùn Crouzét**, *du petit berceau*, à l'E., et à l'O., en

tête, **Rouchàs Grand** ; plus bas : **Rouecha Bagnàia**, *roche mouillée*, vers 2,361 ; ensuite : **la Crésta de la Charbouniéra**, *crête de la Charbonnière* ; enfin les Bat^ies de Roche-la-Croix (1,807).

Cette crête aboutit au sommet au 3,039, nommé à Meyronnes **Tèsta de Rouchàs Grand** ou **Tèsta de Sigurét** ; à Larche, **Tèsta doou làous Fresoùrs**, et à Jausiers, **Tèsta de Coumba Chàva**. (Ét.-M., St du Vallon long.)

Source bonne au troisième pavillon des militaires en montant de la crête de la Duyère au sommet du Valloun Crouzét ; un sentier de 200 mètres y conduit.

9° **R. doou Coumbalàs,** *la grande combe*, temp., dans le bois des Chalanches.

A 300 mètres en am. du confl. du Pinet, rive dr., passerelle de **las àias**, *des pies*, *aiassas*, ou **das Chalànchas**, sur l'Ubayette.

10° **R. de Sigurét,** pér., confl. en av. de Meyronnes, au pont en pierre de la Silve.

Le vallon de Siguret : dans le bas, le **bois de la Charbouniéra** ; en dessus, le passage **doou Jas doou Bùou**, *du replat du bœuf*, et **la Rouécha reànda**, *la roche ronde*, vers 2,679, au pied de laquelle sort la ***source tr. b. de la Minéta***, *de la petite figure*, toute petite, au milieu du vallon.

La croupe au N.-O., **Crésta de Rouchàs Pichoùn**, *du petit rocher* (Ét.-M. Rocher de Pichouent), est coupée vers le haut par la **Beàrcha de la viélha**, *la brèche de la vieille*, passage du vallon de Siguret dans la **Tranchàia**, *la tranchée*, qui est au-dessus de la forêt de la Silve ; puis en tête, la **Tèsta de la Tranchàia** et, retournant vers le S.-E., **las Chiminèias**, *les cheminées*, les rejoignant à la Tête de Cuguret, 2,905.

De ce point, la crête qui descend sur les Gleizolles s'appelle la **Crésta de la Tranchàia**, coupée au-dessous de 2,180 par le **Pas doou Jas de las Régas**, *pas du repos des troupeaux transhumants*, mettant en communication **la Silve** et **las Tardéas** à l'O.

Entre les deux crêtes, en haut, le **lac de la Tranchàia**, non marqué sur la carte d'Ét.-M., et à la cime du bois, ***la source de la Tranchàia***, tr. b., à côté d'un ancien parc, dans une casse de pierres, difficile à trouver.

Dans la Silve, pas de sources ; l'eau sort au niveau de l'Ubayette, sauf une petite source, ***la fouént das Cantoùns***, *des coins*, b., vers 1,400.

Au bas de la Silve, à 300 mètres en av. du confl. du R. de Bouchiers, rive dr., passerelle **das Cantounéts**, *des petits coins*, sur l'Ubayette.

CRÊTE DE LA RIVE GAUCHE DE L'UBAYETTE

AFFLUENTS DE LA RIVE DROITE

DE L'UBAYETTE

1° **R. de l'Enchastràia**, pér., venant du fond du vallon de l'Enchastrayes.

PAS DE LA GOURÉTA, *de la petite gueule*. Tout en haut du vallon de l'Enchastrayes, on atteint le Pas de la Gouréta, au S. de **la Tèsta de Pe de Jun**, 2,722, conduisant dans le vallon italien de la Sagna. (Ter. géol. : flysch).

PAS DE L'ENCLOOUSÉTA, *du petit enclos*. (Ter. géol. : flysch noirâtre, avec lames de cargneules triasiques). A mi-hauteur du vallon, on atteint le Pas de l'Enclooouséta, 2,640, conduisant dans le vallon italien di Baile, *du berger chef*, d'où un sentier contourne l'Enclooouséta et **l'Enclàousa**, *l'enclose*.

PAS DE L'ENCLÀOUSA, *de l'enclose*. (Ter. géol. flysch). En passant au N. de ce point 2,640, on atteint le col de l'Enclàousa, au S. de **l'Enclàousa**, 2,713 (Ét.-M. l'Enclausette). Ces deux Pas sont très rapprochés, l'Enclaousa et l'Enclaouséta étant deux vallons italiens se joignant par le haut.

2° **R. doou Rouit**, *du rouet*, temp., venant au Nord du 2,202.

PAS DOOU ROUIT, terre rouge. (Ter. géol. : flysch et, tout près, schistes rouges et verts du flysch). En montant par ce vallon, on atteint, au N. de l'Enclàousa, un passage conduisant dans le vallon italien de Venta-Sus, *où il vente dessus*.

3° **La fouént de Piére Calàndra**, *alouette*, b. source, petit ruisseau venant du **col de Larche**, carrossable, 1995.

4° **R. d'Oronàia**, pér. (Ét.-M. Torrent l'Oronaye), venant **doou Couél de Riéou Brun** (Ét.-M. col de Ruburent, 2,520), traversant le premier lac d'Oronaye, 2,407 (***source tr. b. à 200 mètres*** au N. du lac) ; puis le deuxième lac, 2,358, ***source tr. b. à 200 mètres*** plus bas que la cabane, au N. du coude de l'Oronaye, et du chemin ; à partir de ce coude, le R. d'Oronàia se dirige au S.-O. vers l'Ubayette, en laissant :

1° Au N.-O., à partir de la Tête de Villadel :

La Testa de Platàssa qui est, non où la place la carte d'Ét.-M., mais en France, à l'O. du col **doou Buou** (Ét.-M. col de Villadel).

Lou Couél de la Gipiéra d'Oronàia, 2,506.

Lou Rouchàs Peiròun, *pic rond*, 2,770, et au-dessous **lou Bec de la Lèbre**, *bec du lièvre*.

2° Au S.-E. :

La Poùncha de la Signòura, *la pointe de la dame*, 2,416, que l'Ét.-m. place à tort à 2 kilom. au S.-E.

La Crésta de la Blàva, *la bleue*, 2,758, et **la Signòura**, V[t] O. ou **Bec de la Signòura**, V[t] E., sur la frontière.

Le Cirque d'Oronaye est percé par plusieurs cols ou Pas :

COL DE RIÉOU BRUN, 2,520, bon muletier (Ter. géo. : orthophyre ; flanc N., calcaire triasique ; flanc S., quartzite col, et calcaire triasique).

De Larche au col, 3 h. 40 ; du col à Larche, 2 h. 50.

Du col à Largentière, muletier. En outre, sentier de piétons plus au S.

PAS DE VAOUCLAVÀ, *val fermé* (Ét.-M., Vauclère (2,610), mauvais piéton (Ter. géol. : col, calcaires triasiques et éboulis correspondant à une bande de schistes postjurassiques; flancs, calcaires triasiques), conduit au col italien tout voisin de la Scaletta, et de là au vallon d'Uniers.

Du plus haut lac d'Oronaye on y atteint par le vallon, rive dr., ou mieux par la crête frontière, en 2 heures.

COL DE L'ENCLOOUSÉTA D'ORONAIA (Ét.-M. Col de Feuillas), 2,690. Piéton, difficile (Ter. géol. : col, schistes jurassiques supérieurs; flancs, calcaire triasique).

Du haut lac d'Oronaye pas de sentier jusqu'au pied de la Tête de Feuillas, ensuite mauvaise piste très raide; 1 h. 30. Descendre en Italie à l'O. sur le flanc de la Tête de Moyse.

COUÉL DOOU BÙOU, *du bœuf* (Ét.-M. Col de Villadel) (2,600), pas de sentier, piétons, pénible, mais non difficile. (Ter. géol. : col, schistes postjurassiques ; flanc N., schistes jurassiques ; flanc S., calcaires triasiques.)

Du coude du R. d'Oronàia, monter droit au col en franchissant trois barres et de durs éboulis en tête ; 1 h. 45. Sur le V[t] italien, éboulis très raides.

COUÉL DE LA GYPIÉRA D'ORONÀIA, 2,506, faisant communiquer les bassins d'Oronàia et de Rouchòusa ; bon muletier. (Ter. géol. : col, calcaires noirs de lias ; flancs, calcaires liasiques et triasiques ; au S.-O., pied de Tête-Dure, quartzites du trias.)

5° **B. das Clots d'Hùgues**, pér., confl. en av. de 1,691.

6° **B. de la Sàlsa**, pér., *de la saussaie.*

7° **B. de Meisoùn Meàna,** *Maison du milieu, à mi-chemin de Larche au col*, pér. traversant Maison-Mèane, venant du **Rouchàs de l'Albèra**, *rocher du tremble.*

8° **Lou Bialét,** *le petit torrent*, pér., touchant Maison-Méane en av.

9° **B. de la Rouìna blàncha,** pér. *de la ruine blanche.*

10° **R. de Fournàcha,** *du gros four*, pér., touchant Malbouisset, *mauvais petit bois.*

11° **R. de la Gràngea de Mandìna,** pér., descendant à l'O. de 1,969.

12° ***la Fouént de la Sagnétta,*** *du petit pré marécageux*, pér., **mauv. eau.**

13° **R. de Rouchoùsa,** *de la Rocheuse*, pér., touchant Larche, venant du **lac de la Reculàia**, *lac de la Reculée*, recevant à g. l'eau du **lac das Fountétas**, *des petites sources*, au N. de Tête-Dure.

Source tr. b. au S.-E. de ce lac, à 200 mètres du col de la Gipiéra d'Oronaia, 2,506.

Source tr. b. près de la Cabane des bergers de Rouchòusa à gauche, visible sur le chemin.

Le haut bassin de Rouchòusa est limité :

Au S.-E., par :

Las Màits, 2,203, *les pétrins.*

Testa Dura, 2,639.

Lou Valloum Remì, à l'E. du 2,639, col pour aller dans Rouchòusa.

Las Agulhétas, *petites aiguilles*, **doou Vallòun Remì.**

Lou Rouchàs Peiròun, *le pic rond*, 2,770.

Couél de la Gipiéra d'Oronáia, 2,506.

Tèsta de Villadèl, 2,751.

Crête au N.-E., de la Tête de Villadel au col de la Pourtiola, *la petite porte*, frontière (v. p. 74).

Au N.-O., par :

La **Restiéra de la Pourtiouléta,** *la croupe de la très petite porte* ;

Le Col de la Portiolette (Ét.-M.).

Lou Rouchàs d'Oùrsa, *le rocher de l'Ourse*, 3,063 (Ét.-M. St de la Meyna), *du petit enfant*.

La Tèsta de Viràissa, 2,744, qui porte la Batterie de ce nom.

Col de Mallemort et Plateau de Mallemort.

Source tr. b. au S. de la T. de Viràissa, vers Mallemort, en-dessous du petit collet qui met en communication la caserne de Vyraisse et Larche, dite ***la fouént das Bàlces,*** *des à-pics.*

Le haut vallon de Rouchouse est percé de plusieurs cols ou Pas importants :

COUÉL DE LA GIPIÉRA D'ORONÀIA, 2,506, ci-dessus mentionné page 68.

COUÉL DE LAS MOUNGEAS, *des religieuses* (Ét.-M. Col de Monges) (2,545), muletier, tr. bon (Ter. géol. : col et flancs, schistes postjurassiques), communiquant par les crêtes avec le Couél doou Bùon au S., et avec le Col de Sautron au N.-O. par le lac de la Reculàia. Col moins fréquenté que le suivant à cause des tourniquets pénibles de Visaissas, en Italie. De Larche au col, 3 heures.

COUEL DE SOUTROUN (2,600), bon muletier, balisé pour l'hiver. (Ter. géol. : col, schistes postjurassiques ; flancs, schistes postjurassiques ; flanc N. calcaires triasiques).

De Larche au col, 3 heures. Col très fréquenté par les habitants de la Maira se rendant à Larche et à Barcelonnette ; cabane de secours ouverte sur le col, en 1902.

COUÉL DE LA POURTIOLA [1], *de la petite porte* (2,900) (Ter. géol. : col et flancs, calcaires triasiques), piétons, pas de sentier à partir du sentier muletier médiocre embranché sur celui du col de Sautron, en conduisant au col de la Portiolette, qu'on quitte après 45 minutes de marche, pour gravir dans le fond du vallon de Vyraisse, par des éboulis très raides, dans un long couloir atteignant la crête frontière entre la Tête

1. Le vrai nom de ce col dans le pays est col de la Portiolette, mais comme la carte d'Ét.-M. l'a donné au suivant, passant sur la restiéra de la Pourtiouléta au N.-E. de la Meyna, nous lui avons conservé le nom de *Couél de Pourtioula* que lui donnent les Italiens et aussi quelques gens du pays.



de Sautron au S. et la **Restiéra de la Pourtiouléta** au N., qui se termine au S.-O. au Rouchàs d'Oùrsa (Ét.-M. la Meyna.)

COL DE LA PORTIOLETTE (2,760) (Ter. géol. : col et flancs, calcaires triasiques), bon piéton, partant du chemin du col de Sautron, au point indiqué au col précédent, montant et descendant la Restiéra de la Pourtiouléta, au N.-E. du Rouchàs d'Oùrsa, par lacets très raides, et arrivant au col du Vallonnet.

Les habitants de la Màira allant à Saint-Paul et dans le Dauphiné par le col de Vars, passent par les cols du Sautron, de la Portiolette et du Vallonet.

De Larche au col, 3 h. 30.

Au N. du col de la Portiolette se trouve une brèche assez facile pour piétons.

14° **R. Touért,** *tort*, *tordu*, pér., recevant sur sa rive gauche :

a) **Lou Coùmbal Patègou**, *la combe du pâtis*, alimentée par la ***source de las Fountaràchas***, *les grosses sources*, au-dessous du col de Mallemort, qui conduit de Larche aux Baraquements de Vyraisse.

b) **Coùmba Roubèrta**, pér., passant entre les quatres cabanes du chemin supérieur du Plateau de Mallemort.

c) ***La fouént de l'Alp***, pér. b.

d) ***La fouént das Counts***, pér. b.

En suivant le chemin supérieur de Mallemort à Saint-Ours, à 20 mètres au-dessous du chemin, au milieu des prairies, ***la fouént de Capouràl***, b. et, avant d'atteindre le **R. doou Pinét,** *du petit pin*, ***la fouént doou Pra doou Jas***, *du pré du gîte*, sur le chemin, excellente.

Au N.-O. de Vyraisse, **Tèsta de Couésta Chamòus**, 2,624.

15° **R. doou Pinet** (ou **de la Peiroùsa** (cad.), pér., prend sa source par deux branches, l'une aux **làousses**, *les lacs*, **de la Pourtiouléta**, vers l'E., et l'autre à ***la fouént de las Sàgnas***, *des prairies marécageuses*, vers N.-E., dans **lou Valounàs**.

Dans le haut du bassin du Pinet, trois cols :

1° le col de la Portiolette (V. page 70)

2° le **col du Vallonnet**, bon muletier, mettant en communication l'Ubayette et la haute Ubaye, par le beàl de Foulhoùsa (V. page 52).

3° **LOU PAS DOOU VALOUNÀS**, *du gros vallon*, piétons, très pénible. (Ter. géol. : calcaires triasiques).

Entre la Rouécha Blàncha au N. et la Restiéra de la Pourtiouléla au S., en remontant lou Vallounàs jusqu'à la frontière, on descend en Italie dans le vallon de Stropia.

Sur le même plateau que le lac du Vallounét, au N., ***la fouént de las Sàgnas***, tr. b. à l'O. du chemin.

Le R. doou Pinet reçoit sur sa rive dr. :

a) Un petit affluent sans nom, à l'O. du 2,296, **lou Rouchàs de Bouchàrd**, et tombant au chemin de Mallemort.

b) **R. de Coùmba Niéra**, *noire*, temp.

16° **R. de Sant'Anna,** au-dessous de Font-Vive, et **R. de la Coùrba** en dessus, temp., venant de **la Tèsta de la Coùrbà**, 3,085. (Le 26 juillet 1900, il a sauté au-dessus de Saint-Ours et précipité une énorme lave sur Meyronnes.)

17° **R. de Bouchiérs,** pér., confl. en av. de Meyronnes formé en tête de sept branches, qui sont, de l'E. à l'O. :

a) **R. de la Coumba doou Loup**, pér., venant **das Chargòours**, 2,900, *qui se chargent de neige*.

b) **R. doou Seàre das Capuchòuns**, *des capuchons*, pér.

c) **R. das Claveléts**, *des petits clous*, pér., à l'E. du **col de Mirandol.**

d) **R. de Coucheinòuns**, ou **doou Lanchàs**, *de la glissoire*, pér., à 2,460

e) **Coumbàl doou Bagnòour**, *du baigneur*, temp.

f) **Coumbàl de la Tèsta de l'homme**, temp.

g) **Coumbàl de l'Alp**, pér.

Au haut du vallon de Bouchiers, ***le col de Mirandol*** (2479) (Ter. géol. : flysch), très bon muletier, conduisant à Foulhouse à travers le **bois de l'Eyssilloun**, ***de la grimpée en petite échelle***.

SOURCES DU VALLON DE BOUCHIERS

Sur le chemin de Saint-Ours au col de Mirandol :

Source de Sant Ours lou Vieilh, *Saint-Ours-le-Vieux*, tr. b., à 400 mètres de Saint-Ours et à 50 mètres sous le chemin, visible du chemin.

Sourçe doou Beviér, *de l'abreuvoir*, tr. b., à 500 mètres au N. du chemin en remontant le R. de la Coùmba doou Loup.

Source doou clouét de las tres fouénts, b., à même hauteur que la précédente dans le vallon des Capuchons, sur la rive g. du Riéou.

Source de la fouént das Clavelèts, tr. b., au-dessus du chemin, dans le vallon des Clavelèts.

En haut du vallon doou Bagnòour, à 400 mètres de la crête, ***la fouént doou Bagnòour***, tr. b.

En haut du Coùmbal de la Tèsta de l'Homme, à 500 mètres de la crête, ***la fouént de la Tèsta de l'Homme***, bonne.

Dans le Coumbàl de l'Alp, à 400 mètres de la crête, ***la fouént de l'Alp***, bonne.

CRÊTE DE LA RIVE DROITE DE L'UBAYETTE

MOYENNE UBAYE

La Moyenne Ubaye commence au Pas de Grégoire, et se termine au Détroit de Méolans (voir page 23).

AFFLUENTS DE DROITE

(V. esquisses : nº 5, page 62 ; nº 7, page 78 ; et nº 8, page 84).

I. — **R. doou Pouàire,** *du montoir de grange*, temp., passant près de **Ràous**, *rossignol* (Et. M. Rouos.)

Croupe au S. **lou Treinelét.**

II. — **R. das Esmenjàouts** (*nom de famille*), per., partant de la Croix de **Couésta l'Aoupét**, *la côte du petit Alp*. 2565. (Et.-M. Châtelard Sal)

En tête ***la fouént dôou Treinelét***, tr. b. (2000), *tapissée de sabine rampante*, **chaï treinel, junisperus sabina.** Lin.

Ce R. se réunit avec le suivant sur la route nationale nº 100.

La croupe entre les deux porte le nom de **Riba de Cot**, *surnom d'homme*, et **Coùa grand**, *la grande queue*, dans le haut.

III. — **R. das Péous,** *des poux*, per., qui passe au N.-E. de Chanenc. C'est en haut de ce vallon qu'est ***la fouént de darrèire Chastèou,*** *derrière le château*, qui alimente le village de Jausiers.

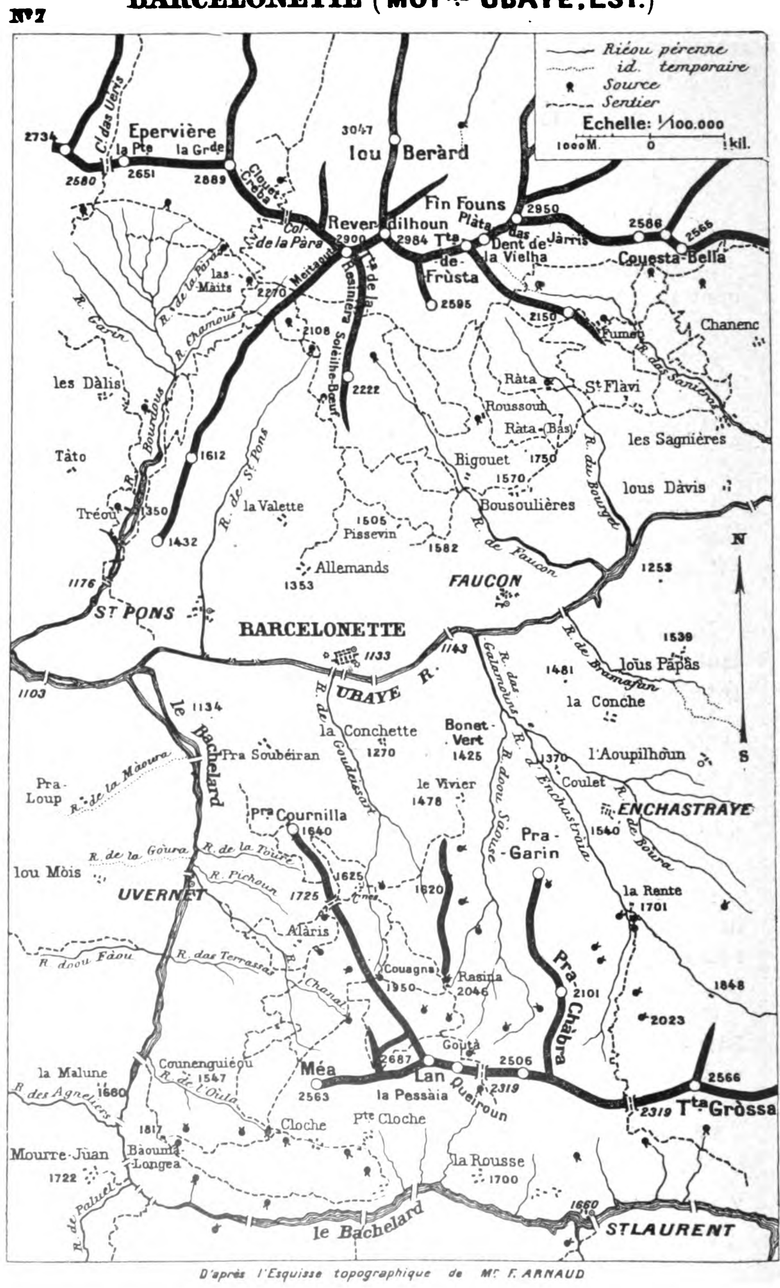
Croupe au S. **lou Clot de la Càlha**, *le Clot de la Caille*, et **la Bàrra de teàra négra**, *la barre de terre noire*. Dans le bas, entre ce R. et le suivant, **Couésta Roulànda**, *côte Rolande*.

IV. — **R. das Coumbétas,** *des petits vallons*, temp., au S. O. de Chanenc, venant du piton supérieur, tombant sur la route nationale en face de la dernière maison de Jausiers.

6

N° 7

BARCELONETTE (MOYNE UBAYE. EST.)



D'après l'Esquisse topographique de Mr F. ARNAUD

V. — **R. das Saniéras**, *des prairies marécageuses*, **sàgna-iéra**, per., partant du point où la barre de terres noires arrive en crête.

Il reçoit sur sa rive g. :

1° **lou Coumbàl de Frusta**, *de la grotte où s'abritent les troupeaux*, séparant les quartiers de **Fumét** et de **la Clapiéra**.

Il reçoit ***la fouent das Bùous***, *des bœufs*, tr. b., à la cime du pâturage de **Fumet**, *qui retient les brouillards*, à 200 mètres au-dessous du chemin horizontal du reboisement, qui va de la **cabana das Grapounéts**, *des petits à pic* (de Belmont, pour le reboisement) à **Couestabèla de Foucoun**, *la belle côte*, vers la limite des communes de Faucon et de Jausiers.

2° **lou Coumbàl de las Loouziéras**, *des ardoisières*, per. au pied, partant de la terre noire.

3° **lou Coumbàl de la Plàta das Jàris**, *du plateau des rats*, temp., profondément encaissé entre **Bóuta Grand** et **Bòuta Pichoun**, *gros tonneau et petit tonneau*.

4° **la Coùmba de Màla Plàstra**, *du mauvais plateau raviné*, temp., descendant de la ***Couésta Bèlla***, confl. au-dessus du grand barrage du R. des Saniéres.

Entre ce torrent et le suivant, qui se rapprochent beaucoup en tête, ***la fouént de Couestabéla***, tr. b., sous la Cabane de ce nom (2300).

5° **la Coùmba dòou Couàrp**, *du Corbeau*, temp., confl. en dessus du **Fourèst hàout**, *du hameau élevé*, et **Das Roùitas**, *des petites roches*.

Sur la rive g. de cette combe, **la plàta das Janciànas**, *des gentianes*.

Sur la rive dr. du **R. das Saniéras**,, ***la fouént Gràva***, *des graviers*, tr. b., à côté de la cabane de Fumét (1980).

La crête, séparant le R. des Saniéres du suivant, se nomme de haut en bas :

la Poùncha de Frùsta ;
la Dent de la Viélha, *la dent de la vieille*;
la Tèsta de las Màits, *des pétrins* ;
le chemin horizontal ;
las Cabànas das Grapounéts (2150) ;
las Couéstas de San Flàvy.

VI. — **R. doou Bourgét**, *du petit hameau* (Et.-M. Vallon de Bérard), per., à 200 mètres au-dessous du chemin horizontal.

Il reçoit sur sa rive dr. le **R. de Ràta**, *de la souris*, alimenté par la ***fouént de Ràsa***, tr. b. (1850).

Crête séparant ce R. de celui de Faucon :

lous Tres hòmes, 2595, *les Trois hommes*.

l'Aoup Grand, *la Grande Alpe*, où passe le chemin horizontal.

la Chapeléta, *la petite Chapelle*, 50 mètres au-dessous de ce chemin.

lou Rouchàs Rous,*le Rocher roux*.

Roussoùn (Et.-M. Proal.), *cargneules rousses du trias*.

Au-dessous se trouve ***la fouént doou Bousquét***, *du bosquet*, tr. b., captée pour l'alimentation de Faucon, et, plus bas, les ravines insignifiantes de **la Marquise**.

VII. — **R. de Foucòun** (*Faucon*) (Et.-M. R. des Maisonnettes) ayant en tête **lou Pounchòun das Aliéras**, *la pointe où pousse l'ail à fleurs de narcisse*, 2984, per. à partir de ***la fouént das Cinq Avéns***, *la fontaine des cinq sources*, tr. b., située (2160) sur la rive dr. du torrent, à 200 mètres de distance, et à 150 mètres en dessous du chemin horizontal (invisible du chemin).

Dans le haut, le bassin de ce torrent est séparé de celui du torrent de Saint-Pons par :

a) **la Tèsta de la Rasiniéra**, *quartier à fetuca spadicea* (2700).

b) **la Rasiniéra** (Et.-M. Coste Loupet).

c) Chemin horizontal,

d) **las Defendùas**, *les quartiers mis en défense*.

e) **Soulélha Bùou**, *Soleille-Bœuf*, où se trouve, à 5 mètres au-dessus de l'ancien chemin de Jausiers à Embrun, et 600 mètres avant d'arriver au torrent de Saint-Pons, la source **mauvaise** de ***la Fouentàssa***, *la grosse et mauvaise source*.

f) Le Bois des Allemands (nom de famille).

Les trois torrents suivants ne descendent pas du faîte et sont du 3e genre de Surrel[1].

VIII. — **R. de Buriàna,** *qui forme des laves épaisses et fines comme du beurre*. temp., à l'O. du village de Faucon.

IX. — Les deux ravins de **Ville-vieille**, celui de **Pissa-vin,** *Pisse vin*, à l'E. de Barcelonnette, celui de **la Crouséta,** *la petite croix*, à l'O., tous temporaires et insignifiants.

1. Étude sur les torrents des Hautes-Alpes, par Alexandre Surrel. Paris, Ve Dalmont, 1841.

X. — **R. de la Valéta,** *la petite vallée*, temp.

XI. — **R. de Saint-Pons,** per. à partir de 2,100, alimenté par quatre sources jalonnant l'ancien chemin de Jausiers à Embrun par le Col des Orres, sur le flanc O. de Soleille-Bœuf (2222) savoir :

1° ***la Fouentàssa,*** *mauvaise source*, susénoncée.

2° immédiatement après la traversée du torrent de Saint-Pons, sur sa rive dr., à 3 mètres au-dessus du chemin, ***la fouent de la Lebriéra***, *du quartier à lièvres*, excellente, se perdant immédiatement dans le torrent.

3° au même endroit, immédiatement au-dessus du chemin **source mauvaise.**

4° 150 mètres plus loin, au-dessus du chemin (2108) **source mauvaise.**

5° en tête du dernier affl. de dr. du torrent de Saint-Pons, à 400 mètres au-dessous du chemin horizontal et des roches rousses, à côté de gros blocs, ***la fouént de Pra Roumin***, *fourré de ronces*, abondante mais **mauvaise**; elle est invisible du chemin horizontal.

Entre le R. de Saint-Pons et le suivant, dans le bas, le petit ravin de *Saint-Bernard*, insignifiant (3e genre de Surrel), temp.

XII. — **R. Bourdoùs,** *le bourbeux* (Et.-M. Tt. de Baudon), per., le roi des torrents à laves de France, formé en tête de la réunion de :

1° **R. Chamoùs,** *chamois*, per., descendant des **Pouértas Maleizàias,** *des passages malaisés*, 2661 et de la **Méit-Áouta** (Et.-M. Coste Loupet), *la hauteur du milieu.*

Sur sa rive g., au 2e barrage, situé à 35 mètres en dessus du chemin horizontal, la ***fouént d'Allemand***, b. (2300).

Sur sa rive dr., aux cabanes **das Màits** (2250), la ***fouént das Màits,*** *des pétrins, des mées*, excellente et abondante.

2° **R. de la Pàra,** *du territoire en terrasses*, per., descendant **das Pouértas Eizàias,** *des passages aisés*, qui reçoit en tête, vers 2150, le R. du **Grand Agoustin,** descendant de la **Granda Sparviéra** (2889), *où habitent les éperviers.*

Sur la rive g. du R. de **la Pàra**, la ***fouént de la Pàra*** (2200), à 30 mètres an-dessous du chemin horizontal, tr. b.

Entre le hameau de **la Pàra** et celui des **Gendràsses,** *les gros gendres*, se jette dans le R. de la Pàra, rive dr., un torrent formé

de la réunion des quatre ravins suivants, énumérés de l'E. à l'O.:

le **petit Agoustin**. *mis à sec (agoutar)*, temp.

le **grand Cezier**, *où il pousse des pois chiches*, **céses**, per.

le **petit Cezier**,

le **R. das Roùtas**, *des prés rompus*, per., venant du **Col das Uéris** (Et-M. Col des Orres), *des huiles*, *où des greniers*. Entre le petit Agoustin et le grand Cezier, au N. du chemin horizontal, sort de dessous une grosse pierre, presque sur le chemin, la ***fouént dòou Tiéoure***, *du tuf*, tr. b. (2340).

A l'O. du R. das Roùtas, à 50 mètres au-dessous du chemin horizontal, 30 mètres à l'O. du croisement du chemin du Col des Orres et du chemin horizontal, la ***fouént das Crouèzes***, *des berceaux*, tr. b.

Dans le R. de la Pàra, se jette, un peu plus bas, le **R. das Prìmas**, *des fins gazons*, per., passant au hameau **das Gendràsses** (Et.-M. Gondrasses) (1800)

Enfin le R. de la Pàra, ainsi grossi, s'unit, avant de se jeter dans le R. Chamoùs, au **R. Garin**, venant de la **Tèsta de l'Aoupét**, *de la petite Alpe* (2845) et portant, avant d'atteindre le chemin horizontal, le nom de **R. das Muretiéras**, *des gites à marmottes*, temp.

Sur sa rive dr., au bord N. du plateau **das Eissàlps**, *des alentours de l'Alpe*. à 5 mètres au-dessous du chemin horizontal, d'où elle est visible, la ***fouént Perùa*** ou ***Pervi***, *des rochers*, tr. b. (2380).

Toutes ces eaux réunies se jettent dans le R. Chamoùs, et forment alors le **R. Bourdoùs** (1500) (Et.-M. R. Baudon) qui reçoit alors sur sa rive dr.:

1° le **R. das Eiguétas**, *des petites eaux*, per.;

2° le R. de l'Église, per.;

3° le R. de la Grand Combe, per. En tête, cabane **des Dàlis** (1675) et rive g., Maison forestière du **Tréou** (1350).

4° le R. de la **Comba de Baoudun**, de *Baou* et *dun*, *la Combe à la roche surplombante*, per.;

En tête de cette combe se trouve la ***fouént das Eiguétas*** ou ***de Sicard*** (1900) (Et.-M. Source du Clot de l'Aigle : cette dernière coule dans le R. de la Bérarde.)

La crête facile, formant la limite à l'O. du Bassin de R. Bourdous, est du N. au S.:

1° la **Tèsta de l'Aoupét**, ou **l'Ubacàs**, *le mauvais pâturage, à l'exposition midi*, 2845, rocher en pain de sucre, assez difficile.

(Et.-M. Rer de la Tourtice; *la Tourtissa* est le vallon, dans les Hautes-Alpes, dont la Grande Épervière, 2889, est le sommet.)

2° **la Bàissa de l'Oupilhoùn,** passage facile pour aller du haut du vallon des Muretiéras (R. Garin) aux lacs de l'Oupilhoùn, *de la petite Alpe.*

3° **la Tèsta de Cougoùrda,** *tête de courge,* roche ronde assez élevée.

4° l'**Aoupenàs,** *la mauvaise Alpe,* et **lou Brec de las Calhas,** *des cailles,* 2822 (Et.-M. Thuiles Sal).

5° la **Làma Rasiniéra,** *lieu où l'eau croupit et où pousse la festuca spadicéa* (Et.-M. Col de Peyras).

6° le sommet des Plastres, 2688.

7° **las Plastras,** *coteau plat et raviné.*

8° la **Crésta de Couésta Plàna,** entre **Grimaudés,** *hameau des Grimauds, nom de famille* et **Tatò,** *dada des enfants,* limite E. du R. de la Beràrda.

La ligne de crêtes du bassin du R. Bourdous, partout praticable, est percée de quatre Cols ou Pas, savoir ;

COL DE LA PARE (2660) bon muletier. (Ter. géol.: Flysch calcaréo-gréseux à helmentoïdes).

On y monte;

1° De Barcelonnette, par le bois des Allemands, le flanc O. de Soleille-Bœuf, et le chemin horizontal, jusqu'à la cabane des Maïts, et de là, par des lacets, au col;

2° De Saint-Pons, par le chemin de R. Bourdous et un sentier rive g. qui le traverse en haut pour atteindre la cabane des Maïts.

De Barcelonnette au col, 5 heures, retour, 3 heures.

Pour la descente à la Condamène, 3 h. 1/2.

COL DAS UÉRIS (Et.-M. Col des Orres) (2580), bon muletier. (Ter. géol.: Flysch; en bas du col côté S. rochers du jurassique supér., trias, nummulitique etc.).

De Barcelonnette au col, 5 heures; retour, 4 heures.

Du col à Embrun, 5 heures, retour, 6 heures.

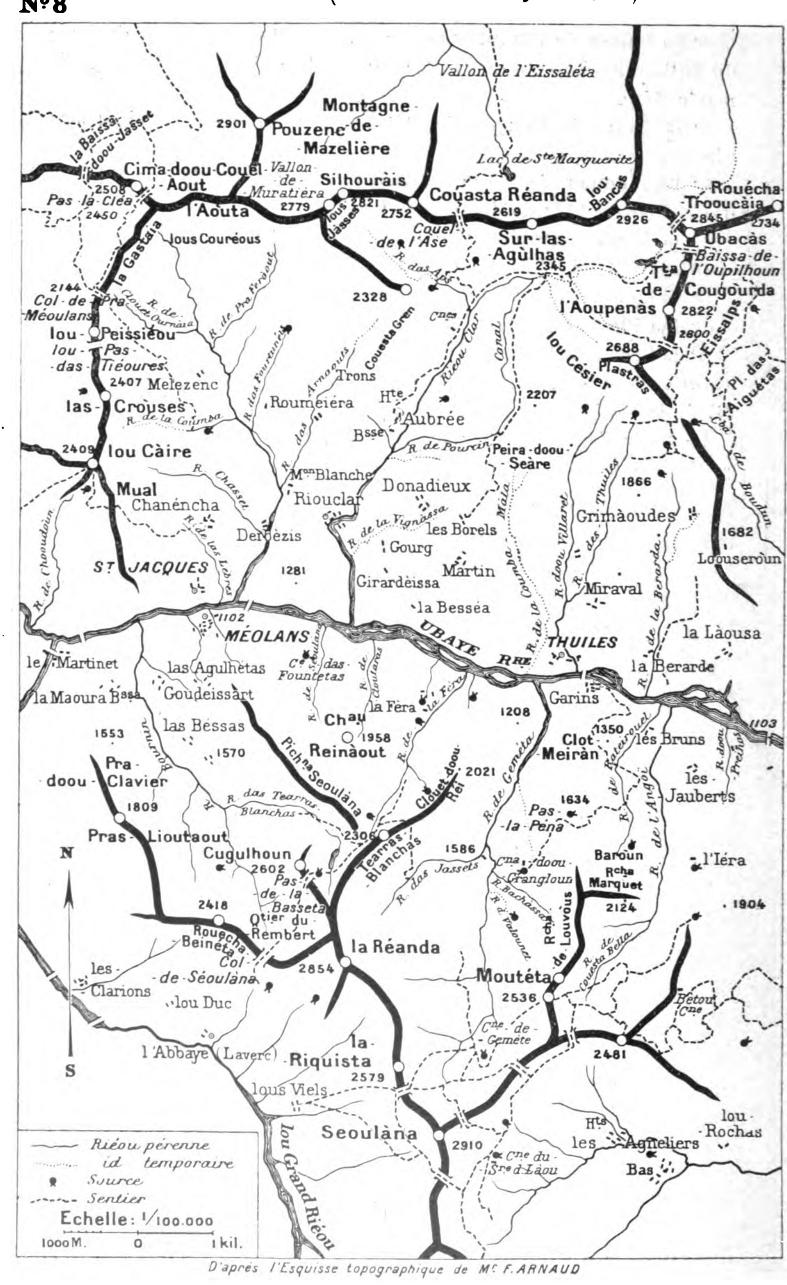
BÁISSA DE L'OOUPILHOUN (2775), mauvais piéton. (Ter. géol.: Grès d'Annot).

Du chemin horizontal, au point où il traverse le R. Garin, on remonte vers la Tèsta de l'Aoupét, 2845, par le R. das Muratiéras, et on passe la Bàissa de l'Oupilhoùn, entre cette Tête et la Testa de Cougourda, au S. (Et.-M. Rocher de la Tourtice). De ce pas, facile, on peut aisément :

1° Descendre aux lacs de l'Ooupilhoùn et de là, gagner la Lama Rasiniéra ci-après (Et.-M. Col de Peyras).

N° 8

MEOLANS (MOYNE UBAYE, OUEST.)



D'après l'Esquisse topographique de Mr F. ARNAUD

2° Gagner le Col des Orres par une piste de reboisement.

3° Gagner le Pas de l'Oupilhoùn (V. p. 75) à flanc de coteau, par les éboulis, en 30 minutes.

PAS DE LA LÀMA RASINIÉRA (2600) (Et.-M. Col de Peyras) (Ter. géol.: Flysch calcaréo-gréseux).

Du chemin horizontal, on part de la Cabane des Aiguettes, vers le N.-N.-O., en montant une croupe et revenant vers l'O. par des lacets en forte pente, on atteint la crête en 1 heure, où des pentes douces et gazonnées (Làma Resiniéra) vous conduisent aux cabanes de l'Ooupilhoùn.

Après les ravins insignifiants de la Lauze vient le:

XIII. — **R. de la Béràrda**, per., venant **des Plastres**, 2688, alimenté en tête, à l'E. par la ***fouént doou Clouét de l'Aigla***, *du replat de l'aigle*, tr. b., à 15 mètres au-dessous du chemin horizontal, et 100 mètres plus bas, vers l'O ., la ***fouént de Couèsta Plàna***, *de la côte plane*, tr. b.

XIV. — **R. des Thuiles**, per. (Et.-M. Villaret R.), part du **Cougnét das Alhàrts**, *de l'ail sauvage (que les bêtes mangent peu volontiers)*, **alhet fer**, au-dessous du Rocher des Plastres. Sa source est la ***fouént das Théoulas***, *des Thuiles*, tr. b., au bout du chemin horizontal.

Il reçoit sur sa rive g. deux ravins sans nom,et sur sa rive dr. le **R. doou Villarét**, *du petit village*, per., descendant des **Eissàlps**, alimenté en tête par la ***fouént doou Peyroùn***, tr. b., à la même hauteur que la précédeute, 50 mètres avant d'arriver à la crête qui sépare le quartier des Thuiles de celui des Prats. Elle sort au pied du **Peyroùn**, *roche ronde et blanche*, et se perd de suite dans les éboulis.

Entre le R. des Thuiles et celui du Villaret, **Pèira Queiràia**, *pierre (cubique) équarrie.*

Le R. doou Villaret reçoit sur sa rive dr., au-dessous du hameau de ce nom, le **R. Pichoùm**, *le petit torrent*, temp.

XV. — **R. de Coùmba Màla**, *de la mauvaise gorge*, temp., part de la **Pèira doou Sèarre**, roche blanche au-dessous du Peyroùn, et traverse la route nationale n° 100 au *pont de*

Champféa, *champ brebis*. Il est séparé du R. doou Villarét par **la Loouziéra**, *l'ardoisière*.

Sur sa rive dr. **las Òoupilhiéras**, 1564, *les petites Alpes*.

XVI. — **R. doou Clouét das Bouréous**, *des Borels*, temp.

XVII. — **R. de la Besséa**, *des bouleaux blancs*, **bès**, *betula alba. Lin.*, temp.

XVIII. — **Riéou-Clar**, *torrent aux eaux claires*, per. à partir de **la Pissa**, *la cascade* (2127), part des lacs de l'Oupilhoùn (Et.-M. Opillon), et se jette dans l'Ubaye (1089).

Il reçoit sur sa rive g. :

1° **R. dòou Tourèl**, *du tertre*, **toural**, temp., venant du S.-E.

2° **R. das Fournàsses**, *des grands fours*, temp., venant du S.-E. au-dessus de la Pisse, cascade du Riéou-Clar; au-dessus de leur confl. part le canal d'arrosage des *Pras des Thuiles*, traversant le quartier **du Cezier**, où se trouve la ***fouént de Pra Grisoùn***, ou du Cezier, tr. b., sur le chemin qui traverse le quartier haut de ce nom. (De ce point au Riéou-Clar et aux lacs de l'Oupilhoùn, il n'y a plus d'eau).

3° **R. de Pourcin**, *surnom de famille*, *du cochon*, per., confl. au-dessus de **l'Ooubréa Bàssa**, *du bois de trembles*, **albera**.

A la plus basse cabane, ***la fouént das Aiguas làrjas***, *des eaux larges*, excellente et abondante.

4° **R. doou Pra dòou Bouésc**, *du pré du bois*, temp., confl. très rapproché du précédent.

5° **R. de la Vignàssa**, *de la mauvaise vigne*, temp. passant au N.-O. de Gourg, et de la **Girardèissa**, *essaim de la famille Girard*.

Il reçoit sur sa rive dr. :

1° **R. das Aps**, *des quartiers écartés*, **abs**[1], *en dehors* ou **de la Chaoupéta**, *du petit lieu de repos des bestiaux*, descendant de **Silhouràis**, *l'ensolleillé*, 2821 (Et.-M. Riouclar pics Salés), per. à partir de la ***fouént doou lacàs Çhabriér***, *des éboulis aux chèvres*, sur sa rive dr., tr. b.

Plus haut, dans le vallon rive g., à côté d'une barre de rocher, ***la fouént Usclàn***, *la fontaine brûlante* (*tellement elle est froide*), tr. b. à 200 mètres du sentier, au-dessus du grand lacet, à l'O., sort de la base de la première barre de rochers et se perd de suite ; difficile à trouver, à 45 minutes du col.

1. Voir note supplémentaire n° 7.

2° **R. de la Granjéta**, temp., arrivant à la cabane de *la Grangette* (Et.-M. Grange en tête).

3° **R. de l'Ooubréa**, per., confl. au-dessous de l'Aubrée Basse.

Entre Riéou-Clar et le suivant, en tête, **Couésta-Gren**, *la côte pénible*, 2328 d'où descend au N. la croupe de **Pinastèous**, *pins sauvages*, **pinaster** *de Pline* ; dans le bas, à l'E. du hameau **das Méans**, *des bercails*, **Rouchéa Coùrba**, 1291.

La crête N. du Riéou-Clar est coupée par un pas et par un col:

PAS DE L'OOUPILHOUN ou **DE L'UBACAS** (2800) mauv. piéton. (Ter. géol. : (Grès d'Armot).

Du confl. du R. Clar et du R. des Aps, remonter la rive dr. du R. Clar, cabane de l'Ooupilhoùn, 2345, passer à l'E. des lacs de l'Ooupilhoùn; pentes raides jusqu'au col. — 5 h. 45; retour 3 heures.

Des Thuiles on y monte dans le même temps par le hameau des Prats et un sentier passant au-dessus du canal d'arrosage du Cezier. arrivant au-dessus de la Pissa.

Du col aux Orres, 4 h. 30; par le petit vallon de Vachères se diriger à droite en partant du col; on atteint, en 30 minutes, une barre de rochers qu'on descend vers l'O. ; à la cabane, 1867. bon sentier. Les Orres, 3 heures.

COUÉL DE L'ÁSE, *de l'âne*, V[t] S. ou **DE L'EISSALÉTA,** *de la petite échelle*. V[t] N. (2521) piétons. (Ter. géol. : Flysch calcaréo-gréseux à helmentoïdes).

Chemin muletier de l'Aubrée, rive dr. du torrent, jusqu'au confl. avec le R. das Aps, à 500 mètres de la cascade de la Pisse, au N.-E. ; monter à g. par des lacets sur pente gazonnée, traverser le torrent au bas des rochers, atteindre un replat et, à dr., en montant, la ***fouént de l'Ase***, excellente, sortant d'un rocher près du chemin; mauvaise piste raide; col sur une arête étroite. — 4 h. 45 ; retour, 2 h. 30.

Du col on ne voit pas le lac de Sainte-Marguerite; marcher vers la seconde encoche d'une croupe rocheuse, sur la dr. ; la contourner à dr. et descendre au lac où l'on trouve un sentier, jusqu'à la grande cabane de l'Eyssalette ; ensuite chemin bon muletier ; les Orres, 2 h. 45.

XIX. — **R. de l'Abéous**[1], *le cours d'eau*, per., descendant **das Courréous**, *des couloirs* (Et.-M. l'Escouréous).

1. Voir note supplémentaire n° 1.

Il reçoit sur sa rive g. :

1° **R. de Pra Feràout**, *Féraud* (nom de famille), per. descendant de l'**Áouta** *la plus haute* (Et.-M. Pointe de Mazelière, *de l'Abattoir*, confl. au-dessous du point 1650.

2° **R. de Chaoud'ourélha**, *de chaude oreille*, per.

3° **R. das Fourtunels**, *les fortunés*, per. En tête, près du chemin, au-dessus de la lettre u du mot Eyssautier de la carte Et.-M., la ***fouént de las Chooumétas***, *des petites replats pour le repos des troupeaux*, tr. b.

4° **R. das Arnàouts**, *des Arnauds*, per. à partir du mot Bon Aubert de la carte d'Et.-M.

Il reçoit sur sa rive dr. :

1° **R. de Clouét Oournàia**, *replat orné, joli*, per., venant du Col de *Pra Meoulàns* (Et.-M. Col de Famouras), ayant en tête, sur sa rive dr., trois bonnes sources au-dessous du chemin :

la fouént doou Pra doou couél,

la fouént doou Pra Cousset, *pré en écuelles.*

lâ fouént de clouét Ournâia.

2° **R. de la Coùmba**, temp. venant de **la Crous**, 2407, *la Croix*. Sur sa rive dr. dans le bas, entre le chemin du Colet et celui du hameau de Melezenc, *du quartier à mélèzes*, la ***fouént dôou Tourneiroùn***, *du petit tourbillon*, tr. b.

3° **R. Chasset**, per., eau mauvaise ; confl. en av. du hameau des Derbezys.

COL DAS PRAS MEOULANS (Et.-M. col de Famouras), 2144, bon muletier. Ter. géol. (Flysch et calcaires liasiques).

De Revel, 3 h. 45 ; retour, 2 h. 40, passant par les Baralhiers (Et.-M. Ballallier).

De ce col, en 1 h. 55, par chemin forestier, on atteint le col des Olettes.

Par la crête qui porte le col, on atteint sans sentier :

LOU PAS LA CLÉA (2450), entre lous Courréous et **la Cima doou Couél àout**, 2508. (Ter. géol. : Flysch noir schisteux).

Pas de sentier, pentes raides des deux abords. C'est le meilleur passage pour aller à la Montagnette et au Pouzenc, 2901, dans les Hautes-Alpes.

XX. — **R. de las Lèbres**, *des lièvres*, per. depuis la Chanenche ; confl. à 100 mètres en av. du confl. du R. de l'Abéous et de l'Ubaye, à côté de la maison de **la Fresquiéra**, *la froidure*.

La ligne de crêtes fermant à l'O. le bassin des R. de l'Abéous et de las Lèbres, en partant du N. jusqu'à l'Ubaye :

1° **lous Courréous** (Et.-M. l'Escouréous).

2° **la Gastàia**, *lande incultivable.*

3° **Couél de Pra Mouelàns**, 2144 (Et.-M. Col de Famouras).

4° **lou Peissiéou**, *le contrefort rasé, uni* (au S. du col).

5° **lou Pas das Tiéoures**, *des Cargneules*, passage difficile. (Ter. géol. : Cargneules du Trias).

6° **las Croùses**, *les croix*, 2407, formant, vu de Barcelonnette, le nez de la tête de Louis XVI.

7° **lou Càire**, *le rocher*, 2409 (Et.-M. Croix signalée), d'où une cheminée dite **la Gouerjàssa**, *la mauvaisse gorge*, descend sur **lou Muàl**, *le gerbier*. Une deuxième cheminée dite **la Deroùta**, *la dégringolade*, descend du Caire plus à l'O. sur **la Plàta**, et de là, au hameau des Clots.

8° **lou Muàl**, replat de 30 mètres de large.

A 100 mètres vers l'E., sur la crête même, la ***fouént doou Muàl***, tr. b., d'où l'on descend par un chemin de piétons sur le hameau de Saint-Jacques. A l'O. du Muàl, dans le ravin qui termine le replat, la **fouént Partùs**, *du rocher percé*, tr. b., dans le rocher, sur la **Dràlha**, ou sentier des moutons, qui conduit par le **Clot de Richerme** au hamean des Clots.

9° **lou Clouét de Mars**, passage très difficile de la Chanenche aux Clots.

10° **lou Coup**, *le promontoir, cap*, tête rocheuse.

11° **lou Cugulhoùn**, *rocher pointu*, séparé en tranches parallèles à l'à pic de la montagne.

12° **lou Chastèou de San Jàque**, où se trouve le hameau de Saint-Jacques, et la mairie de la commune de Revel.

LIGNE DE CRÊTES

LIMITANT AU N. LA MOYENNE UBAYE

(de l'E. à l'O.)

Du Pas de Grégoire jusqu'à la Grande Epervière), à l'O. du col de la Pare, voir page 44 et 45, en prenant la liste à rebours.

Ensuite: Pages.

1° **la petite Épervière** (Et.-M. Matalanche S^{al}, nom totalement inconnu). 81

2° **lou Couel das Uéris**, V^{t} S. (2580) (Et.-M. Col des Orres), V^{t} N. Col de Cervières.................................. 83

SENTIERS FORESTIERS.

La zône supérieure de la rive dr. de la Moyenne Ubaye est parcourue par 150 kilomètres de sentiers forestiers, originairement muletiers, assez bien entretenus, et très utiles aux touristes [1].

Partant des Sanières, commune de Jausiers, le sentier remonte le R. des Sanières, jusqu'au-dessus du grand barrage avec cascade, et, par de nombreux lacets, entre la **Coùmba dóou Couarp** et la **Coùmba de Màla Plàstra,** grimpe jusqu'à la **Couéstabèla.** A partir de ce point, il marche vers l'O; traversant les hauts territoires des communes de Jausiers, de Faucon et de Saint-Pons, jusqu'au dessous du sommet des Plastres, dans la commune des

1. Avant de s'engager, même à pied, dans ces sentiers lorsqu'ils doivent traverser des rochers abrupts, il est très prudent de s'informer, auprès des agents forestiers de l'endroit, si leur praticabilité est complète. Ces sentiers, créés pour les besoins du service, sont quelquefois abandonnés à eux-mêmes pendant une ou plusieurs années et souvent, au croisement des ravins descendants, ils sont encombrés d'éboulis, ou même emportés. Un bon alpiniste se tirera toujours d'affaire, mais un alpiniste médiocre pourrait être obligé de rebrousser chemin.

Thuiles. C'est le chemin de ronde du rempart de montagnes fermant au N. la Moyenne Ubaye. Il se maintient entre 2,200 et 2,400 mètres d'altitude, et comme il est à peu près horizontal, il porte dans sa partie haute le nom assez heureux de *Chemin horizontal.*

Nous indiquerons seulement les sentiers descendant du chemin horizontal, vers le fond de la vallée :

1° De la Couéstabèla, un sentier descend à l'E. puis au N.-E. dans la direction du Châtelard, et atteint **lou Pouàire d'Estevenét** à la côte 1470, descend en lacets au-dessous de **Ràous** (Et.-M. Rouos) et atteint la route nationale n° 100 en amont de Jausiers. C'était l'ancien chemin de Jausiers au Châtelard, qui montait le Pouàire d'Estevenet, atteignait ce hameau, puis celui **das Maréias** (Et.-M. Marcies) gagnait à flanc de coteau la **ville de Châtelard** et descendait à la Condamine. Actuellement d'Estevenet, une route carrossable descend au bord de l'Ubaye, en amont du **Pas de Grégoire**, en touchant **l'Oùla de la Loouziéra**, marmite de géants, exclusivement glacière, une des plus grandes des Alpes.

2° De la Couestabèla même, un sentier descend par le vallon de **Coùmba Màlla**, sur la Cabane forestière de *Fumet* (rive dr. du R. des Sanières) d'où il gagne le hameau de Saint-Flavy.

3° Du haut du R. du Bourget, où se trouve la Cabane des *Grapounets* (Cabane de Belmont des forestiers), un sentier traverse à l'E. et rejoint la Cabane de Fumet. Du point où ce sentier atteint la crête séparative de Fumet et des Grapounets, un sentier descend sur la rive g. du R. du Bourget, et, le traversant, gagne le hameau de Bouzoulières, d'où une route carrossable descend à Faucon.

4° Après la traversée, en tête du R. du Bourget, un sentier descend sur le point 1826, les Granges et Bouzoulières.

5° Avant que le Chemin horizontal ne traverse le R. de Faucon, deux sentiers descendent sur sa rive g. et vont se réunir à la Cabane forestière des Granges (1820).

6° Au point où le chemin horizontal va entrer dans **R. Chamous**, un sentier descend vers le point 2108, et rejoint le chemin du flanc O. de Soleille-Bœuf qui communique avec Bouzoulières à l'E. et avec Barcelonnette au S.

7° Sur la rive dr. du R. Chamoùs, au pied de la Pare, de la Cabane des Maïts, un sentier descend vers le R. Chamoùs et, tandis qu'un embranchement va rejoindre la Cabane de la Pare, il traverse le torrent, et descend sur sa rive g. et sur celle de R. Bourdous, à **Pra Bellon**, au **Grand Barrage**, à la hauteur de la Cabane du Tréou, (1360), où il devient carrossable et de là, tout

droit à la route nationale n° 100, d'une part, et à **l'Arà**, *la plaine*, et à la route de Saint Pons, d'autre part,

8° A 300 mètres à l'O. de la Cabane des Maïts, un sentier traverse, en descendant vers la cabane Manuel, les divers affluents du R. de la Pare, atteint le chemin descendant aux *Gendràsses*, et remonte, par le Vallon du *R. Garin*, vers le chemin horizontal, et de là au Col *das Uéris* (Et.-M. Col des Orres).

9° Du point du chemin horizontal situé à l'E. de la *Làma Rasiniéra* (Et.-M. Col de Peyras), un sentier traverse le plateau *das Eiguétas*, arrive à la *Cabane des Aiguettes*, et de là descend à la *cabane des Dalys* et à R. Bourdous.

10° Enfin, 100 mètres avant la fin O. du chemin horizontal, au-dessous *des Plastres*, un sentier descend jusqu'au haut des ravines qui dominent *Grimaudés*, où il se raccorde aux sentiers qui vont à Saint-Pons par Grimaudés, ou aux Thuiles par *Miraval*.

Ces sentiers forestiers ont en partie remplacé sur les communes de Faucon, Barcelonnette et Saint-Pons, l'**ancien chemin de traverse de Jausiers à Embrun**, marqué sur les cadastres de 1832, qui, de Jausiers, montait par le Fourest-haut (Et.-M. Forestaud), Saint-Flavy, passait en hauteur le R. du Bourget, traversait le quartier de **Ràta**, *les Maisonnettes*, la **Sàgna-Bourèla**, passait au bas de la croupe *das* **Defendùas**, où il formait, sur 250 mètres, la limite N. de la commune deBarcelonnette, remontait sur le flanc O. de cette croupe et de celle de *Soleille-Bœuf*, traversait en montant en haut du R. de Saint-Pons, au-dessous du 2108, entrait dans le **R. Chamous**, passait à la Cabane des Maïts, traversait le R. de la Pare et ses affluents rive dr., montait au Col das Uéris (Et.-M. Col des Orres), et descendait à Embrun.

D'autres sentiers plus inférieurs traversent les ravines de **Pisse-Vin**, de la **Ville-Vieille**, de **San Miquelét** et du **Tiéouret** *du petit tuf*, et vont reprendre le sentier muletier qui, au-dessus de ces ravines, continue jusqu'aux Maisonnettes, la route carrossable de Barcelonnette à l'Adroit de Barcelonnette.

AFFLUENTS DE GAUCHE DE LA MOYENNE UBAYE

(Voir les esquisses : n° 5, p. 62 ; n° 3, p. 60; n° 7, p. 77 ; n° 9, p. 106 ; n° 10, p. 112; n° 11, p. 152; et n° 8, p. 84).

I. — **R. de Fouént Charniéra**, *du cimetière*, per., confl. en am. du Pas de Grégoire, recevant rive dr. le **R. de Còuésta Bèlla**, temp.

A 300 mètres en av. du confl., pont sur l'Ubaye portant la route carrossable qui monte à la batterie de Cuguret.

II. — **R. d'Abriés**, *du rapide écoulement des eaux*[1], per., confl. en av. de Jausiers, formé en tête de la réunion, aux Sagnes, du *R. de Pelouse* et du *R. de Grange-Commune* :

Le **R. de Pelòusa**, *quartier gazonné*, prend sa source au N. de la **Tèsta Carràia**, *Tête carrée* (Et.-M. Bonnet-Carré, 2868), au *Petit Pas des Cavales* (v. p. 61). (Ter. géol. donné par la carte géologique : calcaires Barrémiens et Néocomiens), traverse le lac de Pelouse et tourne au N ; pérenne.

En descendant de ce col, il y a à g., à 200 mètres de la crête, un immense **abri couvert** dans le rocher, pouvant abriter une centaine de personnes.

Du R. de Pelouse, rive dr., on monte au *Col du Quartier d'août* (v. p. 63). Plus bas il reçoit rive dr. **lou Pissoùn de l'Áoucha**, per., venant du **Clot las Fouénts**, *replat des sources*, par la cascade de l'**Áoucha**, *terrain plat et bien exposé.*

Il reçoit sur sa rive g. :

1° L'écouloir **doou Bàrri**, *du rempart*, temp., descendant du col de Pelouse.

2° Un ravin sans nom, temp., qui tourne sous la cime de **Vòga**, *de la fête.*

Le lac marqué sur la rive g. du R. de Pelouse n'existe pas ; c'est un simple marais de fonte des neiges.

Aucune source sur cette rive.

COL DE PELOUSE, V[t] S. et **DE PELOUSETTE**, V[t] N., (2559) (Ter géol. ; grès d'Annot.), piétons, mettant en communication le vallon de Pelouse, V[t] N., avec les pâturages de Pelousette, V[t] S.

1. Voir note supplémentaire n° 1.

La dernière grimpée au N. s'appelle **lou Bàrri**, à l'O. de la **Tèsta de Pelouséta**, 2758 (Et.-M. Cime de Pelouse).

La crête séparant le vallon de Pelouse de celui de Granges Communes s'appelle du S. au N. :

la **Tèsta de Vòga**, *de la fête ;*
lous **Cloutàsses**, *les mauvais replats ;*
la **Cìma doou Coumbàl Loougiér** ;
las **Bàrras de Tacòuna**, *pâturage par pièces et morceaux*, 2405 ;
la **Toùrre** (Et.-M. sommet de la Tour).

Le **R. de Grange-Commune**, per., vient du cirque formé par **las Tres Serriéras**, *les trois croupes*, une vers Mourre-haut, par Restefond, une sur la Bonette et une vers la cime de Vòga.

Il reçoit sur sa rive dr. *lou* **Coumbàl Loougiér**, temp., tombant en dessous des deux cabanes **doou Móour**, *du noir, surnom*, et sur sa rive g. :

1° **Lou Valounét**, temp., entre le **Mourre-haut** et le **Jas doou chamòus**, *le repos du chamois* ;

2° Le **vallon du Baile**, temp., entre **le Jas** et l'**Empeloutier** (Et.-M. le Gerbier) ;

3° **La Reculàia**, *la reculée*, temp., entre l'Empeloutier et le **Gerbier** (Et.-M. l'Empeloutier), tombant en face de la Cabane de Bichichï.

La croupe descendant du Gerbier (S[al] 2773) vers l'E. porte les noms : *lou* **Moùrre de la Càira**, 2501 ; **las Chalànchas**, *les couloirs à avalanches* ; **las Màïts**, *les pétrins*.

COL DE GRANGE-COMMUNE, 2512 (Ter. géol. : pente N.-O. Flysch calcaire de l'Ubaye ; col et pente S.-E. schistes rouges du flysch), bon muletier, conduisant au **Camp des Fourches** et à **Bouzéias** ; relié au **COL DE RESTEFOND** (Ter. géol. ; cargneules et argiles rouges du trias et flysch gréseux) par un sentier militaire, passant d'abord en haut du flanc S. de la croupe, puis sur le flanc N. et franchissant la croupe à l'O. au point 2686 dit **FAUX COL DE RESTEFOND** (Ter. géol. ; flysch gréseux) (2686).

De Jausiers au *Col de Grange-Commune*, 4 h. 30', retour 3 h. 30'.

La réunion des Vallons de Pelouse et de Grange-Commune forme, jusqu'à Beaumont, **lou Valloùn doou Làous**, *du lac, aujourd'hui comblé en marais* (**Sàgnas**), et, à partir des Sagnes, le torrent porte le nom de R. d'Abriés.

Le **R. d'Abriés**, per., reçoit sur sa rive gauche :

1° **R. de la Càira**, *nom de femme*, per., tombant dans Abriès à 150 mètres environ en amont de la passerelle du chemin (Et.-M. le fait tomber en av. 1907), près des Cabanes de **la Trouéna**, *nom de femme, épouse Tron.*;

2° **R. doou Sapét**, *du petit bois de sapins*, per., confl. en am. du 1959 ;

3° **R. das Coumbalàsses**, *des gros ravins*, temp., confl. au commencement du Grand-Bois, 1894 (non marqué sur Et.-M.).

Du Col de Grange-Commune au Grand-Bois, **nombreuses sources**, tr. b., près du chemin. Au milieu du Grand-Bois, à 40 mètres au-dessous de la route, la ***fouént de Sagna Souvas***, *du marécage inférieur*, tr. b., visible de la route.

4° **lou Coumbàl doou Menoùn**, *mouton conducteur du troupeau*, temp., dangereux, en av. de **Booumoùn**. *la petite Baume, le petit abri sous roche* (Et.-M. Beaumont).

Sur la rive droite, à 10 mètres au-dessus de la route, la ***fouént doou Pra Pecòt***, abondante, tr. b., origine du canal d'arrosage de l'Ubacs.

De la route au R. d'Abriès, éboulements formidables et fréquents.

A mi-chemin de Booumòun, au village de l'Ubacs, en dessus du chemin, la ***fouent de la Sàgna Venteloùna***, *exposée au vent* (1560), tr. b. quoique déposant du calcaire, croise la route.

5° L'**Escouloùira das Ubacs**, *l'écouloir des Ubacs*, temp., en av. de l'Ubacs.

La croupe à l'O. séparant Grange-Commune et Abriès, de Clapouse, du S. au N. :

La **Serriéra de Bounéta**.

Le faux col de Restefond, 2686.

Restefond, 2798.

Moùre-haut, 2875, le *haut morne*.

Lou Jas doou Chamoùs, *replat du Chamois*, 2813 (Et.-M. Gias).

Las Dènts, *les dents*.

L'Empeloutiéra, *couverte de fin gazon*, 2823 (Ét.-M. le Gerbier), avec la **Rouécha reànda** à l'O., *la roche ronde*.

Le Gerbier, 2773 (Ét.-M. S[et] de l'Empeloutier S[al])

Lous Pràous, *les prés élevés.*

Seàre-Bouréou.

La Croùs, *la Croix,* 2585, d'où partent deux croupes :

Au N.-O., **la Lébratiéra,** *quartier des lièvres* ;

Au N.-E., vers 1894, **la Cramàia,** *la brûlée.*

Entre les deux, **Pra Peyràna,** *pré pierreux,* 2158, traversé au milieu par le R. de Menoùm.

Le R. d'Abriès reçoit sur sa rive droite :

1° l'**Enclàstra,** *l'encastrée,* temp., série de ravins descendant de la crête, entre la **Testà de Parassàc,** 2778, et la **Tèsta de Ferrà,** *ferrugineux,* 2885, formant un grand cône de déjection que traverse la route (non marqué sur Ét.-M.).

2° la **Vermèlha,** *la Vermeille* (*schistes rouges du flysch*), temp., confl. en face de celui du Sapet (non marqué sur Ét.-M.).

3° **lous Jàssés,** *les lieux de repos des troupeaux,* temp. confl. en face de celui **das Conmbalàssés** (non marqué sur Ét.-M.).

Entre ce *Coumbàl* et le suivant, en crête : **la Tèstà das Paléts,** *des pierres plates et arrondies, pour jouer au bouchon* ; dessous, **las Tourtissas,** *les tordues,* ensuite **lou Coùgne de la Làousa,** *le coin de l'ardoise.*

4° **lou Coumbàl de Segoùnd,** temp. en am. des cabanes de *Caire* et *de Segoùnd,* descendant de **la Bàissa doou Brequilhoùn,** *du petit bec de rocher* (Ét.-M., Tête de Font-Crèze). Le Brequilhoùn lui-même est tout sur le versant d'Abriès. — Sur la rive dr. **lou Tournouroùl,** *le Tourniquet,* et **la Tranchàia,** *la roche coupée.*

5° la **Coumbà de Belloùn,** per., entre la cabane Giraud et la cabane de Bellon, venant du **Cougnét de l'Ours,** *coin* (*terrain en forme de coin entre deux ravins*) *de l'Ours.*

6° **lou Coumbal de la Gagerià,** temp., en av. de la cabane de Bellon, entre les serres de **Tiouléta,** *les petits tufs,* et de **Meyfred** ; au-dessous **lous Rouits,** *les rouets.*

7° **lou Coumbàl de Pòla,** *ou* **Gran Coulòour,** *grand couloir,* per., en am. de la cabane de Sylve, entre les croupes, **séares,** de *Meyfrèd* et du **Coùgne,** sortant du **Ristoulas.** En tête, **LOU PAS DOOU GRAN COULÓOUR,** puis **LOU PAS DE LA MADALÉNA** (Ter. géol., flisch gréseux).

8° **Coùmba-Chàva,** *Combe creuse,* per., entre le Coùgne et l'**Eissalhiér,** l'*escalier* (Ét.-M. 1859) venant de la **Tèsta de Coumba Chàva** (Ét.-M. Sommet de Vallon-Long, 3039).

A la cime des bois, sur la rive droite de Coùmba Chàva, à

50 mètres du torrent, la ***fouént de Guilhàoume***, bonne source sur une roche, sur le sentier du Coùgne à l'Eissalhier.

9° **Coumbàl das Fountanins,** *des eaux qui sourdent*, per., ***bonne source*** en tête.

Entre ces deux derniers Coumbàls, à la hauteur 1800, fonds de grandes cabanes, au lieu dit Champ-de-Guillot.

A l'Eissalhiér, 5 fonds de cabane, avec restes de voûtes de caves.

10° **Coumbàl de Brancàssi,** *de Pancrace*, per. (pas marqué sur Ét.-M.).

11° **Coumbàl doou Màou-Pas,** *du mauvais pas*, per., en am. de la Cabane-Aillaud, en face de l'Hubac, venant du *Màou-Pas*, où sont les carrières d'ardoises.

12° **Lou nin de la Càlha**, per., *le nid de la caille*, en dessous des casernes de **Cugulet,** *le rocher en aiguille.*

Entre la Tèsta de Coùmba Chàva et celle de Cugulet, la **Bàissa de Coumba Chàva.**

La crête ou croupe de la Tête de Cugulet à Jausiers :

a) La Tête de Cugulet, 2905 ;

b) **Lou Laous,** *le lac* ;

c) La **Poùncha de Couésta Bèlla.**, 2575 (Ét.-M. S[t]. de Cuguret, la Condamine S[al]) ;

d) La **Couésta Bèlla** ou **lou Brès**, *le berceau*, dont les eaux, ainsi que les avalanches, vont tomber au Pas de Crégoire ;

e) La Batterie de Cugulet (1830) ;

f) Las **Bouissounàias**, les *Buissonnées*, roches à pic et bois de pins dessous ;

g) Le Canton, village.

De la Batterie de Cugulet, un sentier monte dans le flanc E. du **Brès**, à la **Poùncha de Couésta Bèlla** (poste optique), par la crête du Laous, passe à l'E. de la Tête de Cugulet, à la **Bàissa de Coùmba Chàva**, V[t] S. ou **Bàissa de la Charbouniéra**, V[t] N., entre dans le haut vallon de **Siguret,** *la petite grotte*, descend 300 mètres, passe au-dessous des rochers à pic, la crête de la Duyère, ou **Serriéra de Rouécha Bagnàia**, *crête de la roche mouillée*, remonte au lac au N., et de là à la Tèsta de Coùmba Chàva, 3039, ou bien descend la crête de la **Duyère**, *de la conduite d'eau*, et arrive à la Batterie de Roche-la-Croix.

III. — **R. Versant**, per., formé en face de la Chalanette, 1576, de la réunion du R. de Clapouse et du R. de Terres-Pleines :

1° **R. de Clapoùse**, *du vallon pierreux*, per., descendant du petit **lac du Verdet**, *lac verdâtre*, au N. de la **Testàssa**, *la grosse tête*, 2749. Au couchant de ce lac, Ét.-M. marque un autre lac qui n'existe pas.

Le R. de Clapouse passe entre la **Roche Madaléna** à l'O., et lou **Rouchas Peiroùn**, *contrefort rond*, à l'E., où il reçoit :

Sur sa rive gauche :

a) Les eaux du petit **lac das Eissàoupres**, *des joncs à tige plate* (*ressemblant au ciseau plat de menuisier*, *dit eissaoupré*) ;

b) **R. de la Tèstàssa**, *de la grosse tête*, pér., recevant plusieurs sources du côté de Tête-Dure, confl. au N. de la Roche Madaléna.

c) **R. de Ranguis**, temp., venant de **la Séa**, *les prairies fines comme de la soie.*

d) **R. das Eissooudàs**, *des quartiers brûlés par le soleil*, venant **du Clot de Calabre**, 2173, temp, *replat de la catapulte.*

e) **R. de las Séchas**, *des quartiers asséchés*, venant des **Terres blanches** (gypses) ; confl. au-dessous du **Rouchàs**, *le gros rocher*. temp.

2° Le **R. deTerres Pleines**, per., formé en tête de deux branches venant : celle de l'O. du Col de Terres Pleines, v. p. 100, et celle de l'E. **das Tres Serrièras**, *des trois crêtes*, 2705, et du lac de Terres Pleines, au S. O. de **Tête Dure**, 2699.

La crête rocheuse qui sépare ces deux vallons s'appelle en tête **Rouchàs de Tèsta Clapóusa**, *Tête pierreuse*, et ensuite **las Bàrras de Teàras Plénas**.

A partir de ce confl. le torrent prend le nom de **R. Versant** et reçoit encore sur sa rive g. ;

f) **R. doou Bouèsc Nègré**, *du bois noir*, per.

g) **R. de la Fràcha**, *des éboulements* (Et.-M. la Fraîche), per., qui est formé de la réunion du **R. Claret** à l'E., per., venant du **Clouét de las Gelinétas**, *le clos des petites poules*, et du **R. Merdoùs**, *R. merdeux* (à cause des laves des marnes noires jurassiques), per., à l'O. venant de **Penchiniéra**, *lieu où poussent les chardons à carder les draps*, **dispascus fullonum** (?).

Le **R. d. Clapouse** reçoit sur sa rive dr. :

1° **R. doou Jas doou Couél,** *du gîte du col*, temp., venant du Col de Restefond 2643, contournant au S. lou **Rouchàs Peiroùn**, *le contrefort rond.*

2° **R. doou Valounét,** *du petit vallon*, per., descendant d'entre le Moure-haut et le Jas doou Chamous.

(Il n'y a pas à son confl. d'endroit appelé le Piz par Et.-M.; **Lou Pis,** *la cascade*, se trouve en face de Ranguis, au-dessous de la *Cascade de Clapouse*, dite **doou Brec,** *du rocher à pic*).

3° **R. das Chalànchas,** *des couloirs à avalanches*, per., venant d'entre lou Jas doou Chamous et l'Empeloutier (Et.-M. Gerbier) confl. au-dessus de la barre de rochers dite **lou Brec** que Clapouse franchit en cascade.

4° **R. dòou Pis**, per., venant d'entre l'Empeloutier au S. et lou Gerbièr au N., plus haut que Ranguis.

5° **les Rs de la Rasiniéra,** *des prairies à festuca spadicea*, et **doou Gourèt,** *du petit goulot*, se réunissant près du chemin, avant leur confluent.

6° Un ravin insignifiant et sans nom.

7° **R. de las Esparselhàias,** *des sainfoins*, ou **das Pràous,** *prés élevés*, per.

8° **Rs de la Grossa Coùmba** et **de la Coùmba**, simples ravines, emp., tombant presque ensemble dans Clapouse, avant d'arriver au Rochas.

9° **R. de la Coùmba das Eissooudàs,** *des brûlés*, per., en amont de **la Prégounda,** *la profonde, la dernière habitation au fond du vallon.*

10° **R. de la Coumbéta,** temp.. en aval de la Prégonde.

Il reçoit encore, après avoir pris le nom de **R. Versant** :

11° **R. de la Coùmba de Lans,** per., descendant de la Croix de Lans, 2505.

Tout le vallon de Clapouse est plein de ***bonnes sources***.

Croupe rive droite du R. de Clapouse (voir p. 95)

Croupe au S. et à l'O. du R. de Clapouse :

1° le Col de Restefond, 2643.

2° **la Coustàssa.**, *la mauvaise côte*, 2812, 2828 (Et.-M. Cairebrun.)

3° **la Testàssa,** 2749, *la grosse tête aride.*

4° **Teàra Roùja**, *terre rouge*, encoche en schistes rouges dans le flysch gréseux, où se trouve le

PAS DAS TOURÈIS, *des rochers en gradins* (2530), raccourci considérable pour les piétons, allant de Jausiers à Fours ou au Col de la Cayole ; on descend de ce Pas dans le vallon de la Moutière par le **R. das Tourèis,** descente assez dure.

5° **las Tres Serriéras**, 2705.

6° **Tèsta Dura**, 2699.

7° **la Pelouniéra**, *où il n'y a que de l'herbe courte et fine* (*peloun*), 2567 (Et.-M. la Pellantière)

8° **la Séa**, *la soie*.

9° **Le clot de Calabre**, 2173, terminé par une petite aiguille au-dessus de :

10° **Les Terres Blanches** (gypses du trias).

La Croupe à l'O. du R. de Terres-Pleines :

1° **la Rouécha Chamoussiéra**, *roche aux chamois*, 2778.

2° Un passage d'Enchastrayes à la bergerie haute de Terres Pleines.

3° **Tèsta Dùra d'Enchastràia**, 2655.

4° **Le col de l'Alp d'Enchastraye**.

5° **L'Alp**.

6° **La Crouséta**, *la petite croix* (Et.-M. la Croix de l'Alp S^al 2594).

7° **Le Col de l'Alp du Villard de Faucon**.

8° **La Crèsta das Baràous**, *des barres de rocher*.

9° **Petacuchà**, *croupe amoncelée, moraine glaciaire*[1], avec l'**Entre-muélha**, *la trémie*, au N.

10° **L'Eissàrt**, *le bois défriché*, coupé par **lou Pas de la Lèbre** *le pas du lièvre*.

11° **Lou Ga**, *le gué*, passé le chemin.

12° **Las Touìssas**, *les buissonnaies*.

COL DE TERRES-PLEINES (2700), mauvais piéton, (ter. géol. : flysch noir gréseux).

De la plus haute bergerie de Terres-Pleines où conduit un sentier muletier, piste de piétons, puis, éboulis, monter par la rive dr. du vallon jusqu'au col très large, où se trouve un petit lac. Du col, suivre le petit ravin qui en descend, puis rive dr. du R. de Julien; cirque près de la cascade du torrent, marcher au S. O. vers les rochers descendant du 2714 (On trouve dans les gazons, 750 mètres avant d'arriver à ces rochers, **la fouent de Julian** *ou* **Jourian**, *la fontaine de Julien*), passer entre ces rochers et le point 2165 et atteindre le chemin des Longs au col de Fours. Descente, 1 h. 40 m.

IV. — **R. de Pôcha,** *de la poche*, per., venant **das Goùnflas**, *des gonflements, déterminés par des mouvements du terrain vers*

1. Voir la note supplémentaire n° 8.

l'aval, confl. en face des Davis, ayant à l'E. d'énormes éboulements de date récente, 1860, qui forment une branche nouvelle dangereuse.

V. — **R. das Mèiras**, *des chalets d'été*, temp., au-dessus de la cabane Jaubert.

VI. — **R. das Ribas,** *des pentes ravinées*, ou **de valoun Brùna**, *du vallon noir*, per.; en tête, **R. das Couléts**, *des petits cols*, à l'E. de la Cabane Pellotier, temp.

La Crésta das Ribas.

VII. — **R. das Arziles,** *des terres noires argileuses pénétrées d'eau*, temp.

VIII. — **R. de la Parétas,** *des petites murailles*, à l'O. du point 1253, temp.

IX. — **R. de l'Ubaguèt,** *du petit Ubac*, temp., passant au hameau des Flourats.

X. — **R. doou Méàn**, *du milieu*, à l'O. des Papes, temp.

XI. — **R. de Bramafàn**, *hurle la faim*, per., confl. au Pont Matheron.

> Un chemin carrossable, partant de la route nationale n° 100 vers le S. franchit l'Ubaye sur le pont Matheron, monte au Villard de Faucon, devient simplement bon muletier et grimpa au sud vers la croix de l'Alp, franchit la crête au N.-E de ce point, au **COL DE L'ALP DU VILLARD** (2400) et remonte à flanc de coteau le vallon de Terres Pleines jusqu'à la plus haute bergerie et de là au col de Terres Pleines (page 100).

Sur sa rive dr., à l'O. du chemin du Villard à Terres-Pleines, au bas du quartier appelé **lou Palàis**, *tas de pierres signal* (*à Fours*) la ***fouént doou Pinét,*** *du petit pin*, dans la propriété Manuel, tr. b.

En tête la ***fouént frèida***, *la fontaine froide*, tr. b., source du torrent an-dessus des bois du Palais, à 5 mètres à dr. du chemin **das Guinchas**, *des lacets*, dans les éboulis, entre le canal du

tunnel de Terres-Pleines descendant, et **lou Rouchas de l'Aigla,** *le rocher de l'aigle*.

En traversant l'écouloir du canal et remontant ce canal vers l'E. on aperçoit, à 300 mètres, des cabanes de pierre et un parc à moutons ; entre les deux cabanes, l'excellente ***fouént de las Cabanétas***, *des petites cabanes*, tombant dans le canal d'arrosage venant de Terres-Pleines.

La croupe à l'O. du R. de Bramafan, en face de **l'Óoupilloun,** *la petite alpe*, **lous Méarses**, *les mélèzes* ; en face de la Conche, **lou Crést**, *la Crète*, et plus à l'O., **lou seare de Bàout** *la croupe de la joie*, en dessus des Galamonds.

XII. — **R. de Moundeinoùn,** *du petit Toulousain*, temp..
Deux petits R. insignifiants et sans nom. ·

XIII. — **R. doou Coumbalàs**, temp.

XIV. — **R. das Galamoùns,** *des goitreux,* per., porte ce nom, à partir du confl. du R. d'**Enchastrayes** et de celui **du Sauze** : et se jette dans l'Ubaye en amont du Pont-Long, 1142 :

Le **R. d'Enchastrayes** vient de dessous les *rochers de* **Remisin** (*remise des perdrix blanches, lagopèdes*), à l'O. de la Rouécha Chamoussiéra, 2778.

La Crête au S. du bassin des R. d' Enchastrayes et du Sauze :

1° **Rouécha Chamoussiéra,** *très fréquentée par les chamois*, 2778, terminée par un à pic.

> La croupe descendant au N.-O. **la Couésta Pendènta** *côte à pic*, et le **Clot de l'Alp**. 2182.

2° Une roche pointue, visible de Barcelonnette, à l'O. de laquelle on peut passer dans le vallon Julien, *Pas, assez difficile.*

3° **la Rouchiniéra**, *la roche noire*, dont le point culminant est le 2714.

> La croupe descendant au N. : **lous x.**, **lous Dàis,** *les faux*, **Rouécha Négra** et **Remisin**).

4° **Tèsta Grossa**, 2566 (croupe au N., **las Sèlas**, *les selles*).

5° **Testa das Fanéts**, *des petites lanternes*, *des feux follets*.

6° le col de Fours, 2319.

7° **lou Queiràs**, V[t] S. *le gros rocher*, et **Brec premier**, V[t] N. 2379.

8° **lou Rouchàs de l Aouta.** V[t] S. et **Brec Segoùnd,** V[t] N. 2506

(La croupe descendant au N. E. : **Pra Chàbra,** *pré aux chèvres* 2101, **lous Serréts,** *les monticules,* **Pra de San Pèire, Riba Galèia,** *plate comme une planche avec rebord.* La croupe descendant de Prà Chàbra, 2101, au N. : **Pé Couést,** *où pousse la menthe verte,* **las Fàissas,** *les bandes (de maillot),* **Pra de l'Adréch, Pra Garin,** 1860, **las Tardéas,** 1691, *à végétation tardive.*

9° **lou Couél doou Gyp** (du gypse) (2319) dans la crête de la montagne de **Goutà,** *où prennent naissance plusieurs sources, bas latin* **gutta,**

10° **lou Queiroùn,** *le petit rocher à pic,* servant de base N.-E.-E. au **Lan,** *pâturage élevé bordé d'à pics.* (Et.-M. Chapeau de Gendarme).

Le R. d'Enchastrayes reçoit sur sa rive dr. le **R. de Bourà,** *de la forêt* (Et.-M. R. de Bournet), per., venant des roches schisteuses dites **la Loouziéra,** *l'ardoisière,* pendant au-dessous et à l'O. de la Crouséta, 2594.

La croupe à l'O. descendant de Tèsta Dùra 2655, **lou Rouchas San Guilhen,** *le rocher de Saint Guillaume* et au bas, **Chouvéta,** *la petite croupe chauve.*

Le R. de Boùra reçoit sur sa rive dr. le **R. du Moulin Chabanoùn,** temp.

Et sur sa rive g. :

a) **R. de Bounét,** temp. dans la Loouziéra, 1929.

b) **R. Blanc** ou **de Granja Blàncha,** *de la grange blanche,* per., qui reçoit l'eau de la belle ***fouént de l'Alp,*** excellente, à l'E. du 2182, sur le sentier d'Enchastrayes à Terres-Pleines, par le Col de l'Alp.

COL DE L'ALP D'ENCHASTRAYES (2480) Ter. géol. : grès d'Annot et flysch gréseux); mauvais muletier.

D'Enchanstrayes on monte par la rive g. du R. Blanc et par les **Jouquéts,** *les petits sommets* ; aux derniers mélèzes on prend les prés à gauche ; beau plateau jusqu'à la fouént de l'Alp, d'où l'on monte vers le N. puis à l'E. pour passer la crête au N. de **Tèsta Dùra d'Enchastràia,** 2655. (trois heures)

Des Jouquéts, en montant au S., la ***fouént das Fountàns,*** *des grosses sources,* tr. b.

Un peu plus haut, en marchant au S., vers les rochers de Remi-

sin, à 100 mètres en dessous de la cabane Manuel, la ***fouént das Parquéts***, *des petits parcs à moutons*, tr. b.

c) **R. das Bouboùtas**, *des hiboux*, per., recevant **l'Escoulouìra**, *l'écouloir des eaux*; entre les deux, la croupe du Serre.

Le R. d'Enchastrayes reçoit sur sa rive gauche :

1° **R. de Remisin**, *de la ronceraie*, temp. entre Rouchiniéra, 2714, et Testa Grossa, 2566 ; au fond, la neige disparaît rarement.

Dans les rochers de Remisin, à l'O. la ***fouént de Clot Rousti du replat brûlé***, tr. b.

2° **R. das Roùtas**, *des prés rompus*, temp., entre Tèsta Grossa et la Tèsta das Fanéts.

La ***fouént das Roùtas***, en dessous de la cabane du *Grand-Quartier*, tr. bonne.

3° **R. Pichoùn**, *R. petit* (R. des Claus du cadastre), per., à l'O. du chemin du Col de Fours.

COL DE FOURS, V^t N. **COL D'ENCHASTRAYES**, V^t S., 2319, bon muletier. (Ter. géol. : calcaire triasique ; flanc E., flysch ; flanc O., calcaire triasique.)

A 300 mètres à l'O. du chemin du Col de Fours, dans les pierres, au-dessus de la Cabane Manuel, dans le haut du vallon de **R. Pichoùn**, la ***fouént doou Pè la Clàpa***, *du pied du Clapier*, ou ***Aiguas bouénas***, *eaux bonnes*, avec cresson excellent.

Sur le chemin montant de la Rente au Col de Fours :

a) Sur la rive g. du torrent d'Enchastrayes, en la remontant 100 mètres, la ***fouént Soudàna***, *qui vient brusquement*, très abondante et délicieuse.

b) A 300 mètres passé le torrent d'Enchastrayes, à droite du chemin du Col, la ***fouént de Pra Clàous***, *du pré enclos*, tr. b.

c) En montant encore on a à sa droite la **Riba de Chastagnét**, *de couleur châtain*; avant d'arriver en haut et aux mélèzes, à 15 mètres du chemin, à droite, sur un petit sentier, la ***fouént doou Chastagnét***, tr. b.

d) Une fois sorti des mélèzes, dans le grand quartier, à gauche. vers la 6e balise, la ***fouént doou Grand Quartiér***, tr. b.

e) Sur le flanc O. du vallon, au pied de **Pra Chàbra**, croupe 2101, la ***fouént das Serréts***, *des petits monticules*, tr. b. à l'O. du sentier de Pra Chàbra ; et plus bas, la ***fouént de Troussèl***, tr. b., à la cime de la *montagne* **doou Long**.

4° **R. de l'Hubàc**, per., confl. en face des Pellissiers, séparant la croupe Pra Chàbra — Riba Galèia de la croupe Pè Couést —

Pra Garin, et recevant sur sa rive g. l'eau de la ***fouént de Pra Garin,*** tr. b., coulant au S.-E. du point marqué 1860, près du chemin de la Cabane de Titi Berlie.

Le **R. doou Sàouze,** *du saule,* per., venant de la montagne de **Gouta** limitée à l'E. par **Pra Chàbra,** 2101, au S. par la crête portant le **Col du Gyp,** *du plâtre,* à l'O. par **lou Queyroun,** à la base duquel, à 150 mètres au-dessous, coule la ***fouént doou Queyroùn*** (2205) sortant d'un gros rocher (le plus au S. des trois, arrêté sur la pente à 20 mètres du fond herbeux du vallon) et se perdant immédiatement dans les éboulis. Cette délicieuse source, difficile à trouver, est située sur une droite perpendiculaire à la base du Queyroun et allant passer, à l'E. au Col de l'Alp. (V. p. 103).

LOU COUÉL DOOU GIP, *du Gypse* (2430), Ter. géol.: grès d'Annot et flysch gréseux), bon piéton, le chemin le plus court de Barcelonnette à Saint-Laurent de Fours par Gaudeissart et la Rasïna, sentier forestier.

Du col, en descendant au S., au bas des à pics, au pied du rocher et à l'O. du plateau qui conduit au Col de Fours, la ***fouént de la Bachàssa***, *du gros bassin*, tr. b.

Le R. doou Sàouze reçoit sur sa rive gauche :

1° le **R. das Roubinas,** ravins très noirs, per., alimenté en tête par la forte ***source das Fountàns***, *des grosses fontaines*, qui servent d'écoulement aux eaux de la montagne de Goutà, y compris celles de la fouént doou Queyroùn descendant sous les éboulis.

2° lou **R. das Defendùas**, *des quartiers mis en défense*, per., venant de la **Rasina**, *prairies à fetuca spadicea*, ayant en tête, à l'E. de la cabane Sicard et de celle du reboisement, la ***fouént das Eissarts***, des défrichements (1990) servant d'écoulement à tout ce vallon d'éboulements et d'avalanches partant du flanc N. E. du Lan.

Plus bas, sur sa rive dr., le R. das Defendùas reçoit la belle ***fouént das Amàtas***, *des Aimées* (1900)

Le R. doou Saouse reçoit sur sa rive droite :

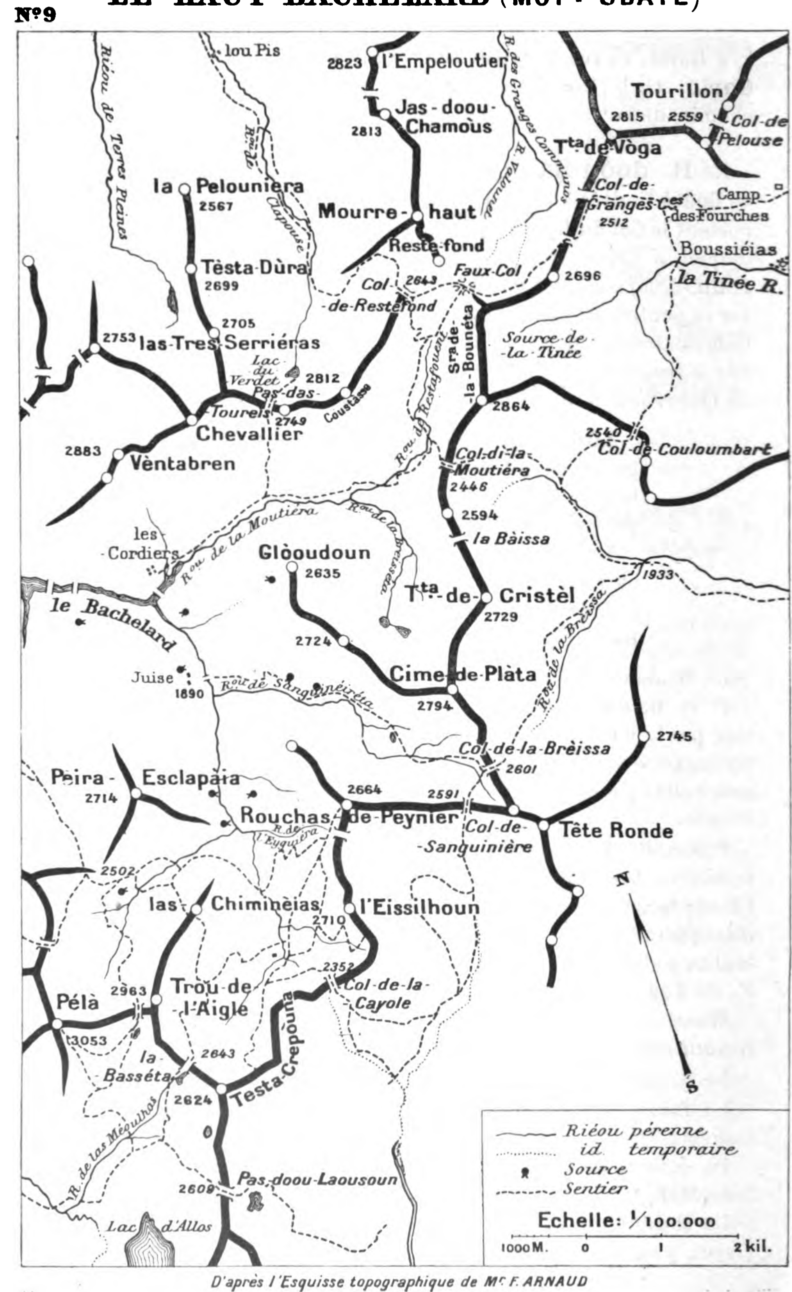
La ***fouént de Pè Couést***, à la cime des prés mélèzes de Pè Couest;

La ***fouént de Riba Galéia***, tr. b., sur la draille au pied de Riba Galèia;

La ***fouént de Pra Garin***, tr. b., au pied et au levant de Pra Garin, près du chemin, et de la cabane de Titi Berlie.

N°9

LE HAUT-BACHELARD (MOYne UBAYE)



D'après l'Esquisse topographique de Mr F. ARNAUD

Entre le R. des Galamouns et le suivant, il n'y a que le petit **R. de Bramafam** à l'O. du bois de la Chaup (3e genre de Surrel)

XV. — **R. de Goudeissàrt,** *bois défriché* (Et.-M. Gaudichart); per., venant des grands ravins noirs et des bois de Goudeissàrt, confl. au S. et en aval de Barcelonnette.

Il reçoit rive g. :

1° le **R. de la Couàgna**, *de la couvée*, per. venant de la ***fouént de la Couàgna*** (1932), abondante, vivifiante et fraîche (4°) canalisée pour alimenter la ville de Barcelonette, passant aux cabanes de Goudeissart (1625).

A l'E. des plus basses cabanes de Gaudeissart, de l'autre côté du ravin, à la même hauteur, ***fouént de Goudeissàrt,*** tr. b. et à 100 mètres au-dessus desdites cabanes, fontaine regard des eaux de la ville, avec bassin.

Dans les prés, au-dessus de la Conchette et du Vivier, ***nombreuses sources***, tr. b., visibles.

Des Cabanes de Gaudeissart partent :

A l'O. le chemin des Aloïs, passant au petit **Col des Aloïs**, *des Éloi*, 1725 : et au S., le chemin de Fours, contournant **la Méa**, *la pyramide* (Et.-M. Pain de sucre !) 2563.

2° **R. doou Manin,** *du chaudronnier*, temp. à l'E. de **Peiroulier**, *le chaudronnier.*

3° **R. de Penèla,** *de la petite montagne*, temp.

La base du **Lan**, *pâturage élevé bordé d'à pics* (Et.-M. chapeau de gendarme ! !) 2682, est parcourue par un sentier forestier, et de la Cabane de la Rasine part un sentier qui s'élève sur le Lan, au petit lac, passe au-dessus du grand à pic visible de Barcelonnette (Et.-M. ne le marque pas), traverse **lou clouet das mouerts,** *le replat des morts*, et redescend sur son flanc O., par des escaliers dans le rocher et par un sentier mauvais piéton, à la cabane forestière de R. Chanal. (Et.-M. marque beaucoup trop bas ce sentier qui remonte jusqu'à 200 mètres de la crête avant de descendre par les escaliers.)

La croupe à l'O. de Goudeissart, en haut, **la Serriéra de la Couàgna**; puis la **Crésta de la Pinéa de Cournilha**, jusqu'au 1621, dit **Pèira Cournilha**, la **Riba doou Coulèt** et **Penèla**.

XVI. — Le Bachelard

Voir les esquisses : n° 9, p. 106; n° 10, p. 112; n° 11, p. 152; n° 7, p. 77.

Le **Bachelard** a 25 kilomètres de cours, dont : 7 kilomètres de

sa source, 2643, à Bayasse (1797), avec une pente de 12 mètres pour 100 mètres ; 10 kilom. 600 dans la vallée de Fours, de Bayasse au confl. du R. de Paluel (1408) avec une pente de 3,66 °/₀ et 7 kilom. 400 de ce confl. à son confl. avec l'Ubaye (1115). avec une pente, un peu plus forte, de 3,95 °/₀. Il n'a donc pas atteint son profil d'équilibre[1].

Le **Bachelard**, *le torrent large*, per., confl. à 2 kilomètres en av. de Barcelonnette, en face de Saint-Pons, prend sa source à la **Rouécha Pounchùa**, *la Roche pointue*, au N. O. du Col de la **Petite Cayolle**, *à Fours*, **caliora**, *la montagne chaude*, dans la montagne de la Petite Cayolle, limitée à l'O. par *las* **Chiminèias**, *les cheminées*, 2639, le **Trou de l'Aigle**, 2963, la **Rouécha Pounchùa**, et au S. par le **Sommet du Garret**, 2624, et **Tèsta Crepoùna**, *tête orgueilleuse*, jusqu'au Col de la Cayolle, 2352.

Sources nombreuses et toutes bonnes dans la Petite Cayole.

LA BASSÉTA, *le petit abaissement de la crête* ou **Col de la PETITE CAYOLE**, 2643. (Ter. géol. ; calcaires feuilletés du Priabonien, couches à petites nummulites operculines ; flysch calcaire.) On le traverse par un chemin bon muletier de la Cabane forestière du lac d'Allos à la Cabane forestière de l'Eissilhoùn, rive dr. du Bachelard, où passe le chemin de la Cayole.

Du col, marchant au S. , à travers des éboulis, en laissant à droite le col de la Petite Cayole, passant à l'O. du lac du Garret, on va rejoindre le **Pas du Loonssoùn**, *du petit lac*, 2609, bon piéton (v. p. 161).

Le **Bachelard** reçoit **sur sa rive droite** :

1° **R. de l'Eissilhoùn**, temp., en aval de la Cabane de l'Eissilhoùn (Et.-M. Eschillon.)

COL DE LA CAYOLE, 2352, Vt S et **COL D'ENTRAUNES** Vt N. bon muletier, de Fours à Entraunes. (Ter. géol. Col, sénonien, calcaire en dalles blanchâtres; flancs, sénonien, grès d'Annot ou flysch).

1. Il en est de même de l'Ubayette qui, sur un parcours de 19 kilomètres et demi, a, sur 5 kilom. 400, du plus bas lac du Lausanier, 2304, au confl. d'Oronaie (1885) une pente de 7 m. 76 pour 100 mètres; de ce point à Larche (1650) sur 3 kilom. 600, une pente de 6,52 °/₀ ; de Larche au confl. du R. de Bouchiers (1427) en aval de Meyronnes, sur 6 kilom. 200, une pente de 3,60 °/₀ et reprend ensuite sur 2 kilom. 200, jusqu'à son confl. avec l'Ubaye (1290), une pente de 6,23 °/₀.

Sur le chemin, en montant de Fours, on rencontre les sources suivantes :

a) ***la fouént de Bouchàrda***, *de la combe noire*, *boisée*, tr. b., un peu avant d'arriver à la Coùmba de Bouchàrda, rive dr., à gauche du chemin.

b) à 100 mètres au-dessus du confl. de la Coùmba doou Cougnèt de Guiramand (rive g.), à droite du chemin: ***le fouént das Cumins***, *ombellifères* (**cuminum cyminum.** *Lin.*) (?).

c) à 150 mètres plus haut, la ***fouént frèida***, à 15 mètres en dessous du chemin, entre le chemin et le Bachelard.

d) au-dessus du confl. du Bachelard et du R. de l'Eissilhoùn ***sources nombreuses*** dans les prés.

De la Cabane de l'Eissilhoùn, *rochers en forme d'escaliers*, au coude du Bachelard, vers le N., rive g., partent divers sentiers forestiers :

L'un au S.-O., vers la route du Garret;

Un autre sur la rive dr. du Bachelard, remontant à l'E. le R. de l'Eissilhoùn, jusqu'à la crête; deux embranchements s'en détachent au N. à flanc de coteau, et gagnent le sommet, 2664, pour redescendre sur le Bachelard par la rive g. du **R. de l'Eyguiéra**,

2° **R. de l'Eiguiéra**, *de l'évier*, per., avant les roches du **Peynier**, 2605, *du pic noir*, en aval du **Pra das Fàbres**, *pré des forgerons*, plateau boisé où se trouve l'excellente ***fouént doou Pra das Fâbres***.

3° **R. de Sanguineiréta**, per. (Et-M. Vallon de Sanguinières), confl. en amont des maisons du Juise (1890.). Le plus haut lac seul, à l'O., est pérenne.

COL DE LA BRÈISSA, *gâteau de miel*, 2601 (Ter. géol. : Grès d'Annot), bon piéton, par le vallon de Sanguiniérette et descendant, par le vallon de la Brèissa, à Saint-Dalmas-le-Selvage, dans la haute Tinée.

En montant, rive dr., à 1 kilomètre environ au-dessus du Bachelard, la ***fouént de l'Adrét doou Pin***, *la source de l'Adroit du pin*, excellente.

800 mètres plus haut, sur le chemin, sortant sous un mur, la ***fouént doou Pra doou Rouchàs***, *du pré du gros rocher*, très abondante et très fraîche, 30 mètres au-dessous de la cabane de ce nom, et 100 mètres avant d'arriver au dernier bouquet de mélèzes.

COL DE SANGUINIÈRES, *des sanguinolentes*, *des rougeâtres*, *à cause des schistes rouges du flysch*, 2591 (Ter.

géol. : grès d'Annot), mauvais piéton, à l'O. de la Tête de Sanguinières, descendant par le vallon du Colombier à la cabane de Sanguinières et à **Estenc**, sur le Var.

4° **la Coùmba de l'Adrét doou Pin,** temp., et plus bas la **Màra Coumba**, *la mauvaise combe*, temp., venant du flanc S.-O. du **Glóoudoun**, non marquée sur la carte Et.-M.

5° la **Coumba de Bouchàrda,** temp., descendant par une cascade des Roches du Glooudoùn, 2635. En tête la ***fouént doou Glooudóun***, bonne.

6° **R. de la Moutiéra,** *couvert de mottes de gazon*, per., qui en tête s'appelle **R. de la Breisséta,** *du petit gâteau de miel* (Et.-M. Vallon de la Braisse ; c'est une erreur, le vallon de la Braisse est plus au S., sur l'autre versant, et tombe dans la Tinée), descend de la **cima de la Plàta**, 2794, écoule les lacs de la Breisséta, et conserve ce nom jusqu'au confl. avec le R. de Restefond.

COL DE LA MOUTIÈRE, 2446. Vt E. ; **COL DE SAINT-DALMAS, Vt O.** (Ter. géol. ; Grès d'Annot), bon muletier. En haut la **Bàrra doou Plantoùn**, *de la borne frontière*, **peira plantàia.** En hiver on peut, en venant de Saint-Dalmas, sauter malheureusement cette barre, si on ne la contourne pas comme il faut par le Nord.

LA BÁISSA DOOU PEIRÉANT, *du pic rond* (Et.-M. **Col de l'Escusier**) (2560), au S. de Pierre Ronde, n'est pas fréquenté (Ter. géol. ; grès d'Annot). Toute cette crête est franchissable [1].

Le R. de la Moutière reçoit à g. la **Màra Coùmba**, *la mauvaise Combe*, temp., venant de l'E. des roches de Glaudon, 2635.

Et sur sa rive droite :

a) **R. de Restafouénts,** *le repos des sources*, per., venant de la croupe entre Restafouénts, 2798, et le 2686, à l'E. du **COL DE RESTAFOUÉNTS** (Et.-M. Restefond), mauvais muletier (2643).

b) **la Coùmba de Càire Brun,** *du rocher noirâtre*, temp., descendant de 2,828.

c) **les deux Rs. das Tourréis**, temp. (schistes rouges), (Et.-M.

1. Dans la carte de délimitation dressée en 1714, après le traité d'Utrech, le col de la Moutière est nommé *col de l'Escuissier* et la crête au N., entre ce col et Restefond, est nommée *crête de l'Escuissier* ; c'est donc par erreur que la carte de l'É.-M. applique ce nom à un passage, à un col au S. du col de la Moutière.

Barre de Caire Brun); (elle n'est pas là, mais à l'E. au-dessous du 2812, jusqu'au R. de Restefond), venant de **la Testàssa**, *la grosse tête*, 2749 (Et.-M. **le Chevalier**, *possession des Templiers*).

d) **la Coùmba de la Bàrra de la Verdùra,** temp. Au milieu du bassin supérieur, **grosse source** bonne.

e) **la Màra Coùmba**, temp., confl. 1990.

f) **la Coùmba de la Pessàia**, *de la roche en pièces*, per., venant de **Ventabrén** *où le vent soulève la neige, comme du son,* **bren**, 2883, (Et.-M. Ventebrun, Nord S^al^), confl. à l'E. des Cordiers, alimentant ce hameau.

7° **la Coùmba doou Rèine**, *de la barre de rocher à pic*, temp., descendant de Ventabrén, 2873, tombant entre les Cordiers et **Malbosc**, *mauvais bois*; confl. à l'O. du hameau des Bellons, qu'elle recouvre peu à peu de sa lave pierreuse.

8° **la Coùmba Escùra**, *Combe obscure*, temp., en av. de Malbosc, venant de Ventabrén, confl. en face du hameau des Ricauds.

9° **la Coùmba de Bourdin**, temp., et la **Coùmba doou Gasquét**, temp.

10° **R. de Jooùrian**, *de Julien*, per. (Et.-M. R^in^ de Julien), qui reçoit rive dr., près de son embouchûre, le **R. doou Coumbalét** per., par une dérivation du R. de Joourian.

Dans le haut du R. de Joourian, en allant au col de Terres Pleines, plusieurs marmites de géant, dites **lous peirouéls** (*les chaudrons*) **doou R. de Joouriàn.**

COL DE TERRES PLEINES (v. p. 100)

11° **lou Coùmbàl**, per., partant de la **Rouchiniéra**, 2714, confl. en av. du Colet.

12° **la Coùmba de l'Aleiér**, *de l'Alisier*, per., venant de **Tèsta Grossa**, 2566, portant en tête le nom de **Coùmba de la Bàouma**, *de l'abri sous roche*, alimentée par la **fouent de la Bàouma**, traversant le chemin. Elle reçoit à dr., en-dessus des Maurels, la **Coùmba Bernàrda**, temp. et tombant entre les Maurels et Gaudine. En am. de son confl., à 150 mètres, se trouve un pont sur le Bachelard, le **pont de l'Hubacoùn**, *du petit hubach*.

13° R. doou Coùni, *du coin de gazon*, per., en av. de **Gooudina**, *le bosquet*, ayant pour origine la **source de la Fountéta**, *la petite source*, excellente (2130), au pied des prés à gauche, en montant au Col de Fours, ou d'Enchastrayes. Sur le chemin du Villard des Arnauds à ce col, bon muletier, à 1 kilom. du col, ***la fouént de Miejoùr***, *du midi*, sortant de dessous une grosse pierre, à gauche du chemin, très bonne. Entre ce R. et le suivant, *lou rouchas la Roussa*.

BACHELARD - ET - CHADOULIN

N°10 Moy^ne Ubaye H^t Verdon

Rièou pérenne
id temporaire
Source
Sentier

Echelle : 1/100.000

1000M. 0 1 Kil.

D'après l'Esquisse topographique de Mr F. ARNAUD

14° **la Coùmba de l'Eiréta,** *de la petite aire*, temp.

15° **la Coùmba doou Parguét,** *du petit parc*, temp., en am. de Saint-Laurent.

16° **la Coùmba das Clouéts,** *des replats*, per., qui en tête s'appelle **lou Coumbaràs,** *le mauvais ravin*, descendant à l'O. du Villard des Arnauds.

17° **lou Reàl,** *le royal*, per., à 50 mètres à l'O. de la Rousse (Et.-M. ne le marque pas).

18° **la Coumba de Garét,** per., dangereuse, venant de **la Pessàia,** en dessous du 2682, qui reçoit en tête un affl. de dr. dit **R. de l'Aigla,** tombant en cascade. A leur réunion se trouve un grand pont supportant la route nationale n° 210, en construction.

En tête de ce R. en descendant du *col doou Gyp*, ***la fouent de la Bachàssa*** *du gros bassin* (2,200), très bonne.

19° **la Coùmba doou Vergiér,** per., dangereuse, qui prend sa source en dessous du **Rocher de l'Arà,** *de la petite plaine*, et reçoit à g. un affl. dit **Coùmba de Clouet Bessoùn,** *des replats jumeaux*, temp.

20° **la Çoùmba das Chaloùns.** per., prenant sa source à la *Pessàia*, portant en tête le nom de **R. de San Blàsi,** *de Saint-Blaise*.

21° **lou Fountanier,** *le quartier des sources*, per., traversant Villard d'Abas, prenant sa source à **la Fountéta,** *la petite fontaine*, au pied **das Blâchas,** *des bois taillis*.

Sur le chemin *bon muletier*, de Villard d'Abas à Cloche et à Barcelonnette :

a) La source de ***la Fountéta***, à 300 mètres de Villard d'Abas à g. du chemin.

b) A 30 mètres au-dessous des maisons de Petite Cloche, ***bonne source***, à dr. du chemin.

c) 80 mètres après la grande Cloche, à 25 mètres, à g. du chemin, la ***fouent doou Touroundet***, *du petit bassin*, excellente.

d) A l'embranchement du sentier descendant à Baume-Longe la ***fouént das Pasquiérs***, *des pâturages*, tr. b.

A mi-chemin de Villard d'Abas à Baume-Longe, par le chemin **das nòou Seàres,** *des neuf croupes*, à dr. la **Bàouma de l'Eigliéra,** *de l'habitat des aigles* et, 200 mètres plus loin, à g., dans le rocher, la ***fouént de Bàouma Reànda,*** *de la grotte ronde*, tr. b. ; à 500 mètres avant d'arriver à **Bàouma-Longea,** *le long abri sous roche*, à droite du chemin, la ***fouént de Jalét***, *du petit Coq*, excellente.

De Cloche en montant à la base du Lan, une corniche permet de traverser à l'E. vers le Col de Fours ; elle est bordée de petits abris couverts qu'on appelle **las Nòou Bàoumas,** *les neuf abris*

sous roche; dans le premier, le plus grand, formant grotte, il y a une ***petite source*** au fond, très précieuse et très bonne.

22° **R. das Mouliniérs**, *des meuniers*, temp. En av. de son confl. se trouve une **passerelle** sur le Bachelard.

23° **la Coùmba das Fuvèous**, *des fibules*, per., venant de l'O. des maisons de Cloche.

24° **la Coùmba de la Blàcha**, *du bois taillis*, per., venant des pâturages de Cloche, 2104.

25° **la Coùmba de la Lèbre**, *du lièvre*, per., non marquée sur Et.-M.

26° **la Coùmba de la Toure**, *de la Tour*, per.

27° **la Coùmba de Goujuàn**, *du vallon de Jean*, temp., confl. en face le R. de la Tellière, dangereuse, non marquée sur Et.-M.

28° **la Coùmba de Jalèt**, *du petit coq*, temp., confl. en face du R. de las Couéstas.

29° **la Coùmba doou Roùre**, *du chêne*, temp., à l'E. du rocher dit **lou Nas doou prèire**, *le nez du prêtre*.

30° **la Coùmba das Sàgnas**, *des marais*, temp., confl. en face de Mourjuan, **Mourre-Juan**, *le promontoire de Jean*; limite des communes de Fours et d'Uvernet (non porté sur E.-M.).

31° **R. de san Pèire**, *de Saint Pierre*, per., confl. en av. du petit Saint Jean, tranchée en face de la Malune; tombant en cascade quand il y a beaucoup d'eau, et en coulées de neige et de glace, rès dangereuses pour la route, en hiver.

32° **R. das Pasquiérs**, *des pâturages*, per., venant de la ***fouént de l'Abeourdour***, *de l'Abreuvoir*, tr. b. entre le Counenguiéou et Baume-Longe, sur Uvernet, à la limite des deux communes qui l'ont en usage commun. Il prend dans le bas le nom de **R. de l'Oùla**, *de la marmite des géants*.

En am. de son confl. se trouve le **Pont de Baume Longe** ou **du Counenguiéou**, *le coin de Guieu*, pont charretier sur le Bachelard (Et.-M. Pont de la Tellière; erreur, car **la Tariéra** est loin de là et sur la rive g. du Bachelard).

A 300 mètres en am. de ce pont se trouve le *Pont de la Corbière*. La route nouvelle abandonne ce pont, suit la rive g., et, sur trois ponts en pierre, revient rive dr., en av. du R. de San Peire, puis rive g. au **Mourre-Soùde**, *promontoire à pic*, en am. du R. des Agneliers et enfin rive dr. après avoir franchi le R. de Paluel.

A 400 mètres de la Baume-Longe, au bout des prés, sur le versant du R. de l'Oula ***la fouént de l'Ársa***, *de la brûlée*, très bonne.

33° **R. doou Champ das Andriéous**, per.

34° **R. das Terràssas**, per., au S. de *Badiéou*, qui reçoit en tête le **R. de fouént frèida** ou **de la Bàouma**.

35° **R. de l'Escoulouira**, *de l'écouloir*, temp.

36° **R. Chanal**, *en canal étroit*, per., confl. à Uvernet, qui a reçu à dr. le **R. das Alàris**. En tête la ***fouént de l'Arse***, *du quartier brûlé*, tr. b., sur le chemin, en entrant dans les petits mélèzes.

37° **R. Pichoùn**, *petit*, per., descendant des **Aloïs**, *des Elois*.

38° **R. de la Toùre**, temp., qui a reçu à g. le **R. de Frandàri**.

39° **R. de la Coùmba**, temp.

40° **R. de Coùmba Dounàia**, *combe donnée*, temp., traversant la route d'Allos sur un aqueduc en fer, limite des communes d'Uvernet et de Barcelonnette.

Le **Bachelard** reçoit **sur sa rive gauche** :

1° **R. de la Caiòla**, per., descendant du **Mont Pelà** (sans t), *Mont Pelé*, confl. 2043.

Le fouént de la Caiola, excellente, à 25 mètres de la cabane forestière de la Cayolle, emportée par l'avalanche dans l'hiver 1903-1904 et non encore reconstruite en 1906.

De cette cabane partent divers sentiers :

a) Un sentier forestier au S. traverse la croupe 2639 et va rejoindre le chemin du col de la Petite Cayolle.

b) Un sentier forestier à l'O. atteint le haut du vallon de **la Sàouma**, *de l'ânesse*, au point 2502, et redescend sur la rive g. du R. de la Sàouma, jusqu'au Bachelard, en face du Collet, 1675.

Entre la cabane forestière de la Caiola et le point 2502, à demi-heure de la cabane, part à gauche le sentier qui contourne le vallon de la Cayole et monte au Pas du Trou de l'aigle (v. p. 162). Passé l'embranchement de ces deux sentiers, sort, au-dessous du chemin, l'abondante ***fouént das Esbeliéousses***, tr. b., *d'où sortent des étincelles fulgurantes* **es belùa esliéous**.

Du point 2502, un sentier forestier remonte au S. O. pour franchir, au point 2586, la crête reliant le Cémet[1] au mont Pela, traverser en biais le haut vallon de Bouchiers, sur la rive dr., au-dessus du petit lac et, soit faire l'ascension de Cémet, soit gagner

lou PAS DE L'ÁSE, *le pas de l'âne* (2400), (Ter. géol. : Priabonien), d'où on peut descendre tout droit par le *R. de Clot Rougiéra* (page 116) dans celui de la *Pousterla*,

1. Voir la note supplémentaire n° 9.

ou bien suivre le sentier forestier qui franchit la croupe de Clot Rougiéra, descend à la cabane de Talon où il rejoint le chemin du col de Talon à Saint-Laurent de Fours.

A 200 mètres en av. du confl. du R. de la Caiola et du Bachelard, au pied d'un rapide rocheux de ce dernier, très belle *marmite de géant*, dite **lou Goudounflé Blu**, *le gonflement bleu* (*en hiver quand l'eau gèle*).

2° **la Coùmba doou Cougnet de Guiramànd**, temp., *nom d'une vieille famille de Faucon, disparue.*

3° **la Coùmba de la Gran Pêssa**, *de la grande pièce*, temp.

4° **la Coùmba de Pra Bouréou**, *pré boisé*, temp., descendant du sommet de la **Pèira Esclapàia**, *la pierre éclatée*; confl. à l'E. du Juise, 1890.

Entre ce vallon et le suivant :

a) ***la fouént das Esparseilhs***, *des sainfoins*, tr. b., au-dessus des hautes maisons du Juise, et sous ces mêmes maisons, ***la fouént doou Juise***, bonne.

b) ***la fouént de las Eiguétas***, *des petites eaux*, tr. b., à 200 mètres du Bachelard, en face le hameau des Gaillards.

c) ***la fouént de Juàn Pechin***, tr. b., à 800 mètres environ du Bachelard, coulant dans les prés, à l'O. des Ricauds, reçoit à dr. à 300 mètres de son embouchure, dans les sagnes, ***la fouént de la Rebeiràsa***, *du mauvais couloir pour traîner les arbres*, tr. b., qui alimente les hameaux des Dauriers et des Ricauds; elle se jette dans le Bachelard en av. des Ricauds.

5° **R. de la Sàouma**, *de l'ânesse*, per., venant du 2502,, coulant à l'E. du Cemet qui lui envoie le **R. doou Sooutourét**, *du petit saut*, descendant de névés de son flanc N.-E. temporaire.

6° Ravin sans importance et sans nom, marqué par Et.-M. en face **la Coùmba de l'Aleiér**, *la combe de l'alisier*.

7° **R. de la Ramàia**, *pluie forte et courte*, per.

8° **R. de la Poustèrla**, *de la poterne*, *du passage étroit*, per., formé en tête de 3 branches : à l'E. **R. doou Jas de la Vàcha**, qui vient du Cemet ; au milieu, **R. de la Plàstra**, *du plateau raviné* ; à l'O., **R. de Clot Rougiéra**, venant du Pas de l'âne.

9° **R. de l'Eigliéra**, *du quartier des aigles*, temp.

10° **R. doou Gros Taloùn** ou **de Taloun**, per., venant de la *Bàssa de Taloùn*, recevant en tête, au-dessus de la Cabane de Talon, le **R. de Bagàri**, venant du *Pas de l'Ane*, et à l'O. le **R. de Clot Rougiéra**. Entre les deux la Croupe de *Clot Rougiéra*, portant **l'Aiuille**, visible de Saint-Laurent de Fours.

11° **R. de la Seàrp**, *du serpent*, per., confl. en am. du moulin de Villard d'Abas.

12° **R. doou Pichoùn Taloùn**, *du petit talon*, per., venant du col de Talon, qui reçoit :

Sur sa rive g. :

a) un ruisseau insignifiant venant de la cabane du petit Talon[1]

b) **R. doou Nivoulét**, *du petit nuage*, per., venant du *Nivoulet*, V. N., sommet du **Pisch**, V[t] S. *de la cascade.*

Et sur sa rive dr., trois petits ravins insignifiants venant du quartier de *La Grand*, au dessous de *Pèira Brùna*, 2394, et dont le plus bas s'appelle *Coumba de la Grand*, per.

COL DE TALON, 2387, bon muletier, de Fours à Bouchiers et Allos. (Ter. géol. : calcaires et grès à *mummulites perforata.*)

Deux chemins, bons muletiers, montent à la cabane de Talon, l'un partant du pont du Moulin, à Villard D'Abas, et l'autre de Saint-Laureut.

De cette cabane le sentier se dirige au S.-O. vers le col de Talon, rencontre le sentier, mauvais muletier, montant de Villard d'Abas par le Petit Talon, et de là monte au col de Talon.

De ce point de jonction part un sentier qui va passer la crête au Pas de l'Ane et gagner la Cayolle (v. p. 114)

Du col de Talon même, un sentier forestier longe la crête au Nord, jusqu'au dessous du Pisch, et redescend rejoindre le chemin du Petit Talon.

En montant depuis Villard d'Abas ce chemin du Petit Talon, la **fouént doou Grepoùn**, *où pousse la Caucalis. Lin. Ombellifère à fruits épineux*, en dessus des prés, avant d'arriver au Grepoùn.

En montant de Villard d'Abas à la Cabane de Talon, on trouve :

a) A la cime des prés la **fouént de la Jalîna**, *de la poule*, b., avant d'arriver au pied de *la Péna.*

b) la **fouént Joubèrta**, tr. b., dans le Communal, touchant la propriété de la Péna, à dr. du chemin, après avoir passé un petit ravin, avant d'arriver à la jonction d'un petit sentier qui part du Bachelard, en face de la Rousse. Sur ce sentier, à 50 mètres du Bachelard, à dr. en montant, la **fouént das Eiguétas**, *des petites eaux*, tr. b.

Sur le chemin de Saint-Laurent à la Cabane de Talon, au *Pré*

Lombard, rive g. du R. de la Poustèrla, la ***fouènt doou Serrdour***, *du réservoir*, tr. b.

A la Cabane de Talon, sur la rive g. du torrent, à 100 mètres de la Cabane, la ***fouént de Marc***, tr. b.

Toute la crête du Col de Talon, Pisch, Cheval de bois, jusqu'au Col de Valgelaye, peut se parcourir et sert de draille aux troupeaux transhumants venant de la Foux, sur le Verdon.

13° **lou Coumbalàs**, temp., partant de la Cabane du Grepoùn.

14° la **Coùmba de la Raséta,** *petit fossé pour arrêter les eaux sauvages au haut des champs*, per., prenant sa source au 2412, sur la **Serriéra de la Grànja**, *la crête de la grange.*

15° **R. das Arces**, *des brûlés* (Et.-M. Arres), per., venant du Nivoulét ou Pisch, qui reçoit à dr. le **R. de la Tareiréta**, enserrant entre eux la croupe de la Tareiréta.

Sur la rive g. du R. das Arces, à 30 mètres du Bachelard, au pie ddes bois, à 100 mètres du R. das Arces, la ***fouént das Arces***, tr. b.

Un peu avant le confl. de ce torrent et de la Tareiréta, rive g., près de la Cabane, sur la crête de la Grànja, la ***fouènt de la Tareirèta***, *de la petite entaille*, tr. b.

16° **R. du Bois de la Fourche**, temp., insignifiant.

17° **R. de la Tariéra**, *l'entaille* (Et.-M. Tellière), per., descendant du Cheval de bois, 2841, recevant en tête un affl. de g. venant du Petit Cheval de bois, 2755, le **R. das Pras de la Tariéra**, per.

A 50 mètres en am. de son confl. se trouve la Passerelle de la Tellière sur le Bachelard. La croupe séparant le R. das Arces de celui de la Tariéra 2521, 2192, s'appelle la Tariéra dans toute la partie à pic à l'Ouest, et dans le bas, **le bois de la Fourche**.

Entre ce R. et le suivant :

a) la ***fouént de la Bàrra de la Tariéra***, tr. b.

b) la ***fouént d'Arnàout***, *d'Arnaud*, b., sur le sentier de la Tellière au Chasalét, à 50 mètres du Bachelard, et à 60 mètres rive dr. du R. doou Chasalét.

18° **R. doou Chasalét**, *de la petite grange*, per. En haut, **LOU PAS DAS TAVÈLAS**, des *échelons de bois*, *rondins pour biller les charrettes*. (Et.-M. Pas de Tavelas) (Ter. géol. : Flysch calcaire) C'était le plus court passage pour piétons de Fours à Digne, par les cols de Voougealàia et de l'Estrop ; n'est plus pratiqué.

19° **R. das Couéstas**, *des côtes*, temp.

20° **R. de Paluèl**, *du petit marais*, per., venant du S., du Col de Voogealàia, *du Val gelé*, ou d'Allos, de la *Crésta das Adréts*, jusqu'au 2407, qui reçoit sur sa rive g. :

a) Source à la Cabane du reboisement, dans le haut du vallon,

la ***fouént de Voougealàia***, à côté de la Grand-Cabane, 30 mètres au N., petite mais bonne.

b) **R. doou Triàire**, *parc triangulaire pour compter les brebis*, per., en dessous de la Grand-Cabane.

c) **R. de Barréme,** per., au S. du hameau de Chancelàia *champ caché*, qui reçoit au-dessous du hameau, sur la rive g., le **R. doou Moulin**, per., qui a reçu sur sa g., en dessus du hameau, le **R. de l'Adrechoùn,** per. Entre ces deux branches, la ***fouént de Chancelàia***, *dent molaire*, dans le pré, au dessous, à 30 mètres de la route nationale 208, tr. b. et abondante.

d) **R. de Couésta Isnàrda,** temp., qui, peu avant son confl., a reçu à g. le **R. de l'Hubagàs,** temp. *du mauvais pâturage à l'exposition N.*

e) **R. doou Lavanchàs**, *du gros couloir à avalanches*, temp., au S. du hameau de **Moùrjuan,** *le promontoire de Jean*,

De ce hameau un sentier difficile, dit lou **PAS DAS CHIVÍLLAS** *le pas des chevilles, plantées dans le rocher*, descend sur la rive g. du R. de Paluel, et de là sur la route nationale 210, à 100 mètres en av. du petit pont qui franchit le R. de Paluel.

> Dans le haut bassin de Paluel, deux cabanes forestières et nombreux sentiers forestiers : L'un du refuge du col, conduit au lac d'Allos (v. p. 164) par la *Baissa de Bouchiérs* ; l'autre, du refuge, descend sur la rive dr. très abrupte du R. de Paluel, arrive à flanc de coteau sur un replat gazonné en vue du Bachelard et, par de rapides lacets, descend au Bachelard qu'il traverse sur une passerelle à 200 mètres en amont du confluent de Paluel, pour atteindre la route du Fours à Barcelonnette.

Le R. de Paluel reçoit sur sa rive dr. :

a) **lou Paluel Anglés**, *le Paluel mauvais*, temp., venant de la croupe au S.-E. de la Bàissa de Bouchiérs.

b) **R. dòou Pissàrt**, *de la grosse cascade*, per., venant du *Cheval de Bois*, 2755, dit aussi **Tèsta de Paluèl** versant N.

La croupe séparant Paluel du bassin des Agneliers, au N.-O., lou **Seàre de la Crous**, *la croupe de la Croix*.

21° **R. des Agneliers**, *du quartier des agneaux*, per., partant de la Tèsta de la Sestriéra, 2571 ; il porte en tête, jusqu'aux Agneliers-Hauts, le nom de **R. Fourùn**, *écarté*, *du latin* **foras.**

Il reçoit sur sa rive droite, en outre de la ***fouént doou Rabassiér***, *du gîte du blaireau*, bassin sur la route, entre les Agneliers et le pont ;

a) **R. de Poourét**, *du petit pauvre*, per., passant aux Agneliers-Bas, séparé du R. Fourùn par la croupe du **Sereniér**, *du quartier des pics-verds*, *picus viridis. Lin*, et du suivant par la **Serriéra das Ubaguéts**, 2161, descendant de la **Tésta de Vescàl**. 2518.

b) **R. doou Vescàl**, *du gui*, per., descendant de la *Tèsta de Vescàl*, 2518. (Et.-M. la Sestrière S^al^).

c) **R. de Font**, temp.

la ***fouént de Gàcha***, *du guet*, petit bassin sur la route nationale, entre les deux tournants, tr. b.

d) **R. de Coùmba Vèire**, *vallon inculte*, temp., bordant à l'O. le Bois de Gâche.

e) **R. de la Gouergeàssa**, *de la grosse gorge*, couloir d'avalanches, temp., coupant l'ancien chemin de Mourjuan à la Malune.

Il reçoit sur sa rive gauche :

a) **R. dôou Seàre doou Làou**, ou **dòou Làou doou Seàre**, *repos des bestiaux sur la croupe*, per.

b) **R. Douphin**, per., au-dessus des Agneliers-Hauts, venant du Col des Thuiles, V^t^ E. et des Agneliers, V^t^ O., au-dessus des **Pras Marins**, *prés du Sud.*

c) **R. doou Fourt**, *du four*, per., venant du N. de 2288, qui a reçu à dr. le **R. de l'Escoulouéira**, *de l'écouloir des eaux.*

d) **R. de la Blachéta**, *du petit bois taillis*, per., venant de **Péguiéou** de 2431 (Et-M. la Maure S^al^), tombant au moulin des Agneliers-Hauts.

e) **R. de Chabriéta**, *de la petite chouette*, temp., passant près du **Rochas**,

f) **R. de Coùmba Gemoùnt**., per., à l'O. de la Malune, 1600.

La Crête à l'O. et au N.-E. du Bassin des Agneliers :

1° **Seoulàna**, *plateau en chaise*, *bordé d'à pics.*

2° la **Bàissa de Seoulàna**, col des Thuiles (v. p. 121).

3° la **Serrièra de Couésta Bèlla**, où passe le col Berwick et dont le point culminant est **Peguiéou**, 2481 (Ét.-M. la Maure S^al^).

> De ce point se détachent au N.-E. :
>
> La **Serriéra dòou Bètou** et au pied les roches grises de **La Cas**, *le clapier*, au midi desquelles sort la belle ***fouent dòou pè la Cas*** ; à l'E. **las Pelouniéras**, *les maigres pâturages, qui n'ont que du poil folet*, **peloun.**

4° **lou Peiròun àout**, *le petit puy rond*, *du haut.*

5° la **Bachàssa**, *le gros bassin.*

6° **Pelbòuc**, *poil de bouc*, 2091, replat gazonné où se trouve une croix.

7° **lou Làous**, *le lac*, où coulent: vers le N.-E., la ***fouént dóou Làous***, et, vers le S.-O., la ***fouént de Péchin***, *du petit*, très bonnes.

8° la **Roundouliéra**, *quartier des hirondelles.*

9° **lou Clouét de Meridóuna** où se trouve l'excellente ***fouént dóou Clouét de Méridóuna***, dont les eaux coulent vers le R. des Agneliers.

10° lous **Adrechasses**, *mauvais adroits*, appelés **Cougnàsses**, les *mauvais coins*, sur le penchant sud.

11° **La Malùna**, hameau des deux maisons, 1600.

Le haut bassin du R. Fourùn et de ses deux premiers affl. de g. est parcouru par des chemins forestiers partant des Agneliers Hauts et montant à la **Cabane du Seàre doou Làou**, *la croupe du repos des bestiaux*, *même sens que Jas*, au pied à l'E. du rocher de Séolane, à l'O. de laquelle, à 100 mètres, est l'excellente ***fouént doou Seàre doou Làou***, au bord du chemin des Thuiles à Allos.

Il est desservi par les quatre cols suivants :

COL DES THUILES, V[t] S. et **DES AGNELIERS** V[t] N. (Ter. géol. : Col. flysch. ; flanc N.-E., flysch. ; flanc S.-O., numulitique); bon muletier.

Le chemin des Thuiles à Allos monte par Clot Meyran, le Pas la Péna, le vallon de Gemette, passe au Col à l'E. du rocher de Séolane, dans le haut vallon des Agneliers (R. Fourùn), contourne la base S.-E. de Séolane, et franchit la crête de la Sestrière au col suivant :

COL DE LA SESTRIÈRE, *où pousse la sistra*, *livèche meum* (2500), (Ter. géol. : flysch gréseux), bon muletier jusqu'au col, où il cesse d'être marqué ; mais, sauf le premier raidillon, la descente dans le Haut-Verdon est facile pour les piétons et possible pour les mulets, en utilisant les tronçons visibles du chemin de Berwick, pour atteindre la maison de la Sestrière et la route nationale 208, de Barcelonnette à Allos.

PAS DE GEMÈTA (Ter. géol. : flysch gréseux et éboulis), (2560). Du chemin muletier des Thuiles à Allos, dans le haut du R. Fourùn, au S. de Séolane, part un chemin forestier, bon muletier, qui gagne au S.-O., vers la Tèsta de la Sestriéra, 2571, le Pas de Geméta, sur la crête qui sépare le bassin du R. Fourùn de celui du

Grand Riéou (Et.-M. Blanche de Laverc), pour descendre **à la Cabane forestière du Plan-Bas** (1815), (V. p. 142) tandis que l'ancien chemin descend au N.-O. au Laverc ; ou bien, en suivant la tête des éboulis, au pied de la roche de Séolane, gagne le quartier d'Ost de Gemette.

COL BERWICK (Ter. géol. : flysch calcaire.) (2329).

Du chemin des Thuiles à Allos, presque au Col des Thuiles, part un chemin forestier muletier, vers le N.-E., qui franchit la crête de la Coste Belle au Col Berwich, à l'O. de Peguiéou, 2481 (Et.-M. la Maure Sal), descend dans le vallon de Coste Belle, à la Cabane forestière de Costebelle (2170), le traverse et atteint les hautes prairies de la Sestrière de la Maure, à la **fouént doou Courtiér**, *du revendeur*, **couretier** (2000). On y retrouve, en descendant sur Pra Loup et la Maure, les traces nombreuses de l'ancienne route tracée par le maréchal de Berwick, de Barcelonnette à Allos, par le Col de la Sestrière, en 1704, dont le souvenir sera fixé par le nom de col Berwick.

23° **R. de la Blàcha,** *du bois taillis*, temp., descendant du Villaret (Et.-M. Ricaud).

24° **R. doou Fàou,** *du chêne blanc*, **fagus**. Lat. (Et.-M. Fault), per., qui reçoit en tête, à g., le **R. das Terràssas,** per., et ensuite le **R. de las Présas,** *des prises d'eau*, per.

Un chemin forestier remonte la rive g. du R. doou Faou, jusqu'à la cabane forestière **doou Bètou** (2100), en tête, et redescend sur sa rive dr. jusqu'au Villaret. De cette cabane, un sentier parcourt la croupe du Clot de Méridòuna à la Testa de Peguiéou et redescend à la cabane de Costebelle.

25° **R. das Coumbétas**, per., passant au Prieuré de Molanès.

26° **R. de la Gòura**, *de la bouche* (*source*), per., confl. en face d'Uvernet.

27° **R. das Martels**, temp., entre les hameaux des Moïs à dr., et des Martels à g.

28° **R. de la Màoura**, *de la sombre*, per., venant de la fouént doou Courtier, 2000, sus énoncée.

Le Canal de *las Présas*, venant du R. de Langòi (V. p. 124) dans la Costebelle, passe à 100 mètres au-dessus de la *fouént doou Courtier*, arrose Molanès, et tombe dans le R. de las Présas.

LIGNE DE CRÊTES LIMITANT

LA RIVE DROITE DU

BASSIN DE BACHELARD

La Crête se continue à l'O. par :

LIGNE DE CRÊTES LIMITANT

LA RIVE GAUCHE DU

BASSIN DU BACHELARD.

13° **Lou Nivoulét,** V^t N. ; **St du Pisch,** V^t S............. 117
14° **Le Cheval de Bois,** 2841............................ 119
15° **Le petit Cheval de Bois,** V^t E. et **Testa de Paluel,** V^t O. (2755).. 119
16° **La Bàissa de Bouchiers**........................... 119
17° **La Crésta das Adréts**.............................. 118
18° **Col de Vòougealàia,** 2250.......................... 119
19° **L'Aoup et las Gagerìas**..............................
20° **La Tèsta de Vescàl,** 2518 (Et.-M. la Sestrière S^{al}).... 120
21° **Le Col de la Sestrièra** (2500)...................... 121
22° **La Tèsta de la Sestriéra** (2571)................... 119
23° **Lou Pas de Geméta** (2560).......................... 121
24° **Séoulàna,** 2910..................................... 121
25° **La Bàissa de Séoulàna** ou le col des Thuiles, V^t S. ; des Agneliers, V^t N.. 121
26° **La Serriera de Couestabèla**....................... 120
27° **Col Berwick** (2329)................................. 122
28° **Peguiéou,** 2481 (Et.-M. la Maure S^{al})............... 122
29° **La Serriéra doou Bètou**............................ 120
30° **La Serriéra de las Pelouniéras,** 2182.............. 122
31° **La Cas** (2050)....................................... 120
32° **Las Sestriéras** (1855).............................. 120
33° **La Serriéra de Pra Loup,** 1654.......................
34° **La Maure** (1300).......................................
35° **L'Ubaye** ....

XVII. — **R. de Brancàssi,** *de Pancrasse,* ou **de la Fourniéra,** *du quartier des fours,* temp., tombant dans l'Ubaye au N. du hameau de ce nom.

XVIII. — **R. de Preinàs,** per., confl. à l'O. du hameau des Chapeliers.

XIX. — **R. de Langòi,** *du défilé,* en tête **R. de Couestabèla,** per., limite des communes des Thuiles et d'Uvernet, passant à l'E. du hameau des Bruns.

La croupe limite en tête, rive g. :

1° **La Serriera de Couestabèla**

2° **La Têsta de Çougòurda,** *de la courge,* 2,536 ;

3° **La Moutéta,** *la petite motte* (où passe le sentier forestier de la cabane de Costebelle à celle de Gemète ;

4° **La Rouécha das Lòuvous,** *des loups* ;

5° **Tèsta de l'hòmme;**

6° **Rouchas Marquét,** Vt S., et **Rouchas de l'Alp.**, Vt N., 2124;

Barroun, *la petite barre de rocher.*

En tête des bois de Baroun, sur la rive dr. du R. suivant, au-dessous du Rocher de l'Alp, la ***fouént de Baroun***, excel.

Sur la rive dr. du R. de Langòi, en face du Baroun, l'***Iéra***, *l'aire*, rocher portant un plateau gazonné, et la ***fouént de l'Iérâ***, tr. b.

XX. — **R. Rateirouél,** *la crosse de charpente,* ou *le martinet* (*oiseau*), en tête, et **R. das Brùns** dans le bas, temp., venant de la Tèsta de l'Homme, passant au hameau des Bruns, à l'E. de Clot Meyran, 1350.

XXI. — **R. de Geméta,** per., prenant sa source à **la Riquista,** *l'exquise, gazonnée jusqu'en haut*, 2579 (Et.-M. la Ratisse Sal).

Il reçoit rive g. :

1° En tête, près de la grande cabane, devenue Cabane forestière, à 100 mètres à l'E., la ***fouént de la Grand Cabâna,*** tr. b.

2° **R. das Jasséts**, *des petits parcs*, per., descendant de la **Réànda**, 2854 (Et.-M. Séolane Bse) et des **Terres Blanches** (gypses) 2306, confl. au pied des **près de l'Arse**, *du quartier brûlé*, au-dessous de la cabane Gilly, 1586.

Et sur sa rive dr. :

1° **R. doou Valounét**, temp. En tête, la ***fouént doou Valounet***, excel., au pied des bois.

2° **R. de la Bachàssa,** *du grand bassin*, per., passant au midi de la **Cabana doou Grangeôun**, *de la petite grange* (Et.-M. Cabane Martel).

A cette cabane, la ***fouént doou Grangeôun***, toute petite.

3° **R. das Cougnéts**,*des petits coins de pâturage*, temp., passant au N. de cette cabane.

> De la Grand Cabàna part un chemin forestier qui franchit au N. E., vers la **Moutéta,** la croupe qui sépare Gemette de la Coste Belle, parcourt ce dernier bassin et redescend par Baroun à Clot Meyran.

Les limites du bassin de Gemette, en partant de l'Ubaye, et remontant sur sa rive dr., sont :

1° Le **bois de Gemette.**

2° L'**Agùlha,** *l'aiguille.*

3° **Lou Pas la Péna,** où passe le chemin de Clot Meyran à Gemette et Séolane.

En tête du dernier pré qu'on rencontre en montant au Pas la Péna, *la tête*, à côté du canal de Gemette, bien au pied du bois, la ***fouént doou Pas là Péna***, excel., en-dessus de la cabane, 1634.

4° Lou **Pas de las Eàrsas,** *des pierres plantées ou en formes de vagues.*

5° **La Rouécha Chamoussièra,** à pic.

6° **La Tèsta de l'homme.**

7° **Lou Rouchas das Loùvous** et **la Moutéta.**

8° **La Tèsta Cougoùrda,** 2536.

9° **La Serriera de Couestabèla.**

10° **La Bàissa de Seoulàna,** Col des Thuiles aux Agneliers.

11° **Seoulàna,** 2910.

12° **Lou Quartier d'Ost de Geméta,** *quartier d'août de Gemette.*

13° **La Riquìsta,** 2579 (Et.-M. la Ratisse S^al^).

14° **La Réanda,** *la Ronde*, 2854 (Et.-M. Séolane-Basse).

15° **Las Téaras Blànchas** (gypses), 2306.

16° **Lou Clot doou Rèi,** *le replat du Roi*, 2021.

17° **La Crous doou Clot dòou Rèi.**

18° **Lou Bouésc doou Seàre de Geméta,** *bois de la croupe de Gemète.*

19° **Lou Rouchàs de l'Ooutissa,** *le rocher de la haute croupe.*

20° L'Ubaye.

XXII. — **Rivét de Chanchabàs,** *le petit torrent de champ Chabas*, per., insignifiant. La ***fouént de Chanchabàs***, dans les prés du bas ; excel.

XXIII. — **R. de la Fèra,** *de la sauvage*, per., descendant des terres Blanches, 2306, et recevant à dr. **R. doou Clot doou Rèi,** 2021, ayant en tête l'excellente ***fouént doou Clot doou Rei***, assez faible.

En tête du R. de la Fèra, la ***fouént de la Bìma***, *de la chèvre de deux ans*, tr. b.

A mi-hauteur, la ***fouént de la Fèra doou Meitàn,*** *de la Fère du milieu*, excellente.

PAS DE LA BASSÉTA, *du petit abaissement de la crête*, 2500 (Ter. géol. : Col, flysch ; flancs, numulitique), bon piéton.

Par le chemin des Thuiles au Clot doou Rèi, par la Fère, on atteint les Terres Blanches, et, en longeant à l'O. la croupe 2306, au haut des éboulis, on atteint le pas de la Basséta, ou Col de Méolans, Vt S. ou du Laverc, Vt N., au S.-E. du *Cugulhoun*, 2,602, pour gagner en contournant la Réànda, 2854, à l'O., le Col de Séolane (V. page 143), à l'E. de **Rouécha Beinéta**, *roche bénie*, 2418 (Et.-M. le Rambert Sal) et les prairies du Laverc. Quelques mètres avant d'atteindre le pas de la Basséta, à la barre de rocher qui le traverse et supporte le tertre du col, petite et précieuse source, coulant au pied du rocher à g., et se perdant de suite dans les éboulis, la ***fouént de la Basséta***.

Des Terres Blanches, un grand couloir, entre le Rembert au S.-O. et la Petite Séolane au N.-E., permet de descendre sur le hameau des Besses de Méolans, mauvais piéton.

XXIV. — **R. de Baoumàssa,** *de la Grande Baume*, per., insignifiant, passant à l'E. de la Fèra-Bàssa. La ***fouént de la Baoumàssa,*** excel., à la hauteur de la Fèra-doou-Meitàn, *du milieu*.

XXV. — **R. de Cloutaràs**, *du gros mauvais replat*, per., descendant de **Chastéou Reynàout**, 1,958.

XXVI. — **R. de Seoulàna**, ou **Valloun das Fountétas,** *des petites sources*, per., partant de *Pichoùna Seoulàna*, passant à l'E. de las *Cabànas das Fountétas* (Et.-M. la Mourette) et à l'O. d'une ferme dite **Grimooudoùn**.

XXVII. — **Coùmba Muréta,** *à marmottes*, per. En tête, l'excellente ***fouént de Muréta***.

XXVIII. — **Valoùn de San Julian**, per., descendant das Agulhétas, à l'O. de l'église de Méolans, à l'E. du Rocher de Méolans, surmonté d'un clocher isolé, limite de la rive g. de la **Moyenne-Ubaye.**

LIGNE DE CRÊTES LIMITANT

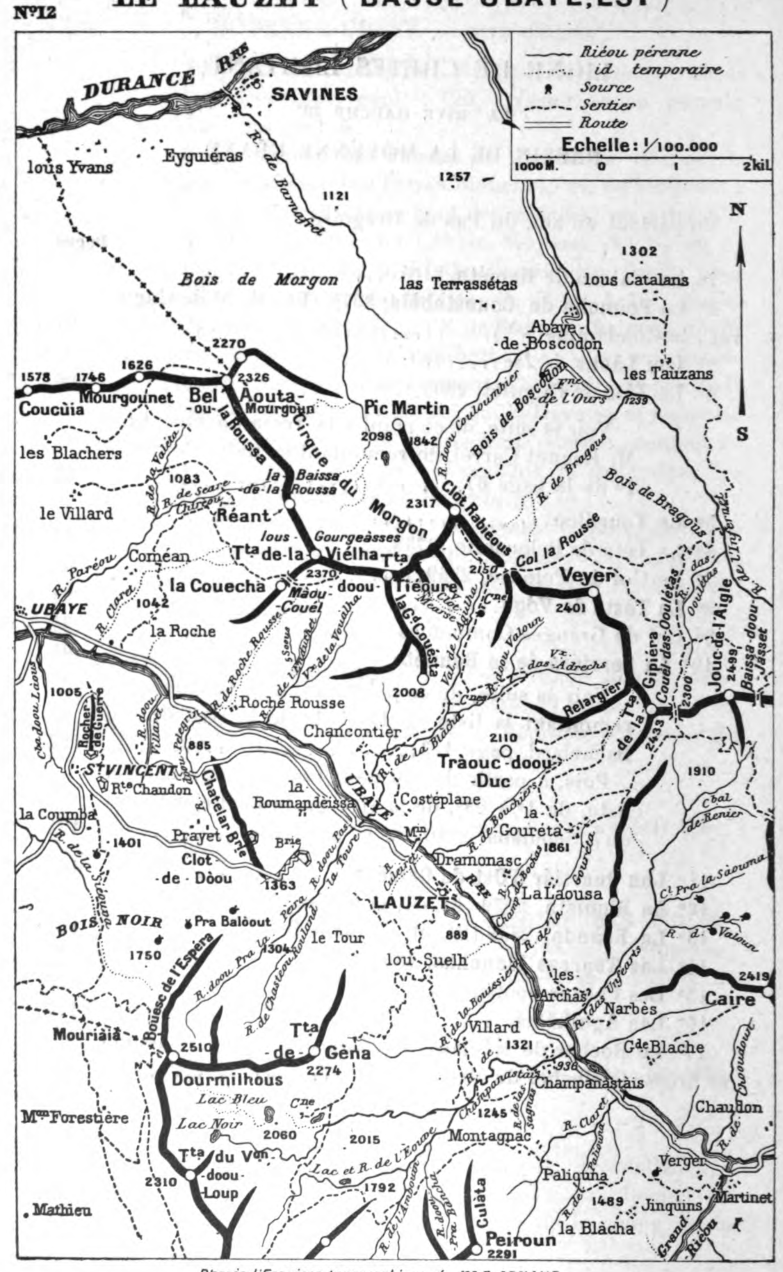
LA RIVE GAUCHE DU

BASSIN DE LA MOYENNE UBAYE.

En partant en am. du Pas de Grégoire :

N°12

LE LAUZET (BASSE-UBAYE, EST)



D'après l'Esquisse topographique de Mr F. ARNAUD

BASSE UBAYE

La Basse Ubaye commence au détroit de Méolans et se termine au confluent de l'Ubaye et de la Durance.

Son seul affluent important est le grand Riéou (Et.-M. grand riou de la Blanche) sur sa rive gauche (voir page 23).

AFFLUENTS DE LA RIVE DROITE DE LA BASSE UBAYE.

Voir les esquisses : nº 8, page 84 ; nº 14, page 140 ; nº 12, page 130 et nº 13, page 134.

I. — **R. doou Loouzàs,** *de la grosse ardoise*, temp., formé de deux branches : celle à l'E. **lou Blanc**, et celle à l'O. **lou Nègre**, *le Riéou Noir* ; confl. sur la route nationale à la maison dite **l'Archa**, *l'Arche*.

II. — **R. de Chooùndoùn**, *hauteur chaude*, cal-dun., per., recevant en tête l'eau de la ***fouént doou Partùs***, *du trou*, tr. b. sous *le Caire*, 2409, et plus bas, au-dessous du chemin de Chaudon à la Petite Blâche, la ***fouént de Sta Lùcia***, bonne.

III. — **R. de la Petite Blâche**, per.

IV. — **R. de Narbès**, per., venant de dessous le Caire, passant entre les hameaux des Clots et de Narbès (Et.-M. les Herbez).

V. — **R. das Unfeàrts,** *des enfers* (Et.-M. R. des Enfers), per., venant du **Joug de l'Áigla**, *le perchoir de l'aigle*, et du **Pas la Cléa** (page 132) recevant :

Sur sa rive gauche :

1º **Lou Coumbàl Reyniér**, per., venant du Col de **Pra Meoulàns** (Et.-M. Col de Famouras).

2º **Lou Coumbàl de Pra la Sàouma**, *du pré de l'ânesse*, per., rece-

vant en tête, au-dessous du chemin supérieur, la ***fouént de Pra la Sàouma***, tr. b.

3° **R. doou Valloùn**, per., recevant l'eau de trois sources :

L'une à 100 mètres en dessus de la cabane du Vallon, 2052, la ***fouènt doou Valloùn***, tr. b.

L'autre en dessous de ladite cabane, la ***fouént doou Bouinàs***, *de la grosse borne*, tr. b.

A 500 mètres en dessus, et au N.-E. de cette cabane, la ***fouént de las Chàoumas***, *des replats pour le repos de midi des troupeaux*, excel.

Sur sa rive droite:

1° **lou Valloùn de la sèlla doou Riéou**, *de la selle du torrent*, per.

2° **lou Valloùn de la Roubìna**, temp., confl. en face **das Touìssas**, *des buissonnées*.

La crête supérieure au N. du R. das Unfèarts, est en partant de l'E. :

lou Pas la Cléa, *de la claie d'un parc à moutons* ou **Couél Àout**, *col élevé*.....................
Cima doou Couél àout, 2508....................
la **Bàissa doou Jassét**, *du petit gîte*.............
lou Jouc de l'Aigla, 2499.......................
lou Couél das Ooulétas, *des petites marmites*, dans les gypses du trias..........................
Tésta de la Gipiéra, 2433......................

Le Bassin supérieur du R. das Unfeàrts est percé par quatre cols :

1° Le **COL DE PRA MÉOULANS** (Et.-M. Col de Famouras), v. p. 88.

2° Le **PAS LA CLÉA**, ou **COUÉL AOUT**, (2475) (V. page 88).

3° La **BAISSA DOOU JASSÉT** (2430) entre la **Cima doou Couél Áout**, 2508, et le Joug de l'Aigle, 2499 (*Ter. géol.*: Flysch noir schisteux), passage facile, où les mulets peuvent monter, et le plus court pour aller de Revel aux Crottes, dans l'Embrunais.

4° **LOU COUÉL DAS OOULÉTAS** (2300). (Ter. géol. : gypses du Trias et flychs), mauvais muletier.

On y vient: de Revel par le Col de Pra Méoulàns; du Lauzet, par le Pont de pierre, le deuxième chemin à

droite, le hameau de **Dramounàsc** [1], la Lauze, **la Gourette**, la cabane de la Gypière; montée, 5 heures; descente, 2 h. 45.

Sur le V[t] N. on trouve, au bas du Col, un sentier forestier qui à l'O. conduit au Col la Rousse, et au S. à l'Abbaye de Boscodon et aux Crottes.

Des maisons de la Gourette, un chemin forestier, muletier, puis piéton, traverse le R. de Bouchiers, passe au N.-E. du point 2100 et à la cabane de la Blâche, et rejoint le chemin du Col la Rousse.

Du hameau de Narbès (Et.-M. les Herbez), un sentier bon piéton marche à niveau au N. O., traverse le R. das Unfeàrts, au confl. d'un petit ravin descendant du N.-O., au pied de la **Rouécha Abelhiéra,** *la roche aux abeilles*, remonte la rive dr. de ce petit ravin, passe au-dessus de la maison de *las Árchas*, où on trouve un sentier bon piéton et mauvais muletier qui remonte à la Lauze.

VI. — **R. de la Gouréta,** *de la petite bouche d'eau*, per., partant du bas de la montagne de la Gypiéra, passe aux **Mèiras de la Gouréta**, *granges d'été de la Gouréta*, et à l'E. du hameau de la Lauze.

VII. — **R. doou Champ das Bòchas,** *champ des boules* per., à l'E. du hamean de Dramounasc.

VIII. — **R. de Bouchiérs**, *du quartier boisé*, per., partant de la **Testa doou Relargiér**, *de l'élargissement de la crête*, reçoit à dr. le **R. de las Bàrras de Rouécha Blàncha**, temp., venant du **Tràouc doou Duc,** *le trou de la conduite d'eau*, 2110.

IX. — **R. Petit**, temp., à l'E. de Costeplane.

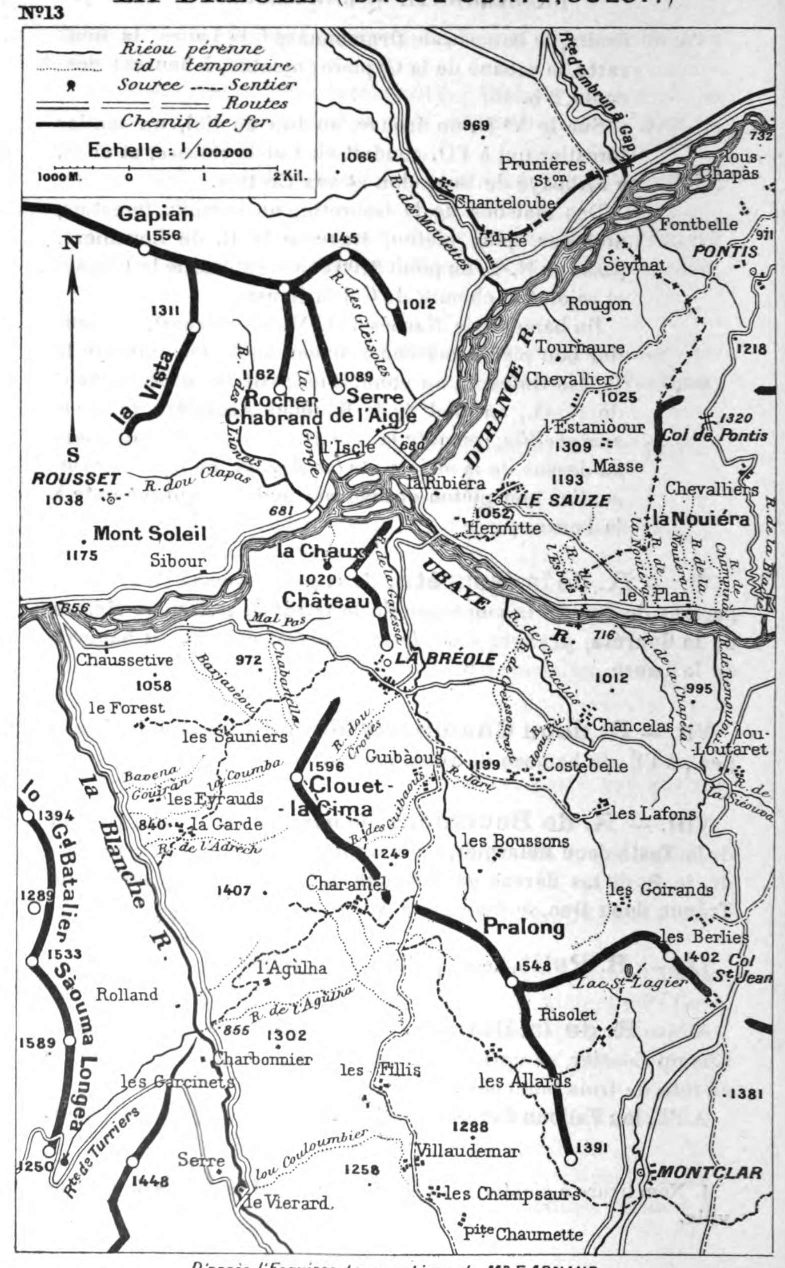
X. — **R. de la Blàcha,** *du bois taillis* jusqu'au-dessus de Champ Contier, et après, **R. doou Sàouse**, *du saule*, per., formé en tête de trois branches:

A l'E. **lou Valloun das Adrechs,** per. venant de l'O. du Relargier.

1. Nom ligure à ajouter à la liste donnée par M. d'Arbois de Jubainville.

LA BRÉOLE (BASSE-UBAYE, OUEST.)

Nº13



D'après l'Esquisse topographique de Mr F. ARNAUD

Au milieu le **R. doou Valoun** venant du **COL LA ROUSSE** (Ter. géol. : cargneules du trias) et de l'E. du **Brec doou Veyér**, *le rocher du guet* (2401).

A l'O. **lou Valloun de l'Agùlha,** *de l'aiguille*, per., descendant de **Clot Rabiéous**, *replat enragé*, ou **Seàre Blanc,** 2317 (Et.-M. les Chalanches), passant à la Cabane de **Bàouma frèida,** *abri sous roche froid* (où est la ***fouènt de la Bàouma frèida***, excel.) recevant à dr. le **R. doou Valloùn de Clot lou Meàrze,** *le mélèze*, temp., et tombant dans le R. de la Blàche au-dessous des cabanes du Vallon. (Et.-M. le Vallon).

La crête 2008 qui vient tomber en face et au N.-O. des Cabanes du Vallon, s'appelle **la Gran Couésta,** *la grande côte*, d'où descend dans le R. de la Blàcha, à l'E. de Champcontier, lou **R. de la Coùmba**, per., prenant sa source à la **Tèsta de Blachàs,** dans la Gran Couésta.

XI. — **Lou Valloùn de San Martin,** temp., à l'O. de Champcontier.

XII. — **R. de l'Enduchét**, *de la petite conduite d'eau*, per., partant à 400 mètres de marche au-dessous de la **Tèsta doou Tiéoure,** *tête du tuf*, 2381, à la ***fouént de*** **Pra Joubéàrt,** excellente et très fraîche.

Le R. de l'Enduchét, limite des communes du Lauzet et d'Ubaye, reçoit à droite :

1° **la roubina de cinq soous,** *de cinq sous*, per.,

2° **lou Valounét de la Tèsta de la Cadiéra,** *de la chaise*, ou **de la Viélha,** *de la vieille*, per., venant de la **Tèsta de la Viélha,** 2370 (Et.-M. l'Ubaye S[al], Croix), (la croix n'y est plus),

3° **lou Valounét de la Vouàlha,** per.,

formant trident entre tous les trois.

XIII. — **R. de Roche Rousse**, temp., venant de la Tèsta de la Viélha.

XIV. — **R. de la Coùmba,** temp., tombant en am. du tunnel de la route nationale n° 100.

XV. — **R. Clarèt,** temp.

XVI. — **R. Paréou**, *la paire*, per., confl. en am. du village

d'Ubaye, formé en tête de deux branches : celle de l'E. *R.* **de Seàre Chiréou**, venant de la Bàissa de la Roùssa, et celle du N. *R.* **de la Valéta**, per., prenant sa source à la ***fouént de Mourgounét***, tr. b., au pied du plateau, à la cime des bois.

La crête du Morgon, vue du village d'Ubaye, et du S. au N. :

1° **La Tèsta de la Viélha**, 2470, formant piton, au-dessous de laquelle, au S., se trouve **lou Màri Couél**, *le mauvais col*, et plus bas le rocher de **la Couécha**, *de l'écuelle de bois sans anses* ;

2° **Lous Gourjàsses**, *les grosses gorges*, petit à pic ;

3° **Reànt**, *tête arrondie* ;

4° **La Bàissa de la Roùssa** ;

5° **La Roùssa** ;

6° **Bel Áouta** ou **lou Mourgoun**, *pinçon bâtard* (?) (Et-M. Grand Morgon), 2326.

Le nom de Petit Morgon attribué par Et-M. au 2270 est inexact ; **lou Mourgounét**, ou Petit Morgon, est la croupe 1746, à l'O. du plateau du Mourgounét, 1626.

Trois chemins d'Ubaye au cirque du Morgon :

1° Par le Villard, marchant à l'E. monte au-dessus d'un bois en triangle, au-dessous de la Bàissa de la Roussa, tourne au S.-E., suit les banquettes gazonnées et arrive au **MARI COUÉL** (Ter. géol.: Petite bande de flysch), au-dessous de la Tèsta de la Viélha, traverse à Pra Joubeàrt, où est la belle source, et de là à la crête, entre 2370 et 2381.

2° Par les Blachiers, passe au plateau de Mourgounét, 1626, monte en sentier **aux Traverses**, sur le Vt N. de Bel Áouta, 2326, et atteint le sommet.

3° Par le hameau de la Roche, bon muletier encore un kilomètre au N., sentier piéton ensuite, retournant au S.-E. et montant au Mari Couél, à Pra Joubeàrt et à la crête. C'est le chemin que suivent les bœufs allant à Pra Joubeàrt.

XVII. — **R. de la Blàcha**, temp., confl. en av. du village d'Ubaye, 742, venant de la crête de Mourgounét, 1746, à la Tête numulitique, 1578, dite **la Coucuia**, *le coucou*, à l'O. de laquelle passe la route carrossable du **COL DE PONTIS** (1320). (Ter. géol.: Boues et cailloutis glaciaires).

XVIII. — **R. Champinassoùn**, temp.

XIX. — **R. de la Nouiéra,** *des noyers*, temp. (Et.-M. la Noyrée, en tête), confl. en am. **du Plan,** d'où part un chemin carros-

sable, montant au **Sauze**, commune des Hautes-Alpes, séparée de son canton (Savines) par la commune de Pontis (Basses-Alpes) à cheval sur la croupe.

XX. — **R. de la Nouiéra**, temp. (même nom que le précédent), confl. en av. du Plan.

XXI. — **R. de l'Esbois**, temp., limite des Hautes et des Basses-Alpes, dans le bas de son lit.

XXII. — **Roubina d'Hermitta**, temp., descendant du Sauze, 1052, dont le promontoire sert de limite à la rive dr. de l'Ubaye.

LIGNE DE CRÊTES LIMITANT

LA RIVE DROITE DE

LA BASSE UBAYE

Du détroit de Méolans, en remontant au N. jusqu'au Pas la Cléa, voir à rebours la crête n° 12 à 1 (page 88)

	Pages
1° Le **Pas la Cléa** ou **Couél Àout**	132
2° **Cima doou Couél Àout,** 2508	132
3° **La Bàissa doou Jassét**	132
4° **Lou Jouc de l'Aigla,** 2499	132
5° **Lou Couél das Ooulétas**	132
6° **Tèsta de la Gypiéra,** 2433	132
7° **Tèsta doou Relargier**	133
8° **Brec doou Veyér**	135
9° Le Col la Rousse	135
10° **Clot Rabiéous** ou **Seàre Blanc,** 2317	135
11° **Clot Lou Mearze**	135
12° **Tèsta doou Tiéoure,** 2381	135
13° **Cima de Pra Joubeàrt**	135
14° **Tèsta de la Viélha,** 2470 (Et-M. Ubaye Sal Croix)	136
15° **Lous gourjàsses**	136
16° **Reànt**	136
17° **La Bàissa de la Roùssa**	136
18° **La Roùssa**	136
19° **Bel Àouta,** 2326 ou **lou Mourgoun** (Et.-M. Grand-Morgon Sal)	136

AFFLUENTS DE LA RIVE GAUCHE DE LA BASSE UBAYE.

Voir les esquisses : n° 14, page 140; n° 12, page 130; n° 13, page 134.

I. — **R. de la Visiéra,** *de la lucarne*, per., à l'O. de Méolans, ayant en tête la ***fouéent de la Visiéra***, excellente, qui alimente le village.

II. — **R. Bournin, que bournéa**, *qui saute folâtrement*, per., venant du haut quartier du Rembert, au N.-O., du **Pra doou Couél** (Et.-M. Col de Séolane).

Recevant sur sa rive dr. :

a) Les eaux venant des **Terres Blanches,** 2306, passant entre **lou Cugulhoùn**, *le Rocher en aiguille*, 2602, au S.-O., et la **Séoulàna de las Béssas**, au N.-O., temp.

Entre le Cugulhoùn, 2602, et la **Reànda**, *la ronde* (Et.-M. Séolane Basse Sal), 2864, est le *Pas de la Basséta* (V. p. 128).

b) La **Coùmba de Goudeissàrt,** *du bois défriché,* temp.

Et sur sa rive g. :

1° **Lou Rebeiriér,** temp., *le couloir pour traîner les arbres.*

2° **R. doou Rouchàs Rouent,** *du rocher rond*, per., ***Source ferrugineuse*** à mi-hauteur.

3° **R. dou Rouchas Long**, temp.

III. — **Lou Grand Riéou**, *le grand torrent* (Et.-M. Riou de la Blanche), qu'il conviendrait d'appeler la Blanche du Laverc, pour la distinguer de la Blanche de Seyne[1] (Et.-M. Blanche Tt), prend sa source à la **Tèsta de l'Estrop** (Et.-M. les Trois Évêchés Sal O.), 2927, recevant les eaux sauvages entre **la Barrà-Grossa**, 2838, et **la Sécha,** 2823 (Et.-M. Puy de la Sèche,

1. Ces deux cours d'eau doivent leur nom à la blancheur de leurs eaux qui léviguent les boues glaciaires blanchâtres dont leur lit est encombré.

S[al]), et surtout celles fournies par les névés du flanc N.-E. de la Sèche, se réunissant aux **Eaux Tortes** (2220) et tombant en deux cascades superbes en amont de la cabane du Plan-Bas (1815).

Le Grand Riéou, de sa source, Tête de l'Estrop (2823) au confluent du R. de l'Eouve (1730), parcourt 6 kilomètres en clue rocheuse ou en cascades, avec une pente moyenne de 21 0/0. De ce point au confluent du R. de l'Ara (1540), touchant l'Abbaye du Laverc, il parcourt 3 kilomètres, avec une pente moyenne de 6,33 0/0. De là au pont de Beau (1210), il parcourt 4 kilomètres avec une pente moyenne de 8, 25 0/0 et enfin de ce point à son confluent avec l'Ubaye (935), au-dessous du Martinet, il franchit 4 kilomètres avec une pente moyenne de 6, 90 0/0.

Quoiqu'il soit loin d'avoir déblayé ou recreusé tous ses dépôts glaciaires, le Grand Riéou approche beaucoup de son profil d'équilibre.

Nota bene. — La carte de l'État-major de tout le haut bassin du Grand-Riéou est d'une fantaisie déplorable :

Le tracé des vallons et des ravins est complètement faux :

Le glacier au N.-E. du point 2838 de la crête et le torrent à trois branches qui en découlent n'existent pas ; le seul glacier existant au N.-O. de ce point n'est pas indiqué.

Les six premiers affluents de gauche marqués sur la carte Et.-M. n'existent pas et doivent être remplacés par le grand vallon de la Seléta ;

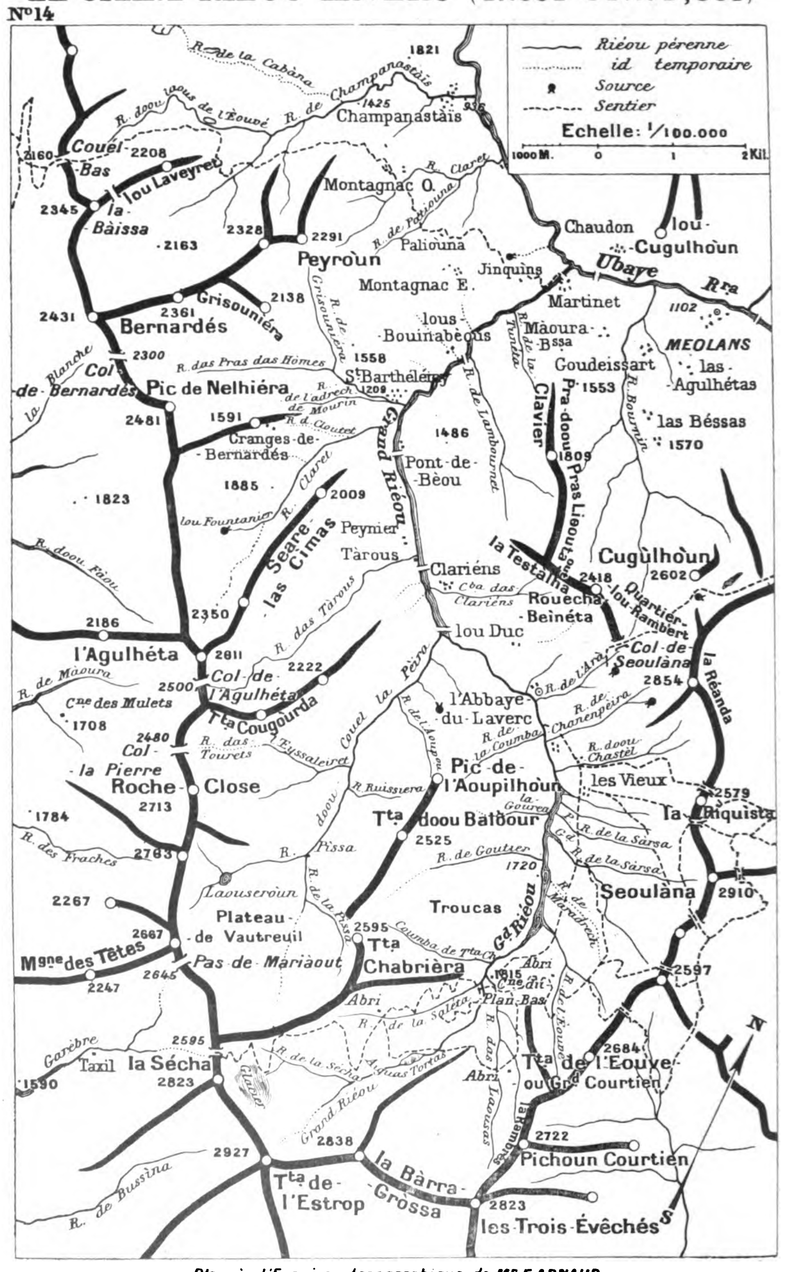
La crête E., depuis la Ratisse S[al] 2579 jusqu'au point 2571 au S. est d'une fausseté remarquable ; le grand bloc à pic de Séolane, de 500 mètres de côté, n'y est pas dessiné autrement que la croupe herbeuse de la Sestrière, 2571, au col de Valgelaye, où l'on monte et où l'on traverse partout les mains dans les poches ;

Les côtes d'altitude elles-mêmes viennent ajouter leur inexactitude à toute cette fantaisie ; ainsi la cabane forestière du Plan-Bas, sur la rive g. du Grand Riéou, porte la côte 2285, au lieu de 1815, qui est sa véritable altitude, 475 mètres d'erreur ; la côte suivante en descendant le torrent n'a plus que 260 mètres de trop, 1980 au lieu de 1720.

Je doute fort de l'exactitude des altitudes données aux deux fameux Trois Evêchés qui sont au midi du grand Riéou. De tous les points de l'horizon d'où je les

LE GRAND-RIÉOU-LAVERC (BASSE-UBAYE, SUD)

N°14



D'après l'Esquisse topographique de Mr F. ARNAUD

ai examinés, et, surtout de la cime de Seolane, le S^{al} E. m'a paru plus élevé que le S^{al} O., de 100 mètres environ; il y aurait donc intervertion. Le temps m'a manqué pour remonter ma jambe cassée sur ces deux cîmes, mais je pose un gros point d'interrogation sur chacune d'elles.

Il suffira de comparer le dessin schématique de mon esquisse n° 14 avec celui de la carte de l'État-major pour se rendre compte de l'inexactitude stupéfiante de cette dernière. J'ai dû en faire abstraction presque complète (une erreur de dessin du glacier sur le cliché de cette esquisse, dont je me suis aperçu trop tard, m'oblige par surcroît à les rectifier à la main sur chaque exemplaire).

En tête du bassin du Grand-Riéou, vers l'O., se trouve le

PAS DE LA SÉCHA, (Ter. géol.: pente N.-O., grès d'Annot et flysch gréseux; pente S.-O., marnes et calcaires nummulitiques), (2595) où, du hameau de l'Abbaye (1540), conduit un chemin muletier, passant à la cabane du Plan Bas (1815), à l'abri de la Seléta (2840); de la cabane au Pas, 2 h. 30.

Sur le versant S. il n'y a plus de sentier, mais on atteint rapidement les prairies et le village de Mariaud, 1222, en 2 heures 30.

AFFLUENTS RIVE DROITE DU GRAND RIÉOU.

1° **R. das Làouzas,** *des ardoises*, per., venant des Trois Évêchés, 2823, et passant au 2460. Confluent en face de la cabane du Plan-Bas (1800). (Le glacier marqué sur la carte de l'E.-M. n'existe pas; il n'y a que des névés insignifiants).

Il reçoit à dr. :

a) **R. de la Rambrés**, per., confl., 1830, venant de la Rambrés, 2722 et passant au N. de l'abri forestier des Trois Évêchés.

b) Un petit, sans nom et sans importance, temp.

2° **R. de l'Èouve,** *du pin cymbro*, per., partant au S.-O. de la **Tèsta de l'Eouve,** piton 2684 (E.-M. Courtin S^{al}); confluent (1730).

3° **R. de Maradréch,** *du mauvais adroit*, temp., confl., 1695, et

venant du plateau **das Rdutas,** *des rompues*, sis à mi-hauteur.

C'est sur sa rive dr. que monte le vieux sentier, bon piéton, qui, après avoir traversé à mi-hauteur le **Pra doou Meàrze,** *pré du mélèze*, monte sur le plateau **das Roùtas**, à la « Montjoie » en pierres, visible de l'Abbaye et de la cabane du Plan-Bas, et, de là, au N. de la Testa de la Sestriera, d'où il descend aux Agneliers, ou au col de la Sestrière. A cette « Montjoie » aboutit aussi un sentier forestier montant de la cabane du Plan-Bas au Pas de Geméta, touchant la Tèsta de la Sestriéra, 2571 et de là descendant aux Agneliers à l'E. et à Allos au S.-E. (V. p. 121).

4° **Lou Grand R. de la Sàrsa**, per., venant de Séolane, 2910 (Et.-M. Séolane Sal), recevant sur sa g. **lou. R. doou Pra doou Meàrze,** per., venant du 2571, Tête de la Sestrière et où coule dans le haut, à six mètres au-dessous du 2e tournant du sentier descendant de la croupe des Agneliers, dans l'herbe, marquée par des mousses rougeâtres, l'excellente ***fouéent de la Sestrieiréta***, (2430), sur une ligne droite allant de la Tèsta de la Sestriéra, à l'Abbaye du Laverc.

5° **Lou Pichoùn R. de la Sàrsa**, per., confl. en face du *R. de la Gouréa*, rive g. Au milieu des prés, la ***fouént de la Sàrsa,*** *de la saussaie*, tr. b.

6° **R. de la Chaoumetta,** *du petit repos des moutons à midi*, per.

7° **R. das Viélhs**, *des vieux*, per., passant à côté et au N. du *hameau das Viélhs.*

8° **R. doou Chastèl,** *du château,* per., passant au *hameau doou Chastèl*, et à 300 mètres en am. du hameau du Pied des Prats qui touche la Blanche; confluent (1620).

Sa branche supérieure E. vient de la **Bàissa**, au S. du 2579, **la Riquista** (Et.-M. la Râtisse Sal) ; sa branche N. vient de **la Reànda,** *la Ronde* (Et.-M. Séolane Bsse Sal), 2854.

9° **R. de Chanenpèira,** *champ pierreux*, per., prenant sa source sous *la Reànda*, au quartier de **la Quista,** *la quête*, confl. en av. du Pied des Prats. En tête et à l'E. la ***fouént de la Quista,*** tr. b., à côté des prés.

10° **R. doou Ribeiriér,** *du couloir pour traîner le bois* ou **R. de l'Arà,** *du bois taillis*, per., arrivant en am. et près de l'Abbaye (1540).

11° **R. das Farfàndas**, *des farfadets*, per., venant doou **Pra doou Couél** (Et.-M. Col de Séolane), confl. au S.-E. de l'**Abbeia**, *l'Abbaye* (Et.-M. Laverq). Sur sa rive g., dans les prés supérieurs, la ***fouént de la Chap***, tr. b., près d'un cabanon et parc de moutons.

12° **R. de Bachàs-bas**, *du bassin bas*, per., au N.-O. de l'Abbaye.

13° **La Coumba doou Duc**, *du canal en gorge*, temp., s'arrêtant à la maison des **Sartres**, *des tailleurs*, au N.-O. du *hameau doou Duc*.

14° **R. de la Coùmba das Clariéns**, *des Clarionds*, per., dont la branche supérieure N.-E. descend de **Rouécha Beinéta**, *roche bénie*, 2418 (Et.-M. le Rembert S^{al}) (le nom de Rembert est celui du quartier au N.-E. de *Rouécha Beinéta*), et dont la branche supérieure N. descend de la **Testàlha**, *la grosse tête*.

Entre ces deux branches est la **Couésta doou Pinét**, *du petit pin*.

15° à 18° Quatre ravins, temp., insignifiants et sans nom.

19° à 21° Après lou **Pouént de Bèou**, *pont de Beau* (1215) (Et.-M. Pont de Baud), trois petits ravins temp. et sans nom.

22° **R. de l'Enbournét**, *de la petite conduite d'eau*, per., descendant au N.-O. de la Testàlha.

23° **R. de la Tunéta**, *la petite caverne*, per., descendant **das Pras Lieoutàout**, 1809, au N.-O. du **Pra doou Claviér**, *pré clos de haies* (Et.-M. Roche Bénite).

24° à 27° Quatre ravins insignifiants et sans nom.

Vers le N. **lou Seàre Martin** (Et.-M. Cucurette).

AFFLUENTS RIVE GAUCHE DU GRAND RIÉOU.

1° **R. de la Seléta**, *de la petite selle*, per., confluent un peu en am. de celui du R. das Laouzas (1810).

2° La **Coùmba de Tèsta Chabriéra**, temp., venant de **Tèsta Chabriéra**, *pâturage des chèvres*, 2595 (Et.-M. S^{al} de Chabrières).

Croupe suivante : **las Charànchas**, *les couloirs à avalanches*; **Troucàs**, *le gros trou*, et **Pra doou Seàre**, *pré de la croupe*.

3° **R. de Goutier,** per., descendant de Tèsta Chabriéra, vers le N.-E.; confl. en av. de 1720 (Et.-M. 1980).

A l'O., la **Tèsta doou Balôour.**

4° Insignifiant.

5° **R. de la Gouréa,** *de la bouche*, prend sa source au *Plan de Gauthier* ; source excellente, la ***fouént doou Plan de Gouthier.***

6° **R. de Coùmba**, per., confl., presque en face du R. de Chanenpèira, descend du **Pic de l'Aoupilhôun,** piton visible de l'Abbaye.

7° **R. doou Couél la Pèira,** *du Col la Pierre*, per., descendant de la crête au S. de Roche Close, et du **Laouzeroùn,** *petit lac*, pérenne.

Il reçoit à dr. :

a) Les ravins sans nom descendant de **la Sécha,** et de la montagne des Têtes, 2667, traversant le **Plateau de Vautreuil,** et qui se réunissent au **R. de la Pissa,** *de la Cascade*, venant du S.-O. de Tèsta Chabriéra; la cascade se trouve à leur confluent.

En haut du bassin se trouve le :

> **PAS DE MARIÀOUT** (Et.-M. Col des Têtes), (2645), passage difficile pour piétons (Ter. géol. : pente N.-E., grès d'Annot et flysch gréseux; pente S.-O. priabonien).

b) Un ravin insignifiant.

c) **R. de Ruissiéra**, per. venant doou *Jas de l'Aoupilhòun.*

d) **R. de l'Aoupilhôun**, *de la petite Alpe*, descendant du pic de ce nom.

e) **R. doou Mouràs**, *du gros museau*, per.; excell. source, la ***fouént de Jàcque de Séza.***

f) **R. de Counenguiéou**, *le coin de Guieu*, per.,

Il reçoit à gauche :

Le R. das Touréts, *des petits tours*, en tête, temp., et le **R. de l'Eissaleirét,** *du petit escalier*, avant son confl. avec le R. **doou Couél la Pèira**, per. descendant de Roche Close et du chemin doou Couél la Pèira.

> **LE COL DE LA PIERRE** (2480) (Ter. géol.: pente E. glaciaire; col et pente O. Calcaires à Inocérames). Du pont du Duc, sur le G. Riéou, un chemin muletier as-

sable monte au col par les R[s] du col la Pierre, de l'Eyssaleiret et des Tourets (2 h. 50) et descend à Couloubrous sur le Bés (1 h. 45).

8° **Lou Valloùn de Plàna Lôngea**, *de la longue plaine*, temp.

9° **Lou Valloùn doou Paleissoùn**, *du petit tas de pierres signal*, temp. (non marqué sur Et.-M.).

10° **R. das Tàroùs**, per. prend sa source au col de l'Aiguillette, au fond du Vallon de l'**Encoungôura**, *du gros entonnoir*; au S. Tèsta de l'Encoungoùra, au N. l'Aiguillette Pic.

COUEL DE L'AGULHÉTA (2500). (Ter. géol. : pente E marnes, calcaires et schistes nummulitiques; pente O. Calcaires à Inocérames, puis Cénomanien.) De Saint Barthélemy, mauvais sentier de piétons par le vallon des Tàrous (3 h.); descente facile par la Grande Montagne, à Maure ou au Fàou, *chêne blanc*, dans la Blanche de Seyne (1 h. 1/2).

La croupe suivante, **lou Seàre las Çimas**, 2350 à 2009.

11° **R. Clarét**, *aux eaux claires*, per., partant de l'Aiguillette, recevant sur sa g. :

a) **Lou Fountaniér**, *bonne source*, per. ;

b) **R. das Pras de las Gràngeas de Bernardés**, temp. ;

c) **R. doou Cloutét**, temp.

12° **R. das Pras das Hômmes**, per., descendant du **Pic Nelhiéra**, pour **Neviéra**, *aux nappes de neige*, 2481, qui reçoit à g. le **R. de Grisouniéra**, *la grisonnante*, per., venant **doou Peiroùn**, *le pic rond*, 2328, au N.-O et de *Grisouniéra*, à l'O. ; et qui reçoit à dr. le **R. de l'Adréch Mourìn**. Leur réunion se dit le **R. de la Fouént Àouta**, touchant le village de Saint Barthélemy. 1209.

De ce village un bon chemin muletier conduit au **COL DE BERNARDÈS** (2300) (Ter. géol. : col et flancs. Aptien inférieur et barrémien) montée 2 h. 30, et descend au-dessus de Saint-Pons de Seyne, rejoint la route carrossable au chalet du reboisement (1 heure).

13° **La Coùmba Césàrda**, temp.

14° **La Coùmba de Bouinabèous**, *du hameau qui touche le cours d'eau*, **bouina l'abéous**, temp. passant au S. du village de Bouinabèous (Et.-M. Bonnabeaux).

De ce village un sentier monte au N.-E. à Montagnac et de là au Col Bas (ci-après p. 147).

15° **La Coùmba das Tèstas**, *des têtes*, per.

16° Un R. sans nom, insignifiant.

Ligne de crêtes limitant le bassin du Grand Riéou, en partant de l'Ubaye par la rive dr. :

	Pages
1° **lou Seàre Martìn** (Et.-M. Cucurette)	143
2° **Pra doou Claviér** (Et.-M. Roche Bénite)	143
3° **Pras Lieoutàout**, 1809	143
4° **La Testàlha**	143
5° **Rouécha Beinéta**, 2418 (Et.-M. Rembert S^{al})	143
6° Col de Seolane	143
7° **La Reànda**, 2854 (Et.-M. Seolane B^{sse})	142
8° **La Riquìsta**, 2579	142
9° **La Bàissa**, V^{t} O., **lou Quartier d'Òst de Gemétta**, V^{t} E.	142
10° Seolàne, 2910	121
11° **Le Pas de Gemétta**	121
12° La Tèsta de Sestriéra, 2571	121
13° **Lou Pas doou Meàrsé**	153
14° **Lou Tèsta de l'Èouve**, 2684	153
15° **Lou Pichoùn Courtién**, 2722	153
16° Les trois Evêchés, 2823	140
17° **La Bàrra Gròssa**, 2838	141
18° **La Tèsta de l'Estrop**, 2926 (Et.-M. les Trois Evéchés)	138
19° Le Puy de la Sécha, 2823, ou **la Sécha**	141
20° Le Pas de la Séche, 2595	141
21° **Lou Pas de Mariàout** (2645) (Et.-M. Col des Têtes)	144
22° La montagne des Têtes, 2667	144
23° Roche Close, 2713	144
24° Col la Pierre (2480)	144
25° Le Col de l'Aiguillette (2500)	145
26° L'Aiguillette, 2611	145
27° Lou Pic Nelhiéra, 2481	145
28° Le Cǫl de Bernardés (2300)	145
29° Bernardés, 2431	145
30° **Grisiouniéra**, 2361	145
31° **Lou Peiroùn**, 2328	145
32° Montagnac et le Verger	145

IV. — **R. doou Vergiér,** *du verger*, temp., couloir pour les bois. En tête la ***fouént de Rapìna***, tr. b., avec bassin.

V. — **R. Clarét**, *r. clairet*, per., descendant du bas des pentes du Peiroùn, 2291, au quartier dit ***fouént Chastéou***, passant à Montagnac O. et recevant à dr., au-dessus du plus bas chemin de Pallione à Montagnac (le plus haut n'existe plus) le **R. de Palióuna**, per., et tombant dans l'Ubaye à côté de la maison dite **Lòngea Feissòla**, *la longue petite bande de maillot*, située sur sa rive droite.

VI. — **R. de Champanastàis**, per., traversant la route nationale n° 100 à l'O. du moulin Bernard, venant du Lac Noir; ne porte le nom de R. de Champanastàis qu'à partir de **la Sèrra**, *la scierie du Villard*, 1245.

Il reçoit sur sa rive g. le **R. de la Cabàna**, temp., écoulant les eaux du Lac Bleu (Et.-M. Lac du Milieu), 2060, et du **Lac de la Cabane**.

En-dessus du point 1245, il s'appelle **R. doou Làous de l'Eouve**, *du Lac du Pin Cembro*, traversant, au N. du **Laveyrét**, *la petite pierre plate à laver*, **lavóuìra** (Et.-M. le Veyré), et au S. **doou Tèstàs**, puis un peu au S. du 2015, le **Làous de l'Eouve** (non marqué sur Et.-M.).

C'est dans le vallon supérieur de ce R. que se trouve le **COL BAS** ou **COL DE PROVENCE** (2140) (Ter. géol: pente E. grès d'Annot et flysch gréseux; col, calcaire à petites nummulites operculines; pente O., éboulis et glaciaire). Jusqu'au milieu du XIXe siècle, c'est par ce col que la vallée de Barcelonnette communiquait avec la Provence, par le chemin bon muletier (V. esquisse n° 12, p. 130) partant du Martinet, passant à Pallione, à Montagnac O., au lac de l'Eouve et descendant à Seyne. Ce chemin peu fréquenté s'efface; mais du Col Bas une route carrossable descend à Seyne.

Il reçoit alors rive dr.:

a) **R. de l'Ambouin**, *du tertre*, per., venant du vallon de l'Ambouin, où sont les *quatre mares* de printemps, 2027, marquées *lacs* par Et.-M.

La croupe du Laveyrét (Et.-M. le Veyré) se rattache à la crête de la Blanche, au point 2345, du N. **Tèsta de la Bàissa**, après **LA BÀISSA**, col faisant communiquer en tête les vallons de l'Ambouin et de Provence. (Le nom de Pic de Saverne d'Et.-M. est totalement inconnu dans le pays).

b) **R. de Pra de Bàncha**, temp., venant du Peiroùn, ayant à l'E. la croupe de **la Culàta**, terminée par **las Roubìnas**.

La croupe de Bernardès au Peiroùn s'appelle au premier tiers **Grisouniéra**, 2301.

c) **R. Blanc**, temp., au-dessous du chemin.

d) **R. de las Sàgnas**, *des prés marécageux*, per., descendant de Montagnac; confl. à 300 mètres de Champanastàïs.

VII. — **R. de la Bouissiéra**, *où pousse le buis*, per., partant de la **Tèsta de Gèna**, 2274, passant à l'O. du hameau du Villard.

VIII. — **R. doou Coumbàl**, temp., dessous la Chaînée.

IX. — **R. doou Cuieirét**, *de la petite cuillère*, temp., venant de ***Barnoudésa***, *habitation de la famille Barneaud*.

X. — **R. doou Pas la Tòure** (limite ancienne de Savoie et Provence, défendue par une tour Savoisienne), per., formé de deux branches venant de **Dourmilhoùsa**, *la sourcilleuse*, 2510, (Et.-M. Colbas S[al]) : à dr., **R. de Chastéou Roulànd**; à g., **R. doou Pra la Pèira**, longeant à l'O. la croupe dite en tête **Cima doou Bouésc de l'Espéra**, *cime du bois de l'affût*, et en bas **Pra Baldout**.

> Le sentier supérieur venant de l'Aire des Clots, traversant lou **PAS DE LA PALHOULÀIA**, *le Pas de l'Accouchée*, et passant le torrent au point 1304, est devenu impraticable, sauf pour les bons alpinistes.

XI. — **R. doou Clot de Dòou**, per., venant de la ***fouént das Sàgnas doou Couél***, à 250 mètres à l'E. du Clot de Dou, et se perdant au-dessus de la **Roumandèissa**, *quartier de la famille Roman* (Et.-M. l'Allemandeysse), en face du poste crénelé.

XII. — **R. doou Pellegrin**, *de l'étranger*, per., partant en deux branches du **Prayét**, *du petit pré*, et traversant la route nationale n° 100, à la maison du Pellegrin.

XIII. — **R. doou Villarét**, per., tombant au pont sur l'Ubaye, par lequel la route nationale n° 100 descend sur la rive droite;

La croupe à l'O. **lou Rouchàs de Guérra**, portant l'ancien fort

et la petite redoute Vauban, et traversée en tunnel par la route de Barcelonnette à Digne.

XIV. — **La Coùmba doou Làous**, *la combe du lac*, per., confl. au pont en am. du village d'Ubaye.

La croupe du Rouchàs de Guérra se continue en montant vers S., par la **Coùmba**, 1401, **las Plànas**, *les plateaux*, **la Seléta**, *la petite selle*, 1750, **las Croùses**, *les croix*, et Dourmilhoùsa, 2510 (Et.-M. Colbas S[al]).

XV. — **R. de Remouloùi**, *du tourbillon en entonnoir*, per., confl. en am. du Plan, venant des Berlies, et qui reçoit rive dr. le **R. de la Siéouva**, *de la forêt*, **silva**, venant de la cime de la Grand Plàna, au-dessous des Croix de Dourmilhoùsa, per. à partir du bas de la forêt seulement, et qui a reçu sur sa rive g. le **R. de las Goùras**, *des bouches d'eau*, per.

Sur le chemin stratégique de Saint-Vincent à la Batterie de Dormillouse, 800 mètres après être entré dans le bois, la ***fouént de Barbantàna***, *la bouillonnante*, b., après le premier coude et à dr. du chemin (tarit quelquefois en été).

Après le 3e coude, à 500 mètres à l'E. du chemin, la ***fouént de l'Àse***, *de l'âne*, tr. b.

Et 300 mètres plus à l'E., au bas de la crête descendant de Dormillouse, la ***fouént doou Loup***, tr. b. et abondante.

Du hameau des Mathéris, à l'E. de Saint-Jean, un sentier monte vers l'E., sur le **plateau de Mouriàia**, rive g. du R. de la Siéouva, où il rejoint le chemin stratégique de Dormillouse.

Du plateau de Mouriàia, un petit sentier pour piétons monte à **las Croùses**, *les croix*, sous Dormillouse.

XVI. — **R. de la Chapèla**, per., venant de la **Moutiéra**, 995; confl. au point 716.

XVII. — **R. de Chancelàs**, per. à partir des Goirans (les eaux du lac Saint-Lagier n'ont pas de sortie visible), recevant sur sa rive g.:

1° **R. doóu Puy**, *du sorbier des oiseaux*, temp., confl. en face du hameau de Chancelas,

2° **R. de Creissourànt**, temp.

La croupe 1199, à l'O. de Costebelle s'appelle **la Rouécha**.

XVIII. — **R. de la Gaiéssa**, *de la gaieté*, per., confl. près de celui de l'Ubaye et de la Durance, venant de *Pra Long*, au bas

du point 1548, recevant à dr. **lou Jàri**, *le rat*, temp., confl. en face de Remusat, (non marqué par Et.-M.), et sur sa rive g.:

1° **R. das Guibàous**, temp., confl. en am. du hameau des Guibàous. Il descend du **COL DE L'EIGÀIA**, *des grosses eaux* (Ter. géol.: Schistes noirs bajociens et glaciaire.)

2° **R. Croués**, *r. berceau*, temp., venant du **Clouet la Cima**, *replat sur la tête*, 1596 (Et.-M. Col de Cime Sal)[1], confl. en av. de Déoule.

Dans le haut du R. de la Gaiéssa, en dessus des **Boussoùns**, *des petites poches*, la ***fouént de Pra Long***, excellente.

La limite du bassin de l'Ubaye, rive g., est formée par la croupe descendant de **Pin fourchà**, *pin en fourche*, 1020, par le **plateau de l'Escoubàia**, *la balayée*, à l'embouchure de l'Ubaye, entre le R. de la Gaiéssa, et le **R. de l'Escoubàia**, affl. direct de la Durance.

LIGNE DE CRÊTES LIMITANT
LA RIVE GAUCHE DU
BASSIN DE LA BASSE UBAYE

Remonter la ligne de crêtes du rocher de Méolans à Séolane n° 17 à 11, p. 129), puis descendre la ligne de crêtes limitant le grand Riéou, de Soléane à Bernardés (nos 10 à 28, p. 146); ensuite:

	Pages.
1° Bernardés, 2431	145
2° La **Tèsta de la Bàissa**, 2345 (Et.-M. Pic de Savernes, Sal Est.)	147
3° Le Col-Bas ou Col de Provence	147
4° Tête du vallon du Loup, 2310	148
5° Dormilhouse, 2510 (Et.-M. Colbas Sal)	148
6° **Mouriàia**	149
7° Col de Saint-Jean	149
8° La Cima de Pra Long, 1548	149
9° Le Col de l'Eygaye, route de la Bréole à Seyne	149
10° Le Clot la Cime, 1596 (Et.-M. Col de la cime Sal)	150
11° **La Crésta de l'Adréch**, *crête de l'Adroit*	150
12° **Lou Reichassét**, colline finissant à l'église de la Bréole.	150
13° **Lou Chastèou**, *le château*, à côté de Paillerol	150
14° **Lou Pin fóurchà**, 1020	150
15° Le plateau de l'**Escoubàia**	150
16° La Durance	150

1. Un col sur une tête, coiffée d'une moraine glaciaire et bordée d'à pics de trois côtés!

BASSIN DU HAUT-VERDON

CANTON D'ALLOS (BASSES-ALPES)

Le Verdon (**Verdoùn,** *aux eaux vertes*) prend sa source dans le haut vallon de la Sestrière, à la **Tèsta de la Sestriéra,** 2571, et coule vers le S.-E. jusqu'au confl. du R. de Pramàou (rive g.) à l'alt. (1820), sur un parcours de 3 kil. 800, avec une pente moyenne de 19,72 °/₀. De ce point au confl. du R. de Bouchiers (1425) il parcourt 9 kilomètres avec une pente moyenne de 4,92 °/₀. Enfin de ce confl. à celui du R. du Destrech (1335) il parcourt 4 kil. avec une pente moyenne de 2,25 °/₀.

Le Haut-Verdon est naturellement limité au S. : 1° sur sa rive dr., par la crête partant **du Caduc,** à l'O., et marchant par **Valcibière** vers le Verdon, à l'E. ; 2° sur sa rive g., par la chaîne partant des **Tours,** à l'E., et marchant par la **Tête de Valplane** et **Roche Cline** vers le Verdon, à l'O. Il comprend tout le territoire du canton d'Allos.

§ I. — AFFLUENTS DE DROITE DU HAUT VERDON

La crête qui limite à l'O. le Bassin du Haut-Verdon porte du N. au S. les noms suivants :

1° **Tèsta de la Sestriéra,** 2571, *où pousse la* **sistra,** *livèche, meum athamànticum. Lin.*

2° **Lou pas doou Meàrze,** *le pas du mélèze.*

3° **Lou Grand Courtién,** Vt E. et la **Tèsta de l'Èouve,** *du pin cembro*, Vt O., 2684 (E.-M. Courtin Sal).

4° **Lou Pichoùn Courtién,** 2722, Vt E. et la **Rambrès.** Vt O.

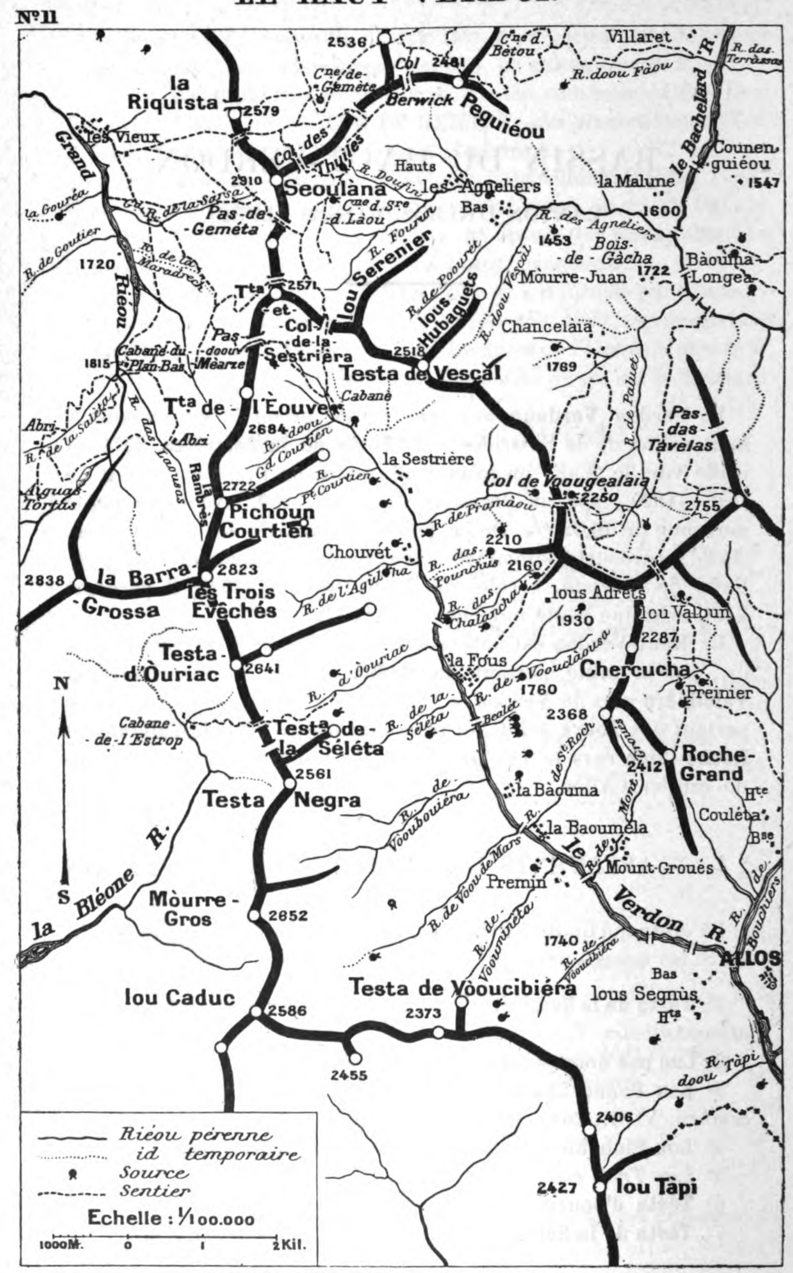
5° Les *Trois évêchés*, Sal E., 2823.

6° **Tèsta d'Oouriàc,** 2641.

7° **Tèsta de la Selétta,** à l'O. du 2381, *tête de la petite selle.*

LE HAUT-VERDON

N°11



D'après l'Esquisse topographique de Mr F. ARNAUD

8° **Tèsta Négra**, 2561, *tête noire.*

9° **Bàrra Négra** ou **Tèsta de Rougnoùsa**, *de la galeuse*, de 2561 vers le **Mourré Gros**, 2652, *le gros museau.*

10° **Tèsta de Vooudemàr**, *du vallon de mars*, de 2652 à 2586.

11° **Lou Cadùc**, *l'àrchi vieux*, et 2555 à l'E. (Valdemars Sal).

12° **Tèsta de Vooucibiéra**, *du vallon de la tourmente de neige*, de 2555 vers 2373 et 2105.

13° **Tèsta de champ de Meiroùa**, *plateau où sont les* **mèiras**, *granges habitées l'été*, de ce point à 2427 **lou Tàpi**, *le torchis*, *la cabane en torchis* (Et.-M.Autapie Sal).

De cette crête descendent les ravins ou Riéous suivants, en partant de la Source du Verdon :

I. — **R. doou Grand Courtién**, *du grand cul-de-sac*, per., formé de deux branches, enserrant en tête le 2684, et arrivant à la cabane de la Sestrière.

Limites : à l'O., lou *Grand Courtién*, de 2684 à 2722. Au S. croupe *Pichoun Courtién*, de 2722 à 1986.

La ***fouént doou Grand Courtién***, tr. b., au pied du rocher supérieur du premier vallon, rive dr. du Verdon, avant le R. du Grand Courtién, sort de dessous les pierres.

> **PAS DOOU MÉARZE**, *du mèlèze*, bon piéton ; les mulets peuvent y passer. (Ter. géol. : flysch calcaire), (2450).
>
> De la Cabane de la Sestrière, on remonte le premier vallon rive dr. du Verdon, avant le R. du Grand Courtién, et franchissant la crête entre les points 2571 et 2684, mais plus près du 2571, on descend au Laverc par la croupe d'un affluent de droite du R. de l'Eouve, sur le plateau **das Roùtas** (*des prés rompus*, au-dessus du **R. de Maradréch**), où l'on rejoint le sentier du Pas de Geméta au Laverc (V. page 142).

II. — **R. doou Pichoùn Courtién**, arrivant à la Cabane en face de la Sestrière, per.

Limites : à l'O., la crête des Trois Évêchés, de 2722 à 2823 ; au S., croupe de **l'Agùlha**, *l'Aiguille*, de 2823 à 2512.

La ***fouént doou Grand Pra***, bonne, en face de la maison de la Sestrière, dans le gazon, entre deux chemins.

Un peu plus bas, la ***fouént das Tardéas***, des prés tardifs, bonne, sortant d'une touffe de gazon, entre deux chemins.

La ***fouént de Grand Jean***, bonne, sortant d'une touffe de gazon, en dessus de **Chouvet**, *chauve*, *sans gazon.*

III. — **R. de l'Agùlha,** *de l'aiguille*, formé de cinq branches; confl. en av. de Chauvet, per.

Lim. : à l'O., Tèsta de l'Agùlha, de 2823, les Trois Évéchés, à 2641, l'**Agùlha**, ; au S., Croupe d'**Oouriàc**, de 2641 à 2324.

La ***fouént de la Chàoup***, bonne, sur la rive dr. du R. de l'Agùlha, à la même hauteur que la précédente, avant le chemin, sortant dessous un gros rocher.

IV. — **R. d'Oouriàc,** *du vallon où il vente toujours* (comparez **ùbri**, *ivre*; **ubriac**, *ivrogne*), per. confl. en am. de la Foux.

Lim. : à l'O., la **Tèsta d'Oouriac**, de 2641 vers 2301; au S., la croupe de **la Seléta**, *de la petite selle*, de 2301 à 1944.

En remontant ce vallon par un chemin muletier, jusqu'à un petit lac de printemps, on franchit la crête d'Oouriàc au **COL D'OOURIAC** Vt O., et **DE L'ESTROP** Vt E. (2500) (Ter. géol. : Grès d'Annot et flysch gréseux), juste en face de la cabane de l'**Estrop**, dans le haut Bassin de la Bléone, où l'on descend en suivant un petit sentier indiqué par des tas de pierres à travers de gros éboulis, et praticable au besoin aux mulets. C'est le chemin le plus court pour un piéton entre Barcelonnette et Digne, par le Col de Valgelaye, le vallon d'Oouriàc, la cabane de l'Estrop et Prads (15 heures de marche).

La ***fouént d'Oouriàc***, bonne, près la cabane d'Oouriàc, sous un rocher, rive dr. du R. d'Oouriàc.

La ***fouént de la Plàna***, bonne, près une petite cabane rustique, rive g. du R. d'Oouriàc.

La ***fouént de Coriárt***, *du mauvais pré, encombré de pierres et de buissons*, bonne, en face de **la Foux**, sort d'une touffe de gazon.

V. — **R. de la Seléta,** *la petite selle*, per., confl. en av. de la Foux.

Lim. : à l'O. *Tèsta de la Seleta*, de 2301 à 2561, *Tèsta Négra*; au S., croupe *de Vooubouiéra*, de 2561 à 1902.

La ***fouént de la Rejàssa***, *du fumier retourné*, bonne, sur la rive dr. du R. de la Seléta, sous un gros arbre, en dessus du chemin.

VI. — **R. doou Plàinét,** *du petit bois d'érable plane*, **plài**, per., en av. du hameau de ce nom.

La ***fouént dàs Touissas***, *des buissonnées*, bonne, sur le chemin des Gays à Vooubouiéra.

VII. — **R. de Vooubouiéra**, *vallon des bœufs*, per., recevant à droite, au hameau de Vooubouiéra, le **R. de Rougnoùsa,** *de la galeuse*, venant du **Mourre Gros**, 2652, dont il est séparé par la croupe de la **Bàrra Grossa**; confl. en am. du hameau de **la Bàouma**, l'*abri sous roche*.

Lim. : à l'O. la **Bárra Négra** de 2561 à 2652; au S. la montagne de **Rougnousa**, de 2652 à 2147.

VII *bis*. — R. insignifiant et temporaire.

VIII. — **R. de Vooudemàr,** *vallon de mars, précoce*, per., confl. en face de la Baumelle; formé de plusieurs branches.

Lim. : à l'O. la *Testa de Vooudemàr*, de 2652 à 2586, *lou Caduc*; entre les deux :

> **LOU PAS DE VOOUDEMAR**, Vt O. et **DE CHANABAYA,** *la chenevière* Vt E. (Ter. géol.: grès d'Annot) facile en montant au-dessus de la Cabane (1 h. 1/2) au fond de la gorge, jusqu'à la Baisse qu'on aperçoit au S. du Mourre Gros; mais assez difficile à partir de la crête, du côté de Prads. Il ne faut pas descendre de la crête par le fond du ravin très dur, mais tourner au S. sur les flancs du **Caduc**; pas de sentier vers la cabane de **Chanabàya** (14 heures d'Allos à Digne).

Au S. **lou Cadùc** jusqu'au 2555 et 2369; à l'E. la **Tèsta de Vooucibiéra**, de 2369 à 2373 (Et.-M. Valcibière Sal).

La fouént de la Cabàna de Vooudemàr, tr. b., sortant d'un rocher, entre le ravin et le chemin.

La ***fouént dàs Pràs***, tr. b., rive g. du ravin, sur le petit chemin de Vooudemàr, dans le gazon, près de deux mélèzes.

IX. — **R. de Vooominéta**,*du vallon des linaigrettes*, ou **doou Sapét**, *du petit bois de sapin*, per. au hameau de Premin, venant du 2273.

La ***fouént de la Giràouda***, tr. b., dans le bois, au quartier de ce nom, touffe de gazon.

La ***fouént de Vooucibiéra***, tr. b., près de la cabane des bergers, bassin en bois.

X. — **R. de Jean Louis**, ou **de Premin**, temp.

XI. — **R. de la Châoup**, *du lieu de repos des bestiaux à midi*, per. insignifiant.

XII. — **R. de Vooucibiéra**, *du vallon où sifflent les tourmentes de neige*, per., passant au point 1740.

XIII. — **R. d'Empouensa**, *de l'embourbée*, temp.

XIV. — **R. doou Tùve**, *du tuf*, per.

XV. — **R. doou Fanguèt**, *du petit bourbier*, per.

La ***fouént doou Pra la fouént***, tr. b., dans la partie du bois **das Signùs**, *des seigneurs*, dite **Devenoùn**, *petit quartier en défens*, avec deux bassins en bois.

XVI. — **R. de la Goùra**, *de la gueule*, *de la source*, per.

XVII. — **R. doou Tàpi**, *de la cabane en torchis*, per.

La ***fouént frèida*** bonne, trop froide, près de la plus haute cabane *doou Tàpi*, gazon et pierres.

La ***fouént doou Tàpi***, bonne, près de la plus basse cabane *doou Tàpi*, touffes de gazon et pierres.

§ II. — AFFLUENTS DE GAUCHE DU HAUT VERDON.

I. — **R. de la Cabàna de la Sestriéra**, temp.; confl. en av. de la cabane de la Sestrière.

La ***fouént de la Cabàna de la Sestriéra***, tr. b., à 25 mètres de la cabane, au même niveau.

La ***fouént de l'Hubàc***, *du quartier exposé au N.*, bonne, près du chemin, sous touffe de gazon, en sortant du bois.

II. — **R. doôu Pasquiér**, *du pâturage*, temp., enserrant entre ses deux branches, en tête, le 2518 S[al].

La ***fouént doou Couél***, tr. b. (2100), en avant de la cabane noire, entre la route nationale et le R. de Pramàou, à 300 mètres au-dessous du :

COL DE VOOUGEALÀIA, *du Val gelé*, V[t] O., et **COL D'ALLOS**, [t] E., 2258 (Ter. géol.: Flysch gréseux).

III. — **R. de Pramàou,** *du mauvais pré*, per., descend du Col de Voougealàia, 2250, reçoit à dr. le **R. de Poussendriéou,** per., et à g. le **R. de l'Ubàc,** temp., sur la rive g. duquel, en tête du bois, se trouve :

La ***fouént de l'Ubàc***, bonne (2100).

Il passe à la maison cantonnière et se jette dans le Verdon en am. de Chauvet (1820).

Près du confl. sur la rive dr., la ***fouént doou R. de Pramàou***, bonne.

IV. — **R. das Pounchùs,** *des rochers pointus*, temp., sur la rive dr. duquel coule :

La ***fouént das Pounchùs***, bonne, sortant d'une touffe de gazon (2110).

V. — **R. das Chalànchas,** per.

> Au S., montagne des *Adrets*, **chemin d'hiver** pour monter de la Foux au Col de **Voougealàia**:
>
> De la plus haute maison de la Foux, en suivant toujours la croupe, **serriera**, qui sépare le R. das Chalanchas du suivant, on laisse, à 150 mètres à droite, la **cabane des Adrets**, et de crête en crête, on arrive au point culminant d'où on aperçoit le col et le refuge sur lesquels on descend par la croupe inverse. Ce sentier, non tracé, est indiqué par des balises, pour l'hiver.

Sur la rive g., tout en haut, la **fouént das Chalànchas,** *des couloirs à avalanches*, bonne (2160) ; plus bas sur un replat, la **fouént de la Couésta,** bonne (1910), dont l'eau descend au Verdon près du Pont de l'**Abràou,** *du cours d'eau mugissante*, près duquel se trouve la ***fouént doou Pouént de l'Abràou,*** dans le gazon, tr. bonne [1].

VI. — **R. de Vooucláousa,** *du val fermé*, per., passe à la Foux ; confl. en av. de la Foux ; descend du 2407, et reçoit sur sa droite le **R. das Adrets,** *des pâturages à l'Adroit*, per., passant à l'E. de la cabane des Adrets.

Croupe à l'E. de 2287 à 2368, dite **la Chercùcha**, *corruption de* **Seàre-Cùcha,** *la croupe en forme de cuche, tas de foin*.

Sur la rive dr., en haut, entre les deux ravins, la ***fouént das***

1. Voir la note supplémentaire n° 1.

Pras Boucheiréncs, *des prés boisés*, sortant du gazon, bonne, (1930).

Sur la rive g., la ***fouént doou Foucoùn***, *du faucon*, tr. bonne, sortant d'un gros rocher, entre le ravin et un petit chemin (1760).

A l'E. du moulin des Gays, les ***deux sources de l'Encoumbréta***, *de la petite encombre*, celle au N. tr. b., sortant d'une touffe de gazon ; celle vers **S. mauvaise** (1780).

VII. — **R. lou Bealét,** *le petit ruisseau*, per., pas marqué sur la carte.

Un peu au-dessus des sources de l'Encoumbréta, dans les pierres, la ***fouént doou Bealét,*** bonne ; petit bassin en bois creusé dans un tronc d'arbre, dit **Touroun** (1800).

VIII. — **R. de la Bàouma,** *de l'abri sous roche*, per., confl. en av. de la Baume, descendant du 2368.

Rive dr. du R., en haut, la ***fouént Bouchiéra,*** *fontaine des bois*, bonne, sortant d'une touffe de gazon (1850) ; plus bas la ***fouént doou Tùve***, *du tuf*, bonne, dans une touffe de peupliers (1660).

IX. — **R. de San Roch**, per., confl., en am. de **la Baumelle,** *le grand abri sous roche.*

X. — **R. doou Pòchou,** *de la petite poche*, per.

XI. — **R. de Moùngroués,** per., descend du vallo n entre 2368 et 2412, **Rouécha-Grand** (Et.-M. Roche grande S^al^).

XII. — **R. de la Roubina**, temp., descend de 1743.

XIII. — **R. de Jean Tita,** temp., per.

XIII *bis.* — Après le R. de Jean Tita, treize petits ravins traversés par des ponts, sur la route, insignifiants et temporaires.

XIV. — **R. de Bàrra Négra**, temp.

XV. — **R. de Bouchiérs,** *du quartier boisé*, per., ; confl. en am. d'Allos ; descend du Cemet, 3022, et de la croupe au S., 2686, qui porte son nom ; va de l'E. à l'O. et tourne au S.-O. à la cabane de Talon.

Du Cemet, 3022, à la cabane de Talon, 1930, le R. de Bouchiers

parcourt 4 kil. 300 avec une pente moyenne de 27,70 °/₀ et, de ce point à son confl. avec le Verdon 1425, il parcourt 6 kil. 300 avec une pente moyenne de 10,25 °/₀.

AFFLUENTS DE DROITE DU R. DE BOUCHIERS :

1° **R. doou Pas de l'Àse,** *du pas de l'âne*, per., venant du 2540, un peu à l'E.

2° **R. das Pras Jòlis,** *des jolis prés*, venant du 2540, temp.

3° R. insignifiant, temp., venant du 2540.

La ***fouént de Talóun,*** bonne, près du col de ce nom, et près du chemin, touffe de gazon et pierres (2340).

4° **R. doou Talóun,** ou **de la Couésta d'Ase,** venant d'un vallon à l'O. du Col de Talon, per.

5° **R. doou Pisch,** *de la cascade*, per., venant du Set du Pisch, Vt S., et du Nivoulét, Vt N., passant à la cabane du Pisch (2098), grossi à g. du **R. de la Bàissa doou Pichoùn Taloùn,** temp., et à dr., du **R. du Cheval de Bois,** temp., et du **R. des Grettes,** temp.

La ***fouént doou Pisch,*** bonne, rive g. du R. doou Pisch, sur la cascade, touffe gazonnée (2050).

Rive dr. du R. du Pisch, ***bonne source, sans nom,*** à 40 mètres au-dessus et à l'E. du chemin de Talon (1830).

6° **R. doou Rouchàs Rous,** temp.

7° **R. das Gardeirouélas,** *des bergères*, ou **Mari Riéou,** *mauvais torrent*, à l'E. de 2149, temp.

8° **R. doou Rivachàs,** *de la mauvaise côte*, temp., non marqué sur la carte.

9° **R. de la Sàoussa,** *de la saussaie*, per., qui part du 2149 et passe à Bouchiers ; confl. aux **Jòris,** *aux Georges, aux bêtas.*

10° **R. de Chancelàou** ou **das Granéts,** *des greniers*, per. ; confl. en av. de Bouchiers ; descend du 2755 Pit **Cheval de Bois** ; reçoit à gauche :

le **R. de la Curàta,** temp., le **R. de la Clàpa,** venant du 2841, Gd Cheval de Bois, le **R. de l'Adrechóun,** du 2580, per., et le **R. de la Lèbre,** *du lièvre*, temp., grossi de celui **das Tèrmes,** temp.

Il reçoit à droite :

le **R. doou Valloùn,** temp., le **R. de Preinier,** *du Pré noir*, venant du 2368, per., et le **R. das Couloumbiers,** temp.

La ***fouént de la Cabàna doou Valloùn***, bonne, à 100 mètres à l'E. de la Cabane, et au même niveau.

La ***fouént de dessoùbre,*** *du dessus*, tr. b., sur la rive g. du R. de Preinier, sortant d'une touffe gazonnée, à 500 mètres à l'O. de la cabane de Preinier.

La ***fouént de la Cabàna de Preiniér,*** bonne, sur la rive g. du R., à 35 mètres de la cabane, et à son niveau, touffe de gazon.

La ***fouént àouta de la Cabàna,*** bonne, à 45 mètres au-dessus de la précédente, sur le chemin, sort d'un talus, petite gargouille.

11° **R. de San Pèire,** ou **Seàre Mistràou,** *croupe du mistral*, per., confl. à la Chapelle Saint-Pierre, passe à la Colette, et dessous Saint-Pierre.

12° **R. de l'Hubàc**, per.; descendant de 2412, Roche Grand S^{al}, grossi du **R. das Aouchas,** *des bonnes terres en plateau*, à dr., temp.

AFFLUENTS DE GAUCHE DU R. DE BOUCHIERS

Les petits ravins qui descendent du **Pelà**, *le pelé, sans gazon*, 3053, insignifiants, n'ont pas de nom, du 2686 au 2969, et sont temporaires. Ensuite :

1° **R. de la Gourgeàssa**, *de la grosse gorge*, per., venant du 2838, et coulant au N., entre le 2907 et le 2838.

2° **R. de Pra Chastèl** ou **doou Laveyrét,** *du petit lavoir*, confl. en am. de celui du R. doou Pisch.

3° **R. doou Bouésc doou Gài,** *du bois du geai*, temp.

4° **R. das Coùmbas**, temp.

5° **R. de la Soùcha**, *de la souche*, temp. descendant du 2323.

6° Deux petits ravins insignifiants, temp., indiqués sur la carte.

La ***fouént de la Plàna***, bonne, au N. de la forêt de Vacheresse (1610).

La ***fouént doou Clot doou Biòou,*** *du bœuf*, bonne, au milieu de la forêt, bassin en bois (1700).

La ***fouént de l'Abeouròour***, *de l'abreuvoir*, bonne, au S. de la maison, sous un gros rocher, bassin en bois ou **touroùn.**

XVI. — **R. de Chadoulin**, *aux eaux tempérées*, de **Chaoudoulìn**, *petite chaleur*, per., confl. en av. d'Allos, sort du Lac à l'O. au-dessous du point 2173 (ne descend pas de la Tête de Valplane) et se jette dans le Verdon, après avoir léché les murailles

de l'église romane de Notre-Dame de Valvert (1408). De sa sortie (2210) au-dessous du lac, à son confl. avec le Verdon (1400), le Chadoulin parcourt 10 kilomètres, avec une pente moyenne de 8,10 %.

LE LAC D'ALLOS, le plus grand lac des Alpes, depuis le lac d'Annecy jusqu'à la mer, occupe une superficie de 62 hectares, avec un cube d'eau moyen de 9,839,500m³, une profondeur moyenne de 16 mètres et une profondeur maxima de 42 mètres. Son altitude, donnée par la carte de l'Et.-M. au bord S. du lac, est de 2237; (mais alors la crête marquée 2173, au-dessus de la moraine coiffant le bourrelet de conglomérats nummulitiques qui ferme le lac au N.-O., est inexacte et doit être au moins 2273).

Sources :

1° ***La grande source*** qui alimente le lac, au S.-O. du lac.

2° La ***fouént*** (sans nom), bonne, en suivant la rive O. du lac, sortant d'entre les pierres.

3° La ***fouént de la Tùna***, *la caverne*, bonne, au bord N.-O. du lac, à 100 mètres en dessous de **la Tùna**, gros rocher pouvant abriter dix personnes, qui peuvent y faire la cuisine dans un coin.

4° La ***fouént de Moussu Julièn***, tr. b., dans l'herbe sur la rive N. du lac, à 200 mètres du lac.

5° La ***fouént das Pàstres***, *des bergers*, bonne, en descendant du lac vers la maison forestière du Laus.

6° La ***fouént doou Plan doou Làous***, tr. b., à l'E. de la maison forestière du Laus, au pied de la pente, gazon et pierres alignées, petite gargouille.

AFFLUENTS DE DROITE DU R. DU CHADOULIN

1° **R. das Méoulhas**, *des moëlles, des pâturages excellents*, per., sortant du lac de la Cayolle, 2542, au-dessous de la **Basséta**, 2643 (v. p. 108) grossi à g. par le **R. doou Looussoùn**, *du petit lac*, et à dr. par le **R. doou Tràouc de l'Aigla**, *du trou de l'aigle*, 2963 Sal, temp.

La ***fouént doou Valloùn das Méoulhas***, bonne, sur la rive dr. du torrent, en av. du confl., du *R. doou Tràouc de l'Aigla*.

PAS DOOU LOOUSSOUN, assez bon piéton (2609). (Ter. géol. : flysch gréseux).

En quittant le R. de la Méoulhas, un peu avant son confl. avec le R. doou Looussoùn, en s'élevant, sur la rive g. de ce R., on arrive au Pas du Looussoùn, d'où l'on descend au bord N. de ce petit lac et de là à Estenc sur le Var.

2° **R. doou Pounchù**, *du rocher pointu*, per., à l'E. de 3053 S[al], vers le S.-E.

La ***fouènt das Chins***, *des chiens*, bonne, au-dessous du chemin descendant de la cabane ou maison forestière du Laus à Allos.

La ***fouènt doou Pra doou Làous***, *du pré du lac*, bonne, au N. du chemin, à peu de distance du ravin suivant.

3° **R. doou Pelà**, per., descendant du Mont Pelà, *le mont pelé*, 3053, tombant en cascade dans le Chadoulin, après sa belle cascade boisée, au point 1926.

1° Du chemin d'Allos au col de la Petite Cayolle, un sentier forestier monte par le R. du Trou de l'Aigle et s'élève jusqu'au sommet du Pela ;

2° Arrivé à un replat gazonné, à mi-chemin de la montée, si on quitte ce chemin pour gagner à dr. vers N. E. le petit **lac du Trou de l'Aigle,** on arrive à la crête formant col au-dessus du lac où se trouve le **PAS DU TROU DE L'AIGLE** (2900) (Ter. géol.: Flysch calcaire). De là un sentier forestier, interrompu sur un point toujours couvert de neige, conduit, à travers d'affreux éboulis, à la *cabane forestière de la Cayolle* (V. p. 115). Gagner alors, au N.-E., le point 2043, et suivre le Bachelard pour arriver à Fours; cinq heures.

4° **R. doou Vallounét**, per., grossi à gauche des **R[x] doou Pichoùn**, *de la petite*, et **doou Grand Laquét**, *de la grande mare*, temp., et à dr. du **R. doou Làou doou Chamoùs**, descend du 2652, temp.

La crête s'appelle **la Gouergeàssa**, du 2652 au 2907, et **lou Làou[1] doou Chàmoùs**, *le repos du chamois*, du 2907 au 2969.

La ***fouént das Pradèllas***, *des prairies naturelles*, bonne, dans une prairie naturelle, passé le R. doou Vallounét, près du chemin, en face de la grande cascade du Chadoulin.

1. **Laou** veut dire replat pour le repos des bestiaux: même sens que **Jas**, tandis que **làous** veut dire lac. L'origine est peut-être la même, certain **Laou** étant un ancien petit **Làous** comblé. Le mot Laou a le même sens dans les Pyrénées.

5° **R. de la Grand-Bàouma**, *du grand abri sous roche*, per.

6° **R. das Reinàsses**, *des grosses barres de rocher*, per.

7° **R. de Champ-Richàrd**, per., qui traverse le hameau de ce nom.

8° **R. de la Gourgéta**, *de la petite gorge*, per. non marqué sur la carte de l'Et.-M.

9° **R. das Bàoumas** ou **de la Sàoussa**, per., venant du 2652.

10° **R. de Prassàou**, *du pré salé*, per. avant le hameau du **Brec-Bas**, *du rocher bas*.

11° **R. de la Coùmba** ou **doou Brec Bas**, per.

12° **R. doou Brec àout**, ou **doou Tàcou**, *du talon de soulier*, à l'O. du hameau du Brec-haut.

13° **R. de Valìjoùna**, *val jauni*, *par les genêts*, ou **doou bout das Travèrsas**, temp.

Et deux autres ravins insignifiants.

AFLLUENTS DE GAUCHE DU R. DU CHALOUDIN

Outre le grand chemin muletier du lac à Allos, par la rive dr. du Chadoulin, un sentier, mauvais muletier, part de la maison forestière *doou Làous*, suit la rive g. du Chadoulin, et rejoint le chemin rive dr. en am. du confl. du *R. de Voouplàna*. De ce point un sentier va à Allos, par la rive g. du Chadoulin, à travers le bois du Villard qui, dans le pays porte les noms de **Devén**, *défendu*, depuis le R. de Voouplàna jusqu'en face du Brec-Bas et le nom de **Bois de la Cluite**, *de la clue*, *à pic sur la rive g. du Chadoulin*, de ce point jusqu'à Allos, en dessous du canal d'arrosage. Le nom de *Bois du Villard* n'est usité que dans la partie haute, en dessus du canal d'arrosage.

Sources :

La ***fouént doou Jassét***, grande source, **mauvaise** (1970), sortant d'un rocher, près du Chadoulin, en face et un peu plus haut que le confl. du R. doou Pelà.

La ***fouént das Gardétas***, *des petits quartiers où l'on garde les moutons*, bonne, 200 mètres plus haut que la précédente, vers la **Tête du Mounier**, en sortant du bois du Mounier, *abréviation de Moùre-niér*, *le museau noir*.

1° **R. de Voouplàna**, *vallon peu profond et à pentes régulières*, per., entre la montagne de Valplane et le Mounier, à l'E., et la montagne **des Grous** et **lou Roundet**, *le rondeau*, à l'O. ; grossi à

dr. du **R. de Mouniér**, temp., du **R. de l'Usclàou**, *du brûlé*, temp. et du **R. doou Roundeloùn**, *petite montagne arrondie*, temp.

La ***fouént de la Cabâna de Vóouplàna***, bonne, sur la rive dr. du torrent, près de la cabane (2075).

Las fouénts das Pàstres, *des bergers*, bonnes; ces **trois** sources sont dans la montagne de Valplane, l'une à l'E. de la précédente, (2170), une autre au S.-E., en dessus des confl. supérieurs, même altitude.

Las dóuas fouénts das Eissàrts, *des défrichements*, bonnes, sur la rive g. du R. de Voouplàna, en dessous du chemin de la montagne de Valplane, en face de Champ-Richard, l'une sortant sous une grosse pierre (1730), l'autre dans le gazon (1830).

2° **R. de la Mourtissa**, *de la mortaise*, ou **doou Roundét**, per.

La ***fouént de la Móurtissa***, bonne, rive g. du torrent, au bout et vers le haut des prairies du Villard-Haut.

3° **R. de la Chàoup**, per., en face des *Baumes*.

4° **R. de la Sagnàssa**, *du gros marais*, per., grossi à gauche du **R. de Trùfa**, *de la pomme de terre* (*surnom d'homme*), per., dans la forêt à peu près en face le *Brec*. Sur la carte ils sont marqués séparés et trop au-dessous du Brec.

La ***fouént doou Pra de Trùfa***, bonne, à 60 mètres au-dessus du Chadoulin.

5° **R. d'Anchài**, *couvert de génevriers*, **chaï**, per., venant du Haut-Villard, bien au bout de la forêt de la Cluite.

La ***fouént doou Bàile***, *du chef des bergers*, fraîche mais **un peu lourde**, sur la rive g. du Chadoulin, à 25 mètres du moulin Michel, sur le chemin du Villard, bien sur la berge escarpée du Chadoulin, dans un trou, avec gargouille.

Le haut des bassins des R^s de Bouchiers et du Chadoulin est parcouru par un **chemin forestier** muletier, qui, partant du refuge du Col de Valgelaye, contourne au S.-E. le haut du vallon de ce nom, franchit la crête à la **BAISSA DE BOUCHIERS** ou **COL DE SAN PÈIRE**, *de Saint-Pierre* (2300) (Ter. géol.: flysch gréseux), et descend à la cabane du Vallon (d'où deux embranchements vont, l'un sur la Roche-Grande, 2412 S[al], et l'autre à la *cabane de Preinier*, et de là au chemin de **la Coulétta**, *du petit col*, à la Chapelle de San Pèire et à Allos).

De la cabane du Vallon ce chemin se dirige vers la cabane du Pisch[1], et à la cabane forestière de Talon, au point 1930 (où croise

1. A propos de ce chemin forestier, tenir grand compte de la note p. 90. Quoiqu'il datât de quelques années, en 1898, ce chemin muletier

le sentier de Fours à Allos, par le Col de Talon). A 300 mètres plus haut ce chemin se bifurque : une branche passe sur la rive g. du torrent de Bouchiers, marche au S.-O., remonte la pente au S.-E., franchit la crête entre les points 2323 et 2652, passe à 300 mètres en dessus de la Cabane du Vallounét, et se rejoint sur la rive g. de Vallounét avec la seconde branche du chemin forestier. Cette seconde branche, partant du point susindiqué, en dessus du 1930, remonte 500 mètres sur la rive dr. du R. de Bouchiers, remonte le vallon de **la Gourgeàssa**, franchit la **crête de la Gourgeàssa** entre les points 2838 et 2907, et redescend dans le Vallounét vers l'autre embranchement.

Dès lors, le chemin unique descend le Vallounét et atteint la cabane forestière du Laus (d'où part le chemin qui monte au col de la Petite Cayolle), monte vers le lac d'Allos (**22 kil. du col de Valgelaye au lac d'Allos**). Ensuite ce chemin forestier fait le tour du lac et monte à la crête entre la Tête de Valplane et les Grandes Tours, la franchit au **COL DE L'ENCOMBRETTE** (2500) (Ter. géol : Grès d'Annot et flysch gréseux), descend au lac de l'Encombrette, et de là à la cabane qui est sur le chemin du col des Champs à Colmars.

Du fond du lac d'Allos, vers S., on monte à flanc de coteau sur d'énormes éboulis, on contourne vers l'E. la base de la Tour de gauche et, passant en crête, à gauche de cette tour, on descend facilement dans le bassin du Var.

XVII. — **R. de Rebiéns,** *qui emporte tout, rageur*, per., qui a reçu sur la g. le **R. de Clot Parét**, temp., venant de la Cabane de l'Herbe-Blanche, et sur sa dr. :

1° **R. das Croussoùns**, *des petits creux*, temp.
2° **R. de Clignounséi**, temp.
3° **R. de Prà Crompa**, *achat*, temp.
4° **R. de Pra Grand**, temp.

était rendu impraticable aux mulets par une lacune de 450 mètres environ, entre les cabanes du Vallon et du Pysch, à la traversée d'une barre de rochers dite **la Talliéra**, *l'entaille*, 2580, qu'un piéton franchissait avec peine. Je me suis assuré, en juin 1905, que cet état déplorable n'avait pas été modifié et qu'en outre, entre le R. de Bouchiers et le lac d'Allos, au col de la Gourgeassa, entre les points 2838 et 2907, le chemin était devenu fort difficile aux piétons sur une longueur de 200 mètres environ. Il convient donc de suivre l'embranchement O. ci-après indiqué, passant entre les points 2323 et 3652, pour aller de la cabane de Talon au lac d'Allos.

5° **R. das Escougnes**, *des écoins*, temp.

6° **R. das Bècs**, *des becs de rocher*, temp.

La ***fouént de l'Herba-Blàncha***, ou **de la Sàgna**, bonne, au pied de la forêt de l'Herbe-Blanche, sur le chemin de Sainte-Brigitte à la Peirière.

XVIII. — **R. de la Peiriéra,** *du vallon pierreux*, per., venant de **Roche-Cline**, *roche inclinée*, 2418.

XIX. — **R. de l'Ubàgas**, *du mauvais hûbac*, temp.

XX. — **R. Chàoud**, *r. chaud*, per.

XXI. — **R. doou Destréch**, *du détroit, passage resserré* per., venant de Roche-Cline, 2418. Ce riéou limite au S. le Haut-Verdon et le Canton d'Allos.

LIGNE DE CRÊTES LIMITANT
LA RIVE GAUCHE DU
HAUT-VERDON

De la Tête de la Sestrière, 2571, au Col de la Petite Caiola ou la Basséta, suivre, en remontant du n° 22 au n° 4, la liste de la p. 124. Ensuite:

NOTES SUPPLÉMENTAIRES

Les huit étymologies raisonnées que je donne ici sont extraites de l'ouvrage, actuellement sous presse, « *le langage de la vallée de Barcelonnette. Fr. Arnaud et G. Morin* », dans lequel j'ai compris 1900 noms de parcelles extraits des cadastres des huit communes du canton de Barcelonnette, et qui forment la langue du terroir. J'y ai ajouté une centaine d'étymologies raisonnées de noms de lieux de l'Ubaye, que j'ai établies avec le concours de M. Nicolet, professeur au lycée Mignet d'Aix en Provence, dont les études sur les vieux langages Alpins font autorité et que je suis heureux de remercier ici.

N° 1.

Abéous, le cours d'eau. — **Abriés**, eau rapide. — **Abràou**, eau mugissante.

(Voir : R. de l'Abéous, page 87 ; Bouinabèous, page 145 ; R. d'Abriés, page 93 ; pont de l'Abràou, page 157).

Dans le *Rig Veda*, le recueil le plus ancien des chants de la race indo-européenne, écrits au berceau commun des deux races avant leur séparation, le *Penjab*, nous trouvons déjà la racine *ab* signifiant rivière : *penj*, cinq — *ab*, rivière [1].

La racine celtique *ab*, *af*, *av*, a la même signification ; dans le pays de Galles, en Irlande, en Écosse, tous les ruisseaux s'appellent *avon* ou *afon*. Nous trouvons cette racine dans le R. de l'Abéous, dans le R. d'Abriés (ρεος, écoulement), dans le pont de l'Abraou, où paraît s'ajouter une onomatopée exprimant le mugissement des eaux qui s'engouffrent sous ce pont, dans un chenal rocheux très resserré.

1. E. Renan, *De l'origine du langage* ; p. 220. (Paris, C. Lévy, 1899).

Il y a aussi dans les Hautes-Alpes, à Montmaur, un R. de *Labéos* (l'Abéous) dont il est souvent question dans les Chartes des abbayes de Durbon et de Bertaud, dès les XIIe et XIIIe siècles et, à Gap, le R. de *la Bonne* (l'Ab-ona, de *ab*, eau et *ona*, source, comme *Divona* signifie la source consacrée aux Dieux).

Cette étymologie paraît préférable, même pour Abriès et Abraou, à celle qui proviendrait de la racine *Ebr*, fleuve, qu'on peut trouver dans l'*Ebre*, fleuve d'Espagne, et dans *Ebre-dunum*, Embrun, la ville au-dessus du fleuve. La disparition de la consonne *r*, si tenace, ne s'expliquerait pas dans Abéous, pas plus que dans *Bouinabéous* (*bouinar*, confronter — *abéous*, le cours d'eau).

N° 2.

Eissalps, alentours de l'alpe.

> (Voir : lous Eissalps, page 85 ; R. das, Tèsta das, crésta das Eissalps, page 63).

Le nom d'Eissalps, très fréquent dans nos Alpes, est toujours attribué à des prés vieux, souvent arrosables, mais toujours situés aux alentours immédiats de *l'alp*, du pâturage élevé au-dessus de la zône forestière. Ces prés ont été créés par l'homme, pour augmenter son domaine pastoral, au détriment de la forêt inférieure qui le limitait.

Le mot *Eissalps* se déduit exactement, au point de vue phonétique, d'une forme primitive, *ex-Alpes*, hors de l'Alp, qui serait devenu très régulièrement *eiss-alps*, comme *examen*, essaim, est devenu *eissàme*.

Ce dernier mot pourrait engager à donner à la préfixe *èiss* l'origine latine d'*exire*, d'où est venu notre vieux verbe français *eissir*, *issir*, sortir de, tirer de ; mais elle ne s'appliquerait pas à la réalité des faits, car ces propriétés, dites eissalps, n'ont pas été tirées du pâturage, mais de la forêt, sauf peut-être quelques-unes de celles que l'homme a transformées en prairies arrosables. Cette seconde origine par contre, est très purement conservée dans notre vieux langage alpin par le mot *eissa*, qui vient d'*eissame*, essaim, employé comme suffixe dans les noms de lieux habités suivants : *la Girardèissa*, essaim de la famille Girard (V. page 86) ; *la Roumandèissa*, essaim de la famille Romand (V. page 148). Mais pour nos Eissalps, il est préférable d'adopter la première origine, *ex-alpes*, les alentours de l'alpe, car la seconde aurait donné *las Alpèissas*, ou *lous Alpèissés*, au lieu de *lous Eissalps*.

N° 3.

Càire, rocher abrupt. — **Queiràs**, grand rocher. — **Queiroun**, petit rocher.

(Voir : lou grand Càire, page 89 ; la Cab[a] de Caire Brun, page 110 ; lou Queiràs, page 102 ; lou Qeiroùn, page 103, la Plata Queireliéra, page, 76 ; Peira Queiràia, page 85.)

Càire, qui se prononce *Cà-ï-ré* signifie : pierre, rocher, et son augmentatif *Queiràs* (qu'on écrit par qu, parce que ceiràs se prononcerait seiràs) signifie, gros rocher et son diminutif *Queiroùn* signifie petit rocher. L'*e* s'est substitué à l'a, pour éteindre le son de la première syllabe, parce que l'accent tonique a passé sur la dernière syllabe, suivant une loi constante de la phonétique de notre langage. Le substantif *Queirèl* signifie morceau de pierre et a formé les adjectifs : *Queirèl*, *èla*, pierreux ; *Queirelièr*, *iéra*, plein de pierres.

Queirèl est aussi le nom, dans la Haute et la Moyenne-Ubaye, d'une graminée appelée fétuque, ressemblant à un poireau, à feuilles moins larges, *festuca spadicea. Lin.* qui s'appelle encore dans la Moyenne-Ubaye, la *rasina.* Elle tire son premier nom de la dureté de sa tige, que la faux n'entame pas. Les paysans disent : « *Fài saoutà lou dal* », elle fait sauter la faux, comme si elle avait rencontré un *queirèl*, une pierre. Pour choisir entre ces deux origines, fétuque ou pierre, il faut examiner les lieux : s'il n'y a que des pierres et pas de fétuque, comme dans notre *Champ Quierèl*, on traduit par champ pierreux ; si c'est une prairie, contenant beaucoup de fétuques et pas de pierres, comme notre *Platà Queireliéra*, il faut traduire par plateau où pousse la *festuca spadicea.*

Les formes celtiques *Càir*, *Càirn*, *Ker*, si fréquentes en Bretagne et dans le pays de Galles, sont bien des parents de notre Càire, ainsi que le mot grec : σχιρος, morceau de marbre.

Ce nom se retrouve exactement en français dans le mot *calcaire* (de *calx*, chaux et *càire*, pierre), pierre à chaux, et dans le mot *carrière* (de *càires*, pierre et *iéra*, lieu ou elles s'exploitent). *Saint-Martin de Queyrières* est notre ancienne forme correspondant au français carrière, de même que *Forcalquier* (*Furni calquarii*, dans une charte de 1173, citée par de Berluc-Perussis dans ses « Dates de l'histoire de Forcalquier ») signifie four de

pierres à chaux et a conservé la forme primitive *queir*, restée complètement pure, dans *Forcalqueiret* (Var).

Outre tous les noms de lieu de l'Ubaye ci-dessus énoncés, on trouve le quartier des *Queyrels* à Briançon et, dans les Basses-Alpes, arrondissement de Sisteron, le *Caire*, la *Motte du Caire*, *Faucon du Caire* ; dans le Gard, au bord du Rhône, ainsi que dans le Gers, *Beaucaire*, *le beau rocher*, et jusque dans le Calvados, arrondissement de Caen, *Cairon*. Le domaine de ce nom est assez vaste, sans aller jusqu'au Caire d'Egypte, où il n'y a pas le moindre rocher et que les Français ont tiré de son nom officiel *El-Kahirah*, « la Victorieuse ».

Le *Queyras* est le nom de tout le bassin du Guil, affluent de gauche de la Durance, qui confronte au N.-O. le bassin de la Haute-Ubaye. L'un de ses sommets, à l'E. de Fontgillarde, s'appelle le *Grand-Queyras*, 3,117 mètres.

Le nom de ses habitants est écrit sur l'arc de triomphe de Suze, datant de l'an VIII avant J.-C., *Quadiatium*, au génitif pluriel, et sur l'inscription gallo-romaine des Escoyères, que nous devons à M. Jules Roman, *Quariatium*; mais M. Nicolet pense que ces deux formes sont fautives et que la vraie forme ancienne a dû être *Quadratium* par *dr*, d'après les lois de notre phonétique. Le groupe *àir*, *eir*, dans notre langue, provient d'un groupe primitif *atr*, *adr*, ; exemples : *pàire*, père, de *patrem* ; *màire*, mère, *de matrem* ; *fràire*, frère,de *fratrem*; *ràire* ou *rèire*, arrière, de *ratr* (en latin *retro*); *cèire*, tomber, de *cadere*. Il en serait de même de notre *Pêira Queiràia*, qui viendrait de *Quadràta*, équarrie, cubique.

N° 4.

Roùtas, terrains défrichés.

(Voir: *B. das Roùtas*, page 49; *R. das Roùtas*, pages 82 et 104; *F. das Roùtas*, page 104).

Ce mot vient du supin du verbe *rumpere*, défricher, *rumptum*, conservé très pur en français dans *abrupt* et dans *rupture*, forme savante de *roture*, qui au moyen âge signifia d'abord « champ défriché » et ensuite « petite culture tenue en villenage », d'où *roturier*, « tenancier d'une roture ». Les Romains appelaient *via rupta*, un chemin établi en rompant la forêt, le sol cultivé ou non et notre français *route* a la même origine; *rupt* a fait, par

apocope, notre participe passé *rout* et *ruptas* a donné *routas*. Dans les chartes du moyen âge, c'est le mot *rotas* qui est employé, ainsi que le verbe *rumpere*.

Cartulaire de Durbon, nº 504 : 1192, *duras sisteratas prati ad ruptam* ; — Cart. de Saint-Victor, nº 77 : 1005, *rumpere terram ad faciendas condaminas* ; — nº 727 : 1040, *usque in terram rotam* ; — nº 779 : 1042, *campo ubi vocant ruptam* ; et un peu plus bas : *mia rota*, etc....

L'origine latine de ce mot n'est pas douteuse : à Plaisance (Italie), *roncà*, défricher, *ronc*, terrain défriché. Dans l'élément celtique, on trouve des similaires : Ecossais : *rod*, trace ; breton : *ronden* et Irlandais : *rot*, chemin.

Dans toutes nos Alpes, on dit toujours : *roùmpre en èrme*, défricher une terre non cultivée ; *ài rout aquéou pra*, j'ai labouré ce pré.

Nº 5.

Rouitas, petites roches.

(V. page 79).

Ce mot, *rouitas*, paraît être différent du précédent, *routas*.

Sauf la lettre initiale, il est en tout semblable à notre mot *bouita*, boîte (plur. *bouitas*). Or *bouita* vient d'un primitif *bokita*, devenu *bogita*, puis *bòita* et enfin *bouíto* (composé de *boc*, trou, cavité et du diminutif *ita*) signifiant donc *petite cavité*. *Rouita* doit venir d'une forme primitive *rokita*, qui a subi les mêmes transformations *rogita*, *roita*, *rouita* et qui, étant composée de *rok*, rocher et du diminutif *ita*, aurait signifié primitivement *petit rocher*, *petite roche*.

Rokita a sûrement existé dans notre région au XIe siècle ou antérieurement : dans le Cartulaire de Saint-Victor, on trouve (nº 115, de 1046) : *Rokita de Bono* et (nº 289 de 1050) *Roketta de Bono*.

C'est le même mot qui est devenu ailleurs *Rouchéta*, par suite d'une accentuation différente : l'*i* s'étant accentué est devenu *e* (son moyen entre l'*i* et l'*é fermé* du français), comme dans *bévou*, de bibo, et le *k*, étant placé avant la tonique, s'est conservé en se transformant en *ch* (prononcez *tch* ou *ts*).

Rokita, *roita*, *rouita*, paraît venir de la langue des anciens habitants du Midi de la Gaule (Ligures ou Aquitains) plutôt que de celle des habitants du Centre et du Nord (Celtes).

Est-ce par une simple coïncidence que le lieu nommé *las rouitas* domine et coiffe pour ainsi dire un domaine dit *la Rouchéta*, sur la

berge gauche du R. des Sanières? Ces deux quartiers paraissent avoir été habités très anciennement, en tout cas à la fin de l'époque du bronze et au commencement de celle du fer, puisqu'on a trouvé sur leur limite commune, au quartier dit, *les Charniers* et sur d'autres points, des tombes à *laousàssas*, grandes dalles, contenant un riche mobilier funéraire en bronze, avec fibules, nombreux anneaux et bracelets, notamment deux beaux bracelets fermés, creux à l'intérieur, à grosses bosselures, dont un est au Musée de Saint-Germain et l'autre dans ma collection. Aux Rouites même on a trouvé de très nombreuses *tuiles à crochet* et un fond d'habitation romaine avec béton et peintures murales genre Campana, par la couleur du fond. Les champs, à l'E. des *Rouitas*, sont portés par une muraille de blocs énormes qui leur donnent un air cyclopéen et qui pourraient bien être nos *Rokitæ*.

N° 6.

Truc de las Sibeirouélas, rocher où sifflent des petites tourmentes de neige; **R. de Vooucibiéra**, R. du Vallon de la tourmente de neige.

(Voir: *Truc de la Sibeirouélas*, page 59; *T^ta de Vooucibiéra*, page 153; *R. de Vooucibiéra*, page 156).

Ces Sibeirouélas m'ont donné beaucoup de mal, mais m'ont vivement intéressé. Quelle chasse entraînante !

Truc de las, le rocher des..., ça va tout seul; mais *Sibeirouélas* ? ? ?

Les suffixes *ol*, *ola*; *oul*, *oula*; *ouèl*, *ouèla*, indiquent le diminutif du mot qui précède; exemple:

Le refrain des petits enfants jouant avec un escargot:

Lima, *limassola*,
Souèrte ta banola.

(Lime, petite limace, sors ta petite corne (*bàna*).

et encore :

papiér, papier — *papeirouéla*, petit papier — *clapiér*, clapier — *clapeirouéla*, petit clapier.

et naturellement:

sibiéra ? ? — *sibeirouéla* ? ?

Ce *Truc*, ce rocher, élève son replat terminal, excellent poste pour la chasse aux chamois, à 3,240 mètres, sur la crête frontière, à l'E. du Brec du Chambeyron. Sa forme, sa couleur, sa physionomie ne me disaient rien. J'interrogeai les habitants de Fouil-

louse, de Maurin, de la Chiapera, d'Acceglio, les chasseurs de Saint-Paul, de Meyronnes, de Larche; ces noms de Sibiéra, de Sibeirouéla ne leur rappelaient rien, n'avaient aucun sens pour eux.

Je pensai bien à la Sibérie dont le diminutif régulier était Sìbéìrouéla ; mais les noms de nos montagnes sont plus anciens que la Sibérie et que la Campagne de Russie, qui aurait pu la faire connaître en France et, comme on m'affirma qu'il ne faisait pas plus froid sur le Truc de la Sìbeìrouélas que sur ses voisins, le Bariàs Coupà et le Massòour, ma traduction « petites Sibéries » resta au bout de ma plume et s'arrondit en point d'interrogation sur le Truc de las Sìbeìrouélas et dans le Voooucibìéra, ainsi qu'au Col des Cibières, qui coupe la crête du Col de Peyrolles, au N.-O. du Col de Granon, dans le Briançonnais.

M. Nicolet m'ayant appris que dans le Forez on appelait encore « Sìbéra » la tourmente de neige, la bise glacée, j'étais sauvé. J'appris ensuite qu'à Yssingeaux (Haute-Loire), quand la bise du Nord souffle et siffle, on dit : *Cibèra*, et que les messieurs du cru ont enrichi de ce verbe la langue française et disent: Il cibère, brrr! La Sìbìéra des Alpes correspond à la Sìbèra des Cévennes, comme notre *sourbîéra*, lieu planté de sorbiers, correspond au Languedocien *sourbéra*.

Dans Sìbìéra, il y a le suffixe *iéra*, qui signifie le lieu où se trouve... et la racine *sib*, du latin *Sìbîlare*, siffler, en barcelonais *sìblàr*; *sìbilus*, sifflet, en barcelonais *sìblét* ; en grec σιφλώζω, siffler. Cette racine, *sib*, des plus anciennes, est une onomatopée qui rend très bien le son de la bise de la tourmente de neige.

Je revins alors à la Sibérie, qui est en français notre mot montagnard *Sibiéria*, *Cibiera*, comme vacherie correspond à *Vaquiéra* etc...

J'écrivis à l'Université de Moscou et on m'apprit que le nom russe de la Sibérie était « *Cudup* » et que le nom de Sìber, que nous lui donnons, provient du nom de *Sìbìr* ou *Sìber* donné à une ancienne ville du nom d'Isker, sur la rive droite de l'Irtìch, à 15 kil. en amont du lieu où fut bâtie plus tard la ville actuelle de Tobolsk.

Je bouquinai et j'appris que des chasseurs de fourrures, Cosaques du Midi de la Russie, sous le commandement d'un brigand, nommé Yermak, s'emparèrent, en 1579, de la ville de Sìbir et l'offrirent aux tzars de Russie qui, patiemment jusqu'à nos jours, étendirent leurs possessions autour de cette capitale qui donna son nom à leur nouveau domaine, la Sibérie. Ce nom est donc du dialecte de la Russie méridionale et je tiens du Consul de Russie à Marseille, très éclairé et bon linguiste, que ce mot, Sìber ou Sìbir, vient de Sewer, qui veut dire « le Nord » et que la racine Sìb a, comme dans nos régions, le sens de siffler.

Tout ceci n'indique-t-il pas que les très anciens habitants de nos pays, qui ont donné ce nom de Cibiéra à nos montagnes, venaient de la partie méridionale de la Russie ?

Quoi qu'il en soit, on peut hardiment traduire :

lou Truc de las Sibeïrouèlas par « le rocher où sifflent les petites tourmentes de neige »

et *lou Voou Cibïèra* par « le vallon où siffle la brise glacée des tourmentes de neige ».

N° 7.

Aps, quartiers écartés : ou mieux, quartier des abeilles sauvages.

(Voir *R. das Aps*, page 86).

Dans ce mot, la préposition *abs*, *aps*, en dehors, serait employée substantivement.

On la trouve dans le grec απιος, éloigné, lointain et dans le latin *absum*, je suis absent ; *abscundo*, je me mets en dehors (de la vue), je me cache ; *abstinere*, s'abstenir, se tenir en dehors. Le R. das Aps découle, en effet, des pâturages très en dehors du vallon principal et du chemin des Thuiles à Embrun par le *Col de l'Ase* ou de l'*Eissaléta* (Voir page 87), dans un quartier écarté.

Peut-on faire venir ce nom, aps, de *l'api bastard*, nom donné, à Avignon, à l'Ache de montagne, ou angélique livèche (*ligusinum levisticum*, Lin. Angelica livesticum, Alph. de C.), ombellifère qui croît dans les prairies élevées ? Je ne le pense point, car cette plante ne pousse pas dans ce vallon, ce qui paraît une raison suffisante et parce qu'il serait difficile d'expliquer dans ce pluriel *aps*, qui devrait être dans ce cas *àpis*, la disparition de l'*i* que l'on a vu si tenace dans le mot *rouita*, étudié dans la note 4.

Enfin ce nom ne viendrait-il pas plutôt du latin *apes*, les abeilles, très friandes d'api ? On a bien conservé en Provence le mot *apiér*, rucher et, dans l'Ubaye, *aperier*, en latin *apiarium*, rucher. Du Cange cite : *Lex Wisigoth, lib.* 8, *tit.* 6, § 3 : *Si quis* **apiaria** *in civitate, aut in villa forsitan construxerit.* ... et, autre part : *Charta ann.* 1286, *ex Sched. Prœs. a S. Vinc.* : *Medietatem omnium talarum, quæ fiunt hominibus in proprietatibus eorumdem, videlicet in vineis, bladis, arboribus, venationibus* et in **apibus** *et* **abeillis**. Ces deux expressions lui paraissent faire une distinction entre les abeilles sauvages, *apes*, et les essaims mis en ruches, *abeillas*. Dans notre cas *apes* se serait contracté en *aps*, comme *ex-alpes* a fait *eissalps*. (Voir note supp. n° 2).

Quoique notre vallon *das Aps* soit bien élevé (2,300 mètres en moyenne) et assez mal exposé (N.-O. — S.-E.) pour ces « filles de la lumière », je penche pour ces « généreuses ouvrières ».

N° 8.

Petacuchà, mamelon amoncelé.

(Voir page 100).

Ce nom est composé du substantif *pet* et de l'adjectif *acuchà*.

Pe, *Pet*, *Pié*, *Pèi*, *Pi*, *Puéi*, *Pui*, *Puy*, sont les diverses formes d'une racine celtique, exprimant *un mamelon*, un *renflement d'un chaînon ou d'un contrefort de la chaîne principale* (définition de Chabrand et de Rochas d'Aiglun : Le patois du Queyras). Ce mot, qui, dans les chartes du moyen âge, est rendu par *Podium* ou *Poium*, est exprimé le plus souvent en français par *Puy*.

Nous citerons de nombreux exemples :

Pe-Brun, puy sombre (Haute Tinée, rive gauche) ;

Pe-Méàn, le puy du milieu (Queyras) ;

Pe-Guiéou, le puy de Guieu (Voir page 120) ;

Pe-de-Jun, puy du mois de juin (pour le pâturage) (Voir page 74) ;

Pet-Acuchà, sujet de cette note ;

Pié-Gros ; *Pie-Sec* (Briançonnais) ;

Pié-gut (Basses-Alpes, arr. de Sisteron, et Dordogne, arr. de Nontron).

Pié-gon et *Pié-gros* (Drôme, arr. de Nyons et de Die).

Péi-Siéou, le puy uni, rasé (Voir page 89) ;

Péi-Niér, le puy noir (Voir page 108) qui dans les chartes du moyen âge sont nommés *Podium Nigrun Poium Migrum* ;

Pei-Blanc, tout à côté d'Aix en Provence ;

Pei-Mian, le puy du milieu (Voir pages 35 et 75) ;

Peiroun, puy rond (Voir pages 85, 145, 146, 148) ;

Pei-réant, puy rond (Voir page 110) ;

Pei-pin, puy recouvert de pins (Basses-Alpes) ;

Pi-late, puy large (latus), rive droite du Rhône, au-dessous de Vienne (Isère) ;

Pi-Pet, qui réunit les deux formes du même mot, à Vienne même[1] ;

1. Au Puy-en-Velay, un *pet* se dit un *pi*.

La *Puéi de San Pouéns*, canton de Barcelonnette ;
Pui-Sautron, puy supérieur (Varaita) ;
Puy-la-Sécha (Voir page 146) ;
Puy-Sanières et *Puy Saint-Eusèbe* (Embrunais) ;
Puy-Maur, le puy noir, près de Gap (Hautes-Alpes) ;
Et enfin tous les *puys d'Auvergne*.

L'adjectif *acuchà* signifie amoncelé, entassé comme une *cùcha* de foin.

Pourquoi ce nom de *Pet-acuchà* ?

Sur la croupe en marnes jurassiques noires et tendres, qui forme au N. le vallon de Terres-Pleines, on trouve brusquement, en marchant vers l'E., un mamelon de 150 mètres de long et 20 de haut, formé de blocs erratiques de toutes tailles, composés surtout de grès grossier d'Annot, accumulés là par le glacier qui venait du vallon de Clapouse et dont ils formaient la moraine latérale de gauche.

Nos lointains aïeux ne connaissaient pas la génèse de cet entassement anormal ; ils n'en cherchèrent pas la cause ; ils ne songèrent ni au bras d'un géant, ni à la baguette d'une fée ; mais ils désignèrent très exactement son caractère étrange par ce nom de *Pet-acuchà*, *mamelon amoncelé*.

REMARQUE GÉNÉRALE SUR LES NOMS DE LIEUX DE L'UBAYE

Le choix d'un nom est un acte intellectuel au premier chef ; avec les 1,960 noms donnés dans ce travail et avec les 1900 noms de propriétés du canton de Barcelonnette, que j'ai donnés à part dans le « Langage de la vallée de Barcelonnette », on peut se faire une idée de l'état d'esprit des premiers habitants de nos montagnes. C'étaient des gens très pratiques, doués d'une raison froide, d'une vue claire, nommant les lieux habités par eux, leurs vallons, leurs bois, leurs pâturages, leurs montagnes, d'après leurs qualités physiques, admirablement observées : leur forme, leur couleur, leurs productions utiles ou nuisibles, et les phénomènes naturels qui s'y passaient. Chez eux, pas l'ombre d'imagination ; sur 3,860 noms, pas un qui rappelle une légende, un miracle, une puissance surnaturelle quelconque. Qu'on fasse une liste semblable en Bretagne et on verra la différence.

N° 9.

Cemét (lou) (Ét-M. le Cimet, 3022).

(Voir le Bachelard, rive g., pages 115 et 124).

Le naturaliste romain, Pline l'Ancien (23 à 79 après J.-Ch.), écrit dans son *Histoire naturelle* (livre III, section 4) : « *Amnis Varus ex Alpium monte Cœma profusus* » (Le fleuve Var prend sa source dans les Alpes, au mont Cœma).

Nous n'hésitons pas à identifier le Mont Cœma de Pline avec le *Mont Pelà*, le point culminant du massif où le Var prend sa source, quoique les eaux descendant directement du Mont Pela s'en aillent à la Durance et au Rhône, soit par le R. de Chadoulin, affluent du Verdon, soit par le R. de la Caiola et le Bachelard, affluent de l'Ubaye, et que pas une goutte n'aille au Var. Pline s'est-il trompé, ou prête-t-on trop de précision à cet auteur?

Les Romains considéraient le massif des Alpes comme une barrière naturelle entre la Gaule Citérieure ou Cisalpine (l'Italie) et la Gaule Ultérieure ou Transalpine (la Gaule), et, malgré la conquête, vieille de plus d'un siècle, de la Provence et de la Narbonnaise, ils n'avaient pas annexé cette région à leur domaine. Ils laissèrent aux populations rudes et courageuses de toute la région montagneuse leur indépendance sous leurs chefs indigènes, n'exigeant d'eux que le libre passage de l'Italie à la Narbonnaise. César, même après la conquête de la Gaule, laissa sur son trône le roi de Suze, *Cottius*, qui commandait aux meilleurs terrassiers du monde à cette époque (et encore de nos jours) et qui, après l'avoir améliorée et rendue sûre, lui entretenait la route du Mont Genèvre. Quand la turbulence des peuplades des *Ligures Capillati* (Ligures Chevelus), qui habitaient l'Ubaye, le Verdon et le Var, obligea Auguste à les soumettre par les armes, il se contenta d'en annexer quelques-unes au royaume de Cottius et de faire surveiller les autres par un simple Préfet de l'ordre équestre ; mais les limites du territoire romain ne furent pas changées et, cent ans après, elles sont encore marquées par les ***bureaux des douanes***, portant, sur les itinéraires qui nous sont parvenus, le nom de « ***ad fines*** » (à la frontière). Ces bureaux étaient situés :

1° **Du côté de l'Italie**, sur les bords de la plaine du Piémont, savoir :

a) à ***Dubraglio-Malano***, en face d'Avigliana, sur *la Dora Ripa*-

ria, à 12 kil. seulement de Turin et à 39 kil. du col du Mont Genèvre.

b) à ***Piasco***, sur *la Varaita*, à 65 kil. des cols du Longet et de l'Autaret, et à 113 kil. de Barcelonnette.

c) à ***Borgo-San-Dalmazo***, sur *la Stura*, à 18 kil. de Cuneo et à 60 kil du Col de Madeleine.

2° **Du côté de la Gaule**, savoir :

a) à ***Vizille***, sur la *Romanche*, à 17 kil. de Grenoble et à 100 kil. du Col du Mont Genèvre, par la route de *Cularone* (Grenoble) à Briançon, traversant le Bourg d'Oisans et le Col du Lautaret.

b) à ***la Roche des Arnauds***, sur le *Petit Buech* (limite des Voconces), à 100 kil. du Mont Genèvre, par la route de Briançon à Luc en Diois, par la Durance, Gap, le Petit Buech et le Col de Cabre, et à 115 kil. du Col de la Madeleine, par l'Ubaye, Chorges (capitale des Caturiges) et Gap.

Ils avaient donc à parcourir :

de Malano à Vizille, 140 kil. ;

de Malano, par le mont Genèvre, à la Roche des Arnauds, 239 kil. ;

de Piasco, par le Col Longet, à la Roche des Arnauds, 193 kil. ;

de Borgo San Dalmazo, par le Col de la Madeleine, à la Roche des Arnauds, 275 kil.

C'est donc une moyenne de 212 kil. que les Romains avaient à parcourir entre la plaine du Piémont et les plaines de la Gaule, à travers un pays montagneux et difficile, occupé par des populations semi-indépendantes, amies ou soumises. Ces populations, qui n'ont jamais joui des bienfaits de « *la Cité romaine* », qui n'ont jamais été que des peuplades « *de droit Latin* », entretenaient leurs routes et cela suffisait aux Romains qui, n'ayant pas grand'chose à tirer de ces pays pauvres, s'en occupaient fort peu. Le mot Alpinisme n'avait pas plus de sens pour eux qu'il n'en avait pour nous il y a un demi-siècle, et leurs connaissances sur les Alpes ressemblaient fort aux nôtres sur les montagnes du Congo. On comprend ainsi que leurs géographes ne tinssent pas à une grande précision et que, dans toutes les Alpes, ils n'aient donné de noms individuels qu'au ***Mont Vesulus***, le Mont Viso (3,843 mètres), source du fleuve qui arrosait toute leur Gaule Cisalpine, le *Padus*, le Pô (Pline : *Histoire naturelle*, livre III, sect. 16) et au ***Mont Cœma***, source du *Varus*, du Var, dont le cours servait de limite aux Alpes Occidentales.

Pendant tout le moyen âge, la nuit la plus complète s'est faite sur ces régions, au point de vue géographique, et il faut arriver à la Renaissance pour percevoir quelques lueurs nouvelles. Les topographes du XVIe siècle, Léandre Alberti et Agostino Giusti-

niani, attribuent au mont Cœma de Pline le nom de **Cemelion** ou **Camelion** et P. Gioffredo au XVIIe siècle, dans sa *Storia delle Alpi Maritime* (édition de Turin, 1839, livre Ier, chap. XI, page 74), dit :

« *Nasce dunque il Varro alle radici d'un alto, scosceso e nudo « monte, nominato da paesani* **Lou Serre de Camaion**, *vicino à « certe abitazioni sparse, chiamate Estenc.* » (Le Var naît donc au pied d'une montagne élevée, escarpée et nue, que les paysans appellent *loü Serre de Camaion*, voisin de quelques habitations éparses, nommées Estenc). Voilà de bons renseignements, recueillis dans le pays même, de la bouche des paysans qui gardent fidèlement, dans leur patois, pendant de nombreux siècles, les noms des lieux qu'ils habitent.

Le mot patois *Serre*, qu'on prononce *Séare* dans l'Ubaye, n'est jamais donné au sommet culminant d'une région, mais à un contrefort qui s'en détache; le Serre de Camaion ne peut être qu'un contrefort détaché du mont Cœma.

Le Rev. W. A. B. Coolidge, aussi vaillant avec la plume comme géographe, dans sa retraite studieuse de Grindelwald, qu'il l'a été avec le piolet comme ascensioniste, à l'attaque de toutes les cimes vierges de nos Alpes, a étudié la question dans son magnifique ouvrage intitulé : *Josias Simler et les Origines de l'Alpinisme jusqu'en* 1600 (introd. p. XXV, p. 116, note p. 31; Grenoble, Impr. Allier frères, 1904).

Il rappelle qu'en 1894, M. le Chevalier Victor de Cessole, lors de sa visite aux sources du Var, s'assura (15e *Bulletin de la section des Alpes-Maritimes du C. A. F., Nice* 1895, pp. 68-69), par une heureuse découverte, que le pic, nommé *Serre de Camaion* par les indigènes, n'est autre que celui nommé *Crête du Valonnet* sur la carte sarde (coté 2,833 mètres par la carte de l'Ét.-M. F.), pic qui forme un contrefort descendant vers le Haut-Var depuis le Garret (2,624 mètres), au sommet duquel la crête limitrophe de la vallée du Var est rejointe par celle venant du Mont-Pelat, qui se dresse un peu au N.-O., au fond même de la vallée du Verdon.

M. Coolidge conclut :

« Il semble donc que nous sommes en droit de croire que le massif couronné par le mont Pelat est bien la montagne dont parle Pline. »

A la réception de son ouvrage, qu'il me fit l'honneur de m'offrir, j'ai été très heureux de lui donner la primeur d'un argument qui me paraissait de nature à corroborer son opinion et qui est le suivant :

De tout temps, le sommet supérieur d'un massif montagneux a imposé son nom à des cimes inférieures voisines ; c'est la marque de sa suprématie. Pour ne pas sortir des deux seuls monts des

Alpes nommés individuellement par Pline, voyons ce qu'il en est du Vesulus, que les habitants du pays appelaient Vesoul ou Visoul, et que les Romains latinisèrent en ajoutant la désinence *us* et prononçaient Vesoulous.

Du Viso part, au S.-S.-O., un contrefort de trois kilomètres nommé *Rocche di Viso* ou Forciolline et, vers l'E., une chaîne dont le point culminant se nomme *Punta di Visomut*, du Viso écorné ; le long de la grande chaîne allant du Viso vers le N. jusqu'au Col de la Traversette et au Monte Granero (3,105 mètres), on trouve, à 1 kil. du Viso, le *Visoloto*, ou petit Viso (3,343 mètres); à 1 kil. 1/2 plus loin, à l'E. du Col de Valente, le *Visoulet* des cartes françaises (3,033 mètres) et enfin, à 4 kil. plus loin, soit à 6 kil. à vol d'oiseau du Viso, le *Buco del Viso*, la galerie souterraine près du Col de la Traversette. Au pied des escarpements E. du Viso, s'étale le *grand Lac du Viso*, et au pied de ses escarpements sud, dans le haut du vallon de Forciolline, on trouve la *Maït di Viso*, la Mée du Viso. Voilà sept noms de lieu portant le vocable Viso, dans un rayon de six kilomètres autour de ce pic.

Pline a-t-il voulu dire que le Padus, le Pô, prenait sa source au Pic du Viso même ? Il se serait gravement trompé. Il ne peut être question des eaux descendant de ce pic vers l'O., et le S. qui vont, par le vallon de Vallante, *tomber dans la Varaita*, à Castello ; ni de celles descendant de ce pic vers l'E. et le N. E. qui vont, par le Coumbale del Vallon, ou Coumha Sbarine, *tomber dans le Pô en aval de Crissolo.* Non ; à la *sorgiente del Pô*, à la source du Pô, marquée par les cartes sarde et française au Piano del Re, à 4 kil. 1/2 du Viso (en vérité elle devrait être remontée à 5 kil. plus au nord, par le vallon de Pian-Erba, la route, jusqu'au pied du Monte Granero), il ne vient pas une goutte d'eau descendant du pic même du Viso.

Pline n'a pas voulu dire que le Pô prenait sa source au pic même du Viso, mais bien qu'il naissait dans les montagnes dominées par le pic du Viso, *dans le massif du Viso.*

Il en est de même pour la source du Var et il faut traduire la phrase de Pline, citée au commencement de cette note, dans les termes suivants : « Le fleuve Var sort des Alpes *dans le massif du Mont Cœma* » et si le point culminant de ce massif a perdu le nom de Cœma, ce nom a été conservé dans son massif par le promontoire au pied duquel sort le Var, et que les habitants du pays même appellent depuis des dizaines de siècles *lou serre de Camaioun.* (En passant : la carte de l'E.-M. F., en donnant à l'extrémité de ce promontoire l'altitude de 2,833 mètres, ne s'est trompée que de 600 mètres, c'est 2,233 mètres qu'il faut lire).

Mais une autre cime voisine du Pelà a conservé le nom de

Cœma : au bout de la crête partant du Pelà, vers le N., se trouve à 2,900 mètres seulement de ce dernier une pointe que la carte de l'É.-M. F. a nommée à tort le Cimet.

Dans la langue du pays, une cime s'exprime par le nom féminin de *cima* et son diminutif serait *la ciméta* et non le Cimet. Du reste ce nom de petite cime n'aurait pas été donné par les habitants du pays, si exacts dans leurs dénominations, à une cime énorme qui élève sa tête à 1,400 mètres au-dessus du vallon de Fours et à 3,022 mètres au-dessus du niveau de la mer. Les officiers qui ont mis ce nom sur la carte ont mal écrit le nom que leur ont dit les gens du pays de Fours. J'y ai fait un plébiscite et tous m'ont répondu : ***lou Cémet***, sauf deux pointus qui avaient lu le Cimet sur la carte de l'E.-M., qui en tiraient une certaine vanité et avouaient cependant qu'auparavant ils l'appelaient bien lou Cémet. Il n'y a aucun doute à avoir, il s'appelle *le Cémet* dont le sens exact, indéniable est *le petit Cœma* ; il a 31 mètres de moins que son grand frère le Cœma, devenu le Pelà (3,022 mètres au lieu de 3,053) mais il a conservé dans la langue du pays ce nom de *Cœma* que Pline donne au point culminant du massif dans lequel le Var prend sa source, au *mont Pelà* actuel.

C. q. f. d.

N° 10.

BILAN DE CET OUVRAGE

Depuis la publication de sa première partie, en 1902, cette étude a pu être augmentée de plus de six cents renseignements, non annoncés dans ma préface. *Crescivit eundo.* Ce travail peut aujourd'hui se résumer de la façon suivante :

Des 735 noms de lieux donnés par la Carte de l'Etat-Major de l'Ubaye et du Haut-Verdon, il en rectifie 106 ; il y ajoute 1960 noms de lieux nouveaux, avec leur traduction en français, savoir :

Cours d'eau perennes	386
Cours d'eau temporaires	293
Sources de haute montagne	311
Cols, avec leur itinéraire et leur constitution géologique	73
Pas de crête, itinéraire et constitution géologique	61
Ponts et passerelles, non marqués sur la carte	15
Autres lieux divers	821
Total	1960

Il donne en outre une centaine de côtes d'altitude nouvelles et signale trente-six erreurs topographiques de la Carte de l'Etat-Major de ces régions.

Je souhaite vivement qu'un enfant du pays, plus jeune que moi, consacre ses loisirs de quelques années à remplir le cadre que j'ai tracé, rectifiant toutes les erreurs que j'ai pu commettre. Des jambes, un carnet, un baromètre et la passion tenace de son œuvre, c'est tout ce qu'il lui faudra pour terminer le monument géographique de notre chère patrie.

INDEX ALPHABÉTIQUE

ABRÉVIATIONS USITÉES DANS CET INDEX :

B.	**béal,** torrent dans la Haute-Ubaye.
B^{ma}	**bàouma,** baume, abri couvert.
B^{ssa}	**bàissa,** abaissement large de la crête.
C^{ba}	**cóumba,** combe, vallon.
C^{bal}	**coumbàl,** petite combe.
Cab^{a}	**cabàna,** cabane.
F^{t}	**fouént,** source.
R.	**riéou,** torrent.
T^{ta}	**testa,** tête.

Tous ces termes généraux sont mis en seconde ligne et, par suite, ne doivent pas être cherchés dans l'ordre alphabétique.

A

C

D

E

G

H

M

N

Q

R

S

T

U

V

ERRATA

Page 6, ligne dernière, *au lieu de*: Granges Communes, *lire*: Grange Commune.

Page 7, note, *au lieu de*: Granges Communes, *lire*: Grange Commune.

Page 19, ligne 13, *au lieu de* : Hubac, *lire*: Ubac.

Page 22, ligne dernière, *au lieu de*: Haut-Vernon, *lire*: Haut-Verdon.

Page 23, ligne 6, *au lieu de* : 4 m. 05, *lire* : 4 m. 23.

Page 23, ligne 16, *au lieu de* : 1 m. 52, *lire*: 1 m. 73.

Page 29, ligne 38, *au lieu de*: Combe-Bremont, *lire* : Combe-Bremond.

Page 36, esquisse n° 4, entre le Col de la Pare et le Pounchoun das Aliéras, *au lieu de* : la côte 2700, *lire*: 2900.

Page 38, ligne dernière, effacer la dernière ligne : lou Bec rouge, etc...

Page 44, ligne 6, *au lieu de* : Spaviera, *lire* : Sparviera.

Page 44, ligne 8, *au lieu de* : clot, *lire*: replat.

Page 44, ligne 9, mettre entre parenthèses la cote (2.661).

Page 44, ligne 11, effacer la cote 2.661.

Reporter la fin de cette ligne 11 et les lignes 12 et 13, à la ligne 22, après le mot : Chalanche.

Page 44, ligne 18, *au lieu de* : resinièra, *lire* : rasinièra.

Page 44, ligne 26, après la ligne 26, ajouter comme ligne nouvelle « La dent de la vieille. »

Page 44, ligne 26, chercher à l'index alphabétique la pagination qui manque à cette ligne de crêtes.

Page 45, 8 premières lignes, chercher à l'index alphabétique la pagination qui manque à cette ligne de crêtes.

Page 49, ligne 26, *au lieu de* : (2.500), *lire* : 2.639.

Page 50, ligne 15, *au lieu de* : Roure, du chêne, *lire* : Ròour, du rouge.

Page 50, ligne 17, *au lieu de* : col du Roure, Vt N. ; col, *lire* : couél doou Ròour, Vt N. ; couel.

*

Page 50, lignes 16, 22, 31 et 34, *au lieu de* : Roure, *lire* : Ròour.

Page 58, ligne 7, ajouter à Reissola : la petite route. *Reisa*, *reysa* signifient *iter*, en Teutonique (Du Cange).

Page 59, ligne 5, *au lieu de* : Mangiòia, *lire* : Moungèoia.

Page 59, lignes 16, 17, 18, *au lieu* : Roure, *lire* : Roour.

Page 59, ligne 33, après rocher, *lire* : où sifflent les petites tourmentes de neige.

Page 67, ligne 29, *au lieu de* : Fresouur, *lire* : Fresoours. . .page 66.

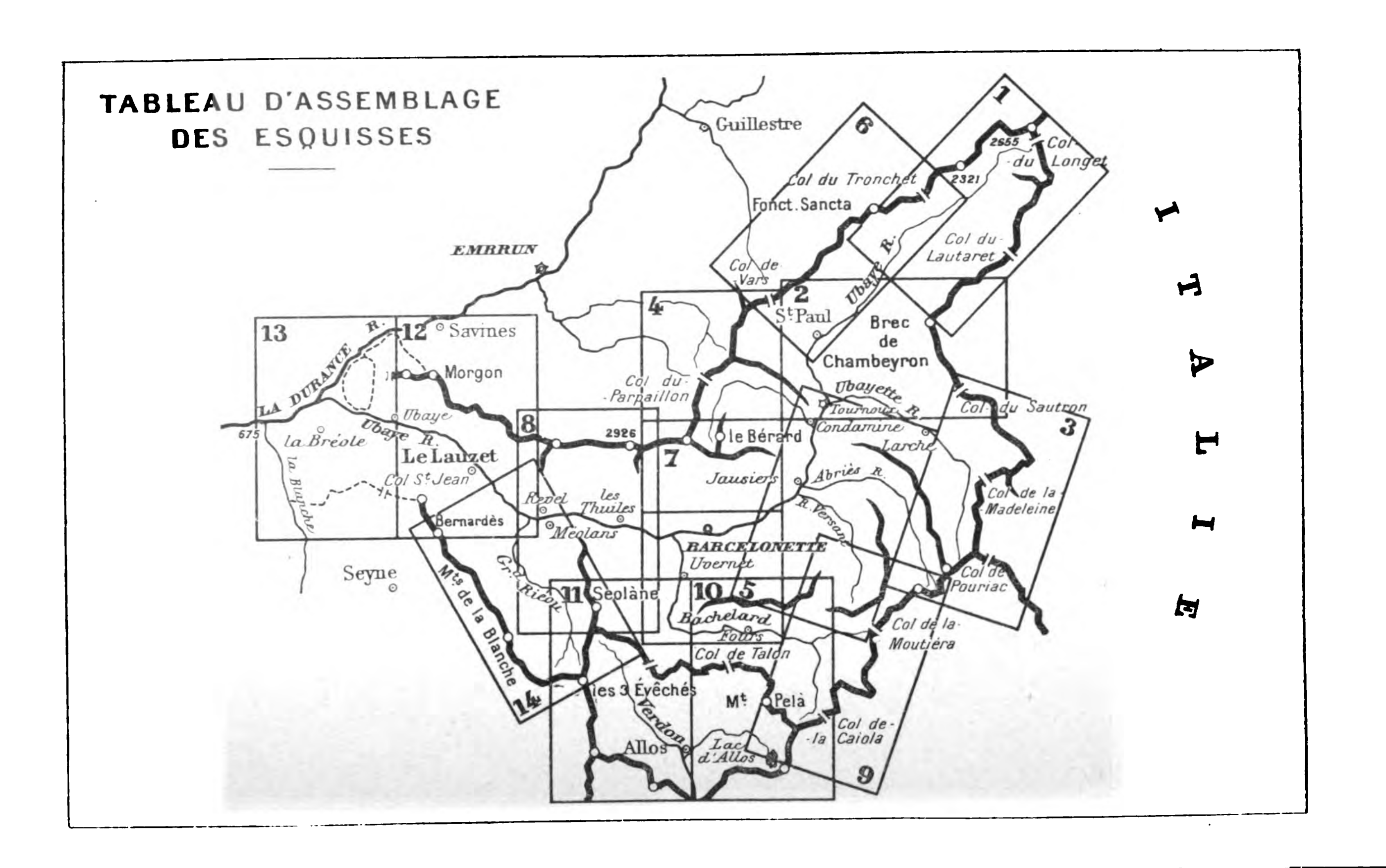
Page 75, ligne 11, *au lieu de* : Ornàia, *lire* : Oronàia.

Page 76, ligne 15, *au lieu de* : Querelliera, plateau pierreux, *lire* : Queireliéra, où pousse *lou queirel*, festuca spadicéa. Lin. (Voir note supplémentaire n° 3).

Page 140, dans l'esquisse n° 14, par une erreur de dessin, le glacier a été marqué à tort à l'E. de la Sécha, 2823 mètres (angle S.-O. de l'esquisse) et doit être dessiné au N. de la ligne de crête qui va de la Testa de l'Estrop, 2927 mètres, au point coté 2336 et surtout vers ce point.

TABLE

DE 27 LIGNES DE CRÊTES, SERVANT DE TABLES DE DÉTAIL AVEC INDICATION DES ESQUISSES CORRESPONDANTES.


TABLEAU D'ASSEMBLAGE
DES ESQUISSES
ITALIE
EMBRUN
Guillestre
Fonct. Sancta
Col du Tronchet
Col de Vars
Col du Longet
2655
2321
Col du Lautaret
Ubaye R.
St Paul
Brec de Chambeyron
Ubayette R.
Tournoux
Condamine
Larche
Col du Sautron
Col de la Madeleine
Col de Pouriac
Col de la Moutiéra
Col de la Caiola
Col du Parpaillon
le Bérard
Jausiers
Abriès R.
R. Versane
BARCELONETTE
Uvernet
2926
Savines
Morgon
Ubaye
Ubaye R.
Le Lauzet
Col St Jean
LA DURANCE R.
675
la Bréole
la Blanche
Bernardès
Revel
les Thuiles
Méolans
Seyne
Gd Riou
Seolàne
Bachelard
Fours
Col de Talon
Mts de la Blanche
les 3 Évêchés
Verdon
Allos
Mt Pelà
Lac d'Allos
1
2
3
4
5
6
7
8
9
10
11
12
13
14

TABLE

DES ESQUISSES TOPOGRAPHIQUES

Pour consulter ces esquisses avec fruit, il faut posséder les quatre feuilles de la carte de l'État-Major portant les nos 200, 201, 212, 213, et avoir sous les yeux les feuilles auxquelles se rapporte chaque esquisse, savoir :

Pour les esquisses nos	les feuilles nos
1, 2	201, Larche.
4, 12, 13	200, Gap.
10, 11, 14	212, Digne.
3	201, Larche ; 213, Saint-Martin de Vésubie.
5	201, Larche ; 213, Saint-Martin ; 212, Digne.
6	200, Gap ; 201, Larche.
7, 8	200, Gap ; 212, Digne.
9	212, Digne ; 213, Saint-Martin.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIÈRES

Terminé d'imprimer le 31 décembre 1905.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

ERRATA ULTIMA

Page 79, ligne 19, *au lieu de* : Couesta-Bella, *lire* : Couestabèla.
Page 79, ligne 25, au mot Rouitas (V. note supplémentaire, n° 5).
Page 80, ligne 2, *au lieu de* : Ràsa, *lire* : Ràta.
Page 80, ligne 21, *au lieu de* : fetuca, *lire* : festuca.
Page 82, ligne deuxième avant-dernière, *au lieu de* : exposition midi, *lire* : exposition nord.
Page 83, ligne 28, *au lieu de* : Condamène, *lire* : Condamine.
Page 85, ligne 11, *au lieu de* : Resiniéra, *lire* : Rasiniéra.
Page 87, ligne 10, *au lieu de* : Armot, *lire* : Annot.
Page 95, lignes 23, 26, 30 : enlever l'*s* à Ubacs.
Page 95, ligne 34, mettre entre parenthèse la côte (2.686).
Page 97, ligne 12, *au lieu de* : Hubac, *lire* : Ubac.
Page 99, ligne 19, *au lieu de* : emp., *lire* : temp.
Page 101, ligne 12, *au lieu de* : de la, *lire* : de las.
Page 101, ligne 22, *au lieu de* : grimpa, *lire* : grimpe.
Page 104, ligne avant-dernière, *au lieu de* : Hubac, *lire* : Ubac.
Page 105, ligne 28, *au lieu de* : fetuca, *lire* : festuca.
Page 111, ligne 34, *au lieu de* : Hubacoun et Hubach, *lire* : Ubacoun et Ubac.
Page 114, ligne 24, *au lieu de* : rès, *lire* : très.
Page 116, lignes avant-dernière et dernière, *au lieu de* : Croupe et Ai-uille, *lire* : croupe et Aiguille.
Page 118, ligne 2e, avant-dernière, *au lieu de* : Voogealàia, *lire* : Vòougealàia.
Page 119, ligne 12, *au lieu de* : Hubagàs, *lire* : Ubagàs.
Page 120, ligne 21, *au lieu de* : Escoulouèira, *lire* : Escoulouira.
Page 120, ligne 23, *effacer le mot* : de.
Page 121, ligne 22, *au lieu de* : numulitique, *lire* : nummulitique.
Page 121, ligne 36, *au lieu de* : Barcelonnette, *lire* : Barcelonnette.

Page 122, ligne 23, *au lieu de* : du chêne blanc, *lire* : du hêtre, fayard.

Page 128, ligne 2, *au lieu de* : numulitique, *lire* : nummulitique.

Page 136, ligne 2, *au lieu de* : Scàre Chiréou, *lire* : Séare Chirèou.

Page 137, ligne 28, *au lieu de* : Joubeàrt, *lire* : Joubèart.

Page 138, ligne 3, *au lieu de* : Cocùia, *lire* : Coucùia.

Page 145, ligne 15, *au lieu de* : chêne blanc, *lire* : hêtre, fayard.

Page 156, ligne 23, *au lieu de* : Hubac, *lire* : Ubàc.

Page 160, ligne 13, *au lieu de* : Hubac, *lire* : Ubàc.

Page 166, ligne 8, *au lieu de* : Hubac, *lire* : Ubac.

Page 166, ligne 21, *au lieu de* : Tonrres, *lire* : Tòurres.

Page 171, ligne 4, *au lieu de* : duras, *lire* : duas.

Page 171, ligne 20, *au lieu de* : bouito, *lire* : bouita.

Page 173, ligne 28, *au lieu de* : Sibierìa, *lire* : Sibiéra.

Page 174, ligne 16, *au lieu de* : des, *lire* : de.

Page 174, ligne 20, *au lieu de* : ligusinum, *lire* : ligustinum.

Page 175, ligne 26, *au lieu de* : Migrum, *lire* : Nigrum.

Page 186, au mot Buou, *au lieu de* : 756, *lire* : 75.

Page 198, ligne dernière, au mot Péna, *ajouter* 117.

Page 202, ligne 22, *intervertir* les mots Scaléta et Souze.

Page 204, au mot Velhasses, *ajouter* (R. das), 38.

Page 208, au n° 10, *au lieu de* : Bourdaus, *lire* : Bourdous.

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS

DATE DUE



